

Université de Bourgogne

Ecole doctorale LISIT

(Langues, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires)

Laboratoire SPMS

(Socio-Psychologie et Management du Sport)

Thèse de Doctorat en Psychologie

Caroline Perrin

**DYNAMIQUE IDENTITAIRE ET PARTITIONS SOCIALES :
LE CAS DE L'IDENTITE « RACIALE » DES NOIRS EN FRANCE**

Thèse dirigée par le Professeur Philippe CASTEL

Membres du jury :

- Anne-Marie Costalat-Founeau, Professeure de Psychologie sociale, Université Paul Valéry, Montpellier III.
- Edith Salès-Wuillemin, Professeure de Psychologie sociale, Université Paris VIII.
- Daniel Gilibert, Maître de conférences de Psychologie sociale, HDR, Université de Bourgogne.
- Philippe Castel, Professeur de Psychologie sociale, Université de Bourgogne.

12 décembre 2011



Remerciements :

Je tiens à remercier tout particulièrement et très sincèrement mon directeur, Monsieur Philippe Castel, pour sa patience (je n'ai pas été facile tous les jours) et son soutien tout au long de cette thèse.

Je remercie très sincèrement mon co-directeur, Monsieur Daniel Gilibert, pour ses conseils avisés et son soutien (merci de m'avoir guidée).

Merci également à ma directrice de laboratoire, Madame Marie Françoise Lacassagne, qui a su me cadrer et pour toute l'aide qu'elle m'a apportée.

Un grand merci à Monsieur André Ndobbo pour l'éclairage qu'il m'a apporté quant à ma partie contexte.

Merci aux membres du jury de me faire l'honneur de participer à ma soutenance et d'évaluer ce travail.

Je remercie tout ceux ayant participé aux différentes études composant cette thèse (sans vous point de résultats).

Merci à tous mes collègues et amis (Isabelle, Sandrine, Ingrid, Elise, Ghislain et les autres (SPMS Powa !)) pour leur soutien et leur point de vue éclairant (on l'a fait !!! ACAPULCO !!!).

Spécial Thanks à ma famille et mes amis (Aurélie, Manue, Stéphanie, Sébastien, Aurélien et tous les autres) pour avoir cru en moi, pour avoir toujours été là (dans les bons comme dans les mauvais moments, dans la maladie comme dans la pauvreté) et pour avoir été patients (ce fut long et parfois laborieux !!).

Dédicace :

A mes parents (Ils se reconnaîtront)

Résumé

Ce travail de recherche a pour but d'investiguer du point de vue psychosocial l'identité « raciale » de la population des Noirs en France en particulier dans leur rapport avec les Blancs afin de mettre au jour les dynamiques identitaires qui existent entre les groupes.

Le cadre théorique relève de la catégorisation sociale et plus particulièrement de l'un de ses développements, à savoir le concept des partitions sociales. Cette conception postule l'existence de plusieurs types de relations intercatégorielles (les partitions) qui permettent d'appréhender la nature du positionnement identitaire des individus dans le cadre d'une relation intergroupe (en fonction de l'intérêt identitaire de chacun) en y ajoutant un aspect dynamique à travers la notion de co-construction. La méthodologie utilisée relève principalement des représentations mutuelles, c'est-à-dire des représentations intercatégorielles (la représentation que l'on a de sa catégorie d'appartenance et celle que l'on a de l'exogroupe considéré) qui nous permettent de dégager les dynamiques identitaires existant entre des groupes socio-culturellement différents.

Dans cette perspective, une série de d'études a été mise en œuvre. La première a mis en évidence l'existence de stratégies identitaires différentes de la part des Noirs antillais selon qu'ils vivent en Métropole ou aux Antilles. Les Antillais de Métropole s'insèrent dans une partition communautaire alors que ceux des Antilles semblent adopter une stratégie d'évitement en se recatégorisant à un niveau supraordonné. La deuxième étude a montré qu'en fonction de leur interlocuteur (opérationnalisé par les mots inducteurs « Black », « Blanc » et « Beur »), les Français d'origine Afro-antillaise, Européenne ou Maghrébine adoptaient des positionnements identitaires différents. Enfin, une troisième étude a permis de dégager l'existence d'une discrimination implicite vis-à-vis des Noirs en France s'appuyant sur un stéréotype structuré de la même façon qu'aux États-Unis mais ne s'exprimant pas explicitement.

De façon générale, ces études semblent montrer que l'appréhension des relations interethniques par le biais des partitions (et non plus en simples termes d'endofavoritisme ou d'exodéfavoritisme) permet de mieux comprendre les relations existant entre différentes communautés dans un contexte intra-national.

Mots clés : Catégorisation sociale ; Discriminations implicites ; Dynamiques identitaires ;
Identité « raciale » ; Partitions sociales ; Représentations sociales.

Abstract

Our research work investigates - from a psycho-social point of view - the «racial» identity of the black population in France, notably in their relation with the white population, so as to point up the identity dynamics that exist between the various groups. The theoretical framework is related to social grouping and one of its developments, i.e. the concept of social partitioning. Such conception is based on the existence of several types of inter-category relations (partitioning) that allow apprehending the nature of individuals' identity positioning within the framework of an inter-group relation and make it dynamic through the notion of co-construction. Our methodology is based mainly on mutual, i.e., inter-category representations (the representation one has of his/her category, of the exogroup(s)), leading to the definition of the identity dynamics that exist between groups with socio-cultural differences.

In this perspective, a series of studies has been carried out. The first study demonstrated, the introduction of identity strategies different from the Antilleans blacks as they live in the Métropole or the Caribbean. The Antilleans of Métropole are part of a community partition, while those of the West Indies seem to adopt an avoidance strategy by a recategorized superordinate level. The second study shows that, depending on who addresses them (expressed by the inducing words «Black», «Blanc», «Beur») i.e., French persons of African or Antilleans origin, of European origin, or from the Maghreb, adopted a different identity positioning. Lastly, a third study highlights the existence of an implicit discrimination towards Black people in France, resting on a stereotype similar to that observed in The United States of America, but not explicitly mentioned.

In general, these studies demonstrate that the apprehension of inter-ethnic relations expressed in terms of partition (rather than simply in terms of endo-favoritism or exo-defavoritism) and thus help us understand the relationships that exist between various communities in an intra-national context.

Key words: Categorization; Discrimination; « Racial » identity; Social partitions;
Identity dynamics ; Social representations.

Sommaire

<i>Introduction générale.....</i>	<i>10</i>
 <i>CHAPITRE 1. Le contexte.....</i>	 <i>18</i>
1.1 La situation épistémologique : la recherche sur l'identité Noire.....	18
1.11 Identité afro-américaine et psychologie Noire aux États-Unis : les précurseurs.....	18
1.12 De la psychologie Noire aux États-Unis à la psychologie Noire européenne.....	20
1.13 Le cas français.....	22
1.2 L'identité Noire en France : Approche socio-historique.....	25
1.21 L'image des Noirs en France aux XVI ^{ème} et XVII ^{ème} siècles.....	26
1.22 Les soubassements de l'esclavage et ses effets sur ceux qui le subissent.....	28
1.221 Aux Antilles.....	28
1.222 En Métropole.....	33
1.3 Les héritages : Impact de l'esclavagisme et du colonialisme sur la situation actuelle.....	36
1.31 Un mépris toujours vivace.....	36
1.32 Antillais Noirs des Antilles et de Métropole, vers quelle identité ?.....	37
1.321 Situation actuelle et image des Noirs antillais aux Antilles.....	39
1.322 Situation actuelle et image des Noirs antillais en Métropole.....	40
1.4 Conclusion.....	42
 <i>CHAPITRE 2. Le fondement conceptuel: La catégorisation sociale et les dynamiques identitaires.....</i>	 <i>44</i>
2.1 La catégorisation sociale.....	44
2.11 Les biais.....	45
2.111 Biais de contraste et d'assimilation.....	45
2.112 Biais de stéréotypie.....	46
2.113 Biais évaluatifs.....	46
2.114 Biais comportementaux.....	47
2.12 La discrimination.....	48
2.13 Les limites d'applicabilité.....	50
2.2 Les stéréotypes.....	53
2.21 L'impact des stéréotypes sur la cible.....	55
2.22 Les méta stéréotypes.....	58
2.3 Identité sociale et Théorie de l'Identité Sociale :.....	62
2.31 La TIS.....	64
2.32 La TAC.....	67
2.33 Les développements et/ou prolongements de la TIS et la TAC.....	70
2.34 La dynamique identitaire.....	73
 <i>CHAPITRE 3. Le cadre théorique adopté : la conception des partitions sociales ..</i>	 <i>77</i>
3.1 Le développement initial par rapport à la TIS : la pluralité des partitions sociales.....	77
3.2 Les développements par rapport à la TAC.....	83
3.21 Les niveaux identitaires : individuel, catégoriel et culturel.....	84
3.22 L'antagonisme fonctionnel : la dynamique des niveaux.....	85
3.23 Le méta-contraste : la détermination active des catégories.....	90
3.24 Les partitions sociales comme structure de la représentation de l'interaction.....	91
3.25 La nécessaire double dissymétrie des partitions sociales.....	93
3.3 Les partitions sociales dans la communication.....	95
3.4 La conception des partitions sociales.....	97

CHAPITRE 4. Le support méthodologique : l'étude des représentations sociales 101

4.1 Présentations des différents modèles d'étude des Représentations Sociales	103
4.11 L'approche ethnographique de Moscovici à l'EHESS	104
4.12 L'approche structurale de l'école Aixoise (Flament et Abrie).....	108
4.13 L'approche socio-dynamique de Doise à Genève.....	114
4.14 Conclusion et fonctions des représentations sociales.....	119
4.2 Les Représentations Sociales dans notre étude	121
4.21 Du point de vue théorique.....	121
4.211 La typologie des « représentations sociales » en psychologie sociale.....	121
4.2111 Les représentations générales (pluricatégorielles)	121
4.2112 Les représentations catégorielles (allocatégorielles).....	122
4.2113 Les représentations autocentrées (autocatégorielles)	122
4.2114 Conclusion	123
4.212 La conception intercatégorielle des « représentations sociales »	124
4.2121 Définition	124
4.2122 Représentations sociales et stéréotypes.....	128
5.22 Du point de vue méthodologique :	132

CHAPITRE 5. La problématique 140

CHAPITRE 6. Partitions sociales en fonction du contexte socioculturel : identité raciale des Afro-antillais aux Antilles et en Métropole. 148

1.1 Méthode générale.....	151
1.11 Hypothèses et objectifs	151
1.12 Participants	152
1.13 Variables de la recherche	152
1.131 Variables indépendantes	152
1.132 Variables dépendantes	153
1.14 Matériel et Procédure.....	153
1.2 Résultats.....	154
1.21) Les modèles d'identifications	154
1.211 Indentifications spontanées	155
1.212 Importance des identifications raciales et géopolitiques privilégiées.....	157
1.2121 L'importance des niveaux d'identification géopolitique.....	157
1.2122 L'importance de niveau d'identification raciale	160
1.22 Les Relations	162
1.221 Stress dû aux relations entretenues avec l'exogroupe	162
1.222) Les pratiques et comportements ethniques à l'égard de l'endogroupe et de l'exogroupe...164	
1.2221 Analyse Factorielle	165
1.223) Représentation des contacts et interactions avec l'intragroupe.....	169
1.23 Représentation des relations intergroupes chez les Antillais et les Métropolitains.....	173
1.231 Les différentes échelles	173
1.2311 Le Modèle Multidimensionnel d'Identité Raciale	173
1.2312 Autre instrument de mesure	175
1.232 Résultats concernant les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole	175
1.2321 Analyse des items	175
1.2322 Analyse factorielle	176
1.2323 Résultats.....	177
1.233) Résultats concernant les Français d'origine Afro-antillaise vivant aux Antilles	178
1.2331 Analyse des items	178

1.2332 Analyse factorielle	178
1.2333 Résultats	179
1.24 Discussion :	180

CHAPITRE 7. Représentations mutuelles de différents groupes socio-ethniques en France..... 182

1.1 Méthodologie	184
1.11 Hypothèse théorique	184
1.12 Participants	185
1.13 Variables de la recherche	185
1.131 Variables indépendantes	185
1.132 Variable dépendante	186
1.14 Matériel et procédure	189
1.2 Résultats	191
1.21 Analyse lexicale :	192
1.211 Les différentes représentations liées au terme « Black »	192
1.2111 Termes prototypiques	192
1.2112 Termes endoreprésentationnels (et endotypiques)	195
1.2113 Termes exoreprésentationnels (et exotypiques)	196
1.2114 Termes méta représentationnels (et méta stéréotypiques)	198
1.212 Les différentes représentations liées au terme « Blanc »	202
1.2121 Termes prototypiques	202
1.2122 Termes endoreprésentationnels (et endotypiques)	204
1.2123 Termes exoreprésentationnels (et exotypiques)	205
1.2124 Termes méta représentationnels (et méta stéréotypiques)	207
1.213 Les différentes représentations liées au terme « Beur »	212
1.2131 Termes prototypiques	212
1.2132 Termes endoreprésentationnels (et endotypiques)	213
1.2133 Termes exoreprésentationnels (et exotypiques)	214
1.2134 Termes méta représentationnels (et méta-typiques)	216
1.22 Discussion	220

CHAPITRE 8. Traits stéréotypiques chez les sportifs : comparaison entre sportifs noirs et sportifs blancs..... 223

1.1 Vue d'ensemble de la recherche	225
1.11 Objectifs et hypothèses	225
1.12 Matériel et procédure	225
1.2 Première expérience	229
1.21 Dispositif	229
1.211 Participants	230
1.212 Variables de l'étude	230
1.2121 Variables indépendantes	230
1.2122 Variables dépendantes	231
1.213 Hypothèses opérationnelles	232
1.22 Résultats	233
1.221 Validation des hypothèses	233
1.2211 Représentativité moyenne	233
1.2212 Valeurs moyennes	236
1.222 Exploration des caractéristiques	241
1.2221 Représentativité	242
1.2222 Valeur	247

1.23 Discussion intermédiaire	247
1.3 Seconde expérience.....	251
1.31 Dispositif	252
1.311 Participants.....	254
1.312 Variables de l'étude	254
1.3121 Variables indépendantes	254
1.3122 Variables dépendantes	256
1.313 Hypothèses opérationnelles.....	257
1.32 Résultats.....	259
1.321 Validation d'hypothèses	259
1.3211 Représentativité moyenne.....	260
1.3212 Exploration des caractéristiques.....	263
1.3213 Post Test	264
1.33 Discussion.....	267
 CHAPITRE 9. Conclusion.....	 272
 Bibliographie	 280
Annexes.....	298

INTRODUCTION GENERALE

La société occidentale actuelle donne une place prépondérante à l'individualisme, poussant les individus à se définir afin de se positionner dans la société dans laquelle ils vivent. Ainsi le vingtième siècle a vu émerger le concept d'identité. Cette notion complexe car multiple recouvre à la fois des aspects individuels (dont l'identité personnelle) et des aspects collectifs (les identités sociales et/ou culturelles), mais également différentes dimensions (identité de genre, identité religieuse, identité politique, identité nationale, etc.).

Pour le physicien américain Heinz Pagels (1985), « *c'est de l'identité qu'est née la différence* ». En effet, affirmer son ou ses identités, c'est instaurer un rapport entre soi et autrui, que ce soit au niveau individuel ou collectif, dans une situation donnée. En d'autres termes, définir son identité équivaut à « *une appropriation symbolique d'un sujet, lui permettant de se définir face à un alter dans un environnement* » (Baugnet, 1988). En outre, l'identité d'un individu se construit en fonction des groupes d'appartenance auxquels il adhère ou bien qu'il rejette, c'est-à-dire qu'elle se construit au contact d'autres individus.

En termes d'appartenance identitaire et groupale, l'actualité en France a été, à une époque récente, largement marquée par le débat sur l'identité nationale (voir par exemple Le Monde du 26 octobre 2009) dont la finalité était de répondre à la question « qu'est ce qu'être français ? ». Bien qu'il y ait eu quelques dérives, le débat sur l'identité nationale n'a jamais fait état de l'identité en termes de race, la notion d'identité raciale n'étant pas reconnue en France.

De ce point de vue, l'Amérique du Nord est plus « décomplexée » sur le sujet puisque les médias, les politiques ou encore les chercheurs en sciences sociales y parlent couramment d'identité raciale.

Mais qu'est ce que la race ? Et surtout, existe-t-il des races humaines ?

Si l'on regarde la définition du mot « race » dans un dictionnaire, celle donnée par le petit Larousse est la suivante :

- « Catégorie de classement biologique et de hiérarchisation des divers groupes humains, scientifiquement aberrante, dont l'emploi est au fondement des divers racismes et de leurs pratiques. »
- « Subdivision de l'espèce humaine en Jaunes, Noirs et Blancs selon le critère apparent de la couleur de la peau. »
- « Population animale résultant, soit par isolement géographique, soit par sélection, de la subdivision d'une même espèce, et possédant un certain nombre de caractères communs transmissibles d'une génération à la suivante ».

Ces trois définitions de la notion de « race » reposent sur une dimension biologique sous-tendant l'existence de catégories ou de sous-groupes au sein même de l'espèce humaine.

On trouve en outre dans le Larousse deux autres définitions de la « race ». Du point de vue littéraire, elle désigne « une lignée familiale considérée dans sa continuité ; ensemble des ascendants ou des descendants d'un personnage ou d'un groupe humain : La race de David ».

Elle peut également renvoyer à un « ensemble de personnes présentant des caractères communs (profession, comportement, etc.) et que l'on réunit dans une même catégorie : La race des gens honnêtes ».

Le XIX^{ème} siècle a connu, du fait de certains anthropologues, la subdivision de l'espèce humaine en trois « races » sous-tendues par la couleur de peau, à savoir une « race » noire, une « race » blanche et une « race » jaune. Ainsi, on a vu au cours du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} l'émergence de nombreuses théories racistes basées sur la biologisation des différences dues à la race. Néanmoins, au XX^{ème} siècle, les nombreux développements scientifiques, particulièrement en génétique, ont permis de mettre à mal ces théories racistes en réfutant l'existence de plusieurs « races » humaines. En effet, les progrès effectués par la génétique ont permis de déterminer que l'ensemble de la population mondiale possédait 99,9% de gènes communs. Cette impossibilité de différencier les « différents » groupes composant l'espèce humaine peut s'expliquer par son origine récente. Il ne s'est écoulé que 60 000 ans depuis l'arrivée de l'espèce humaine en Afrique, ce qui est insuffisant pour voir apparaître des évolutions et des variations significatives au niveau génétique. Pour exemple, si l'on compare une autre espèce animale plus ancienne à l'espèce humaine, on constate qu'il existe davantage de différences au niveau génétique entre deux chimpanzés pris au hasard qu'entre deux êtres humains pris également au hasard (Jordan, 2008).

Par ailleurs, pour André Langaney (ancien directeur du Laboratoire d'Anthropologie du Musée de l'Homme) : *"en fait, il n'y a pas de marqueur génétique de la race. On n'a jamais pu en isoler un qui soit présent, par exemple, chez tous les "Noirs" et absent chez tous les "Blancs". Dès qu'on commence à définir une race, en cherchant des critères de classification, on n'en finit plus. Certains sont allés jusqu'à 450 ! S'il fallait pousser la classification à son terme, il faudrait définir une race par individu, car nous sommes tous différents"* (<http://www.hominides.com/html/dossiers/race.php>).

Ainsi, preuve fut faite qu'il n'existe pas de « races » humaines au sens biologique du terme. Le terme « race » fut donc remplacé par le terme « ethnie » par l'UNESCO en 1969.

Et qu'en est-il de la couleur de peau considérée pendant longtemps comme un critère de différenciation raciale ? Cette couleur ne serait en fait que la résultante de l'exposition au soleil. Plus concrètement, tous les être humains possèdent des cellules appelées mélanocytes produisant de la mélanine. Cette mélanine, pigment naturel de la peau, est produite en plus ou moins grande quantité comme protection (le bronzage) en fonction de l'exposition au soleil. C'est donc parce que chaque population subit différents types d'exposition au soleil qu'il existe des populations ayant des couleurs de peau différentes (<http://www.hominides.com/html/dossiers/race.php>).

Puisque il n'y a pas de preuves concrètes de l'existence de « race », le concept de « race » ne semble pas correspondre à grand chose ; pour autant, ses effets sont loin d'être négligeables. Pour Claude Ollier par exemple, *« la « Race », ça ne veut rien dire. En science, ça n'existe pas. Les Nazis ont voulu la définir, ils ont écrit des livres ridicules, et avec une définition ridicule, ils ont fait un massacre abominable »* (<http://www.no-discrim.fr/web/?/articles/Les-discriminations-raciales-au-travail13>).

Autrement dit, la notion de race a légitimé l'existence de différences s'appuyant sur des critères biologiques et a permis d'établir une hiérarchisation entre différents « groupes » humains dans le but de naturaliser une infériorité. De plus, cette notion, qui est le fruit d'une construction sociale, a donc permis la justification de nombreuses actions telles que l'esclavage, la ségrégation, le massacre des Indiens aux États-Unis, le génocide au Rwanda ou encore la Shoa.

Aujourd'hui, certains groupements politiques (« bloc identitaire » par exemple) continuent de perpétrer l'idée selon laquelle certaines « races » seraient supérieures à d'autres, légitimant par là-même un grand nombre des discriminations faites à l'encontre de certaines minorités. De telles idées ont trouvé un appui à travers différentes études. Ainsi, en 1964, Pettigrew dans « a profil of the Negro American » regroupait près de 500 études relatives aux Noirs dont plusieurs légitimaient différents postulats à leur égard tels qu'une intelligence moindre des enfants, une propension à la criminalité, une faible estime de soi, etc. En 2005, Rushton et Jensen ont prétendu que certaines « races » étaient plus intelligentes que d'autres. Par ailleurs, dans le domaine sportif, différentes recherches mettent en évidence que les athlètes noirs sont perçus comme performants au niveau athlétique mais pas au niveau intellectuel (Devine & Baker, 1991 ; Cornwell, 1993). De nombreuses autres études tendent à montrer la persistance de ces croyances à l'égard des athlètes noirs (Stone, Perry & Darley, 1997 ; Harrison, 2001 ; Turner & Jones, 2007).

Dans un autre domaine, le concept de « race » peut être utilisé sur un mode positif pour mettre en avant un style musical (« musique Black ») ou plus largement une culture (la culture Noire). Cependant, identifier un style musical ou un type de culture sous-tendue par le concept de « race » revient à adjoindre des caractéristiques particulières en fonction d'une appartenance « raciale » à certains individus. Bien qu'une telle démarche puisse permettre à certaines populations stigmatisées d'avoir une image plus positive, elle pérennise l'existence du concept de « race » et donc les idéologies associées comme la hiérarchisation des individus selon leur supposée appartenance raciale.

Ainsi, pour Taguieff (1998), *« chassée par la grande porte, elle revient par la porte de derrière, celle du préconstruit culturel, des représentations sociales, des usages discursifs. Avec une belle irresponsabilité, certaines associations antiracistes organisent des fêtes ou des concerts « Blacks, Blancs, Beurs », renforçant ainsi l'évidence commune des classements par la race-couleur, impliquant l'essentialisation des identités raciales »* (p. 64-65).

Bien que le racisme basé sur des causes biologiques ait été balayé par les recherches en génétique, il a laissé la place à un néo racisme basé pour sa part sur des fondements culturels, permettant à nouveau d'instaurer des différences entre des « groupes » humains.

Ainsi, « la « race » demeure une catégorie opératoire du sens commun, permettant de mettre un ordre élémentaire (bien qu'illusoire au regard du généticien) dans la diversité humaine, telle qu'elle est socialement perçue, en-deçà des critiques scientifiques, de la démystification sociohistorique et des abstraites déconstructions de notions » (Taguieff, 1998 ; p. 65).

De ce fait, quel que soit le mode de catégorisation des individus, que ce soit sur l'appartenance supposée à une « race » ou que ce soit sur une dimension métaphorique du concept de « race » (la race des gens biens), toute classification implique que les individus ainsi catégorisés deviennent porteurs des traits et caractéristiques en lien avec cette appartenance groupale.

Le but de cette thèse est de mettre en évidence l'identité « raciale » de la population des Noirs en France, c'est-à-dire de traduire et de décrypter les rapports existants entre les Noirs et les Blancs du point de vue psychosocial. En effet, nous avons, dans cette introduction, illustré le fait que la « race », au sens biologique du terme, n'existe pas. Néanmoins, il existe bien des identités raciales en termes d'appartenance catégorielle (appartenance socio-ethnique) qui sont le fruit d'une construction sociale (l'identité se construit dans la confrontation à autrui) et qui impactent les rapports sociaux existant entre différents groupes. Ainsi, la finalité de cette recherche est d'étudier l'identité raciale des Noirs en France du point de vue psychosocial et les mécanismes sous-jacents qui entrent en jeu.

Pour ce faire, nous avons découpé ce travail en plusieurs parties afin de cerner au mieux la construction de l'identité Noire et les dynamiques identitaires en jeu.

Dans un premier temps [chapitre 1], nous investiguerons le contexte tant épistémologique que socio-historique. Ainsi, nous ferons d'abord l'inventaire des recherches existant sur l'identité Noire et exposerons le projet de recherche (Black European STudies, BEST) auquel nous participons. Puis, nous présenterons les rapports existant entre Noirs et Blancs pendant la période de l'esclavage en nous centrant sur les Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique) ainsi que sur la Métropole. Enfin, dans un versant plus socio-historique, nous verrons la

manière dont l'histoire a impacté l'identité Noire et la façon dont elle se traduit aujourd'hui dans les relations Noirs/Blancs.

Dans un deuxième temps, nous aborderons les relations Noirs/Blancs sous une perspective psychosociale. Notre cadre théorique dépend de la catégorisation sociale puisque nous envisageons l'identité Noire relativement aux relations avec les Blancs. Ainsi, nous présenterons en premier lieu [chapitre 2] la théorie de la catégorisation sociale de Tajfel (1959) et les différents biais qui en découlent. Ces différents développements théoriques nous amèneront à nous pencher sur les stéréotypes et leurs impacts. En effet, les Noirs sont porteurs de nombreux stéréotypes (au niveau de leur capacité intellectuelle, de leur estime d'eux-mêmes, de leur qualité physique...) les amenant à mettre en place différentes stratégies.

Nous nous appuierons ensuite [chapitre 3] sur un développement de la théorie de l'autocatégorisation de Turner et collaborateurs (1987) mené dans le cadre de notre laboratoire, la théorie des partitions sociales (Castel & Lacassagne, 2005). Le positionnement identitaire d'un individu et les stratégies qu'il met en œuvre dépendent de la perception qu'il a des rapports entretenus entre le groupe auquel il est affilié et les autres groupes. L'idée des partitions sociales et la conception qui en découle résultent de l'application des principes de la psychologie sociale du langage au paradigme de la catégorisation sociale, la notion de co-construction permettant en particulier de mettre en évidence différents types de discrimination.

Enfin, pour clore cette partie théorique, nous présenterons [chapitre 4] une méthodologie en vue d'étudier les relations intercatégorielles. Cette méthodologie s'appuie sur les représentations sociales dont nous avons enrichi la conception à travers la notion de co-construction (les représentations sociales se construisent dans la confrontation). La finalité de cette approche méthodologique est de dégager la structure des relations intergroupes à partir des représentations mutuelles qu'ont les différents groupes socio-ethniques les uns des autres. Plus précisément, il s'agit d'utiliser les représentations produites et perçues pour comprendre les type de relations réelles ou supposées existant entre les groupes, et par là même, les types de stratégies identitaires utilisées en fonction des groupes en présence.

Dans la seconde partie de cette thèse [partie empirique], nous mettrons en application la perspective théorique envisagée en termes de relations intergroupes à travers trois études.

Nous présenterons d'abord une première étude [chapitre 6] qui a été menée dans le cadre d'une enquête internationale sur l'identité des Noirs en Europe (projet BEST, Black European STudies). Cette étude a pour but de dégager, par le biais de réponses à différents questionnaires et modèles d'identité Noire, l'insertion identitaire la plus favorable aux Noirs antillais en fonction du contexte. En effet, le fait de vivre aux Antilles ou en Métropole implique des représentations différentes des rapports avec les Blancs, induisant des stratégies identitaires adaptées. Autrement dit, à travers cette étude, nous chercherons à montrer que le type de partition dans lequel les Noirs Antillais se placent correspond à leur intérêt identitaire, c'est-à-dire que le choix de se positionner dans un type de partition en particulier dépend du contexte (de leur lieu de vie).

L'objectif de l'étude 2 [chapitre 7] est de dégager le type d'insertions identitaires favorisées par différents groupes socio-ethniques vivant en France en fonction des autres groupes en présence (et réciproquement). Afin de déterminer les différentes stratégies identitaires employées par chacun, nous essayerons d'extraire les représentations mutuelles (la manière dont les gens se perçoivent (endoreprésentation), perçoivent les autres (exoreprésentation) et pensent être perçus (méta-représentation)) de ces différents groupes socio-ethniques, en l'occurrence, les Français d'origine Afro-antillaise, les Français d'origine Maghrébine et ceux d'origine Européenne. La finalité reste, comme dans l'étude précédente, d'appuyer l'existence et d'approfondir la compréhension du fonctionnement des partitions sociales. Néanmoins, nous avons voulu dépasser la simple confrontation Noirs antillais (français) / Blancs (français) en ajoutant une comparaison avec un autre groupe socio-ethnique (les Beurs) afin d'éprouver le fait que l'insertion identitaire d'un individu est modulé par les groupes en présence, c'est-à-dire que le choix d'une stratégie identitaire plutôt qu'une autre dépend bien du groupe auquel cet individu est confronté.

Enfin, dans une troisième étude [chapitre 8], nous testerons les stéréotypes existant à l'encontre des Noirs dans un domaine particulier (celui du sport) et tenterons de montrer l'existence de discrimination implicite et explicite à leur égard lorsqu'ils sont évalués par un exogroupe Blanc. Comparativement aux deux autres études (réalisées dans un contexte intra-national) qui tentent de montrer que le type de stratégies identitaires privilégiées dépend des groupes en présence (des groupes auxquels les sujets sont confrontés), nous chercherons à montrer que l'appréhension d'un même exogroupe (les Noirs) par les Blancs dépend du contexte (pays dans lequel on vit). En d'autres termes, nous essayerons de voir si le fait de vivre en France induit un positionnement identitaire différent à l'égard des Noirs de la part des Blancs. Ainsi nous tâcherons de voir si le pattern de discrimination existant envers les sportifs Noirs en France est le même que celui mis au jour dans les études menées aux États-Unis.

CHAPITRE 1. CONTEXTE

« *Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête* », André Gide (1927)

1.1 La situation épistémologique : la recherche sur l'identité Noire

1.11 Identité afro-américaine et psychologie Noire aux États-Unis : les précurseurs

Contrairement à la France et aux autres pays européens, les États-Unis se sont penchés depuis près d'un demi-siècle sur la problématique Noire, ou question Noire. Lorsque l'on parle de problématique Noire, ce n'est pas en référence à l'individu noir en lui-même, mais davantage aux rapports existant entre les Noirs et les autres ethnies vivant aux États-Unis, et plus particulièrement les Blancs. Bien que, selon Phinney (1990), les identités de différents groupes ethniques ou raciaux ont des caractéristiques communes, pour Gaines et Reed (1994, 1995), elles se différencient les unes des autres car chacune d'elles s'est formée au cours d'une histoire qui lui est propre, mais aussi dans des conditions sociales spécifiques qui la caractérisent aujourd'hui. Ainsi, l'histoire des Afro-américains diffère de celles des autres minorités vivant aux États-Unis. Cette histoire a débuté par la déportation de millions d'Africains jusqu'aux Amériques dans le but de les mettre en esclavage. L'abolition de l'esclavage a été suivie de nombreuses décennies de ségrégation et de discrimination. De ce fait, de nombreuses recherches ont été entreprises pour une meilleure compréhension de la population noire. Pour exemple, l'ouvrage de Pettigrew (1964), « *a profil of the Negro American* », regroupe un peu plus de 500 études ayant trait aux Noirs, et ce dans différents domaines (psychologie, sociologie et médecine). Bien que Zavalloni (1967), dans l'analyse qu'elle fait de cet ouvrage, souligne qu'il constitue une « mise au point intelligente de l'état des connaissances actuelles », elle attire également notre attention sur le fait que les données

de certaines recherches sont à relativiser. En effet, selon elle, certaines des corrélations effectuées ou des recherches préliminaires sont « discutables » dans le sens où, malgré la faiblesse des résultats, les chercheurs légitiment certains postulats à l'égard des Noirs (intelligence moindre d'enfants noirs par rapport à des enfants blancs, explication de la criminalité chez les Noirs, faible estime de soi, etc.).

Être Noir aujourd'hui aux États-Unis renvoie à un positionnement identitaire fort. Comparativement à d'autres ethnies vivant dans ce pays, l'identité afro-américaine possède un statut social important. De part le contexte historique, l'identité raciale Noire peut être considérée comme la résultante d'une trajectoire particulière, qui explique qu'elle se distingue d'autres identités ethniques (Gaines & Reed, 1994, 1995). On ne peut donc pas considérer l'identité socio-ethnique uniquement comme la conséquence d'une oppression. Par ailleurs, l'histoire de la population noire aux États-Unis s'appuie sur les catégories saillantes que constituent les Blancs et les Noirs. Autrement dit, on se trouve dans le cas d'une catégorisation raciale (Barth, 1969 ; Verkuyten, 2005).

Ainsi, de nombreuses théories psychologiques ont essayé de conceptualiser l'impact de l'identité afro-américaine sur différents aspects [de la vie], comme l'estime de soi (Hughes & Demo, 1989), la performance universitaire (Taylor, Casten, Flickinger, Roberts & Fulmore, 1994) ou les aspirations professionnelles (Helms & Piper, 1994). D'autres études se sont portées sur les conséquences qu'a le degré d'identification à une appartenance ethnique, en soulignant les effets négatifs, de type baisse de performance, d'une forte identification à la communauté afro-américaine à cause des stéréotypes associés et de leurs effets stigmatisants (Fordham & Ogbu, 1986; Penn, Gaines, & Philips, 1993; Steele & Aronson, 1995). Néanmoins, on a pu constater que d'autres études ont mis en évidence les effets positifs dus à une forte identification à son groupe socio-ethnique, puisque cette dernière peut devenir un facteur de protection contre le racisme (Azibo, 1992 ; Baldwin, 1980). En effet, une forte identification à son groupe d'appartenance peut entraîner des effets bénéfiques sur l'estime de soi (Bat-Chava, 1994). Ce phénomène est d'autant plus fort lorsque, dans un contexte de comparaison intergroupe, le groupe stigmatisé est minoritaire (Martinot & Audebert, 2003).

Ainsi, la pluralité et la diversité des résultats évoqués ci-dessus ont conduit Sellers, Smith, Shelton, Rowley et Chavous (1998) à élaborer un modèle multidimensionnel de l'identité

raciale (MMRI) basé sur la théorie de l'identité de Stryker (Stryker, 1980 ; Stryker & Serpe, 1982) permettant de définir l'identité afro-américaine. Ce modèle ainsi que l'inventaire multidimensionnel de l'identité noire (MIBI; Sellers, Rowley, Chavous, Shelton & Smith, 1997) seront présentés plus avant quand nous définirons les différentes méthodologies utilisées dans cette thèse.

1.12 De la psychologie Noire aux États-Unis à la psychologie Noire européenne

Un modèle de l'identité Noire états-unienne, tel que la MIBI, ne peut être utilisé en l'état pour définir l'identité noire européenne. En effet, comme nous l'avons dit précédemment, l'identité noire européenne diffère de l'identité afro-américaine puisque les identités ethniques se forment sous l'influence d'événements passés ou présents qui leur sont propres (Gaines & Reed, 1994, 1995). Ainsi, l'histoire passée et le présent d'environ 18 millions de Noirs européens ont été largement ignorés par les politiques mais également par les universitaires. Cette omission peut être vue à la fois comme une conséquence du rejet par diverses nations européennes de leur histoire coloniale et comme la résultante de la notion répandue que l'Europe est composée de différentes ethnies, qui finalement appartiennent toutes à la même « la race blanche ». Les Noirs européens sont donc souvent relégués à un statut d'« étranger » dans le pays où ils résident même s'ils sont paradoxalement considérés comme faisant partie de la nouvelle Europe qui se veut unie. C'est seulement depuis les années 80 que des chercheurs anglais, allemands ou encore hollandais ont commencé à investiguer cette histoire oubliée des Noirs européens. N'ayant que peu de connaissances sur ce thème, les universitaires européens se sont essentiellement basés sur les recherches menées aux États-Unis. Or, on ne peut transférer les modèles servant à définir l'identité afro-américaine à des pays comme la Pologne, l'Allemagne, ou tout autre pays européen. Néanmoins, les travaux et concepts issus des États-Unis sont un point de départ valable pour l'exploration des identités Noires européennes, bien que leur emploi soit limité par le fait qu'ils ont été élaborés et validés en se référant au contexte américain.

Pourtant, si l'on considère l'histoire des Noirs en Europe dans sa globalité, en prenant en compte les différences dues aux spécificités propres à chaque nation, il est possible de discerner des points communs importants tels que le colonialisme. Celui-ci, comme la traite des Noirs aux États-Unis, peut être défini comme un élément central dans l'histoire des Noirs

européens. Ainsi, une étude comparative de ces populations est nécessaire en envisageant une approche transnationale.

C'est dans cette perspective que le projet BEST (Black European Studies) a vu le jour à l'Université de Mayence. Soutenu par la fondation Volkswagen, ce projet a été initié sous l'impulsion de plusieurs chercheurs¹. Il vise à offrir une approche adéquate en prenant en compte l'histoire et l'expérience actuelle des populations Noires vivant en Europe, mais également leur perspective d'avenir. Ainsi, cette étude a été réalisée dans plusieurs Universités européennes².

En résumé, l'objectif du projet BEST est donc d'étudier l'identité noire européenne. Par Noir européen, nous entendons tout individu noir ayant grandi en Europe et non pas les individus ayant migré en Europe. Le questionnaire qui a servi d'outil d'investigation pour l'enquête principale du projet BEST inclut une partie des dimensions spécifiques à l'identité afro-américaine, des modèles plus généraux d'identité ethnique mais aussi différents questionnaires d'attitude envers l'acculturation, les discriminations perçues et la connaissance des stéréotypes à propos des Noirs (méta stéréotypes).

Pour notre part, nous nous intéresserons dans cette thèse exclusivement à l'identité des Noirs en France.

¹Randolph Ochsmann, directeur du projet ,Professeur de Psychologie Sociale, à l'Université Johannes Gutenberg-de Mayence ; Sara Lennox, Coordination and Cooperation aux Etats-Unis, Professeur de littérature et de langue allemande, à l'Université du Massachusetts à Amherst ; Peggy Piesche, Université Johannes Gutenberg de Mayence s'occupant de la Coordination européenne; Fatima El-Tayeb, Coordination de la recherche qualitative empirique et des bases de données en ligne, Assistant Professeur de littérature et culture Afro-américaine , à Université de Californie à San Diego.

² Au St. Mary's Collège, de l'Université de Surrey (Angleterre) sous la direction de Peary Brug ; à l'Université de Gdansk (Pologne), sous la direction d'Anna Chybicka ; à l'Université de Bourgogne (France), sous la direction de Marie-Françoise Lacassagne ; et enfin à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas), sous la direction de Maykel Verkuyten.

1.13 Le cas français

Elle semble lointaine l'époque où soufflait un vent de fraternité qui avait accompagné la victoire de l'équipe de France de football à la coupe du monde 1998, cette France « Black, Blanc, Beur » qui semblait loin des clivages ethniques, unie par la victoire. Elle semble d'autant plus lointaine lorsque l'on se remémore les événements ayant suivi la mort de deux adolescents à Clichy-sous-Bois. Effectivement, la mort de ces deux jeunes a été le facteur déclenchant de la nuit du 27 octobre 2005 et du mois d'émeutes qui s'en est suivi. En effet, l'espoir d'égalité et d'intégration des jeunes de banlieue qu'avait suscité la victoire des Bleus en 1998 a fait place à la désillusion.

De plus, il existe toujours dans le pays de l'égalité des discriminations touchant l'emploi, le logement, etc. Un rapport remis en 2005 à Jean Louis Borloo, alors ministre de la cohésion sociale, soulignait l'impact de la couleur de peau lorsque des personnes cherchaient un emploi ou un logement indiquant que « *La discrimination vis-à-vis des Maghrébins ou des Noirs, qu'ils soient Français ou non, est dans le domaine de l'emploi largement et impunément pratiquée* ». Les populations touchées par ces discriminations sont surtout les enfants d'immigrés mais aussi les personnes originaires d'outre-mer.

Ainsi, des associations telles que le CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires) organisent des testings permettant de valider ou d'invalider des soupçons de discrimination à l'encontre de Français issus de minorités. Le principe consiste à envoyer deux individus, l'un Blanc et l'autre issu d'une minorité, afin de comparer les réactions recueillies après leur passage, et donc de prouver ou non la discrimination. Outre le testing, ces associations proposent d'autres alternatives afin de prouver l'existence de ces discriminations telles que le comptage ethnique.

Pour exemple, les autorités américaines pratiquent régulièrement le comptage ethnique aux États-Unis. *A contrario*, se voulant non discriminante, la France interdit toutes pratiques de ce type. Ainsi, et bien que la commission des lois aie adopté le 12 septembre 2007 un amendement³ permettant la collecte de données sur les « origines raciales ou ethniques », le conseil constitutionnel a décidé le 15 novembre 2007 que les statistiques ethniques restaient

³ L'amendement 55 de la nouvelle loi sur l'immigration était censé permettre de collecter des données sur les « origines raciales et ethniques » des individus, mais également « les traitements nécessaires à la conduite d'études sur la mesure de la diversité des origines des personnes, de la discrimination et de l'intégration ».

inconstitutionnelles. De plus, il y a en France très peu de personnalités issues de minorités visibles occupant des postes clefs, que ce soit dans les conseils d'administration de grandes entreprises, dans l'armée, dans l'administration ou encore dans les enceintes élues.

Initié par le CRAN, « le baromètre des discriminations à l'encontre des populations noires en France », paru le 31 janvier 2007, vise d'une part à mieux connaître les caractéristiques de cette population et d'autre part à étudier la perception qu'ont les individus se disant « Noirs » des discriminations dont ils peuvent être victimes et l'évolution de ces perceptions.

Réalisée par l'intermédiaire de l'institut TNS SOFRES, cette enquête avait pour objectif d'obtenir un nombre suffisant de personnes se déclarant « Noires » (alors même que les données relatives aux appartenances ethniques n'existent pas en France).

Ainsi, 13059 personnes, dont 12500 en Métropole, ont été sollicitées par téléphone pour répondre à la question suivante : « On parle parfois, en France, de « minorités visibles » pour désigner les personnes qui, notamment, n'ont pas la peau blanche. En général, on qualifie de « minorités visibles » : les Noirs, les Arabo-berbères, les Asiatiques, les Indo-pakistanaïes ou encore les métis. Vous-même personnellement, faites-vous partie d'une de ces minorités visibles, et si oui, laquelle ? ».

Si la réponse obtenue à cette première question était « métis » ou « autre », alors une autre question était posée : « Et parmi ces minorités visibles, de laquelle ou desquelles font partie vos parents ou grands-parents ? ».

En fonction de la réponse à cette seconde question, soit l'enquête s'arrêtait (si les personnes interrogées répondaient que leurs aïeux n'étaient pas Noirs), soit elle se poursuivait (si les personnes interrogées répondaient que leurs aïeux étaient Noirs). Sur les 13000 personnes interrogées, 581 se sont déclarées « Noires » ou « métisses » issues de parents ou grands-parents noirs. Sur ces 581 personnes, 81% se déclarent de nationalité française, dont 6% se disent de double nationalité. Majoritairement, les individus interrogés travaillent comme ouvriers, employés, ou encore personnels de services.

Les résultats de cette enquête montrent que 9,5% des individus interrogés déclarent appartenir à une minorité visible, dont 3,8% se définissent comme « Noirs », soit environ 1 865 000 individus (âgés de plus de 18 ans) sur l'ensemble de la population française.

Les personnes poursuivant l'enquête devaient répondre à un certain nombre de questions portant sur leur expérience de discrimination, que ce soit de manière générale ou/et dans des cas particuliers (logement, travail, etc.), ainsi que sur différents aspects ayant trait au phénomène de discrimination (le type de discrimination(s) subie(s), la perception qu'ils ont sur l'évolution de la discrimination en 2005, la perception qu'ils ont des associations ou organismes censés lutter contre les discriminations, etc.). Les résultats présentés ici ne représentent qu'une partie des résultats de l'enquête.

Parmi les personnes s'étant catégorisées comme « Noires », 56% se disent discriminées, que ce soit souvent, de temps en temps ou rarement. Selon elles, les discriminations ont lieu le plus souvent dans un lieu public ou dans les transports en commun (62%) ou encore au travail (42%).

Sur la totalité des individus se disant « Noirs » et subissant des discriminations, 58% en parlent généralement à leurs proches (49%), et rares sont ceux qui portent plainte ou se tournent vers une association (respectivement 4 et 5%). Quant à la perception de l'évolution de ces discriminations, 37% des personnes interrogées trouvent que la situation s'est aggravée, 40% trouvent que la situation n'a pas changé et 17% notent une réduction des discriminations.

Bien que l'objectif de cette d'étude soit sous-tendue par une logique militante, elle est néanmoins d'un grand intérêt. En effet, ce « baromètre » est la première et la seule étude de ce type.

Pour notre part, nous avons investigué l'identité des Noirs de France dans une perspective interactionniste, c'est-à-dire que nous avons considéré la formation de l'identité Noire en résonance avec les rapports existant avec d'autres groupes socio-ethniques, et plus particulièrement avec les rapports supposés ou réels existant avec les Blancs.

Afin de voir dans quelle mesure le passé commun des Noirs et des Blancs a concouru à la formation identitaire des Noirs, nous nous proposons d'en présenter un rapide aperçu socio-historique. Dans un premier temps, nous aborderons l'image des Noirs en France aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, puis, dans un deuxième temps, les soubassements de l'esclavage ainsi que ses effets. Enfin, dans un troisième temps, nous verrons l'impact qu'ont eus l'esclavage et le colonialisme en présentant la situation actuelle des Noirs Antillais aujourd'hui en France.

1.2 L'identité Noire en France : Approche socio-historique

Le concept d'identité, concept essentiel en psychologie, renvoie à une notion complexe et multidimensionnelle, déterminée au moins en partie par des éléments structuraux et stables, tels que les statuts et les rôles, les normes et les valeurs sociales, les catégories et les groupes sociaux (Roques, 2004) mais surtout, selon le point de vue adopté, par les relations entre ces groupes. Alors comment décrire l'identité Noire aujourd'hui sans se référer à l'histoire des populations concernées, et plus particulièrement, l'identité étant une co-construction, à l'histoire des relations entre les Noirs et les Blancs ? Comment expliquer le sentiment de discrimination ressenti quasi quotidiennement sans faire un parallèle avec l'esclavage et la colonisation ? En effet, on constate que « les Noirs » sont encore dénigrés au XXI^{ème} siècle à cause de leur couleur de peau. Comment ne pas voir qu'on assimile toujours aux Noirs des stéréotypes vestiges du XVII^{ème} ou du XVIII^{ème} siècle ? Peut-on par ailleurs employer un mot comme « intégration » pour des populations qui vivent en France depuis plus de deux siècles ? Ainsi, dans le cadre de cette recherche, il nous paraît utile de porter une attention particulière à l'histoire de l'esclavage (et aux survivances de cette époque) afin de comprendre la manière dont elle a participé à la formation des identités Noires actuelles.

Nous nous centrerons en particulier sur l'histoire des Antillais pour tenter de comprendre l'identité (ou les identités) antillaise(s), mais également dans quelle mesure elle permet de déterminer les conduites sociales et les relations qu'ils entretiennent avec d'autres groupes aujourd'hui. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur différents ouvrages historiques à savoir : *Le livre noir du colonialisme* sous la direction de Marc Ferro, et plus particulièrement la partie concernant « *Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire* » de Catherine Coquery-Vidrovitch, « *Esclavage et colonisation* » de Victor Schoelcher, « *La question noire : histoire d'une construction coloniale* » de Myriam Cottias, mais également sur des témoignages comme « *Je suis Noir et je n'aime pas le manioc* » de Gaston Kelman ou le documentaire d'Arnaud Ngatcha « *Noirs* ».

1.21 L'image des Noirs en France aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles

La France n'a pas le monopole de la discrimination envers les Noirs et de l'esclavagisme. En effet, la traite des Noirs débuta bien longtemps avant que les occidentaux ne la mettent au goût du jour au XVII^{ème} siècle. Les Romains furent les grands précurseurs de la traite, probablement inspirés par les Phéniciens et les Carthaginois.

La France (ainsi que certains pays occidentaux) n'est pas la première à avoir véhiculé une image négative des Noirs. En effet, l'historien romain Tacite vantait déjà la pureté de la race des Germains, détenteurs de qualités supposées et qui avaient toujours évité de se mélanger à d'autres nations, en les opposant aux Romains qui selon lui avaient perdu ou perverti ces dites qualités. Pour sa part, le géographe Solinus, au III^{ème} siècle, traitait les Noirs d'Afrique de « bâtards entre les bâtards »⁴.

On constate une augmentation de préjugés avec l'essor de la traite Arabe vers 652. Par exemple, un traité conclu entre les Nubiens et le conquérant Abdallah ben Sayd imposait un tribut de 360 esclaves l'an. Ainsi, à partir du X^{ème} siècle, des millions de Noirs furent transportés vers d'autres contrées (monde méditerranéen et océan indien). En outre, les musulmans déconsidéraient totalement les Noirs, et pas uniquement d'un point de vue religieux, puisqu'ils les qualifiaient de païens. En effet, ils les traitaient comme une race inférieure destinée à l'esclavage. Ainsi, le mot « abid », terme servant à désigner les esclaves, devint plus ou moins synonyme de Noir. L'asservissement des Noirs était considéré comme quelque chose de normal, les Arabes n'ayant pour eux pas plus de considération que pour les animaux de bât. On retrouve, dès les VIII^{ème} et IX^{ème} siècles dans la littérature arabe, des caractéristiques négatives associées à la peau noire comme une mauvaise odeur, une physionomie répulsive, une sexualité débridée, des signes extérieurs de sauvagerie ou de débilité. Ainsi, on les utilisait comme travailleurs de la terre ou des mines, comme soldats ou encore comme eunuques. Les femmes Noires quant à elles étaient utilisées comme concubines ou servantes.

Comme nous le disions précédemment, les occidentaux ne sont pas en reste. En 1537, le pape Paul III institua un bref selon lequel les Indiens étaient considérés comme des hommes

⁴ Julius Solinus, De Memoralibres Mundi

véritables et non des animaux sauvages, avec les effets inhérents à cette nouvelle condition (on ne pouvait les priver de liberté ou les déposséder de leur bien). Néanmoins, ce bref ne s'appliquait pas aux Noirs et, de fait, ils continuèrent à être considérés comme des sous-hommes.

On pourrait penser que le XVIII^{ème}, siècle des Lumières, aurait apporté un changement quant à la condition des Noirs mais il n'en fut rien. Au contraire, c'est pendant cette période que l'« infériorité » supposée des Noirs fut poussée à son paroxysme.

On constatait à l'époque une pression de la part des planteurs auxquels le pouvoir économique donnait une place de choix et une influence importante. Mais il y avait également une pléiade d'intellectuels et de philosophes ayant élaboré des théories sur la montée inéluctable du progrès, qui établissaient de fait une hiérarchie implicite ou explicite plaçant les Noirs à un niveau très inférieur.

Ce mélange paradoxal nous montre une période où s'est endurcie l'attitude envers les Noirs, et ce aussi bien dans les colonies qu'en France métropolitaine, mais pointe également une époque où l'antiesclavagisme se doubla d'une montée du racisme de couleur.

De fait, bon nombre de philosophes, même s'ils étaient anticolonialistes, n'en avaient pas moins un regard négatif sur les Noirs. Pour exemple, l'abbé Raynal⁵, fervent anticolonialiste, fait cette remarque sur l'Afrique : « rien n'y porte « l'empreinte d'une civilisation avancée ». Au sein de ce « *peuple si peu éclairé* », *les arts sont peu de choses [...]. On n'y connaît que ceux qui se trouvent dans des sociétés naissantes, et encore sont ils dans l'enfance* ». Citons également Voltaire⁶, ouvertement raciste (aussi bien envers les Juifs que les Noirs) et qui ne voyait en les Noirs que des « animaux » : « *Leurs yeux ronds, leur nez épaté, leurs lèvres toujours grosses, leurs oreilles différemment figurées, la laine de leur tête, la mesure même de leur intelligence, mettent entre eux et les autres espèces d'hommes des différences prodigieuses. Et ce qui démontre qu'ils ne doivent pas cette différence à leur climat, c'est que des nègres et des négresses transportés dans les pays les plus froids y produisent toujours des animaux de leur espèce, et les mulâtres ne sont qu'une race bâtarde* », ajoutant même : « *il n'est pas improbable que dans les pays chauds des singes aient subjugué des filles* ».

⁵ Raynal, Histoire philosophique et politique..., 1777, 7^{ème} éd., réed. Paris, PUF, 1951

⁶ Voltaire, Essai sur les mœurs, cité par Pluchon, op. cit., p.156

Hormis quelques exceptions tels l'abbé Grégoire ou encore le botaniste Michel Adanson, les philosophes et érudits de l'époque pensaient que les intellectuels français étaient arrivés au point le plus haut de la civilisation de leur époque. Selon eux, d'autres peuples étaient loin de ce niveau de civilisation, et il était peu probable, voire impossible, que les Noirs ne contribuent jamais à faire progresser la civilisation.

Pour résumé, on constate qu'avant le XVIII^{ème} existait déjà une grande aversion à l'égard des Noirs. En effet, quelle que soit la période de l'histoire, les autres peuples auxquels ils étaient confrontés (les Phéniciens, les Carthaginois, les Arabes, les Français, etc.), mais également quelque soit les personnes dont émanaient les paroles (philosophes, commerçant, ecclésiastes, etc.), les Noirs ont toujours été déconsidérés et surtout infériorisés. Cette « infériorisation » a été l'une des nombreuses raisons invoquées afin de justifier l'esclavage.

1.22 Les soubassements de l'esclavage et ses effets sur ceux qui le subissent

A travers cette partie nous tenterons de mettre en avant l'argumentaire déployé pour justifier l'esclavage et la manière dont se traduisaient les «droits» (surtout l'absence de droits) et les devoirs des esclaves. Ainsi, nous verrons dans un premier temps la façon dont était exercé l'esclavage aux Antilles et dans un second temps la façon dont il était pratiqué en Métropole.

1.221 Aux Antilles

L'esclavage est un instrument essentiel de l'infériorisation d'une partie de l'humanité. Mais alors, comment justifier la mise au banc d'une partie de l'humanité ? S'il est probable que le but avoué des gouvernants était d'offrir une main d'œuvre gratuite aux planteurs des colonies, quels furent les arguments utilisés et pourquoi s'appliquaient-ils essentiellement aux Noirs ?

Bien que les Africains n'étaient sans doute pas moins esclavagistes que les autres, la spécificité des Européens fut d'avoir statué que seuls les Noirs pouvaient être asservis. Dès

lors, les Noirs devenaient des inférieurs pour ceux qui les mettaient en esclavage. Cet état de fait dura jusqu'à la fin de l'esclavagisme en France, c'est-à-dire jusqu'en 1848.

Ainsi, dès le XV^{ème} siècle, le pape Nicolas V autorisa le roi du Portugal à pratiquer la traite au nom de l'évangélisation. Ce n'est que trois siècles plus tard que la culture de la canne à sucre prit son essor dans les colonies françaises. Colbert, qui désapprouvait le recrutement forcé d'immigrants blancs, réduisit en 1670 le temps des « engagés » ; de fait, les Noirs devinrent esclaves aux îles, de part leur nature même d'étrangers.

Un code datant de 1685, appelé « code Noir », fut alors élaboré afin de régenter le rôle des Noirs aux colonies, leurs droits (et surtout leur absence de droits). Dès lors, l'esclave acquérait un statut juridique le séparant des choses tout en l'assimilant à un objet.

Cette « déshumanisation » des Noirs et les causes de l'esclavagisme furent justifiées habilement par les juristes et des idéologues de l'église. En effet, la tradition judéo-chrétienne ne facilitait pas les choses dans la mesure où la bible en elle-même n'est pas porteuse d'un racisme anti noir, au contraire. Néanmoins, on trouve dans la bible une référence à « la malédiction de Cham ». Cham, fils de Noé, trouva un soir son père enivré des premières vignes qu'ils avaient plantées et totalement nu. Cham appela ses frères aînés mais ceux-ci, contrairement à lui, se précipitèrent à reculons pour couvrir la nudité de leur père sans avoir à le regarder. Noé, réveillé par son ivresse, maudit son plus jeune fils pour son insolence : « *Maudit soit Canaan [fils de Cham] ! Qu'il soit pour ses frères le dernier des esclaves !* »⁷. La bible s'arrête là, mais des commentateurs y ajoutèrent une série de contes dont celui de Koush. L'histoire : Noé interdit à sa descendance toute fornication sur l'arche. Or Cham conçut un enfant pendant le déluge : Koush. Dieu le maudit et le fit naître noir. De lui naquirent les Éthiopiens et tous les Noirs africains. Cette histoire prendrait source chez l'un des pères de l'église, Origène, puis fut relayée par les Arabes au X^{ème} siècle, pour être transmise en occident au XVI^{ème} et enfin officialisée au XVIII^{ème} par le dictionnaire de la bible de Dom Augustin Calmet⁸.

Mais d'autres justifications fallacieuses eurent cours afin de légitimer l'esclavage. L'une d'elle consistait à affirmer que, par les défauts inhérents de leur nature, les Noirs ne pouvaient

⁷ Genèse, 9, 21-27

⁸ Guillaume Postel, 1561, repris par P. Tournemine, Remarques sur le mémoire touchant l'origine des nègres et des Américains, 1734, cité par Sala-Molins, op.cit., p.30, note 1. Benjamin Braude, « Cham et Noé. Race, esclavage et exégèse entre islam, judaïsme et christianisme », Annales, 57, n°1, 2002, p.93-125.

éviter l'esclavage. D'ailleurs, M. F. Patron, membre du conseil colonial de la Guadeloupe, promit d'établir une brochure dans laquelle « *il se décidera à considérer le Nègre sous les rapports où il lui semble que le ciel a voulu le placer. Il fera voir qu'il est de sa nature paresseux ; parce qu'il est sans besoin et sans industrie, parce que la nécessité ne le force point d'en avoir ; dans laquelle enfin il essayera de démontrer que la traite des Noirs, mais une traite légalement faite et aussi humaine que possible, est par conséquent un bienfait pour ces êtres, parmi lesquels le temps même n'a pu encore amener aucune forme de civilisation* » (Schoelcher, 1833)⁹.

Les différentes justifications de l'esclavage permirent de légitimer non seulement la condition servile dans laquelle vivaient les Noirs, mais aussi le comportement des planteurs vis-à-vis de leurs esclaves (comportement également légitimé par le code Noir).

Ainsi, Schœlcher, grand humaniste et anti-esclavagiste convaincu, écrivit différents ouvrages afin de dénoncer la façon dont étaient traités les Noirs à l'époque. Au travers de ces livres, et particulièrement dans « *Esclavage et colonisation* », on peut saisir toute l'horreur de la condition des Noirs au XIX^{ème}.

Selon Schœlcher, les Noirs ne sont admis nulle part dans la société blanche ; aux champs et à la ville, on les traite comme de véritables animaux domestiques. Un jour, sur une place publique, Schœlcher assista à un spectacle des plus horribles. Il vit une femme, « cette infortunée » comme il la nomme, « *salement vêtue, froide, indifférente à son sort, entourée de passants et d'acheteurs, avec un crieur à ses côtés qui disait en grimaçant « Allons, Messieurs ! A 200 piastres la jolie négresse, bonne blanchisseuse ! 200 piastres Messieurs ! Voyez, elle est jeune encore, bien saine, 250 piastres, elle est très douce, 260 piastres ma jolie négresse. C'est pour rien. Remarquez, Messieurs, comme est forte et bien portante. Allons 261 piastres ! » Et l'on venait lui tâter les chairs, et un autre la tournait et la retournait, et un troisième la regardait aux dents, hélas !* ».

Cet exemple illustre parfaitement la considération que les Européens avaient pour les Noirs, les vendant sur les marchés comme des animaux, comme on achèterait n'importe quel produit de consommation courante de nos jours. Schœlcher continue en ajoutant « *L'esclave acheté appartient sans restriction à son acheteur, et les droits de ce dernier s'arrêtent à peine à celui de vie ou de mort* ». Il nous offre ensuite une description des plus édifiantes concernant le

⁹ Schoelcher, V., De l'esclavage des Noirs et de la législation coloniale, 1833, p.67-61.

travail aux champs et leur vie chez « le maître », *« Tête et pieds nus dans ces climats brûlants, ils vont au travail par brigades de 15 ou 20, sous la surveillance de contremaîtres qui les contiennent avec un énorme fouet toujours agité. Le soir venu, on les ramène épuisés de fatigue, et on leur jette une nourriture dégoutante et grossière. Puis, pour dormir, 3 planches avec une misérable couverture sur des tréteaux, voilà la vie de l'esclave, froide, machinale, abrutissante et vile, monotone et sans passé pour réfléchir, sans avenir pour rêver, n'ayant que le présent toujours armé d'un fouet ignominieux ».*

Face à des femmes et des hommes privés de références dans le passé, de liberté dans le présent et d'espoir dans l'avenir, qui étaient donc prêts à tout puisque n'ayant rien à perdre, et qui étaient de plus beaucoup plus nombreux que les colons, il était nécessaire de disposer de moyens de coercition efficaces, tel que le fouet.

Le fouet n'était pas le seul sévice qui était appliqué aux esclaves afin de maintenir l'ordre établi, mais il était l'apanage du colon, et ce en toutes circonstances : *« Le fouet est une partie intégrante du régime colonial, le fouet en est l'agent principal ; le fouet en est l'âme ; le fouet est la cloche des habitations, il annonce le moment du réveil, et celui de la retraite ; il marque l'heure de la tâche ; le fouet encore marque l'heure du repos ; et c'est au son du fouet qui punit les coupables, qu'on rassemble soir et matin le peuple d'une habitation pour la prière ; le jour de la mort est le seul où le Nègre goûte l'oubli de la vie sans le réveil du fouet. Le fouet en un mot, est l'expression du travail aux Antilles. Si l'on voulait symboliser les colonies telles qu'elles sont encore, il faudrait mettre en faisceau une canne à sucre avec un fouet de commandeur (le commandeur était à la fois une sorte de contremaître et un garde chiourme. Principalement préposé à la surveillance des esclaves, il est lui-même un esclave) ».*

La flagellation pouvait être ordonnée par l'économe, le gérant et le maître ; le commandeur pouvait également appliquer la peine du fouet : *« Le nombre de coups de fouet est proportionné à la faute »* ; mais en aucun cas, aux termes de la loi du moins, on ne doit pas dépasser celui de 29 ; telle est la jurisprudence de la Guadeloupe et de la Martinique. Les tribunaux de la Guyane n'ont pas voulu l'admettre ; ils professent que le maître a le droit de donner à son esclave autant de coups de fouet qu'il lui convient, et la Métropole les laisse faire. *« Considérant, dit un arrêt de la Cour royale de Cayenne, en date du 29 novembre 1840, que le règlement local de 1777 et les ordonnances coloniales de 1825 et 1826, qui limitent le nombre de coups de fouet à 25, sont relatifs à la police municipale, et ne s'appliquent pas à la police des habitations ; que dès lors, quel que soit le nombre de coups*

appliqués, l'appréciation de la légalité du châtement appartient à l'arbitraire du magistrat, etc. ». Avec ces considérants, le prévenu impliqué dans la cause fut blâmé, mais non puni comme ayant agi dans le plein exercice de ses droits. La victime, une femme de 66 ans, mère de 11 enfants, qui avait reçu successivement 5 coups de fouet pour manque à l'appel, 9 pour injure envers le gérant, et 29 pour menace envers ce même gérant ! ». Une situation fondée sur la violence est inexorablement obligée de recourir à la violence pour se maintenir. De fait, plus le niveau d'obéissance exigé est dur et contraignant plus la peine encourue lorsque l'on désobéit est sévère (femme qui d'ailleurs mourut des suites de cette punition).

Néanmoins, le fouet n'était pas le seul moyen de « punir » les esclaves récalcitrants. D'autres châtements avaient également cours à l'époque, tels que le cachot, la barre, les chaines, l'ablation du jarret ou des oreilles.

Le cachot, utilisé particulièrement en Guadeloupe, était une chambre basse et étroite, à voute arrondie dont la taille pouvait être variable. *« Le cachot dans lequel Douillard Mahaudière enferma Lucille, une de ses esclaves, pendant vingt deux mois, n'avait que 4 pieds de haut, 10 de large et 9 de long, avec une porte de 24 pouces sur 17 »*. Le dit Douillard Mahaudière suite à cet épisode fut accusé de séquestration ayant entraîné la mort, et fut acquitté.

Un jour, Schœlcher vit un cachot, une cage en bois plein de 3 pieds de haut. Il fit part de ses réflexions à un jeune homme de 25 ans, à qui il fit remarquer que la seule aération se faisait par l'intermédiaire de quelques trous. Le jeune homme lui répondit de manière fort calme : *« mais, Monsieur, ils ne sont pas là pour avoir leurs aises ! »*.

Schœlcher décrit également les autres sévices que les planteurs infligeaient aux esclaves : *« Outre le fouet et le cachot, il y a encore la barre. Au pied d'un lit de camp est une poutre percée de trous où l'on enferme 1 jambe ou les 2 jambes du condamné, à la hauteur de la cheville. On trouve des barres sur chaque plantation, dans presque chaque maison ; c'est un meuble de ménage à l'usage des colonies. Il n'y a pas d'hôpital qui n'ait sa barre pour les nègres atteints de mal au pied que l'on veut empêcher de marcher. Sous le régime de violence, tout doit revêtir des formes violentes, même le bien.*

Le planteur a aussi le droit d'user de chaines : elles sont de diverses espèces, tantôt liées au-dessus de la cheville et retenues à la ceinture comme celles de forçats, tantôt attachées aux deux pieds, de façon à rendre toute course impossible. Enfin on se sert du carcan, collier sur lequel sont quelque fois rivées pour les hommes dangereux, deux grandes branches ramifiées

en forme de cornes de cerf, qui s'élèvent de chaque côté au-dessus de la tête, pour empêcher celui qui les porte d'entrer dans les bois ».

Concernant l'ablation de certaines parties du corps, elle touchait les esclaves dits « marrons ». On appelait marron l'esclave fugitif. Le Code Noir de 1665 trouva le moyen de régler le problème du marronnage : *« Le Nègre, marron pendant un mois, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur l'épaule gauche ; s'il récidive, il aura le jarret coupé et sera marqué sur l'autre épaule ; enfin, la troisième fois, il sera puni de mort ».*

Au-delà de la description des conditions de vie des esclaves aux Antilles, cette partie souligne la manière dont les planteurs et esclavagistes imposaient leur domination sur les Noirs. La privation totale de liberté et l'absence de droit, additionnés à de nombreux sévices (la flagellation, le cachot, etc.) permettaient aux planteurs d'instaurer une emprise sur l'autre. Si l'on envisage cette relation du point de vue psychosocial, cette relation dominant/dominé conduit à ce que le dominant (planteurs) instaure une différence de statut avec le dominé (esclave noirs) induisant un rapport d'emprise avec ce dernier (Pagès, 1985). Autrement dit, par le biais de la contrainte, les planteurs instituaient une relation agentique (Beauvois, 1994) entre eux et les Noirs, c'est-à-dire qu'ils considéraient les Noirs uniquement en tant qu'agent, en tant que main d'œuvre. Ainsi, ce type de relation peut être considérée comme le prototype d'une partition « emprise » (ou statutaire), c'est-à-dire le prototype d'une relation dominant/dominé.

1.222 En Métropole

En Métropole, il semble que les conditions étaient différentes. En effet, dès 1571, le parlement de Bordeaux affranchit des esclaves *« parce que la France ne peut admettre aucune servitude « sur son sol » »*¹⁰. Ainsi, durant le XVII^{ème} siècle, un certain nombre d'esclaves fit jouer cette clause permettant à un grand nombre d'entre eux de devenir libres. Paradoxalement, l'antiesclavagisme s'accompagna d'une montée de racisme. Ainsi, le nombre croissant d'esclaves arrivant en Métropole avec leur maître fit évoluer le droit. De ce

¹⁰ Cité par Pierre Pluchon, Nègres et Juifs au XVIII^{ème} siècle. Le racisme au siècle des Lumières, Paris, Tallandier, 1984, p.119.

fait et au fil des années, la législation devint de plus en plus dure et contraignante. Ce durcissement des lois débuta avec l'Édit de 1726 dans lequel il était dit que les maîtres et les militaires pouvaient garder leurs esclaves (dans le but de leur apprendre un métier ou d'approfondir leur éducation religieuse) à condition d'avoir obtenu l'autorisation du gouverneur et de les enregistrer à leur arrivée en Métropole. Contrairement aux Iles où les esclaves étaient cantonnés au travail dans les plantations, les métiers dévolus aux Noirs en Métropole étaient assez diversifiés : perruquiers, forgerons, charrons, menuisiers, cuisinières, bonnes d'enfants.

A partir de 1762, on introduisit un langage racial. On ne parlait plus d'esclaves mais de Noirs et de mulâtres. Cette « déclaration » fut le premier texte légal légiférant sur l'aspect racial. Par la suite, les Noirs durent porter une carte de résidence. En outre, un arrêt du conseil d'État daté du 5 avril 1778 interdisait tout mariage entre « Blancs de l'un et l'autre sexe » et « Noirs, mulâtres ou gens de couleurs »¹¹. L'idée sous-jacente à une telle interdiction était de préserver la pureté du sang français. Bien que les mariages mixtes soient prohibés, les femmes noires rencontraient un certain engouement dans les maisons de prostitution. On vit même l'apparition d'un livret dans lequel figurait en bonne place un « *bordel de négresses [...]. Le prix n'y est point fixe, la négresse, la métisse et la mulâtresse y sont marchandées comme on marchande les femmes d'une caravane* »¹².

Il existait également, dans l'aristocratie, un certain engouement autour des Noirs. En effet, il était fréquent à l'époque d'avoir son esclave, son serviteur ou son négriillon, comme en témoigne le journal intime du chevalier de Boufflers en date du 8 février 1786 dans lequel il écrit qu'il « *achète en ce moment une petite négresse de deux ou trois ans pour l'envoyer à Mme la duchesse d'Orléans* »¹³.

Dans la seconde moitié du XVIII^{ème}, inquiète du trop grand nombre « de nègres dans ses Etats et spécialement dans sa capitale », la monarchie promulgua le 16 avril 1777 une ordonnance afin de recenser les Noirs et Mulâtres vivant en Métropole. Ainsi, on dénombre 4000 à 5000 « non blancs » vivant en France métropolitaine (pour une population de 28 millions d'habitants, soit 0,02% de la population totale). La majorité vivait à Paris (entre 3000 et 3500 individus), les autres se répartissant inégalement sur le reste du territoire. Pour leur part, les régions du Sud-ouest accueillirent favorablement de grands planteurs, souvent nobles, qui

¹¹ Boulle, P., H, (2007) Race et esclavage dans la France de l'Ancien Régime. Paris, Perrin, p.92-101.

¹² Pluchon, op. cit., p. 140-141.

¹³ Pluchon, op. cit., p. 138.

revenaient avec leurs esclaves. Par ailleurs, on trouve la plupart des Noirs dans les villes portuaires dédiées à la traite, telles que Bordeaux (438 individus) ou Nantes (700 individus environ). Enfin, au cours de l'année 1777, « la Déclaration pour la police des Noirs » vit le jour. Ce texte extrêmement restrictif interdisait à tous, « Noirs, mulâtres et autres gens de couleur », l'entrée dans le royaume. Ainsi, on les retenait dans divers dépôts jusqu'au départ de leur maître. La finalité de ce texte était d'éviter tout risque de contestation et de conflit en empêchant que les Noirs, une fois libres et instruits, ne retournent aux Iles.

La révolution française permit d'éradiquer brièvement ces pratiques. De plus, en 1791, la Constituante reconnut le droit de vote aux Noirs de parents libres, puis légalisa l'usage ancien statuant que tout individu mettant le pied sur le sol français était libre, puis élargit cette légalisation à « toute personne libre de couleur »¹⁴.

Cependant, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage en 1802 afin de récompenser les gens qui l'avaient aidé lors de sa prise de pouvoir. Ainsi, l'obligation pour les Noirs d'être encartés fut rétablie. C'est en vertu de cette mesure que, en 1806-1808, le ministère de la Police put lancer auprès des préfets une enquête sur les Noirs et gens de couleur résidant en France : l'idée était de les engager dans l'armée et de s'en débarrasser en les expédiant au royaume de Naples.

En résumé, les legs des différentes cultures, tant arabe, gréco-romaine que la tradition d'exégèse occidentale issue de Saint Augustin, ont assigné aux Noirs africains une position sociale particulièrement dépréciée. Néanmoins, on remarque une différence quant au traitement infligé selon qu'ils vivent en Métropole ou aux Antilles, leur condition pouvant être jugée « meilleure » en Métropole (certains d'entre eux ayant été affranchis, d'autres ayant eu la possibilité d'apprendre un métier).

¹⁴ François Isambert, Recueil général des anciennes lois françaises..., Paris, Belin-Leprieur, 1830, vol.25, p.81, note 1.

1.3 Les héritages : Impact de l'esclavagisme et du colonialisme sur la situation actuelle

Même s'ils demeurent implicites, l'Europe occidentale et l'Occident véhiculent toujours des préjugés présentant les Africains de manière négative, en les dépréciant très largement. En effet, on ne peut nier que « l'afro-pessimisme » ambiant que l'on retrouve dans les médias aujourd'hui est un legs des siècles passés : considérés « *tels des animaux au temps de l'esclavage, au mieux de grands enfants à l'époque coloniale, hommes incapables aujourd'hui, les Africains n'ont jamais cessé de souffrir d'un préjugé défavorable touchant leur intellect plutôt que leur nature, jugée moins « fourbe » que celles des Arabes, ou moins « tortueuse » que celle des asiatiques* »¹⁵.

1.31 Un mépris toujours vivace

Différents exemples viennent mettre en lumière ce mépris des Africains par les Occidentaux. Ainsi, lors d'une exposition organisée en 1989 et 1990 au Canada, dont le but était de faire apparaître le rôle joué par les Canadiens pendant la période coloniale, 375 pièces issues de musées ou de collectionneurs privés furent exposées. « *L'une des salles reconstituait la perception que les missionnaires pouvaient avoir de la vie et de la culture locales. L'implicite ironique des commentaires d'époque, suggéré par des guillemets, fut jugé insuffisamment explicite par beaucoup d'Africains* ». Ce qui ici pourrait paraître pour de l'humour inoffensif pour les uns, n'est ni plus ni moins pour les autres que ce mépris qui perdure depuis des siècles. Il n'est d'ailleurs pas difficile de trouver des exemples similaires en France, comme avec la marque Banania qui lança en 1915 une campagne publicitaire ayant pour représentation un Noir souriant niaisement et s'exprimant dans un français approximatif en disant « Y'a bon Banania ». Ce genre de publicité véhiculant cette image du Noir benêt et souriant ne semblait choquer personne à l'époque.

¹⁵ C. Coquery-Vidrovitch, « L'anthropologie, ou la mort du phénix ? », *Le Débat*, n°90, 1996, p. 114-128, et « Peut-on être vivant en Afrique ? Le point de vue d'une historienne », in M. Chemillier-Gendreau (éd.), *Peut-on être vivant en Afrique ?*, Paris, PUF, 2000, p. 55-57

Au-delà de ces exemples « humoristiques » dit « inoffensifs », on peut également citer l'exemple de la loi du 23 février 2005 reconnaissant « le rôle positif de la présence française en Outre mer ». Dans le même ordre d'idées, lors de son discours à Dakar en août 2007, le président de la République a rappelé lui aussi « le rôle positif » des colonies en Afrique, ajoutant par ailleurs que « *le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire* », sous-entendant ainsi que si les Africains en sont là où ils en sont aujourd'hui, ils en sont en partie responsables.

Ces représentations des Noirs qui ont été véhiculées pendant plusieurs centaines d'années posent nécessairement la question de l'identité. Autrement dit, non seulement l'esclavagisme et le colonialisme ont eu un impact sur la formation de l'identité collective de ceux qui les ont subis, mais ils ont forgé des représentations des Noirs qui sont encore actives aujourd'hui et qui donc participent à leur dynamique identitaire actuelle.

1.32 Antillais Noirs des Antilles et de Métropole, vers quelle identité ?

Que signifie être Noir, aujourd'hui, en France ? Nombreux sont les témoignages comme ceux tirés du documentaire « Noirs » d'Arnaud Ngatcha ou encore de l'édifiant livre de Gaston Kelman « Je suis noir et je n'aime pas le manioc », concernant les attitudes héritées de l'histoire de l'esclavage et de la colonisation.

Dans le documentaire d'Arnaud Ngatcha, Gaston Kelman estime pour sa part qu'« *Il n'y a pas de communauté Noire. Une communauté peut être religieuse, philosophique, mais pas purement raciale. On a enfermé les Noirs dans une communauté raciale, ce qui fait que beaucoup de noirs croient aujourd'hui qu'ils sont frères avec tous les Noirs du monde entier* ». Pour lui, seule vaut la reconnaissance en tant qu'individu. « *C'est vrai qu'au bout du compte et bien qu'ayant en moi une part d'africanité, je ne me revendique aucune reconnaissance en tant que descendant d'esclaves. En ce sens, je suis d'accord avec ce que dit Gaston. Mais il faut bien l'admettre, il a 10 ans d'avance* », souligne Arnaud Ngatcha

Ainsi, Arnaud Ngatcha, à travers son documentaire, aborde l'histoire de l'esclavage mais aussi celle de la colonisation et de l'immigration africaine pour comprendre leur impact tant

sur la construction identitaire des Noirs que sur leur représentation dans la société française. L'histoire semble être au cœur de la construction identitaire. « *La mémoire actuelle chez les communautés issues de l'esclavage se vit encore sous le mode de la blessure* » déclare Jacky Dahomey, membre du Haut Conseil à l'Intégration. « *On avait confiance en la France. Elle nous a déçus. (...) La France fait semblant d'oublier mais elle n'a pas oublié. C'est ce qui fait de la peine* », confie encore Ousmane Kasse, dans son habit de tirailleur sénégalais. Une fois encore revient la nécessité de dire la vérité et de reconnaître les erreurs. « *Qu'il s'agisse d'esclavage, de colonisation ou d'immigration, il faut prendre en compte ce passé pour que les descendants de ceux qui ont vécu cela, et qui sont aujourd'hui des citoyens français, puissent comprendre* » insiste Arnaud Ngatcha.

Le livre de Gaston Kelman, quant à lui, regroupe certains stéréotypes et grands poncifs que la population française dite de souche a à l'égard des Noirs, que ce soit dans le domaine éducatif, le monde du travail, etc. Ainsi, Kelman souligne le fait que certains enseignants essayent d'inculquer à leurs jeunes élèves noir(es) la culture de « leurs origines », alors que ces derniers sont nés en France et que, de fait, leur culture est la culture française puisqu'ils sont français. Cet état de fait pose néanmoins la question de savoir si c'est aux enseignants ou à la famille de transmettre l'histoire de leurs ancêtres à ces enfants.

Les Noirs vivant en France sont également soumis à cette question désobligeante : « Mais d'où venez vous ? », ne se référant pas à une région ou une ville, mais plutôt à un continent, comme si être Noir renvoyait nécessairement à une origine africaine et ne pas être français.

Du point de vue professionnel, c'est l'image de l'éboueur ou du balayeur noir qui persiste (Doraï, 1989).

Néanmoins Kelman remarque que « *Le Noir participe à cette œuvre de pétrification de son image exotico négative par l'essentialisation. C'est le procédé (...) qui consiste à accepter ce que l'on dit de vous et à finir par en faire une vérité, un élément constitutif de votre identité, de votre personnalité. Elle enracine l'être dans un état originel dont on ne peut se défaire, et sur lequel n'influenceraient nullement la culture, le milieu social et l'éducation* ».

Outre ces quelques témoignages, nous nous proposons de regarder succinctement quelle est la situation actuelle ainsi que les images des Noirs aux Antilles, puis en Métropole.

1.321 Situation actuelle et image des Noirs antillais aux Antilles

L'une des séquelles héritée de l'époque, et qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui, fut la rationalisation des relations sociales et de relations de pouvoir en fonction de la couleur de peau (Hintzen, 2002). Pour Gauthier (2007), la couleur de peau reste un critère important pour la position attribuée dans la hiérarchie sociale, parlant même d' « aristocratie de l'épiderme ». Ainsi, pendant la période colonialiste, la position de chacun des groupes dans cette hiérarchie était liée à la distance perçue avec le pôle supérieur de civilisation, assignant aux Blancs une position plus haute que celle des Métis antillais, à qui on attribuait une place supérieure à celle des Africains noirs. Cette position apparemment intermédiaire entre les Européens blancs et les Africains noirs était censée transformer les Métis antillais en agents efficaces du pouvoir colonialiste – médiateurs entre l'élite blanche et la masse populaire noire. Ce système de catégorisation raciale et de classement a été rendu viable par les efforts conjoints des Antillais blancs et du gouvernement colonial pour établir des frontières imperméables et irrévocables entre les Blancs, les Métis et les Noirs.

L'administration française a perpétué cette stratification raciale longtemps après l'abolition de l'esclavage à travers le recrutement de ces fonctionnaires (Hélenon, 2005). Jusqu'à la départementalisation en 1946, l'égalité des lois publiques des anciennes colonies françaises des Antilles avec celle de la métropole, les Africains noirs étaient seulement employés au plus bas niveau de l'administration, les Métis occupaient une position intermédiaire et les Blancs étaient exclusivement employés aux postes supérieurs. Malgré la départementalisation qui était censée garantir l'arrêt officiel du racisme institutionnel, une stratification basée sur des catégories raciales existe encore aujourd'hui. En dépit du fait que les limites entre les groupes sociaux sont devenues plus perméables, permettant aux Antillais noirs et métis d'occuper des positions supérieures, voire de direction, dans le service public d'aujourd'hui, plus de deux siècles d'esclavage et de ségrégation ont créé une société dans laquelle les Blancs constituent toujours essentiellement la classe supérieure, et les Noirs ainsi que les métis forment la classe inférieure (Brereton, 1989 ; Hintzen, 2002).

En outre, bien que l'image négative des Noirs décrite dans le paragraphe précédent soit probablement connue des Antillais, elle n'a pas les mêmes conséquences psychologiques

qu'en Métropole, car, aux Antilles, les Noirs et les Métis représentent la majeure partie de la population. Ce statut majoritaire les protège des clichés négatifs des Blancs par rapport aux Noirs et de l'expérience des interactions discriminantes avec les membres d'autres groupes. Cependant, comme Hintzen (2002) le note, le discours colonial liant l'origine africaine à la sauvagerie et l'origine européenne à la civilisation domine toujours la construction identitaire aux Antilles entraînant la dévaluation des Noirs africains, non civilisés, par rapport aux Antillais qui se considèrent essentiellement comme Métis ou Créoles.

Ainsi, l'histoire antillaise marquée par l'esclavage mené par les maîtres blancs et la ségrégation subséquente sous le régime colonial donne dans une certaine mesure aux Antillais des éléments permettant d'établir une distinction positive entre les Noirs et les Blancs. Ainsi, une évaluation positive des Antillais est opposée à une évaluation négative à la fois des Français blancs et Noirs africains, jugés comme nous l'avons souligné précédemment comme non civilisés.

1.322 Situation actuelle et image des Noirs antillais en Métropole

L'histoire récente des Antilles a été marquée par une migration vers la France métropolitaine. Cette migration massive fut organisée par le gouvernement français, dans le but de pourvoir la Métropole en employés dans les administrations et les services (employés de bureau de poste, conducteurs de bus ou encore aides-soignants, etc.). Cette migration débuta après la seconde guerre mondiale, quand les métiers du service public se développèrent et que beaucoup de places n'étaient plus attractives pour les Français blancs (Giraud & Marie, 1988 ; Grosfoguel, 1999). Malgré leur statut de fonctionnaires qui leur donnaient certains privilèges par rapport aux autres migrants, qui avaient principalement des métiers mal payés sur le marché du travail dans le secteur privé, les Antillais vivant en Métropole furent bientôt confrontés, et continuent à l'être, à la discrimination dans des domaines comme le travail (Bataille & Wieviorka, 1998 ; Silberman et al., 2007 ; Wieviorka, 1998) et le logement (Bovenkerk, Kilborne, Raveau & Smith., 1979). En dépit de leur qualification, les Antillais vivant en Métropole étaient très peu souvent pris en compte pour des promotions et des positions plus hautes dans la fonction

publique (Galap, 1993 ; Marie, 1993), un phénomène décrit comme un « plafond de verre » imperméable par Grosfoguel (1999).

Par conséquent, bien que les Antillais vivant en Métropole soient souvent considérés comme ayant une meilleure position sociale que d'autres minorités, telles que les migrants du Maghreb ou d'autres pays arabes (Grosfoguel, 1999), ils expérimentent fréquemment la discrimination dans leur vie quotidienne, les séparant du groupe dominant des Français blancs (Cran, 2007). Beaucoup d'Antillais métropolitains ont, peut-être sans que cela ne soit une surprise, commencé à se séparer de la culture française et à mettre en place des restaurants, magasins, bars, discothèques, etc. centrés sur leur communauté.

De plus, bien que des images négatives et malveillantes à l'égard des Africains existent depuis très longtemps, l'esclavage ainsi que le colonialisme ont largement contribué à la pérennisation de croyances concernant la supériorité des Blancs vis-à-vis des Noirs. Ce système de classification raciale n'a pas été créé avant la période du colonialisme, système qui opposait l'image des Noirs africains, puériles, sauvages, païens et guidés par leurs affects, à l'image de Blancs européens adultes, civilisés, chrétiens et guidés par leur raison. Plusieurs chercheurs (par exemple Galap, 1993 ; Grosfoguel, 1999 ; Silverman, 1992 ; Wieviorka, 1992) ont démontré que, même après la fin du colonialisme, de l'impérialisme et de l'esclavage, cette image des Noirs existe encore en France comme une forme de racisme culturel opposant les Blancs jugés positivement aux Noirs évalués pour leur part négativement. On peut également ajouter que cette image des Noirs ne se réfère pas seulement aux Africains, mais à tous les groupes considérés comme Noirs par la majorité blanche – y compris les Antillais noirs (Wright, 2004). L'identité antillaise devient alors une sorte de parade pour ne pas perdre la face. Pour Giraud (2005), il ne faut pas sous estimer cette identité particulière. En effet, les déceptions subies par l'accueil du peuple métropolitain qui les renvoient aux catégories « noirs » et « immigrés », alors que les Antillais se veulent d'une part français et d'autre part citoyens, ont contribué à l'élaboration de cette identité particulière. En outre, selon Giraud (2005), « l'enracinement et le vécu particulier en métropole éloigne [les Antillais] de la réalité insulaire », entraînant une rupture identitaire entre les Antillais des deux rives, affaiblissant par la même, pour les Antillais de Métropole, toutes velléités de retour au pays natal.

1.4 Conclusion

L'ensemble de ce chapitre, tant d'un point de vue historique que sociologique, nous a permis de mettre en évidence différents aspects de l'histoire des Noirs sous la domination française, tels les traitements et sévices qui leur étaient infligés pendant la période de l'esclavage. Nous avons également pu voir que le sort réservé aux Noirs différait selon qu'ils étaient en Métropole ou aux Antilles, puisque, par exemple, nombre d'entre eux (environ un tiers) arrivant en Métropole étaient libres. Ainsi, ces deux périodes que sont l'esclavage et le colonialisme ont eu pour conséquence l'émergence d'un type de formation réactionnelle qui, pour nous, s'apparente à une forme de stratégie identitaire : la Négritude. Ce mouvement littéraire et politique, initié par Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire dans les années 30, se veut le refus d'une assimilation culturelle et une revendication de l'identité Noire à travers une affirmation de l'Afrique. Sartre définit d'ailleurs la négritude comme « *la négation de la négation de l'homme noir* » (1948). Néanmoins, comme le souligne Wierviorka, on retrouve à travers le concept de Négritude la notion de race et, de fait, une forme de racisme différentialiste : « [...] *On constate que l'idée de race, au moment où elle est désertée par la plupart des autorités scientifiques et morales du monde occidental, fait paradoxalement son chemin du côté de ceux que jusqu'ici elle stigmatisait, opprimait ou excluait* » (1991, p.61).

On trouve par ailleurs différentes critiques de la Négritude émanant d'écrivains noirs ou créoles tels que l'écrivain nigérian Wole Soyinka qui trouve le concept de Négritude réducteur : « *Le tigre ne proclame pas sa tigritude. Il bondit sur sa proie et la dévore* » (1962), ou encore le philosophe béninois Stanislas Sepero Adotevi pour qui la Négritude est un reliquat des années d'oppression subies par le peuple noir : « *Souvenir dans la connivence nocturne, la négritude est l'offrande lyrique du poète à sa propre obscurité désespérément au passé* » (1972). Dans son livre « *Peau noire pour masque Blanc* » (1952), Frantz Fanon met en évidence le fait que le Noir est un Blanc comme les autres, dans le sens où, pour lui, l'Homme noir adopte les comportements des Blancs en copiant le modèle occidental.

Ainsi, la période de l'esclavage et du colonialisme et les conséquences qui s'en suivirent ont dépossédé les Noirs de leur identité en tant que groupe social, les poussant à développer une forme d'ajustement afin d'affirmer leur identité et leur culture.

Pour notre part, l'étude de l'identité Noire est envisagée dans une perspective interactionniste sous un regard psychosocial. Autrement dit, nous tentons d'étudier en quoi et comment l'identité Noire résulte d'une dynamique intergroupe. Pour ce faire, nous avons défini ces relations intergroupes en termes de partitions sociales, c'est-à-dire d'insertions sociales particulières choisies par les individus en fonction de leur intérêt identitaire et de la perception qu'ils ont de leur rapport à un exogroupe. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux Noirs Antillais dans la mesure où cette population est divisée géographiquement, une partie vivant aux Antilles et l'autre en Métropole. Cette « diaspora » antillaise a conduit à des configurations différentes des relations intergroupes, les Antillais vivant aux Antilles ou en Métropole n'étant pas confrontés aux mêmes populations et pas dans les mêmes proportions pour certaines d'entre elles (par exemple, les Blancs sont majoritaires en Métropole et minoritaires aux Antilles).

Ainsi, tout au long de cette thèse, nous tâcherons d'explorer et d'expliquer ces identités et la gestion de ces dernières du point de vue de la psychologie sociale, c'est-à-dire que ces identités seront investiguées au travers d'un cadre théorique relatif aux relations intergroupes.

CHAPITRE 2. LE FONDEMENT CONCEPTUEL: LA CATEGORISATION SOCIALE ET LES DYNAMIQUES IDENTITAIRES

“No social group is an island” (Tajfel, 1981)

2.1 La catégorisation sociale

Le concept de catégorisation sociale est issu des études menées sur la perception par Bruner (1958), reprises par Tajfel en 1959. D’abord éprouvé sur des objets ou stimuli physiques (Tajfel & Wilkes, 1963), le concept fut étendu aux relations sociales. Pour Tajfel (1972), la catégorisation peut se définir comme étant constituée des « *processus psychologiques qui tendent à ordonner l’environnement en termes de catégories : groupes de personnes, d’objets, d’événements (ou groupes de certains de leurs attributs), en tant qu’ils sont soit semblables soit équivalents les uns aux autres pour l’action, les intentions ou les attitudes d’un individu* » (ibid., p. 272). Le but est de simplifier le monde qui nous entoure en effectuant un découpage en catégories moins nombreuses afin de ne pas être submergé par la masse d’informations qui le compose. Ces groupements se font en associant les items (objets ou personnes) qui semblent identiques ou au moins équivalents, ou au contraire en les distinguant par rapport à d’autres items semblant différents. L’adaptation, cognitive et comportementale, serait impossible sans avoir recours à un tel processus de simplification du monde.

Ce découpage de l’information et la simplification de traitement qu’il entraîne apparaissent tant dans l’aspect inductif que déductif de la catégorisation : « *l’aspect inductif consiste à assigner un item à une catégorie à partir de certaines caractéristiques de cet item alors qu’il peut exister par d’autres caractéristiques certaines divergences. L’aspect déductif est basé sur l’utilisation de l’appartenance d’un item à une catégorie afin d’associer à cet item les caractéristiques de la catégorie telle quelle, avec peu de vérification. Ces deux activités cognitives sous-jacentes au processus de simplification ressemblent à ce que l’on appelle communément : pécher par accident ou par omission* » (ibid., p. 275).

Si on considère par exemple un individu possédant un trait saillant (une caractéristique sexuelle, un signe ostentatoire religieux, un handicap visible etc.), il peut être assimilé sans autre vérification à la catégorie correspondante (aspect inductif). Simultanément, en l'assignant à cette catégorie sur la seule base du trait saillant dont il est porteur, on en infère un ensemble de caractéristiques liées au stéréotype de la catégorie en question (aspect déductif). Ainsi, les aspects inductifs et déductifs participent du phénomène de catégorisation.

Catégoriser entraîne différents biais au niveau perceptif, évaluatif et comportemental. Ces biais sont le fruit de distorsions sociocognitives. Appartenir à un groupe ou simplement avoir des croyances à l'égard d'un groupe peut amener le percevant à biaiser sa perception, ce qui peut fausser son jugement et modifier substantiellement ses comportements.

Ainsi, nous allons décrire de façon succincte les différents types de biais qui découlent du phénomène de catégorisation sociale, en présentant dans un 1^{er} temps les biais perceptifs, puis dans un 2^{ème} temps les biais évaluatifs, et enfin les biais comportementaux.

2.11 Les biais

2.111 Biais de contraste et d'assimilation

On compte différents biais perceptifs comme les biais d'induction et de déduction que nous avons évoqués plus haut. D'autres biais¹⁶ perceptifs existent tels que le biais d'accentuation qui a été mis en évidence par Tajfel et Wilkes (1963) lors de leur expérimentation sur l'estimation de stimuli visuels. Les sujets percevaient un écart plus important entre deux lignes lorsqu'elles étaient associées à des classes différentes que lorsqu'il n'y avait pas de classification. De la même façon, même si l'effet n'est pas aussi clair ni sans doute de même nature (Castel, 1999), selon les auteurs, les écarts perçus entre les lignes de même classe seraient minimisés.

¹⁶ On compte d'autres biais perceptifs tel que le biais d'homogénéité perçue. Issu du biais d'accentuation, ce biais se caractérise par le fait que l'on trouve plus semblables entre eux les membres de l'exogroupe (homogénéité exogroupe), alors que les membres de l'endogroupe paraissent moins semblables entre eux qu'ils ne le sont en réalité (hétérogénéité endogroupe) (Park & Rothbart, 1982 ; Mullen & Hu, 1989 ; Ostrom & Sedikides, 1992).

Ces deux biais distincts et opposés, le biais d'assimilation et le biais de contraste, ont été par la suite testés sur des objets sociaux et en particulier sur des groupes humains. Ainsi, moult travaux portant sur les relations intergroupes ont mis en exergue le fait que les sujets avaient tendance à accentuer les ressemblances intragroupes (Tajfel, Sheikh & Gardner, 1964 ; Doise, Deschamps & Meyer, 1978 ; Taylor, Fiske, Etcoff & Ruderman, 1978 ; MacGarty & Turner, 1992) et à accentuer les différences intergroupes (Doise, Deschamps & Meyer, 1978 ; MacGarty & Turner, 1992).

2.112 Biais de stéréotypie

Ainsi, l'expérience réalisée par Tajfel, Sheikh et Gardner (1964) porte sur l'effet d'assimilation. Cette expérience se déroulait en deux temps. Dans un premier temps, les sujets devaient évaluer, sur une échelle bipolaire en sept points, deux Canadiens et deux Indiens à partir d'une liste de vingt-cinq items. Cette évaluation avait lieu après que les sujets aient assisté aux interviews des deux Canadiens et des deux Indiens. Par ailleurs, ils demandaient à un autre groupe de sujets de déterminer le stéréotype des Canadiens et des Indiens en choisissant parmi les items proposés précédemment. Tajfel et ses collaborateurs postulaient que les individus appartenant au même groupe ethnique seraient jugés comme étant plus semblables sur les traits stéréotypiques concernant leur groupe ethnique que sur des traits ne concernant pas leur groupe ethnique. Les résultats vont dans le sens de cette hypothèse (les membres d'un même groupe ethnique sont jugés comme étant plus semblables sur les traits stéréotypiques que sur les autres), ce qui suggère qu'ils sont perçus à travers le filtre du stéréotype associé à leur groupe d'appartenance (Castel, 1999).

2.113 Biais évaluatifs

Lorsque la classification concerne des groupes dont l'un est le groupe d'appartenance du sujet (catégorisation sociale proprement dite), elle entraîne également une distorsion de type évaluatif ; le sujet a tendance à surévaluer les membres de son propre groupe (biais

d'autofavoritisme) et à sous évaluer ceux appartenant à un autre groupe (biais d'allodéfavoritisme).

Une expérience de Doraï (1993) sur la catégorisation croisée permet d'illustrer le biais d'autofavoritisme. Au cours de la première phase de cette expérience qui teste la catégorisation simple, les sujets, des étudiants français et des étudiants américains, devaient évaluer les performances obtenues lors d'une tâche (barrage de voyelles) par leur groupe d'appartenance nationale et par l'autre groupe, ainsi que la personnalité des participants. Les résultats font apparaître que tous les sujets, quelque soit leur nationalité, évaluent plus positivement les membres de leur groupe que ceux de l'autre, tant au niveau de leur performance que de leur personnalité.

2.114 Biais comportementaux

Les biais évaluatifs amènent les individus au niveau comportemental, à favoriser concrètement (par une rétribution élevée par exemple) les membres de leur groupe (autofavoritisme ou endofavoritisme) et la plupart du temps à défavoriser (en les privant d'un avantage dû ou par une rétribution anormalement insuffisante par exemple) ceux de l'exogroupe (allodéfavoritisme ou exodéfavoritisme). La combinaison de ces deux biais parfois également appelé biais de discrimination intergroupe¹⁷ revient à favoriser son propre groupe d'appartenance en accentuant l'écart entre son groupe et un autre groupe.

L'expérience princeps mettant en avant ces deux biais (Tajfel, Bundy, Billig & Flament, 1971) s'appuie sur le « paradigme des groupes minimaux », qui permet de montrer que la simple dichotomisation même arbitraire d'une population suffit à créer de la discrimination. Les auteurs séparaient artificiellement et aléatoirement les sujets en deux groupes en émettant l'hypothèse que cette catégorisation sociale minimale devait suffire à provoquer de la discrimination. Ils demandaient ensuite aux sujets d'attribuer des points (correspondant à des sommes d'argent) aux participants autres qu'eux-mêmes, en les considérant successivement

¹⁷ Il existe d'autres biais liés à la discrimination tels que les biais de sur inclusion (dans le cas d'une catégorie évaluée négativement, on a tendance à lui inférer plus d'éléments que ceux qu'elle ne contient en réalité) et de sur exclusion (dans le cas d'une catégorie évaluée positivement, on a tendance à lui inférer moins d'éléments qu'elle n'en contient en réalité). Ces deux biais ont été mis en évidence par Tajfel (1969, 1972, 1978) lors d'une étude sur les préjugés raciaux à l'égard des Juifs.

deux par deux. L'attribution de ces points était régie par différentes stratégies : la récompense maximale commune (RMC) qui équivaut à allouer le plus grand bénéfice possible à tous les destinataires ; la récompense équitable (RE) qui revient à rétribuer de la façon la plus égale possible les différents participants quelque soit leur groupe d'appartenance ; la récompense intragroupe maximale (RIM) où les sujets attribuent le plus grand nombre de points possible à ceux qui appartiennent au même groupe qu'eux et enfin, la différence maximale en faveur de l'endogroupe (DM) qui consiste à établir le plus grand écart possible entre les rétributions, en faveur de l'endogroupe. Les résultats montrent en effet que les sujets utilisent plus la stratégie RCM (« donner le maximum ») lorsque les deux destinataires font partie de l'endogroupe que lorsqu'ils font partie de l'exogroupe et qu'ils mettent en œuvre la stratégie DM (« creuser l'écart au détriment de l'autre ») lorsque les destinataires appartiennent à des groupes différents. Autrement dit, ils privilégient ceux de leur groupe (biais d'endofavoritisme) en leur donnant globalement le plus possible lorsqu'ils le peuvent (ce qu'ils ne font pas pour les autres) et ils désavantagent ceux du groupe opposé (biais d'exodéfavoritisme) en les privant le plus possible de rétribution (par rapport à celle de leur groupe) quand ils sont en comparaison. Les sujets ont des comportements discriminatoires puisqu'ils en arrivent à favoriser des gens qu'ils ne connaissent même pas (en les « surpayant » en quelque sorte) et à en spolier d'autres (en les « sous-payant »), et ce sur la base d'une simple catégorisation arbitraire.

2.12 La discrimination

La discrimination est l'expression comportementale découlant du phénomène de catégorisation. Elle se manifeste à travers l'endofavoritisme que les sujets expriment pour leur groupe d'appartenance, mais également lorsqu'ils font preuve d'exodéfavoritisme à l'égard des autres groupes. Billig (1976) constate à travers l'expérience de Shérif, réalisée 10 ans plus tôt, que l'hostilité envers l'exogroupe se manifeste avant l'introduction de la notion de compétition, puisque certains sujets avaient tagué dans les toilettes des messages belliqueux à l'encontre de l'exogroupe. Ainsi, la notion de compétition ne suffit pas pour expliquer la discrimination entre les groupes, et que l'apparition de différences, mêmes arbitraires, suffit à l'émergence de ce phénomène. De fait, on peut supposer que le simple fait d'appartenir à un

groupe socio-ethnique différent instaure des différences, conduisant les individus à mettre en application les biais liés au phénomène de catégorisation.

Il existe par ailleurs des formes moins directes et plus subtiles de discrimination, où la discrimination n'apparaît pas explicitement. En effet, notre société contemporaine est régie par un certain nombre de normes dont l'idéologie dominante est basée sur l'égalitarisme, qui associée à un souci de désirabilité sociale amène, dans différents contextes, les individus à taire ou à contrôler l'expression publique de leurs croyances vis-à-vis de l'exogroupe. Les études menées dans le champ des relations interethniques ont pris en compte les contraintes dues à ces normes, donnant lieu à différentes conceptions basées sur la théorie du néo racisme. Le racisme symbolique (McConahay, 1986) consiste pour les membres d'un groupe majoritaire à dissimuler leur aversion à l'égard des groupes ethniques minoritaires. Cette forme de racisme se traduit par différentes formes d'opposition face aux préoccupations des minorités, comme par exemple le fait que les membres de l'ethnie majoritaire votent systématiquement contre un candidat issu d'une minorité. La perspective du racisme ambivalent (Katz, Wackenhut & Hass, 1986) repose sur le fait que les membres de l'ethnie majoritaire ont des sentiments positifs à l'égard des minorités, mais que ces sentiments positifs seraient combinés à des sentiments négatifs. Selon Katz et Hass (1988), la valence de ces sentiments serait tributaire du contexte. Dans un contexte où les valeurs d'humanisme et d'égalité priment, le groupe ethnique majoritaire exprimera un sentiment plus positif à l'égard de la ou des minorités. Par contre, si les valeurs prédominantes reposent sur le travail ou le mérite, alors ce sont les sentiments négatifs qui l'emporteront. La perspective se basant sur les effets du conflit entre les croyances et les actes (Devine, Monteith, Zuwerink & Elliot, 1991 ; Monteith, 1993, 1996a, 1996b) correspond à l'opposition entre l'expression de stéréotypes culturels à l'encontre d'une ethnie minoritaire et la pensée réelle d'un individu ayant peu de préjugés à l'égard des minorités. Ce conflit entre les croyances et les actes se traduit par de la culpabilité, une autocritique et un repentir de la part de ce même individu, pouvant même aller jusqu'à l'inhibition d'actes discriminatoires spontanés comme le fait de rire à une blague raciste par exemple. Le racisme aversif ou antipathique (Gaertner & Dovidio, 1986; Dovidio & Gaertner, 1998) repose sur le fait que les membres d'une ethnie majoritaire nient leurs propres sentiments racistes par souci de désirabilité sociale, alors qu'ils ont des préjugés à l'égard des minorités. Ce type de racisme se traduit par l'expression de comportements discriminatoires dans un contexte où ces mêmes comportements ne semblent pas être d'origine raciste. Le racisme voilé (Pettigrew & Merteens, 1995) consiste dans le fait

d'exprimer son hostilité à l'égard d'un exogroupe de manière indirecte, comme par exemple en disant « Si je ne loue pas mon appartement à une famille Arabe, ce n'est pas parce qu'ils sont Arabes, mais simplement parce que je ne loue pas aux familles nombreuses ». Enfin, il existe une autre forme de discrimination implicite appelée biais de discrimination privative. Mis en exergue dans les recherches sur les relations interculturelles (Castel & Lacassagne, 1993 ; Lacassagne, Salès Wullemin, Castel & Jebrane, 2001 ; Salès Wullemin & Gilibert, 2004 ; Gilibert & Salès-Wullemin, 2005 ; Salès-Wullemin, 2005), cette forme de discrimination consiste à dénigrer les membres d'un autre groupe non pas en leur attribuant des traits négatifs, mais en ne leur attribuant pas de traits positifs (contrairement aux membres de son groupe).

Ainsi, ces différentes approches de la discrimination ont en commun de dégager le caractère subtil de l'expression de l'hostilité envers l'exogroupe et d'insister sur la définition des contextes sociaux qui en favorisent l'expression.

2.13 Les limites d'applicabilité

Les chercheurs ont essayé de délimiter le champ d'applicabilité des biais de discrimination que ce soit en les étudiant en fonction de différents critères comme par exemple dans le cadre de relations statutaires ou encore en fonction du mode de passation. Ainsi, selon Sachdev et Bourhis (1985), le biais d'exodéfavoritisme apparaît dans un contexte où les membres d'un groupe ont davantage de pouvoir que les membres d'un autre groupe. En outre, Sachdev et Bourhis (1991) constatent que cet effet s'inverse lorsque les membres de l'endogroupe sont dépourvus de pouvoir et qu'ils sont de bas statut. Dans ce cas, ils ont tendance à favoriser l'exogroupe. Mullen, Brown et Smith (1992) ont mis en avant le fait que le mode de passation (sur le terrain ou en laboratoire) des expérimentations influait sur les résultats. En effet, ils ont montré que, lors des passations en laboratoire, un groupe ayant un haut statut faisait davantage preuve d'endofavoritisme qu'un groupe de bas statut, et que cet effet s'inversait lorsque les passations étaient réalisées sur le terrain.

D'autres recherches montrent que la différence de pouvoir n'est pas le seul cas où apparaît le biais d'endofavoritisme. D'autres facteurs tels que la nature des ressources attribuées, c'est-à-

dire le fait que ces ressources soient positives (rétribution pécuniaire) ou négatives (bruits stridents, tâches ennuyantes), mais aussi le fait d'attribuer ou de retirer des ressources peuvent conduire des individus à favoriser leur groupe et à en défavoriser un autre (Mummendey, Otten & Blanz, 1994 ; Mummendey & Otten, 1998). En outre, ces études montrent également que la nature des ressources amoindrit les biais de discrimination. En effet, elle constate que l'attribution de ressources négatives (bruits stridents, par exemple) restreint la manifestation des biais de discrimination. Autrement dit, lorsque les conséquences sont négatives, les sujets font moins preuve d'endofavoritisme mais également d'exodéfavoritisme.

Il existe par ailleurs d'autres phénomènes atténuant les effets liés à la catégorisation. La catégorisation croisée fut initiée par Deschamps et Doise (1978). Elle correspond à « *une dichotomie entre sa catégorie d'appartenance selon une première catégorisation qui ne se recouvre pas mais qui croise avec sa catégorie d'appartenance et l'autre catégorie selon une seconde catégorisation* » (Deschamps & Doise, 1979, p. 295). Autrement dit, cette approche permet de diminuer la discrimination catégorielle en rendant saillantes simultanément plusieurs appartenances catégorielles. Revenons sur l'expérience de Doraï (1993). L'auteur a montré que, durant la première phase, correspondant à un cas de catégorisation simple entre Américains et Français, les sujets favorisaient les membres de leur groupe d'appartenance nationale. Lors de la deuxième phase, avec catégorisation croisée, les sujets devaient estimer les performances obtenues à une tâche de barrage de voyelles (la même que celle demandée lors de la première phase) ainsi que la personnalité des protagonistes, mais cette fois sur la base d'une catégorisation homme/femme et ce quelque soit leur nationalité, l'hypothèse étant que les sujets ne favoriseraient pas les individus ayant la même nationalité qu'eux. Les résultats vont dans le sens de l'hypothèse, les sujets n'ont favorisé ni les individus ayant la même nationalité qu'eux, ni ceux ayant la même appartenance sexuelle qu'eux. Une phase de post test, identique à la deuxième, était conduite trois semaines plus tard. On retrouve les résultats obtenus lors de la première phase, c'est-à-dire que les sujets favorisent les membres de leur groupe d'appartenance nationale, alors que le résultat attendu était le même que celui attendu lors de la deuxième phase. Ainsi, la catégorisation croisée diminue les effets liés à la catégorisation, néanmoins il n'y a pas persistance de l'effet dans le temps.

Les effets induits par la catégorisation peuvent également être atténués, soit en « cassant » l'unité du groupe (individuation, sous typage), soit en faisant en sorte que l'endogroupe et l'exogroupe se rapprochent (but supra ordonné).

L'individuation correspond au fait d'affaiblir l'image du groupe, en amenant les membres de l'endogroupe à percevoir les particularités de chacun des membres de l'exogroupe (Wilder, 1978). En d'autres termes, en prêtant à chaque membre de l'exogroupe des caractéristiques et des opinions individuelles, on empêche la perception d'un exogroupe homogène (Mullen & Hu, 1989), réduisant chez les sujets l'expression du favoritisme envers leur groupe d'appartenance. Wilder (1986) explique ce phénomène par le fait qu'une personnalisation des membres de l'exogroupe atténue la saillance catégorielle mais également les frontières entre les catégories.

Le sous-typage consiste à amener les individus à ne pas considérer l'exogroupe comme une catégorie mais comme un ensemble de sous catégories (Weber & Crocker, 1983 ; Hewstone, Macrae, Griffiths, Milne & Brown, 1994). L'expérience menée par Weber et Crocker consistait à donner des informations contre-stéréotypiques aux sujets à propos de certains membres d'un groupe donné. En effet, il arrive parfois que les membres d'un groupe ne répondent pas aux stéréotypes liés à leur groupe d'appartenance, comme par exemple en voyant un joueur de NBA Blanc et mesurant 1,70 m, alors que l'image que l'on a du joueur de basket de NBA correspond davantage à un grand Noir mesurant plutôt dans les deux mètres. Ainsi, les sujets, pour ne pas remettre leurs croyances en cause, c'est-à-dire leurs stéréotypes à l'égard d'un groupe, créent une sous catégorie dans laquelle ils rassemblent les individus non stéréotypiques à cette catégorie. Weber et Crocker (1983) ont montré que cette « stratégie » fonctionne lorsque peu de personnes dérogent aux stéréotypes liés à leur groupe. Néanmoins, cette opération permet de ne pas changer l'image globale du hors groupe, mais elle ne menace pas non plus l'identité des sujets placés dans des sous catégories.

Le but supraordonné est le fait d'instaurer une coopération entre deux groupes afin de poursuivre un but commun lorsque cette coopération conduit à la victoire. L'expérience de Shérif (1966) montre comment la poursuite d'un but commun réduit les stéréotypes entre deux groupes. Lors de la première phase, les sujets (des enfants) étaient séparés en deux groupes équivalents composés d'enfants qui ne se connaissaient pas au préalable. Pendant une semaine, on proposait à chaque groupe différentes activités mais sans les mettre jamais en contact. Durant la deuxième phase, les deux groupes étaient mis en compétition (jeux, tournoi), faisant émerger un sentiment d'hostilité entre eux. Lors de la troisième phase, les sujets assistaient à des activités communes (prêche, séance de cinéma, etc.), ce qui ne suffisait pas à faire diminuer l'hostilité entre les groupes. Enfin, dans une quatrième phase, les enfants devaient réaliser un certain nombre d'activités dont la finalité ne pouvait être atteinte que si

les deux groupes coopéraient. Cette coopération entre les deux groupes de sujets avait pour effet de réduire l'animosité intergroupe, laissant même émerger des liens entre les membres d'équipes différentes.

En résumé, le phénomène de catégorisation donne lieu à deux biais perceptifs : le biais de contraste et le biais d'assimilation. Le premier amène à surestimer les différences intercatégorielles et le second conduit à surestimer les ressemblances intracatégorielles. Ces deux biais influent sur l'image que l'on a des gens en la basant sur leur appartenance groupale. Cette subjectivité perceptive conduit à définir les membres d'un même groupe uniquement en référence aux caractéristiques associées à leur appartenance groupale et à les considérer comme identiques et interchangeable. Ces caractéristiques associées aux groupes constituent les éléments stéréotypiques de la catégorie. Autrement dit, « *la catégorisation provoquerait la mobilisation des stéréotypes qui préexistent et servent de filtre à la perception d'autrui* » (Castel, 2007, p. 341).

2.2 Les stéréotypes

Selon Leyens, Yzerbit et Schadron (1996), les stéréotypes sont « *des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalités, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes* » (p. 24). Les facteurs socio culturels ont un rôle prédominant dans la formation, l'élaboration ainsi que la transmission des stéréotypes. Les vecteurs d'influence sont divers, que ce soit l'éducation, la famille, les médias, etc. L'histoire d'un pays, d'un peuple ou d'un groupe social plus restreint constitue un des fondements dans la création, le maintien ou l'évolution des stéréotypes. Ainsi, comme nous l'avons vu dans la partie contexte, différents peuples ont considéré les Noirs, tout au long de l'histoire, comme inférieurs et leur ont attribué de nombreux traits à valence négative afin de justifier les pratiques d'exploitation. Autrement dit, les différentes caractéristiques négatives attribuées aux Noirs ainsi que leur infériorisation avaient une fonction justificatrice (Deschamps & Beauvois, 1999).

Néanmoins, à la différence du « préjugé », les stéréotypes ne sont pas composés uniquement de traits à valence négative. Ainsi, le stéréotype des Indiens pour les Canadiens dans l'expérience de Tajfel, Sheikh et Gardner (1964) comprend des traits tels que « spirituels » ou encore « religieux ». Le préjugé, pour sa part, met au premier plan l'aversion envers les autres. Allport (1954) le définit comme « *une attitude négative ou une prédisposition à adopter un comportement négatif envers un groupe, ou les membres de ce groupe, qui repose sur une exagération erronée et rigide* ». A contrario des stéréotypes qui sont davantage une forme de connaissance à l'égard d'un groupe, les préjugés sont principalement marqués par une dimension affective. Les discriminations quant à elles sont des comportements s'appuyant sur les phénomènes de stéréotypisation et aux préjugés. Néanmoins, si la discrimination (comportementale) s'accompagne de l'existence de préjugés (attitude), l'existence de préjugés n'entraîne pas nécessairement des actes discriminatoires (Pettigrew, 1993).

Pour notre part, nous envisagerons davantage les stéréotypes du point de vue des relations intergroupes. En effet, les stéréotypes, tout comme la catégorisation sociale, permettent de simplifier la réalité (Lippman, 1922). Comme nous l'avons vu précédemment, catégoriser des êtres humains conduit à la création de différents biais, dont les biais de contraste et d'assimilation. Selon Beauvois et Deschamps (1990) : « *Dans le cas de la catégorisation sociale, l'effet de contraste (accentuation des différences perçues entre les objets classés en catégorie distinctes) débouche donc sur un phénomène de discrimination, alors que les effets d'assimilation (accentuation des ressemblances perçues entre les objets classés dans une même catégorie) conduit à la stéréotypie* » (p. 17). Les stéréotypes seraient donc, selon eux, le fruit des distorsions sociocognitives dues au phénomène de catégorisation.

Par ailleurs et dans le même ordre d'idée que le Paradigme des Groupes Minimaux, des travaux comme ceux de Ferguson et Kelley (1964) ou encore ceux de Rabbie et Horwitz (1969), s'ils montrent dans un premier temps qu'il n'y a pas besoin de compétition pour qu'il y ait émergence de stéréotypes négatifs, apportent dans un second temps une nouvelle conception de la notion de stéréotype. En effet, les stéréotypes ne seraient pas à l'origine des relations intergroupes mais davantage le produit de ces relations. Les stéréotypes émergeraient de catégories existantes ou déjà construites.

Pour notre part, nous retiendrons que, lorsque les catégories sont socialement insérées, l'appréhension des membres de l'exogroupe s'effectue par l'intermédiaire du filtre des stéréotypes associés à la catégorie dont ils font partie avec les préjugés qui y sont reliés (Castel, 2007). En d'autres termes, les individus appartenant à un autre groupe (exogroupe) sont reconnus comme semblables entre eux puisqu'ils sont perçus comme porteurs des traits stéréotypiques inhérents au groupe dans lequel ils sont insérés.

2.21 L'impact des stéréotypes sur la cible

Mais que se produit-il chez un individu lorsque le groupe dans lequel il est inséré est évalué négativement ? Quels sont les impacts de comportements discriminatoires dus à des stéréotypes négatifs ?

Les stéréotypes négatifs ou préjugés et les comportements discriminatoires associés peuvent avoir une incidence sur l'individu tant au niveau de la construction identitaire qu'au niveau émotionnel. Mais cette stigmatisation peut également impacter l'ensemble des membres d'un groupe.

Selon la théorie de la privation relative collective (Guimond & Tougas, 1999), les stéréotypes négatifs et les discriminations peuvent entraîner, dans le cadre d'une comparaison avec d'autres groupes, un sentiment d'injustice ressenti de manière négative. Sur un plan individuel, les stéréotypes provoquent une atteinte de l'identité sociale pouvant entraîner une baisse de l'estime de soi. Pourtant, cette baisse de l'estime de soi n'est pas automatique (Croizet & Leyens, 2003). En effet, le groupe de référence dans lequel l'individu est inséré, mais également l'entourage, peuvent permettre de maintenir une estime de soi positive. Outre l'impact au niveau identitaire, les préjugés et les actes discriminatoires ont donc des effets au plan émotionnel. Etre victime de discrimination entraîne ainsi un sentiment d'injustice (Steiner & Bertolino, 2006), des affects négatifs, mais conduit également à des états de stress et d'anxiété (Dion, 1986).

Ainsi, les attitudes et les stéréotypes des Blancs peuvent affecter les individus noirs et leur construction identitaire de différentes façons. Ils facilitent certaines options identitaires et en rendent d'autres plus difficiles. Ainsi, pour un jeune Afro-antillais définissant son avenir

professionnel, il est plus spontané de se référer à la vieille image d'un Noir balayant les rues de Paris que de l'imaginer associé dans un grand cabinet d'avocat. Eagly et Mladinic (1989) ont montré à propos des stéréotypes de genre qu'ils agissent comme des attentes normatives sur les rôles sociaux spécifiques à chaque sexe et que leur transgression entraîne une évaluation négative du coupable, ce qui peut être vu comme un reflet des relations du pouvoir social qui assigne certains rôles prédéfinis aux femmes. Par extension ou extrapolation, on peut supposer qu'il en va de même pour les individus d'origine afro-antillaise. L'internalisation de ces représentations peut ainsi pousser les groupes ciblés à adopter des auto-stéréotypes dévalorisants (Jost & Banaji, 1994). Pour Jost et Banaji (1994), l'internalisation de ces représentations négatives serait la conséquence de l'emprise de groupes dominants sur des groupes dominés visant à légitimer certaines situations sociales. L'idée sous-jacente est « *que ce ne sont ni les privilèges ni donc l'appartenance aux groupes dominants qui engendrent les compétences de ces derniers, mais l'inverse, i.e. leurs privilèges découleraient de leurs caractéristiques internes et personnelles* » (Vinet & Moliner, 2006, p. 55). Ainsi, les groupes dominés adhèreraient à cette fausse croyance adoptant les stéréotypes négatifs émis à l'encontre de leur groupe d'appartenance.

L'internalisation de ces stéréotypes et les effets qu'ils induisent ont donné lieu à différentes théories telles que l'autoréalisation de la prophétie (Merton, 1949), aussi connue sous le nom d'effet pygmalion (Rosenthal & Jacobson, 1968) lorsqu'elle est appliquée dans un contexte éducatif ; ou encore la menace du stéréotype développée par Steele et Aronson (1995).

La théorie de la prophétie autoréalisatrice de Merton a été développée à partir du théorème de Thomas (1928). Merton la présente ainsi : “*C'est, au début, une définition fausse de la situation qui provoque un comportement qui fait que cette définition initialement fausse devient vraie*” (p. 284). A la différence du théorème de Thomas, ce ne sont plus simplement les conséquences de la croyance qui sont « vraies », mais, par voie de conséquence la croyance elle-même qui le devient. Merton explique ainsi les problèmes d'intégration des Afro-américains dans les syndicats aux États-Unis. Pour lui, si les Noirs ne sont pas intégrés dans les syndicats, c'est parce que les syndicalistes pensent qu'ils ne partagent pas les valeurs du syndicat en travaillant durant les grèves, mais s'ils sont amenés à travailler à l'encontre du syndicat, c'est justement parce qu'ils en sont exclus.

Les stéréotypes ne sont pas seulement des représentations qui s'appliquent à autrui, mais aussi des représentations qui s'appliquent à soi-même et qui peuvent être lourdes de conséquences. La menace du stéréotype (Steele & Aronson, 1995) est définie par Steele (1997) comme « *la pression que rencontre un individu lorsqu'il se trouve en situation de risquer de confirmer un stéréotype négatif pertinent pour le soi* » (p. 615). En d'autres termes, un individu ou un groupe d'individus qui serait la cible d'un stéréotype négatif ayant trait à une infériorité quelle qu'elle soit (intellectuelle, sportive, ...) aura tendance à le confirmer. Ainsi, dans une situation où le stéréotype sera applicable et suffisamment saillant, la personne concernée risque de voir son comportement interprété uniquement en fonction de ce dernier sans que ses caractéristiques individuelles soient prises en compte.

Les Noirs semblent également être porteurs du stéréotype selon lequel ils obtiendraient des notes inférieures aux Blancs, et ce à tous les niveaux de l'enseignement (Alexander & Entwistle, 1988 ; Gerard, 1983). Plus largement, leurs capacités intellectuelles font systématiquement l'objet de suspicion alors que des performances physiques supérieures leur sont imputées. Steele et Aronson (1995) ont montré dans une expérience que même lorsque la tâche à effectuer n'était pas présentée comme une mesure de l'intelligence, les Noirs étaient impactés par le stéréotype existant à leur encontre. Ces auteurs postulaient que le simple fait d'évoquer la race des sujets suffirait pour activer le stéréotype concernant leurs performances intellectuelles. Pour ce faire, ils présentaient d'abord aux sujets un questionnaire dans lequel ces derniers devaient donner des informations telles que leur âge, leur niveau d'étude, etc. Les questionnaires à l'intention des sujets Noirs comportaient pour la moitié une question relative à l'appartenance raciale, alors que pour l'autre moitié, non. Les questionnaires pour les sujets Blancs ne comportaient aucune question relative à leur « race ». Les résultats obtenus vont dans le sens de l'hypothèse émise par les auteurs. En effet, les étudiants noirs ayant été soumis à la condition activation du stéréotype par le biais du questionnaire ont moins bien réussi le test que ceux n'y ayant pas été soumis, ces derniers ayant des résultats comparables à ceux des sujets Blancs.

Ainsi, Steele constate qu'après avoir été exposés tout au long de leur vie à des stéréotypes négatifs concernant leurs capacités intellectuelles, les étudiants noirs auraient internalisé une « anxiété d'infériorité » ou « vulnérabilité sociale », susceptible d'être activée par leur environnement quotidien. De ce fait, un individu noir risque de subir une désindividualisation et une généralisation de l'image véhiculée par le stéréotype.

Pour résumer, les stéréotypes ont donc des effets sur les individus auxquels ils s'appliquent, les amenant à se comporter dans le sens qu'ils induisent. Plus précisément, en ce qui concerne les Noirs en France, ils tendent à se conformer à l'image selon laquelle ils disposeraient de moins de capacités intellectuelles que les Blancs, ce qui peut s'accompagner d'une certaine forme de stress

2.22 Les méta stéréotypes

Les membres d'un groupe faisant l'objet d'un stéréotype ont habituellement connaissance des préjugés existant à leur rencontre. Ces images qu'ils pensent (à tort ou à raison) que les autres ont d'eux sont référencées dans la littérature comme des méta-stéréotypes. La notion de méta-stéréotype désigne la représentation qu'un groupe d'individus (A) pense être celle qu'un autre groupe (B) adopte à son endroit (Vorauer, Main & O'Connel, 1998).

Les méta-stéréotypes (c'est-à-dire les stéréotypes inférés) peuvent être considérés (ou utilisés) comme éléments de comparaison avec les stéréotypes réels lorsque l'on prend en compte l'écart existant entre les deux (c'est-à-dire l'erreur dans la perception qu'on a de la représentation que les autres ont de notre groupe). L'intérêt de la notion de méta-stéréotype dans le cadre de cette thèse réside en ce qu'elle porte directement sur la relation intergroupe. En effet, cette réputation inférée vis-à-vis d'un groupe correspond à la représentation de la relation de ce groupe à l'égard du sien. De plus, les membres d'un groupe pensant connaître la façon dont les membres d'un autre groupe les perçoivent, la connaissance de la représentation que les membres de l'autre groupe se font d'eux peut fournir des informations sur les différences, réelles ou supposées, entre ces deux groupes, et ce telles qu'elles sont vues par l'exogroupe. Par exemple, les membres d'un groupe A peuvent supposer que ceux d'un groupe B les voient comme moins intelligents ou moins performants au niveau sportif qu'eux. En ce cas, le méta-stéréotype de A constitue sa représentation de la relation que le groupe B entretient avec le sien. Et l'écart entre ce méta-stéréotype et le stéréotype de B sur A, qui correspond à la déformation introduite par A, peut renforcer (c'est à dire aller dans le même

sens) ou au contraire atténuer (c'est-à-dire corriger) le stéréotype. En d'autres termes, les méta-stéréotypes peuvent être vus comme la représentation possible de la relation intergroupe.

Par ailleurs, les conséquences des stéréotypes sur les individus varient en fonction de leur valence. Si les stéréotypes sont négatifs, ils peuvent produire une identité sociale négative chez l'individu, tandis que, s'ils sont positifs, ils auront un impact favorable sur l'individu. Selon Vorauer et ses collaborateurs (1998), se savoir stéréotypés par les membres d'un autre groupe peut amener les membres d'un groupe à développer des émotions négatives ainsi qu'une faible estime de soi. En outre, Sellers et Shelton (2003) ont montré que l'ensemble des discriminations raciales perçues, liées à l'identité raciale, est associée à une détresse. Ainsi, le racisme et la discrimination peuvent mener non seulement à cette détresse mais aussi à l'internalisation de stéréotypes négatifs. Par conséquent, si l'on se réfère aux modèles d'« idéologie Noire » (Fishman, 1980, Verkuyten, 2005), l'internalisation de ces stéréotypes négatifs pourrait être connectée à des degrés assimilables à une « self haine des Noirs », c'est-à-dire à un rejet de sa propre identité socio-ethnique ou des autres membres de son groupe.

Les individus Noirs vivant dans des sociétés à prédominance Blanche doivent faire face aux discours et aux comportements racistes et discriminants. Ainsi, Sigelman et Tuch (1997) se sont appuyés sur les données de deux études¹⁸ afin d'accéder à une meilleure compréhension de ce que sont les méta-stéréotypes. Selon eux, les Afro-américains ont conscience de la manière dont ils sont perçus par les Blancs (Sigelman & Welch, 1994). Par ailleurs, ils remarquent que les méta-stéréotypes des Afro-américains sont congruents avec la vision actuelle qu'en ont les Blancs. Ces auteurs constatent également que les méta-stéréotypes ont une influence sur les comportements des Afro-américains égale, voire plus importante, que les stéréotypes eux-mêmes. En effet, les Afro-américains s'empêcheraient d'évoluer dans des domaines « réservés » aux Blancs en se basant sur ce qu'ils croient être les stéréotypes des Blancs à leur égard, plutôt que sur les stéréotypes qu'ont réellement les Blancs. Les méta-stéréotypes peuvent donc être vus comme la connaissance des options d'identité Noire qu'offre une société à prédominance Blanche et celles que cette société n'offre pas. Par exemple, si les Noirs pensent que les Blancs les voient comme travaillant dans des emplois non qualifiés, il

¹⁸ La première étude, (the 1990 General Social Survey) fut menée par James A. Davis et Tom W. Smith, de National Opinion Research Center, University et distribuée par Roper to the Inter-University Consortium for Political and Social Research at the University of Michigan. La seconde, (The Time/CNN survey) qui fut menée par Yankelovich Clancy Shulman, fut réalisée entre les 24 et 29 avril 1991, sur une population de 504 Noirs. Le fichier de données fut distribué par the Roper Public Opinion Research Center, University of Connecticut.

est possible qu'ils se cantonnent à ces emplois, et n'envisagent pas d'autres possibilités, comme devenir médecin ou encore avocat.

Ce type de fonctionnement cognitif se retrouve dans des théories déjà mentionnées telles que l'effet pygmalion (Rosenthal & Jacobson, 1968), l'autoréalisation de la prophétie (Merton, 1949) ou encore la menace du stéréotype (Steele & Aronson, 1995). Or, une mise en garde s'impose à ce niveau de réflexion : il ne s'agit pas ici de dire que ce sont les représentations que les Noirs ont d'eux-mêmes qui les pénalisent, mais davantage la représentation relayée par un autre groupe à leur rencontre. Autrement dit, c'est la représentation qui s'impose à eux qui oriente leurs comportements. On interprète souvent l'effet d'autoréalisation de la prophétie ou la menace du stéréotype comme étant liées aux représentations qu'un individu a de lui-même. Ce faisant, on néglige le fait qu'un individu gère différentes représentations de lui-même : ce qu'il pense être (autoreprésentation) et les représentations qu'il pense que les autres ont de lui (méta-représentation). Le rôle de cette méta-représentation est conforme aux idées existantes dans les recherches sur l'effet de l'autoréalisation de la prophétie : c'est le comportement d'autrui qui traduit ses attentes à l'égard d'un individu et qui induit des comportements confirmatoires de sa part (Jussim, 1996). De la même façon, les attentes supposées d'autrui peuvent affecter le comportement du sujet sans qu'il y ait nécessairement d'interactions comportementales (Croizet & Claire, 1998). En outre, les recherches sur l'activation des stéréotypes par l'expérimentateur montrent qu'il suffit de rappeler à un individu qu'il existe certaines attentes à son égard pour qu'il s'y conforme plus fortement (Désert, Croizet & Leyens, 2002).

C'est donc bien la représentation qu'un individu pense que les membres d'un exogroupe ont à son égard, c'est-à-dire la méta-représentation, qui est un élément déterminant des effets d'autoréalisation de la prophétie et non pas la représentation que le sujet a de lui-même. En outre, pour Jussim (1996), les effets d'autoréalisation de la prophétie sont d'autant plus forts du fait qu'un individu a une représentation peu structurée de lui-même et qu'il est dans une situation de dépendance à l'égard du regard d'autrui. Lorsqu'un individu est identifié ou identifiable comme le membre d'un groupe, la représentation qu'il se fait de la relation entre ce qu'il pense de son groupe (endoreprésentation) et des stéréotypes existant à son égard (méta-représentation) peuvent déterminer son comportement et son positionnement évaluatif dans la relation intergroupe. Ainsi, la méta-représentation peut être vue comme la représentation de la relation intergroupe, et de façon plus précise, comme la représentation de la relation qu'a l'exogroupe envers l'endogroupe.

Dans ces conditions, comment lutter contre les effets préjudiciables que peuvent causer les méta-stéréotypes ou comment faire évoluer ces derniers ? L'étude de Klein et Azzi (2001) tente de répondre à cette question. Nous avons vu plus haut que les membres d'un groupe se sachant porteurs de stéréotypes négatifs auraient potentiellement une faible estime d'eux-mêmes. Selon ces auteurs, les membres de l'endogroupe essaieraient de présenter une meilleure image de leur groupe aux membres de l'exogroupe. Pour ce faire, ils se lanceraient dans un acte persuasif. L'idée soutenue est que ce changement de représentation s'opère en fonction de l'auditoire, de la saillance du méta-stéréotype ainsi que de son accessibilité. Ainsi, si le méta-stéréotype est saillant et hautement accessible, les membres d'un groupe auront une compréhension claire des aspects du stéréotype auquel les membres de l'autre groupe adhèrent, rendant la confirmation sélective plus facile. Ainsi l'endogroupe pourra mettre en avant les traits qu'il désire changer et essayer de modifier la représentation que l'exogroupe a de lui. Autrement dit, si les Noirs, par exemple, pensent que les Blancs les voient comme fainéants, caractéristique « associée » à leur couleur de peau, alors les Noirs tenteront de modifier la représentation qu'ils pensent que les Blancs ont d'eux, en mettant en avant le fait qu'ils réussissent professionnellement car ils sont des travailleurs sérieux.

En résumé, nous avons vu tout au long de cette partie portant sur les stéréotypes qu'il existe différentes représentations d'un objet social, ces représentations variant en fonction de la catégorie source, mais également de la catégorie cible. Si l'on se réfère aux théories touchant aux relations intergroupes, c'est-à-dire à la théorie de l'identité sociale (Tajfel, 1981; Tajfel & Turner, 1986), et un de ses principaux prolongements, la théorie de l'auto-catégorisation (Turner, Hogg, Oakes, Reicher, & Wetherell, 1987; voir aussi Haslam, 1997), le contenu des stéréotypes dépendrait des relations intergroupes. La nature de ces relations influencerait la mise en saillance de certaines catégories plus que d'autres, que ce soit pour des raisons d'économie cognitive ou pour « coller au plus près » de la réalité sociale. De la même façon, la nature des relations intergroupes (comme une relation statutaire par exemple) peut faire varier les traits associés à ces catégories (Haslam & Turner, 1992, 1995; Haslam, Turner, Oakes, McGarty, & al., 1992). Autrement dit, la représentation qu'un individu se fait d'un autre groupe dépend de la nature de la relation existant entre son groupe et cet autre groupe. De ce fait, en fonction de la nature de la relation intergroupe et du contexte, ce même individu déduira que certains traits plus que d'autres caractérisent les membres de l'autre groupe.

2.3 Identité sociale et Théorie de l'Identité Sociale :

On ne peut parler de la Théorie de l'Identité Sociale (TIS) sans aborder la notion d'identité sociale, qui elle-même trouve ses racines dans les différentes théories ayant trait à l'identité.

Différents auteurs se sont attelés à définir le concept d'identité qui semble difficile à définir clairement : *« on a du mal à distinguer estime de soi, représentation de soi et images de soi »* (Reuchlin, 1990, cité par Costalat-Founeau, 1997). Reuchlin (1990, cité par Costalat-Founeau, 1997) souligne également le côté dynamique et évolutif du concept de soi, car selon lui *« à chaque moment l'individu se fait un personnage dont il a une certaine représentation et qu'il agit (s'il doit agir) par référence en cette représentation »*. La représentation de soi correspond au résultat d'une activité cognitive permettant au sujet de se composer une image de lui-même. Cette représentation que se fait un individu de lui-même peut également être soumise à une auto-évaluation donnant lieu à une image de soi, positive ou négative.

Nous nous proposons ici de repartir sur la définition donnée par William James et qui fut approfondie par la suite par George Herbert Mead. En effet, on trouve chez James (1890) à la fin du siècle dernier la distinction entre le Je et le Moi et la conception d'une dualité dans la représentation de soi. Cette distinction va être approfondie par Mead (1934) chez qui l'on trouve l'idée que le « soi » est composé à la fois d'une composante sociologique (le « moi ») qui ne serait qu'une intériorisation des rôles sociaux que nous jouons et d'une composante plus personnelle (le « je »). Ainsi, pour Mead, distinguer les individus les uns des autres est possible selon que leur Moi ou leur Je prédomine : *« Nous disons d'un individu qu'il est conformiste : il a les mêmes idées que ses voisins. En ces circonstances, il est à peine plus qu'un « Moi » ; ses adaptations sont faibles et se produisent, comme nous disons, inconsciemment. Opposé à ce « Moi », il y a l'être qui a une personnalité définie, qui réagit à l'attitude organisée avec une différence significative. Dans un tel Homme, c'est le « Je » qui domine l'expérience. Ces deux phases qui apparaissent constamment sont les plus importantes du Soi »* (cité par Deschamps, 1997).

Le Soi, qui est la résultante de l'interaction entre le Je et le Moi, n'est pas le même d'un individu à l'autre puisqu'il prend en compte les différences interindividuelles. Autrement dit, le Soi d'un individu sera différent du Soi d'un autre individu. Cette dichotomisation entre identité personnelle (le Je) et identité sociale (le Moi) est conçue comme constituant deux pôles en opposition.

Concernant l'appartenance catégorielle d'un individu, Mead la conceptualise sous la notion de « nous ». Le « nous » renvoie à l'idée de similitude entre les membres d'un même groupe. Pour Deschamps et Devos (1999) : « *Comme les identités sociales sont partagées par ceux qui occupent des positions semblables (...), c'est bien au pôle de similitude que renvoie l'idée d'identité sociale* » (p. 151). Ce « nous » n'est possible que dans le cas où l'on peut effectuer une comparaison intergroupe ou intercatégorielle avec un autre groupe, le « eux ».

Stryker (1966), dont s'est inspiré Sellers pour élaborer l'inventaire multidimensionnel de l'identité Noire (MIBI ; Sellers, Rowley, Chavous, Shelton & Smith, 1997), reprend la conception de Mead. Selon lui, le Soi est la résultante de l'interaction entre le Je (identité individuelle), le Moi (rôles sociaux), à laquelle il convient d'ajouter l'influence de l'environnement. Dans cette conception, les rôles sociaux ou identités de rôles correspondent à des appartenances sociales complémentaires (étudiant - enseignant, serveur – client, noir - blanc, homme - femme, etc.).

Hormis l'identité de rôle, la théorie de Stryker regroupe deux autres types d'identité. L'identité sociale, qui correspond à l'insertion d'un individu dans un groupe social (par exemple, être membre de telle ou telle université, ou de telle ou telle ville), et l'identité de personne qui correspond aux traits de caractère d'un individu (exemple : fier, volubile, etc.). Notons que l'identité de rôle peut dans certains cas se recouper avec l'identité sociale. Par exemple, l'identité de rôle « serveur » correspond également à une identité sociale, puisque l'identité sociale « serveur » est la résultante d'une socialisation au sein d'un groupe social (un restaurant par exemple).

Pour Stryker, les individus ont plusieurs identités qui sont organisées selon une hiérarchie basée sur la saillance. Ainsi, la mise en avant d'une identité en particulier dépend de la saillance de cette identité à un moment donné. Autrement dit, une identité peut être activée lorsqu'elle est la plus saillante, c'est à dire imposée en quelque sorte par les circonstances.

L'estime de soi concourt également de la mobilisation d'une identité lorsqu'elle lui est associée très positivement. Elle résulte toujours de l'interaction avec autrui puisqu'elle augmente lorsque le sujet parvient à faire accepter une identité positivement valorisée par son interlocuteur.

Ce rapport entre interaction sociale, saillance identitaire et estime de soi se retrouve dans les différentes théories centrées sur les relations intergroupes, à savoir la théorie de l'identité sociale (TIS), ou encore la théorie de l'autocatégorisation (TAC).

2.31 La TIS

L'appartenance groupale est un concept assez ancien (Mead, 1934), alors que les phénomènes qui découlent de ces appartenances ont été mis en exergue bien plus tard. Une des premières théories à avoir une réelle perspective des relations intergroupes est la théorie des conflits réels de Shérif (1966). Selon lui, c'est l'obtention de ressources rares et valorisées, qu'elles soient concrètes ou abstraites, qui est à l'origine des conflits intergroupes. A l'inverse, si les groupes interagissent dans des conditions caractérisées par l'abondance des ressources et l'absence de compétition, une coopération harmonieuse pourra s'instaurer. Bien que novatrice pour Tajfel et Turner (1979) puisqu'elle est la seule à ne pas s'appuyer sur une interprétation individualiste, la théorie des conflits réels comporte néanmoins quelques lacunes. En effet, elle ne prend pas assez en compte, selon eux, les processus inhérents aux dynamiques de groupes et leurs effets sur les comportements intra et inter groupes.

Pour Tajfel (1972), si la catégorisation sert à systématiser et à ordonner l'environnement social, elle a aussi pour conséquence d'attribuer une place particulière de l'individu dans la société. Cette catégorisation lui permet de se définir en termes d'identité sociale car cette dernière est « *liée à la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et à la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance* ». Selon lui, le sujet compare son groupe d'appartenance à d'autres groupes afin d'atteindre une identité sociale positive (à condition que les caractéristiques de son groupe puissent être comparées favorablement à celles d'autres groupes). C'est pourquoi, lors d'une comparaison entre

groupes, les individus auraient tendance à ce que la différence établie soit en faveur de leur propre groupe.

Ainsi, la TIS a été développée (Tajfel, 1978 ; Tajfel & Turner, 1979, 1986) dans le but d'expliquer les effets mis en évidence dans le cadre du Paradigme des Groupes Minimaux, c'est-à-dire essentiellement le biais pro endogroupe. L'explication apportée par la TIS est à la fois cognitive et motivationnelle, cognitive dans la mesure où elle offre au sujet la possibilité de comprendre le monde social qui l'entoure, motivationnel en ce qu'il cherche à accéder ou maintenir une identité sociale positive.

Par ailleurs, l'un des préceptes de base de la TIS est la distinction que font Tajfel et Turner (1979) entre l'identité sociale et l'identité personnelle avec les comportements relatifs au rapport entre ces deux identités.

L'identité sociale et l'identité personnelle sont sur le même continuum dont elles constituent les extrêmes. Si l'identité sociale augmente, il y a passage de l'identité personnelle à l'identité sociale. De fait, si les individus ne parviennent pas à préserver leur identité personnelle positive ou à y accéder dans une comparaison entre soi et autrui, ils tenteront d'y arriver en comparant leur groupe (ou catégorie d'appartenance) à d'autres groupes. Une comparaison intergroupe interviendrait donc dans le cas où elle représenterait le moyen d'obtenir une auto évaluation positive. De ce fait, plus un individu possède une identité personnelle forte, moins son identité sociale sera importante, et réciproquement. Donc, en fonction du cas de figure qui se présentera à lui, l'individu choisira une manière et une seule de se présenter, favorisant ainsi soit son identité personnelle, soit son identité sociale.

La TIS est donc basée sur trois éléments essentiels :

- a) Les individus traitent leurs problèmes identitaires du point de vue d'un continuum allant de l'identité personnelle ou individuelle à l'identité groupale ou sociale.
- b) Ils ont besoin d'avoir une identité sociale positive.
- c) Une identité sociale positive résulte d'une comparaison intergroupe dans laquelle le sujet peut créer, maintenir ou accroître des caractères distinctifs positifs de son groupe d'appartenance par rapport à l'autre groupe.

Ainsi, la TIS postule que les individus ont des croyances issues du statut relatif de leur groupe et de la nature perçue des différences de statut entre les groupes. Ces croyances à propos de la

nature des structures sociales ne reflètent pas nécessairement des différences de statut existantes, mais sont le résultat d'une lutte idéologique entre les groupes engagés pour justifier ou pour changer les *statu quo* (Ellemers, 1993 ; Tajfel & Turner, 1979). Selon les croyances spécifiques à la nature des différences de statut intergroupes et le statut perçu de son groupe, un individu pourrait adopter différentes stratégies pour arriver à une identité sociale positive. Le choix d'une stratégie plutôt que d'une autre dépendrait de sa perception de la perméabilité des limites entre les groupes, de la stabilité et de la légitimité des différences de statut entre les groupes (Tajfel, 1981). La perméabilité correspond au fait qu'un individu juge la frontière entre deux groupes plus ou moins franchissable ; si elle l'est, il a la perspective de changer pour atteindre un groupe socialement mieux valorisé alors que s'il ne la perçoit pas comme telle, il est « condamné » à rester dans son groupe. La stabilité quant à elle renvoie au fait qu'un individu perçoit la possibilité de changer le statut de son groupe d'appartenance relativement à d'autres groupes. Enfin, la légitimité du contexte intergroupe correspond à la perception du statut du groupe d'appartenance comme étant justifié par rapport aux autres groupes.

Par exemple, les membres d'un groupe ayant un statut inférieur pourraient adopter une stratégie de mobilité individuelle – i.e. rejoindre un groupe de statut supérieur - si les limites du groupe sont perçues comme perméables, où une stratégie de changement social collectif - par exemple en réclamant des droits, des privilèges ou des compensations pour l'endogroupe - si les limites sont vues comme imperméables, afin d'atteindre un statut social supérieur et, ainsi une identité sociale positive (Boen & Vanbeselaere, 2000 ; Verkuyten & Reijerse, 2006). L'ensemble des stratégies issues de la TIS seront abordées plus en détail dans la partie suivante.

Il faut donc retenir de la TIS qu'elle explique les mobilisations identitaires en fonction de deux types de relations, les relations interpersonnelles et les relations intergroupes, qui se trouvent correspondre aux deux extrémités d'un même continuum. Retenons également que les individus cherchent à acquérir une identité sociale positive et à la maintenir. Enfin, retenons que cette identité sociale positive est fondée sur la valorisation de son groupe d'appartenance sur la base de comparaisons favorables par rapport à d'autres groupes.

Cependant on note que la TIS prête peu d'attention : (1) au rôle du sujet dans la détermination des catégories utilisées pour les comparaisons sociales (rôle que la TAC prend en compte) et

(2) aux effets qualitativement différents des formes de catégorisation– (que développe la théorie des partitions.

2.32 La TAC

Dans le prolongement de la TIS, Turner et ses collaborateurs (Turner, Hogg, Oaks, Reicher & Wetherell, 1987) ont élaboré la Théorie de l'Auto-Catégorisation. A la différence de la TIS pour laquelle les appartenances catégorielles sont fixées d'office, dans la TAC, le sujet sélectionne parmi les différentes affiliations possibles celle qui lui convient le mieux.

Turner (1987) s'est appuyé sur les travaux menés par Rosch (1976, 1978) sur la catégorisation en psychologie cognitive. Selon cette auteure spécialiste de la mémoire sémantique, les catégories se placent à différents niveaux, hiérarchisés les uns par rapport aux autres (niveau sur-ordonné, niveau de base, niveau subordonné) selon leur degré d'abstraction. Le niveau subordonné correspond au niveau le plus bas de catégorisation, le niveau de base se trouvant au niveau intermédiaire et le niveau sur-ordonné au plus haut niveau. En d'autres termes (ceux des classifications hiérarchiques en réseaux), une catégorie sera considérée comme étant de niveau plus élevée qu'une autre si la première peut contenir la seconde mais que la seconde ne peut contenir la première. Par exemple, la catégorie « sciences humaines » est plus élevée que la catégorie « psychologie », de même que la catégorie « psychologie » est plus élevée que la catégorie « psychologie sociale » puisque la « psychologie » fait partie des « sciences humaines » mais ne les contient pas toutes, et qu'elle comprend la « psychologie sociale » mais pas seulement. En outre, Rosch souligne qu'il existe un niveau plus significatif que les autres, nommé niveau de base (par exemple, « chat » relève du niveau de base, intermédiaire entre « félin » (sur-ordonné) et « chat siamois » (subordonné). Pour reprendre l'exemple de notre champ disciplinaire, la catégorie « psychologie », qui est la plus « parlante » pour la majorité des personnes, relève du niveau de base, les catégories « psychologie sociale » et « psychologie cognitive » lui sont subordonnées et la catégorie « Sciences Humaines » sur-ordonnée. Rosch remarque également que, moins une catégorie est inclusive, plus les éléments qui la composent sont homogènes.

De la même façon, pour Turner, il est possible d'envisager des niveaux de catégorisation du soi hiérarchisés les uns par rapport aux autres, allant du plus général au plus particulier.

Partant de ce principe, Turner propose de distinguer, sur un plan théorique, trois niveaux de catégorisation de soi, et donc de passer des deux identités de la TIS à trois identités dans la TAC. Oakes, Haslam et Turner (1999) définissent ces trois niveaux de la manière suivante : « le niveau interpersonnel (niveau subordonné d'abstraction, l'identité personnelle ; le soi comme une personne individuelle) ; le niveau intergroupe (niveau intermédiaire d'abstraction, l'identité sociale, le soi comme membre d'un groupe), et enfin le niveau inter-espèce (niveau super-ordonné d'abstraction, l'identité spécifique, le soi comme être humain » (p. 105). Autrement dit, lorsque l'individu se place au niveau personnel, il se définit comme un individu face à d'autres individus ; au niveau groupal ou social, il se définit comme membre d'un groupe en relation avec d'autres groupes ; enfin lorsqu'il se situe au niveau supraordonné ou spécifique, il se définit comme membre de l'espèce humaine relativement aux autres espèces animales.

Les deux premiers niveaux évoqués, correspondant au pôle interpersonnel et intergroupe, renvoient à l'identité personnelle et à l'identité sociale de la TIS.

Bien que, dans les deux cas (Théorie de l'Identité Sociale et Théorie de l'AutoCatégorisation), le passage de l'identité personnelle à l'identité sociale se produise à la suite d'un conflit entre identités, les déplacements entre elles n'ont pas la même origine. En effet, alors que dans le cas de la TIS, le passage de l'identité personnelle à l'identité sociale s'explique essentiellement par le besoin d'identité positive. Pour la TAC, l'adoption de tel ou tel niveau identitaire résulte principalement de la saillance de l'identité à un niveau interpersonnel ou à un niveau intergroupe. Néanmoins, les déplacements sur le continuum interpersonnel-intergroupe ne sont pas uniquement la résultante de la saillance de l'identité à un niveau d'inclusion particulier dépendant du contexte, ils résultent aussi d'un « choix » de la part du sujet qui devient actif dans le processus (« auto-catégorisation »). Ainsi, pour Oakes, Haslam et Turner (1999), « la catégorisation devient donc un processus dynamique dépendant du contexte, déterminé par des relations de comparaison dans une situation donnée » (p. 106).

En d'autres termes, certaines identités seront rendues plus saillantes en fonction de la situation. Par exemple, l'identité socio-ethnique « Noire » d'un individu peut être la plus

saillante s'il se trouve dans une situation de comparaison avec des Blancs ou avec d'autres groupes socio-ethniques. Cet individu peut également faire émerger une autre identité si la situation implique un autre critère de catégorisation. Or, il advient dans certains cas que la situation impose le critère de catégorisation, faisant apparaître une catégorie comme incontournable. En effet, si l'on se réfère à « la scène » de Brown et Fraser (1979), il peut arriver que le contexte empêche toute autocatégorisation, assignant d'office le rôle des protagonistes dans une interaction. Par exemple, se rendre chez le dentiste, impose à l'un des individus le rôle de patient et à l'autre celui du praticien.

Outre la différence d'explication concernant les déplacements entre identité personnelle, identité sociale et identité spécifique, la TAC se différencie de la TIS par les processus cognitifs qui rentrent en jeu dans la détermination de la catégorie d'appartenance. Pour Turner (1987), l'insertion à un niveau d'abstraction dépend d'abord du principe d'antagonisme fonctionnel. En effet, le choix du niveau d'inclusion est sous-tendu par l'idée que les éléments catégorisés doivent être reconnus comme étant similaires au niveau d'inclusion supérieur. Par exemple, une comparaison entre différents groupes socio-ethniques (niveau intermédiaire, identité sociale) n'est possible que si ces deux groupes sont reconnus comme similaires au niveau spécifique, c'est-à-dire s'ils sont reconnus comme appartenant à l'espèce humaine.

Par ailleurs, le choix de la catégorie d'appartenance répond également au principe de métacontraste. Le métacontraste suit les principes érigés par Tajfel à travers les biais perceptifs (contraste et assimilation). Le métacontraste correspond à la maximisation des ressemblances intragroupes et des différences intergroupes dans un contexte donné. Autrement dit, dans une situation particulière, un individu choisira de s'insérer dans la catégorie lui permettant de considérer les membres de son groupe d'appartenance comme étant les plus ressemblants, mais aussi la catégorie dans laquelle il estimera que les membres de son endogroupe se démarquent le plus possible des membres de l'exogroupe.

Une fois l'individu inséré dans une catégorie saillante, il sera porteur des traits associés à ce groupe d'appartenance. Ce phénomène, appelé processus de dépersonnalisation, ou processus d'auto-stéréotypie, pousse les individus « (...) à se considérer avant tout comme des exemplaires interchangeable d'une catégorie plutôt que comme des individus uniques et distincts d'autrui » (ibid., 1987, traduit par Deschamps et Devos, 1999, p. 159). En d'autres termes, le processus de dépersonnalisation amène un individu à délaissé les caractéristiques qui le distinguent des autres individus (identité personnelle) pour se caractériser en tant que

membre d'un groupe (identité sociale) dans lequel les différents membres se voient comme plus semblables entre eux, notamment sur les traits caractérisant le groupe.

En résumé, bien que la finalité soit la même que pour la TIS, c'est-à-dire obtenir ou maintenir une identité positive, dans la TAC, le choix du niveau d'inclusion dépend d'une part de la situation et d'autre part du fait qu'une identité soit saillante à l'un des niveaux d'inclusion (personnel ou social) rendant de fait le sujet actif dans le choix de sa catégorie d'appartenance. Par ailleurs, lorsque le sujet se positionne au niveau intermédiaire, le choix de son groupe d'appartenance est régi par un certain nombre de principes (antagonisme fonctionnel, métacontraste) et dépend de la disponibilité, c'est-à-dire de la saillance d'une appartenance groupale dans un cas donné.

Ainsi, dans la partie suivante, nous allons aborder quelques théories de relations intergroupes découlant de la TIS et de la TAC et pouvant être considérées comme des développements ou des prolongements de la TIS et de la TAC. Enfin, dans la partie dynamique identitaire, nous verrons les différentes stratégies identitaires pouvant être mises en œuvre lorsque l'identité du sujet se trouve menacée.

2.33 Les développements et/ou prolongements de la TIS et la TAC

Bien que nous n'en n'employions aucune dans le cadre de cette thèse, il nous semble important d'évoquer l'existence de différentes extensions et développements théoriques concernant les théories ayant trait à l'identité sociale et aux relations intergroupes.

La Perspective d'Identité Sociale (PIS), élaborée par Hogg et collaborateurs (Hogg, Abrams, Otten & Hinkle, 2004 ; Abrams & Hogg, 2004), est une métathéorie regroupant la TIS et la TAC. En d'autres termes, la PIS se veut une synthèse dans le sens où elle fusionne en son sein la TIS et la TAC ne formant plus qu'une seule théorie. Les chercheurs se proposent d'appliquer cette métathéorie dans différents domaines ayant déjà été investigués par les théories « classiques » que sont la TIS et la TAC, tels que le leadership, la déviance, la

différenciation intragroupe, la prise de décision en groupe, les organisations, la mobilisation, etc.

Il existe par ailleurs d'autres théories ou modèles issus de la Perspective d'Identité Sociale (et de fait issus de la TIS et de la TAC), à savoir la Théorie du Contact Intergroupe Imaginé (TCII) de Crisp et Turner (2009), le Modèle de l'Effet de Sensitivité Intergroupes (MESI) de Hornsey (2005) et le Modèle de la Projection de l'Endogroupe (MPE) de Wenzel, Mummendey et Waldzus (2008).

La première, la Théorie du Contact Intergroupe Imaginé (TCII) de Crisp et Turner (2009), postule qu'envisager les relations entretenues entre son groupe d'appartenance et un autre groupe de manière positive conduit à une amélioration de ces relations. En effet, pour ces auteurs, simuler mentalement ses relations aux autres de manière positive devrait permettre de réduire l'anxiété intergroupe et ainsi produire des relations entre les groupes plus harmonieuses.

Turner et Crisp (2010) ont montré à travers une recherche composée de deux études que la TCII permettait de réduire les préjugés à l'encontre d'un exogroupe. Ces auteurs ont examiné l'impact de l'image mentale sur des préjugés implicites. Pour ce faire, ils ont employé une méthode d'associations implicites. Ainsi, dans la première étude, Turner et Crisp constatent que les sujets (jeunes) lorsqu'ils s'imaginent parler avec une personne âgée ont montré par la suite des attitudes implicites plus positives à l'égard des personnes âgées. De même dans la seconde étude, lorsque des personnes non musulmanes s'imaginent parler avec un musulman, ils montrent par la suite une attitude implicite positive à l'égard des musulmans en général.

La deuxième, le Modèle de l'Effet de Sensitivité Intergroupes (MESI) de Hornsey (2005), a pour visée, tout comme la TCII de mettre en place des « stratégies » afin d'aboutir à des relations intergroupes positives. Ce modèle permet de déterminer la façon dont une critique est traitée en fonction du groupe émetteur (soit son propre groupe, soit un exogroupe), du contexte intergroupe (relation harmonieuse ou conflictuelle). Autrement dit, ce modèle permet de prédire la manière dont les membres d'un groupe répondront face aux critiques émises à leur rencontre en fonction de différents critères.

Afin de tester ce modèle, Hornsey a mis en place un paradigme assez simple. Il fait lire à ses sujets un extrait d'entretien, dans lequel un interviewé émet des critiques à l'encontre du

groupe d'appartenance des sujets. Les critiques sont émises soit par un membre de leur groupe, soit par un membre de l'exogroupe. Les sujets doivent alors évaluer cette (ou ces) critique, indiquer s'ils la ressentent négativement et s'ils sont en accord ou pas avec elle. Ainsi, Hornsey, Oppes, et Svensson (2002) ont distribué à des étudiants en mathématiques un entretien dans lequel ils étaient décrits comme étant excessivement conformistes, arrogants et ayant une faible conscience sociale. Les résultats montrent que la critique est évaluée plus positivement et que les étudiants visés sont davantage en accord avec celle-ci lorsqu'elle a été faite par un étudiant en mathématiques que quand elle provient d'un étudiant de sciences humaines, ce qui peut se traduire selon les auteurs par "C'est bien si c'est nous qui le disons, mais vous, vous ne pouvez pas".

La troisième, le Modèle de la Projection de l'Endogroupe (MPE) de Wenzel, Mummendey et Waldzus (2008) postule que, lorsqu'un groupe se sent proche de la catégorie supraordonnée, c'est-à-dire qu'il est le plus prototypique, le plus normatif de la catégorie supraordonnée, il a tendance à considérer comme déviants les autres groupes d'appartenance. Cette attitude à l'égard des autres groupes se traduit par une discrimination accrue à leur égard.

Afin de démontrer empiriquement ce postulat ces auteurs ont mené une série d'expériences dont nous nous proposons d'en présenter deux. Dans la première, menée par Wenzel, Mummendey, Weber et Waldzus (2003), les auteurs demandaient à des étudiants en administrations d'entreprises et à des étudiants de psychologie d'évaluer des « étudiants en administrations d'entreprises », des « étudiants en psychologie » et des « étudiants en général » par le biais d'une liste de 24 caractéristiques (la catégorie supraordonnée, « étudiant », était toujours évaluée en dernier). Les résultats montrent un désaccord entre les deux groupes d'étudiants, chaque groupe se considérant comme le plus prototypique de la catégorie « étudiant ». La seconde expérience, menée par Bianchi, Mummendey, Steffens et Yzerbyt (2010), a pour objectif de montrer que la projection à l'endogroupe peut se faire de manière automatique. Pour ce faire, les auteurs ont mesuré la prototypicalité de façon plus « discrète » en utilisant des mesures implicites (ici par l'intermédiaire du priming). Lors d'une tâche de décision lexicale, ils proposaient une catégorie supraordonnée « Européen » (comparativement à une catégorie supraordonnée neutre « XXXXXXXX »). Les résultats montrent que la reconnaissance d'attributs stéréotypiques des Italiens par les participants italiens est facilitée (mais pas pour les attributs allemands) lorsque les sujets sont confrontés à la catégorie supraordonnée « Européen » (il en va de même pour les Allemands). Autrement

dit, les sujets attribuent spontanément les traits en lien à leur groupe d'appartenance à la catégorie supraordonnée.

Les auteurs, à travers ce modèle, proposent d'envisager la catégorie supraordonnée de façon différente et plus complexe afin de permettre à chacun des groupes de s'estimer de façon équivalente face à la catégorie supraordonnée et de se respecter mutuellement.

Ainsi, la PIS semble être un concept intéressant dans la prise en compte simultanée des théories que sont la TIS et la TAC, permettant de dépasser les clivages théoriques. Par contre, la TCII, la MESI et la MPE semblent relever davantage de visées prescriptives ou applicatives dans le sens où elles offrent des solutions pour résoudre les « conflits » intergroupes.

Cependant, et bien que ces développements nous paraissent pertinents, nous nous intéressons à un développement particulier des théories ayant trait aux relations intergroupes, dans la mesure où il refonde les théories initiales, donnant lieu à une approche différente (un peu comme la TAC qui refonde la TIS par l'apport par exemple de l'antagonisme fonctionnel, de la notion de fit, etc...). Ainsi, nous nous proposons de présenter dans le prochain chapitre de cette thèse une autre conception des relations intergroupes, à savoir les partitions sociales.

2.34 La dynamique identitaire

Comme nous l'avons vu précédemment, l'un des postulats de la TIS (Tajfel & Turner, 1979, 1986) est que l'individu cherche toujours à créer ou à maintenir une identité sociale positive. Lorsque cette identité se trouve menacée, il peut avoir recours à différentes « stratégies de gestion identitaire » ou « stratégies de management identitaire » (Van Knippenberg, 1989; Ellemers, 1993), qui peuvent être individuelles ou collectives. Le choix de cette stratégie découle de la perception que le sujet a de la situation, mais également de ses croyances à l'égard de son groupe et de celles à propos du ou des autres groupes avec lesquels il est en relation.

Par ailleurs, il peut percevoir la situation intergroupe comme stable et légitime ou instable et illégitime (Tajfel & Turner, 1986 ; Branscombe & Ellemers, 1998). Rappelons que la stabilité

et la légitimité renvoient aux croyances liées au statut qu'ont les individus de leur groupe par rapport à d'autres groupes. La stabilité correspond au fait qu'un individu pense que le statut de son groupe ne peut pas évoluer relativement à celui des autres groupes. La légitimité, quant à elle, renvoie au fait qu'un individu pense que le statut de son groupe d'appartenance est justifié dans sa relation à d'autres groupes. Ainsi, quand la situation est perçue comme illégitime et instable, la stratégie identitaire peut aussi bien être groupale qu'individuelle, alors que, lorsque elle est perçue comme légitime et stable, elle ne peut être qu'individuelle.

L'utilisation d'une stratégie individuelle pour rehausser son identité sociale consiste à rejoindre un groupe mieux valorisé socialement. Pour ce faire, il faut avoir le sentiment que les frontières intercatégorielles sont perméables (Tajfel, 1981), c'est-à-dire que rien n'entrave la possibilité de quitter son groupe d'appartenance afin de se joindre à un autre groupe socialement plus valorisant. Cette stratégie, qualifiée de mobilité individuelle, est généralement encouragée par les groupes dominants, surtout dans les sociétés modernes qui prônent bien souvent une idéologie individualiste (voir par exemple le « self-made man » aux Etats-Unis qui, par sa seule volonté et ses efforts, réussit à grimper seul les échelons de la hiérarchie sociale).

Néanmoins, la mobilité individuelle n'étant pas toujours possible, le recours à des stratégies collectives peut également servir à préserver une identité sociale positive. Comme il a été dit plus haut, les individus ont recours à des stratégies collectives lorsque les rapports entre les groupes semblent illégitimes et instables. Tajfel et Turner proposent deux types de stratégies collectives dont le but est d'amener à un changement social. La première est une stratégie de type comportemental, appelée compétition sociale (ibid., 1979). Elle consiste, pour les individus dont le groupe d'appartenance est désavantagé, à s'opposer aux autres groupes en modifiant la ou les dimension (s) de comparaison dans la relation intergroupe. Par exemple, si les Français peuvent se prévaloir d'être économiquement plus développés que les Kenyans, ces derniers peuvent se comparer aux Français sur des dimensions ayant trait au sport telles que les épreuves d'athlétisme comme le 5000 mètres.

Les stratégies de créativité sociale pour leur part sont des stratégies de type cognitif. La première, inspirée des travaux de Lemaine (1966), consiste à redéfinir les attributs de son groupe d'appartenance en introduisant de nouvelles dimensions de comparaison afin de se distinguer positivement d'un autre groupe. L'un des exemples les plus célèbres est le

mouvement « Black is beautiful » instauré par les Afro-américains dans les années 60. Revendiquer leur apparence africaine, alors que le fait d'être Noir était fortement dévalorisé, a permis aux Afro-américains de donner une valence plus positive qu'à l'origine à leur endogroupe. La seconde stratégie, appelée « nouveau groupe de comparaison » ou « comparaison sociale inférieure », consiste à se comparer à un autre exogroupe ayant une position considérée comme inférieure. Par exemple, en France, les Noirs pourraient préférer prendre pour point de comparaison un autre groupe socio-ethnique, moins bien considéré que le leur, plutôt que se référer exclusivement aux Blancs, la comparaison avec ces derniers risquant de leur être peu favorable.

À ces différentes stratégies issues de la TIS, qui sont dichotomisées en deux pôles, un pôle comportemental et un pôle cognitif, on peut en ajouter plusieurs, s'inspirant de la TAC (Turner et al., 1987), qui ne sont que de type cognitif. Ces stratégies consistent à recatégoriser son groupe d'appartenance soit à un niveau supraordonné, soit à un niveau subordonné (Gaertner, Dovidio, Anastasio, Bushman & Rust, 1993).

La première stratégie repose sur le fait que les membres d'un groupe vont refondre un nouvel endogroupe plus inclusif en y incorporant l'ancien exogroupe. Ainsi recatégorisé à un niveau supérieur, ce nouveau groupe commun cherchera une identité sociale positive en se comparant à un autre groupe étant également de niveau supérieur. Prenons par exemple deux équipes de football de Ligue 1 dont l'une est en tête du classement alors que l'autre se trouve en fin de classement parmi les reléguables, une partie des joueurs composant les deux équipes jouant en équipe de France. En suivant cette stratégie identitaire, on peut imaginer que les joueurs de la seconde équipe (celle en bas de classement) se recatégoriseront davantage à un niveau supérieur ou supraordonné (équipe de France) et ne se compareront donc plus à d'autres équipes de Ligue 1 mais plutôt à d'autres équipes nationales. Par ailleurs pour Hornsey et collaborateurs (Hornsey & Hogg, 1999, 2000a, 2000b, 2000c ; Hornsey & Jetten, 2004), une identité supraordonnée sera perçue comme une source potentielle d'identité positive qui ne rentre pas en conflit ou ne contredit pas les attributs partagés des identités groupales.

La seconde stratégie se base aussi sur une recatégorisation de l'endogroupe, mais cette fois dans le sens inverse de la première. En effet, dans ce cas de figure, l'endogroupe est divisé en sous-groupes de niveau inférieur, rendant ainsi le nouvel endogroupe moins inclusif. Le nouveau groupe ainsi constitué se comparera aux nouveaux exogroupes issus de cette division

dans le but d'obtenir une identité sociale positive. Par exemple, si on admet que les Français ont en général une image négative auprès de touristes étrangers et que cette image varie selon les zones géographiques, les habitants de chaque région (surtout s'ils sont impliqués dans l'activité touristique) devraient se définir davantage comme Alsaciens, Bourguignons ou autres que comme Français et se comparer d'avantage à ceux d'autres régions françaises qu'à d'autres pays.

En conclusion, les théories portant sur les relations intergroupes que sont la TIS et la TAC sont guidées par le besoin de créer ou de maintenir une identité sociale positive. Lorsque cette identité se trouve menacée, le sujet a recours à différentes stratégies. Néanmoins, ces théories ne distinguent pas la nature des oppositions existant entre les catégories différentes. Ainsi, si l'on se réfère à la psychologie sociale du langage et plus particulièrement à la notion de co-construction, cette dernière permet d'envisager les relations intergroupes comme une construction réciproque où les membres des groupes en opposition participent simultanément. En effet, toute situation de communication se co-construit, fixant par là-même la position sociale des protagonistes, position pouvant évoluer en cas de menace sur l'identité en effectuant un glissement d'une partition à l'autre. Nous nous proposons ici de présenter la conception des relations intergroupes sur laquelle nous nous sommes appuyés, à savoir les partitions sociales.

CHAPITRE 3. LE CADRE THEORIQUE ADOPTE : LA CONCEPTION DES PARTITIONS SOCIALES

Travaillant dans le cadre du GPSD (Groupe Psychologie Sociale du Discours), Castel et Lacassagne (1994b, 2005, 2011) ont proposé un développement de la catégorisation sociale intégrant les acquis de la psychologie sociale du langage.

Les effets classiques de la catégorisation sociale dans le domaine des relations intergroupes amènent les individus à favoriser les membres de leur groupe et à défavoriser les membres de l'exogroupe. L'apport de la psychologie sociale du langage permet d'appréhender la notion de catégorisation sociale à travers le prisme de la co-construction (Ghiglione, 1985). Comme l'ont démontrées plusieurs recherches en psychologie sociale (Castel & Lacassagne, 1993, 1995, 2005), les effets bien connus de la catégorisation en endogroupe et exogroupe n'affectent pas seulement la qualité des relations intergroupes, mais aussi le type de partition établie entre les groupes. Castel et Lacassagne (2005) ont systématisé différentes recherches portant sur les effets de la catégorisation et les ont rassemblées en un paradigme : le concept des partitions sociales.

3.1 Le développement initial par rapport à la TIS : la pluralité des partitions sociales

Le point de départ des recherches sur la catégorisation sociale, auquel peut se ramener la TIS et que ne remet pas en cause la TAC, est que le fait d'être impliqué dans une situation mettant en relation deux groupes amène à privilégier le sien (auto-favoritisme) et à désavantager l'autre (allodéfavoritisme) pour améliorer son identité sociale. Autrement dit, l'hypothèse théorique initiale et commune qui définit le paradigme théorique, à savoir que la catégorisation sociale entraîne la discrimination, présuppose l'unicité de la Variable Indépendante, c'est-à-dire le phénomène de catégorisation, et l'unicité de la Variable Dépendante, entendez le phénomène de discrimination. En d'autres termes, le fait que la catégorisation sociale entraîne la discrimination implique de dégager de situations sociales

réelles une abstraction de la confrontation de deux groupes arbitrairement fondés (apport essentiel du PGM) et conduit à l'établissement d'une comparaison favorable à son groupe en distribuant les ressources de façon inéquitable au profit de son groupe et au détriment de l'autre groupe.

Castel et Lacassagne ont exploré les formes que peut prendre la catégorisation sociale et celles que peut prendre la discrimination, ce qui les a amenés à remettre en cause dans les deux cas l'unicité qui les caractériserait.

- 1) Il n'existerait pas une mais des discriminations. Il ne s'agit pas de plusieurs formes de quelque chose d'identique comme cela a déjà été étudié dans la littérature mais de processus psychosociaux totalement différents, qui peuvent se traduire par des comportements apparemment semblables.
- 2) De même, il n'y aurait pas la catégorisation sociale mais plusieurs partitions sociales. Ce ne sont pas différentes formes (sur le terrain / en laboratoire, petits groupes / grands groupes...) d'une même structure de situation (endogroupe / exogroupe) mais des structures radicalement différentes qui peuvent prendre des formes très semblables en apparence.

Ces avancées ont été rendues possibles par l'analyse de discours qui permet, non seulement (comme les autres VD : rétributions, échelles d'attitude, traits de personnalité...) de mesurer l'effet résultant (biais d'autofavoritisme et d'allodéfavoritisme) mais surtout d'analyser les processus socio-cognitifs activés.

Les paradigmes classiques liés à la catégorisation, tels que les PGM, testant les effets afférents aux biais intergroupes ne montrent que la « supériorité » d'un groupe sur un autre. En effet, les expériences concernant les biais intergroupes ne prennent pas en compte la nature du lien entre les groupes, bien que les critères de catégorisation de ces groupes soient de toute sorte (le sexe, l'âge, le statut hiérarchique...). En d'autres termes, les chercheurs, ayant testé les effets induits par la catégorisation (endofavoritisme et exodéfavoritisme), que ce soit par l'intermédiaire d'une rétribution (Tajfel, Bundy, Billig & Flament, 1971), une évaluation de l'autre groupe (Rabbie & Horwitz, 1969) ou par d'autres types de variables dépendantes, montrent uniquement que les sujets favorisent leur groupe ou défavorisent les autres groupes, c'est-à-dire qu'ils montrent l'existence d'une discrimination, mais pas ce sur quoi se base cette discrimination sinon une simple « opposition » entre des groupes différents.

Ainsi, des auteurs tels que Sachdev et Bourhis (1985, 1987, 1991) ont pointé l'impact du statut sur le biais intergroupe. En effet, les différentes recherches réalisées ont montré que les

groupes dominants faisaient davantage preuve d'exodéfavoritisme, et que ce phénomène s'accroissait lorsque la situation était perçue comme stable et légitime. Mais au-delà des effets obtenus, comme par exemple le fait que les sujets fassent moins preuve d'exodéfavoritisme à l'égard d'un groupe, c'est bien la nature du lien entre les interactants, à savoir le statut, qu'il s'agit de souligner ici.

D'autres expériences portant sur la discrimination raciale (Devine, 1989 ; Fazio, Jackson, Dunton & Williams, 1995; Judd, Wittenbrink & Park, 1999) et ayant pour support la technique d'amorçage (par l'intermédiaire de photographies par exemple) montrent l'appréhension de l'autre sur une dimension évaluative. En effet, ces différents auteurs en manipulant un stimulus Noir versus Blanc ont mis en avant le fait que les sujets blancs émettent un jugement négatif à l'égard des Noirs.

Ces différents exemples montrent bien l'existence de lien entre les groupes basés sur au moins deux dimensions, une dimension statutaire et une dimension évaluative.

Ainsi, Castel et Lacassagne (1993, 2001), en se basant sur les apports de la psychologie sociale du langage et plus particulièrement l'analyse de discours et la notion de co-construction (Ghiglione, 1985), ont mis en évidence à travers plusieurs expériences le fait que les discriminations dans les relations intergroupes peuvent se décliner et être représentées selon trois différents types de partition. En effet, la notion de « supériorité » que nous avons évoquée précédemment peut se baser sur trois critères de nature différente : le statut (un groupe peut avoir un statut supérieur à un autre groupe, c'est-à-dire davantage de pouvoir), la valeur (un groupe sera évalué plus positivement qu'un autre, de part les qualités désirables versus indésirables qu'il porte), la nature (un groupe peut posséder une caractéristique que d'autres groupes n'ont pas).

Afin de tester la discrimination basée sur le statut, Giès Imbernon, Lacassagne et Castel (2002) ont demandé à des étudiants d'écrire une carte de vœux à une concierge à la retraite (ayant travaillé pour eux). L'origine ethnique du destinataire de la carte a été manipulée en lui donnant soit un nom français, soit un nom portugais, le stéréotype associé aux travailleurs portugais leur assignant un statut social bas (Castel & Lacassagne, 1994). Les résultats montrent que les cartes adressées à l'individu ayant un nom portugais contenaient davantage de références au travail que celles adressées à l'individu ayant un nom français. De plus, l'individu ayant un nom portugais a été contacté d'une façon moins amicale et intime que l'individu ayant un nom français. Cela peut être interprété comme une illustration de la

manière dont le présumé portugais est moins perçu comme un individu, et est réduit à sa position hiérarchique de travailleur. En d'autres termes, les sujets ont établi une relation interpersonnelle avec le destinataire ayant un nom français et une relation plus professionnelle avec celui portant un nom portugais, inscrivant leur relation à l'autre dans une partition particulière.

Concernant la discrimination liée à la valeur, Castel et Lacassagne (1993) ont montré la façon dont la représentation des relations intergroupes en termes de partition oppositive est liée à une évaluation négative de l'autre. Ils ont demandé aux sujets d'écrire une lettre officielle rejetant la demande de travail d'un musicien noir ou d'un musicien blanc. Ils ont observé que l'on utilisait moins d'arguments musicaux et plus de références à la personne dans le cas du musicien noir que dans celui du musicien blanc. Le rejet du candidat blanc était souvent justifié par des raisons ayant peu à voir avec la personne (goût du public par exemple), alors que le rejet du candidat noir était plus souvent basé sur des raisons concernant l'individu. Il peut être avancé que le candidat blanc ayant échoué était réhabilité par ce rejet basé sur des raisons externes et que l'individu noir était dévalué par ce rejet basé sur des raisons internes. En outre, le rejet du musicien noir était formulé plus sévèrement : des phrases moins polies ainsi que des phrases standards. On constatait également l'emploi de moins de mots expliquant le rejet lorsque les sujets s'adressaient au musicien noir ce qui peut être considéré comme un exemple de dévaluation du demandeur noir. En conclusion, le musicien noir est évalué négativement par rapport au musicien blanc. Ce dénigrement peut être vu comme l'expression d'une relation basée sur une opposition de valeur. Ainsi, lorsque la relation intergroupe s'inscrit dans une opposition de valeurs, la stigmatisation de l'autre se marque, soit par sa dévalorisation, soit par son éviction grâce à des processus de stigmatisation « plus subtils » (scotomisation, absence de discours...) lorsque la désirabilité sociale interdit d'en dire du mal.

Enfin, concernant la discrimination liée à l'appartenance versus non appartenance, cette forme de discrimination a été testée en prenant les Juifs pour exemple. En effet, l'antisémitisme peut être pris comme un exemple de partition communautaire dans laquelle les juifs sont exclus de la catégorie supérieure, de la Nation ou même, comme dans le cas de la Shoah, du monde des vivants. Dans le cadre du GPSD, Hattiger (2001) a demandé à des étudiants de décrire les

différentes minorités vivant sur leur campus, puis elle a analysé l'usage, la fréquence, de différents indicateurs langagiers que les sujets avaient employés pour faire référence à chacune des minorités, à savoir l'emploi d'articles définis ou indéfinis, l'emploi du singulier ou du pluriel, l'utilisation d'adjectifs ou de substantifs. Les résultats obtenus ont permis d'observer que les Juifs vivant sur le campus étaient considérés comme formant une communauté fermée et exclusive. En effet, les sujets ont employé plus fréquemment des articles définis et le singulier (le juif, la communauté juive) pour les décrire que pour décrire tous les autres groupes. Ainsi, l'emploi d'article définis et du singulier pour dépeindre la minorité juive peut être perçue comme une référence à une caractéristique, considérée comme définitoire, la judaïté. La minorité juive est, par conséquent, vue comme une entité indivisible qui ne peut être assimilée comme les autres populations peuvent l'être, de telle sorte que la partition établie au regard de ce groupe est basée sur son exclusion.

Ces trois expériences posent bien l'existence de trois types de discriminations différentes correspondant à une appréhension différente des groupes en fonction des critères qui les caractérisent. Ces trois types de discriminations peuvent être traduits de façon plus formelle en termes de partitions sociales.

(a) une partition hiérarchique (ou partition scalaire) : elle est essentiellement reliée aux différences de pouvoir, un groupe étant perçu comme occupant une position sociale supérieure à celle d'un autre groupe et comme exerçant une domination sur ce dernier. Cette perception des membres de l'exogroupe et des relations intergroupes en termes de différences de pouvoir et de position sociale est liée à une réduction de l'autre à ce rôle social ou à sa fonction sociale. Dans le domaine des discriminations ethniques, ce phénomène de suragentisation de l'autre se manifeste généralement envers les immigrés dans le domaine du travail ; de fait, les natifs des pays occidentaux occupent plutôt des positions dominantes et les immigrés des positions subalternes, ce qui correspond à la principale caractéristique d'une partition hiérarchique ou statutaire.

(b) une partition oppositive (ou partition bipolaire) : elle est essentiellement reliée à la dotation par les membres de l'endogroupe et de l'exogroupe d'attributs les opposant, et par conséquent stigmatisant l'exogroupe. Les attributs associés à l'endogroupe sont évalués positivement, ceux attribués à l'exogroupe le sont négativement. La représentation des relations sociales dans les termes d'une partition oppositive est ainsi liée à la construction d'un ordre symbolique bipolaire dans lequel le pôle négatif est défini par les attributs qui sont

contraires à ceux du pôle positif. La stigmatisation des Noirs dans la réalité sociale et leur association systématique avec le versant négatif de l'attitude (Devine ; Fazzio ; Judd & Park...) indiquent que le « couple Noir/Blanc » relève de cette partition.

(c) une partition communautaire (ou partition binaire) : elle est principalement liée à l'exclusion de l'autre du monde social basé sur le système exclusif de possession - non possession d'une caractéristique définitoire. Lorsque ce sont les membres de la majorité qui sont porteurs d'une caractéristique définitoire que la minorité ne possède pas, ces derniers sont exclus de la catégorie « supérieure » incluant à la fois la minorité et la majorité. Lorsque c'est la minorité qui est porteuse d'une caractéristique définitoire comparativement à la majorité, les membres de la minorité excluent ceux appartenant à la majorité, instaurant une « barrière » entre minorité et majorité, une « frontière » entre l'élite face à la masse indifférenciée. La minorité juive, pour laquelle la notion de communauté est particulièrement importante, relève, dans ses rapports avec la majorité constituée de toutes les autres appartenances (catholiques, musulmans, athées...), d'une partition de ce type (communautaire).

Afin d'éprouver la théorie des partitions sociales, Castel et Lacassagne (2005) ont testé simultanément les trois types de partition en une même étude expérimentale. Le type de partition établie, en fonction du destinataire d'une lettre, pouvait être manipulé seulement en changeant le nom - et avec lui la partition sociale liant les interlocuteurs. Suivant la façon dont l'individu construit et se représente la relation avec l'autre, l'un des trois types de partition sera mobilisé, affectant la relation intergroupe, activant différentes sortes d'affects, de cognitions et de comportements. Castel et Lacassagne ont ainsi demandé aux sujets d'écrire une lettre à un collègue de même statut hiérarchique que lui, afin que ce collègue les soutienne dans une proposition de changement dans l'organisation du travail. Les auteurs postulent que le type de partition diffère en fonction du nom du destinataire de la lettre et que des processus de discrimination différents devraient en résulter. La partition statutaire a été opérationnalisée par un nom portugais, Almeida José, la partition oppositive par un nom à consonance africaine, M'Bodo Désiré et la partition communautaire par un nom à consonance juive, Rosenblum David. Précisons que les sujets n'appartenaient à aucun des trois exogroupes. Les résultats montrent la présence d'un déséquilibre dans la relation intergroupe, différant en fonction de la cible de la lettre. En effet, dans les lettres écrites à Almeida, les sujets

dépersonnalisent la relation avec le destinataire et le suragentise, axant la lettre sur le thème du travail. En d'autres termes, lorsque les sujets écrivent à Almeida, ils inscrivent la relation dans la réalité de l'entreprise. Celles écrites à M'Bodo portent la marque d'un manque de considération de la part des sujets et d'une déroutinisation. En d'autres termes, les auteurs constatent que les sujets lorsqu'ils écrivent à M'Bodo sont moins prolixes, la prolixité étant un marqueur de la considération envers l'autre, mais également qu'ils ne suivent pas le script habituel d'une lettre, comme par exemple, l'absence de signature, marquant la déroutinisation. Enfin, concernant les lettres écrites à Rosenblum, on constate que les sujets sortent du cadre du travail, allant vers une relation plus civile en employant des formules telles que « Cher ami ». On remarque également que les sujets, lorsqu'ils s'adressent à Rosenblum, tendent à placer ce dernier en position de sujet, montrant ainsi envers lui une soumission respectueuse.

Les différentes expériences menées dans le cadre des partitions sociales et les résultats obtenus montrent bien qu'en fonction de la cible, et de la représentation que s'en fait le locuteur, le type de discrimination diffère. Ainsi, le modèle des partitions semble faire progresser les possibilités tracées par la TIS et la TAC à propos de la façon de traiter les relations intergroupes et les différences de relations sociales entre les groupes. En effet, contrairement à la TIS et la TAC dans lesquelles la discrimination ne se traduit que par le fait de favoriser son groupe d'appartenance (endofavoritisme) et de défavoriser le ou les autres groupes (exodéfavoritisme) afin d'acquérir ou de garder une image favorable de soi et de son groupe d'appartenance, dans la théorie des partitions sociales, cet exodéfavoritisme se traduit de façon différente en fonction du critère de catégorisation à travers lequel le sujet perçoit son interlocuteur. Ainsi, si le sujet perçoit sa relation à l'autre en fonction du statut, il rabaissera le statut de l'autre par rapport au sien. Si le sujet perçoit sa relation à l'autre en fonction d'une opposition de valeur, il dévalorisera l'autre par rapport à lui. Enfin, si le sujet perçoit sa relation à l'autre en fonction de la possession d'un trait, il exclura l'autre si ce dernier ne le possède pas.

3.2 Les développements par rapport à la TAC

La TIS postule que, dans chaque situation, les individus tenteront d'atteindre l'évaluation la plus positive d'eux mêmes et que cette évaluation pourrait être basée soit sur les

caractéristiques individuelles - ce qui fait partie de l'identité personnelle -, soit sur l'appartenance à un groupe - ce qui fait partie de l'identité sociale. La TAC développe cette idée de manière plus approfondie et décrit comment, dans une situation donnée, l'identité sociale la plus positive peut être obtenue en sélectionnant la catégorie sociale disponible qui entraîne la comparaison sociale la plus favorable, c'est-à-dire la plus positive, avec d'autres groupes. En outre, selon la TAC, la catégorisation au niveau « intermédiaire » implique qu'un individu sera perçu comme membre d'un groupe social spécifique. Cet individu serait catégorisé et stéréotypé en tant que membre de ce groupe, ce qui conduirait au phénomène de dépersonnalisation décrit dans la partie concernant la TAC. En outre, l'insertion d'un individu dans une catégorie ne se fera pas au hasard, elle dépendra du contexte ou de la situation. De plus le choix de la catégorie répond au principe de « métacontraste », c'est-à-dire que l'individu choisira de s'insérer dans une catégorie si cette dernière permet de minorer les différences intracatégorielles et d'accentuer les différences intercatégorielles. Ainsi, bien que la théorie des partitions sociales partage de nombreux traits communs avec la TAC (niveaux identitaires, insertion dans une catégorie en fonction du contexte ou fit, etc...), il existe certaines différences notables.

3.21 Les niveaux identitaires : individuel, catégoriel et culturel

Aux 2 niveaux identitaires de la TIS (personnel et social), la TAC en ajoute un troisième, l'identité spécifique. La conception des partitions intègre cette avancée, avec quelques modifications.

Le niveau supraordonné ne peut être qualifié de « spécifique » dans la mesure où, chez l'humain, contrairement à la plupart des autres espèces animales, aucune pratique ne semble être spécifique, c'est à dire être identique chez tous les membres, quelle que soit l'époque ou le lieu. Par exemple, on ne prépare pas le thé de la même façon en France, en Angleterre, en Chine ou au Japon. De façon plus basique, on ne mange pas, on ne s'assied pas, on ne marche pas de façon identique selon les cultures. Ainsi, dans le cadre conceptuel des partitions sociales, ce niveau n'est plus qualifié de spécifique mais de « culturel ». Par conséquent, le niveau supraordonné n'est pas nécessairement le niveau de l'espèce humaine, le niveau culturel pouvant correspondre à un pays (l'identité nationale), à un continent (l'Europe, par exemple) ou à toute autre entité englobante.

Au terme « social » employé dans la TIS et la TAC est substitué le terme « catégoriel ». En effet, dans la mesure où tout est socialement construit, même l'identité personnelle, le terme social dans ce cas semble galvaudé ou insuffisamment précis. Par ailleurs, ce niveau identitaire se caractérise par le fait d'être membre d'un ensemble que l'on peut nommer catégorie (plutôt que groupe dans la mesure où en général les membres ne se connaissent pas entre eux).

Enfin le niveau « personnel » présent dans la TIS et la TAC a été remplacé dans la théorie des partitions par le terme « individuel » (en ce qu'il s'oppose à « collectif »). En effet, la notion d'identité personnelle renvoie à l'idée d'une personne au sens quasiment clinique lié à la subjectivité résultant d'une histoire (en particulier familiale) singulière. Or, les éléments du niveau individuel peuvent être considérés comme les éléments constitutifs des ensembles du niveau catégoriel et non comme des électrons libres, indépendants de toute insertion en situation.

➔ Ainsi, dans la théorie des partitions sociales, les trois niveaux identitaires correspondent aux niveaux individuel, catégoriel et culturel.

3.22 L'antagonisme fonctionnel : la dynamique des niveaux

Dans la TAC, pour qu'il y ait mobilisation d'une identité, il faut qu'il y ait confrontation au niveau correspondant et que les deux parties en présence à ce niveau se retrouvent ensemble au niveau supérieur. Par exemple, au niveau catégoriel, pour mobiliser une appartenance catégorielle donnée x, l'identité féminine par exemple, il faut que l'identité x (les femmes) soit mobilisée, mais également qu'une seconde identité y, « opposée » à la première le soit aussi (dans le cas présent, l'identité masculine, c'est-à-dire les hommes). De plus, il faut avoir conscience que ces identités x et y appartiennent toutes les deux à un même ensemble, celui des z (les êtres humains).

Selon la TAC, cette confrontation est généralisée à tous les niveaux d'inclusion. Ainsi pour avoir conscience d'avoir une identité personnelle, il faut que le sujet se compare à une autre personne (un voisin par exemple), ceci impliquant que le sujet doit avoir conscience que tous deux (lui et le voisin) appartiennent à une même catégorie. Enfin, la conscience d'être un humain implique de se différencier des autres espèces, et de mobiliser la catégorie supraordonnée des animaux.

Si cette dynamique paraît juste au niveau catégoriel, elle ne semble pas convenir aux autres niveaux. En effet, au niveau intermédiaire on peut opposer deux identités régionales comme par exemple opposer les « Bourguignons » aux « Alsaciens » parce que l'appartenance commune à un même pays donne un sens à cette confrontation. Autrement dit, on ne peut opposer cette identité sociale « régionale » à une autre identité catégorielle que si une appartenance commune au niveau supérieur justifie leur comparaison. De ce fait, un sujet habitant en Bourgogne peut se comparer à un sujet habitant dans une autre région que la sienne, mais il ne peut se comparer à un « pied de chaise » par exemple parce qu'aucune appartenance commune ne justifie cette comparaison.

Au niveau individuel, il est possible de se confronter à un individu avec qui on ne partage aucune appartenance catégorielle. Dans le cas d'une confrontation interindividuelle, avoir conscience de partager d'éventuelles appartenances communes n'est pas pertinent ou, pour le moins, ne constitue pas une condition nécessaire. Enfin, au niveau spécifique/culturel, si on prend le cas commun de l'identité spécifique (être humain), elle ne s'accompagne pratiquement jamais de la confrontation à d'autres espèces. En d'autres termes, établir une comparaison au niveau spécifique semble difficile (voir impossible) puisque les individus n'ont pas nécessairement conscience d'appartenir au règne animal.

Pour notre part, nous retenons l'antagonisme fonctionnel tel qu'il a été conçu par Turner dans un champ d'application limité au niveau catégoriel. Ce niveau se voit ainsi défini par la notion de dualité. En d'autres termes, le concept d'antagonisme fonctionnel se caractérise donc par la confrontation de deux ensembles (niveau catégoriel), appartenant à une même entité (niveau culturel), et composés de plusieurs éléments (niveau individuel). Cette dynamique sociale permet de définir le niveau supraordonné (pas forcément l'espèce) comme le plus petit ensemble comprenant les deux catégories en présence et de rendre compte du phénomène de dépersonnalisation, les individus n'étant perçus que comme représentant de leur catégorie. Ainsi, dans la confrontation au 2^{ème} tour des primaires citoyennes, les catégories sont représentées par les deux camps (avec les identités correspondant aux sensibilités politiques respectives), l'univers culturel de référence est le parti socialiste (ou la gauche) et les individus sont tout les participants quel que soit leur choix.

Pour Castel et Lacassagne (2011), cette notion de dualité n'est présente qu'au niveau intermédiaire de la TAC, les autres niveaux d'inclusion mobilisant chez un individu des rapports aux autres différents. Autrement dit, pour eux, la dualité n'est envisagée qu'au niveau intergroupe, puisque la comparaison entre deux groupes y est requise.

Selon Castel et Lacassagne, le niveau subordonné correspond à la notion de pluralité, c'est-à-dire, l'individu comme être unique au milieu d'autres individus uniques eux aussi. Le niveau supraordonné correspond quant à lui à la notion d'unicité, c'est-à-dire l'individu envisagé comme appartenant à un grand tout (exemple : l'espèce humaine).

On peut ainsi définir formellement et psychosocialement les niveaux identitaires :

- Le niveau culturel : niveau correspondant à la plus petite entité intégrative. Il se caractérise par le fait que le sujet n'a pas conscience d'autres possibilités (universel). La qualification de ce niveau par le terme inter-espèce par Oakes, Haslam et Turner (1999) est inexacte. En effet, la prise en compte simultanée de l'Humain et de l'ensemble de toutes les autres espèces animales est tout-à-fait exceptionnelle alors que la mobilisation de ce niveau identitaire est relativement fréquente.
- Le niveau catégoriel : niveau dans lequel s'opposent des appartenances catégorielles différentes. Ce niveau implique que le sujet a conscience d'une confrontation entre deux parties. Il est (justement) nommé intergroupe par Oakes, Haslam et Turner (1999) puisque les groupes résultent toujours de la scission d'une population en deux.
- Le niveau individuel : ce niveau correspond à une pluralité d'éléments ayant leurs particularités. Ce niveau implique que le sujet a conscience d'être un exemplaire singulier. Ce niveau est nommé interindividuel par Oakes, Haslam et Turner (1999). Ce niveau de mobilisation identitaire n'implique pas de confrontations avec un autre individu. Il apparaît davantage dans des situations de solitude ou quand on est un parmi plusieurs.

Notons que les partitions se situent au niveau catégoriel et représentent les différentes façons de scinder un tout (culturel) en deux catégories, soit de façon scalaire dans la réalité telle qu'elle se présente (l'une, de statut plus élevé, dominant l'autre), soit de façon bipolaire dans des mondes alternatifs (l'une, sur le versant positif, s'opposant à l'autre, négative), soit de façon binaire en référence à un univers exclusif ou communautaire (l'une, posée comme la référence, excluant l'autre en la reléguant dans la majorité).

Lacassagne et Castel (2007) ont montré dans leur article consacré à la TAC et l'Europe, que l'Europe « peut formellement renvoyer à chacun des niveaux » d'inclusion, allant du plus inclusif (niveau supra-ordonné) au moins inclusif (niveau subordonné) :

Niveau supra ordonné (niveau culturel)	Europe	Occident	Monde
Niveau intermédiaire (niveau catégoriel)	Bloc de l'Est / Bloc de l'Ouest	Europe / Asie	Monde développé / Tiers monde
Niveau subordonné (niveau individuel)	Tchéquie, Roumanie...	Nations latines, nations slaves...	Europe, Afrique...,

Bien que l'on puisse situer l'Europe à tous les niveaux d'inclusion, elle est généralement reconnue au niveau le plus inclusif, à savoir le niveau culturel. En effet les politiques, opposent souvent l'Europe à la France ce qui est formellement impossible puisque la confrontation entre deux entités différentes n'est possible que si elles sont reconnues comme appartenant au même tout au niveau culturel. Par ailleurs, l'erreur trop souvent commise (par les psychosociologues par exemple) lorsque l'Europe est définie comme le niveau le plus inclusif, est d'opposer au niveau intermédiaire les nations entre elles. Or, opposer les nations composant l'Europe au niveau intermédiaire « *va à l'encontre de la conscience de l'unité européenne et fragilise sa construction* » (Lacassagne & Castel, 2007). Selon ces auteurs, afin de pouvoir envisager l'Europe comme « entité englobante », il faut concevoir le niveau intermédiaire sur une base transversale (non territoriale) ou transnationale.

La conception du niveau catégoriel sur une base transnationale peut se décliner en fonction des trois types de partition (Castel & Lacassagne, 2005) :

- sur une dimension oppositive (débat entre les libéraux et les socialistes),
- sur une dimension communautaire (débat concernant le droit du sol pour les immigrés, l'adoption pour les couples homosexuels),
- sur une dimension hiérarchique (prises de positions des syndicats européens face au patronat).

Tout comme l'Europe, l'appartenance nationale peut elle aussi renvoyer à chacun des niveaux d'inclusion possibles, le choix du niveau d'inclusion et de l'appartenance catégorielle dépendant des enjeux de la situation et des intérêts identitaires du sujet.

Ainsi, l'appartenance nationale peut constituer l'identité culturelle, par exemple dans le cas d'un conflit social franco-français. Dans ce cas de figure, les syndicats patronaux et salariés constituent les catégories, c'est-à-dire qu'ils se situent au niveau catégoriel, les représentants de chaque syndicat constituant le niveau individuel. L'appartenance nationale peut être support d'identité culturelle dans d'autres domaines, comme le domaine sportif. De la sorte, le championnat national (Ligue 1, par exemple) peut également constituer l'identité culturelle. Ici, les clubs (OM/PSG) composant ce championnat constituent l'identité catégorielle, les joueurs de chaque équipe ou les supporters s'inscrivant au niveau individuel.

L'appartenance nationale peut aussi être le support de l'identité catégorielle dans le cas d'un conflit économique ou militaire, par exemple, en opposant un pays à un autre. Elle peut aussi être support d'identité catégorielle dans le cadre d'un match lors une compétition internationale (équipe de France contre l'équipe d'un autre pays compétiteur).

Enfin, l'appartenance nationale peut constituer l'identité individuelle s'il s'agit des représentants de différents pays d'Europe dans une négociation intercontinentale (une opposition Europe-Asie, par exemple, constitue le niveau catégoriel) et ce dans le cadre du commerce mondial (niveau culturel).

En résumé, contrairement à la TIS et à la TAC pour lesquelles la discrimination est unidimensionnelle, c'est-à-dire que ces théories ne permettent pas de différencier le type de discrimination en fonction de la cible et de la source, la conception des partitions postule que les relations sous-jacentes aux appartenances catégorielles, qu'elles soient de nature statutaires, oppositives ou communautaires, engendrent des discriminations différentes. Par ailleurs, comparer deux appartenances catégorielles entre elles ne semble possible que si ces deux groupes sont reconnus comme appartenant à la même entité au niveau supra ordonné. Néanmoins il semble « *falloir ajouter un principe supplémentaire aux lois régissant la dynamique inter niveaux introduites par Turner, à savoir la différence entre la raison d'être de la catégorie supra ordonnée et la raison d'être de la fracture au niveau intermédiaire, c'est à dire un critère d'hétérogénéité inter niveaux* » (Lacassagne & Castel, 2007).

3.23 Le méta-contraste : la détermination active des catégories

Dans la TAC (contrairement à la TIS), le sujet est actif dans la détermination des catégories puisqu'il sélectionne celles qui permettent d'établir le plus de contraste et le plus d'assimilation.

La conception des partitions y ajoute le biais d'auto-favoritisme, le choix effectué intégrant aussi l'intérêt identitaire du sujet. Dans une situation où les catégories et leurs frontières ne sont pas fixées *a priori*, le sujet s'affilie au groupe qui lui procure le plus de bénéfice en termes identitaire, c'est à dire celui qui marque le plus d'écart à son avantage par rapport à son interlocuteur. En d'autres termes, le sujet choisira de rejoindre la catégorie dans laquelle les membres de chaque groupe se ressemblent nettement entre eux (biais d'assimilation) et diffèrent fortement des autres groupes (biais de contraste). En effet, pour Castel & Lacassagne « *ce n'est pas la situation qui détermine le fonctionnement du sujet en termes identitaires, mais l'intérêt identitaire du sujet qui détermine l'interprétation qu'il fait de la situation. (...) le biais cognitif automatique d'auto favoritisme lié à la catégorisation [est remplacé] par un processus actif, guidé par la recherche d'une identité favorable qui détermine quelles vont être les catégories considérées* » (2011).

Plus concrètement, imaginons une jeune femme (provinciale, immigrée, cadre dans une grande entreprise, célibataire, locataire de son appartement) invitée au mariage de ses amis. Tout comme cette jeune femme, les invités relèvent tous d'appartenances catégorielles multiples (hommes et femmes, natifs et immigrés, cadres et ouvriers, parisiens et provinciaux, propriétaires et locataires, célibataires et mariés...). Cette jeune femme devrait choisir de rejoindre la catégorie d'appartenance lui étant la plus avantageuse identitairement (endofavoritisme), à condition qu'elle puisse différencier les deux catégories (contraste) et percevoir les ressemblances des membres de chaque catégorie (assimilation).

On peut supposer que, dans ce contexte, cette jeune femme choisira de mobiliser son identité professionnelle et donc de s'insérer, « toutes choses étant égales par ailleurs », de préférence dans le groupe des cadres plutôt que dans celui des femmes, des immigrés, des provinciaux, des locataires ou encore des célibataires.

Ainsi selon la conception des partitions (tout comme la TAC), les possibilités dans le choix de l'appartenance catégorielle sont multiples. Le choix d'une identité groupale est régi par le

besoin d'une identité positive, par le fait que les appartenances groupales puissent être reconnues comme appartenant à la même entité au niveau supra ordonné, mais également que le choix de la catégorie réponde au principe de métacontraste, c'est-à-dire que le sujet choisisse une catégorie lui permettant de maximiser les différences entre les différents groupes et de minorer les différences entre les individus appartenant à un même groupe.

Néanmoins, dans certains cas, le choix de l'appartenance catégorielle peut être restreint par la situation. En d'autres termes, dans certaines situations, le rôle des interactants est fixé par avance.

3.24 Les partitions sociales comme structure de la représentation de l'interaction

La TAC postule que le choix d'une identité se fait en fonction du contexte. Néanmoins, le principe de base de l'auto-catégorisation (choisir sa catégorie d'appartenance et simultanément celle de l'autre en vue de se placer avantageusement) n'est pas toujours possible. Le concept de partitions sociales pose l'idée que ce n'est pas le contexte ou la situation qui fixe les identités, mais la perception qu'a un individu de la situation, et l'intérêt de s'insérer dans une partition plutôt qu'une autre dans cette situation donnée. Néanmoins, Castel et Lacassagne, en s'inspirant des caractéristiques de la scène dans le modèle de Brown et Fraser (1979), nuance cette approche en ajoutant que, parfois (pour ne pas dire souvent), choisir son insertion identitaire est impossible car c'est la situation qui détermine le positionnement de l'individu dans l'interaction. En d'autres termes, certaines scènes imposent la place des protagonistes dans l'interaction, comme par exemple entre une infirmière et un patient, ou un serveur et un client, empêchant de fait l'autocatégorisation des individus. Nonobstant, les partitions sociales permettent aux individus de jouer sur la représentation qu'ils ont de la situation, leur donnant la possibilité d'appréhender leur interlocuteur en fonction d'une des trois insertions proposées par le concept de partitions sociales. En d'autres termes, c'est la lecture de la situation qui constitue le processus actif par lequel le sujet se procure un gain identitaire. Son interprétation de la situation en termes de partitions structure l'interaction en lui donnant toujours le « beau rôle ». Ainsi, « *une partition correspond à la structure de la représentation d'une situation de catégorisation* » (Castel & Lacassagne, 2011).

Par ailleurs, dans certaines situations, il pourrait être impossible d'atteindre une identité sociale positive en sélectionnant une catégorie sociale parmi toutes celles possibles. La situation fixant les appartenances, il se peut que toutes les catégories disponibles soient évaluées négativement. Dans ce cas aussi, la théorie des partitions entre en jeu, indiquant que les catégories sociales pourraient non seulement être sélectionnées dans un choix donné, mais aussi être interprétées différemment en construisant une représentation des relations intergroupes s'inscrivant dans l'un des trois types de partition. Un individu peut alors interpréter le rapport entre les catégories dans une situation donnée selon le type de partition le plus favorable pour lui, i.e. la partition qui entraîne l'identité sociale la plus positive. Ainsi la perception des relations intergroupes ne dépend pas des catégories données dans une situation, mais repose sur la représentation qu'a l'individu des dites catégories.

Par exemple, lors d'un cours magistral, un enseignant interpelle un étudiant qui discute depuis quelques minutes avec l'un de ses camarades. L'enseignant possède davantage de connaissances sur la matière (relation expert/novice), ainsi que davantage de pouvoir que l'étudiant. Ainsi, la représentation que l'enseignant se fait de la situation devrait le conduire, par exemple, à adopter un positionnement sur une partition hiérarchique (qui de fait n'est pas la plus favorable à l'étudiant) ou sur une partition communautaire (expert/novice). L'étudiant est donc dans une situation dans laquelle il est « dominé » (statut hiérarchique plus bas que celui de l'enseignant) et se trouve également sur le versant défavorable d'une partition communautaire. Ainsi, ce dernier devrait se positionner sur une partition oppositive, en adoptant ou élaborant une représentation sous-tendue par une opposition entre les enseignants et les étudiants (opposant par exemple la jeunesse évaluée positivement à la « vieillesse » évaluée négativement).

En résumé, selon la conception des partitions, ce n'est plus le phénomène de catégorisation en termes de partition qui structure la situation, mais bien la représentation que se fait le sujet de la situation qui lui permet de déterminer la partition lui étant la plus favorable. Ainsi, par l'intermédiaire de cette approche, *« l'étude de la discrimination s'enrichit, les partitions devenant des représentations catégorielles sous-jacentes à la situation ; plus précisément une partition correspond à la structure de la représentation d'une situation de catégorisation »* (Castel & Lacassagne, 2011).

3.25 La nécessaire double dissymétrie des partitions sociales

Si on étudie les représentations que se font les deux inter-actants dans une situation de relation intergroupe, on s'aperçoit qu'elles sont systématiquement différentes ; leur intérêt identitaire les conduit à plaquer des partitions différentes sur une même réalité.

Cependant, conformément à la maxime de coopération (Grice, 1975)¹⁹ et au principe de réciprocité (Sperber & Wilson, 1989)²⁰, et conformément au fait que l'on croit toujours que sa représentation de la réalité est vraie, chacun présuppose que l'autre adopte la même représentation que lui. Les représentations en présence sont donc nécessairement décalées, différentes, mais également tout aussi nécessairement posées comme identiques.

Pour Castel et Lacassagne, des individus se trouvant dans une situation d'interaction se discrimineront mutuellement, mais les mécanismes mis en œuvre ne seront pas de même nature. Ainsi, les protagonistes d'une interaction appartenant à deux groupes distincts établiront l'un envers l'autre un type de partition spécifique, mais d'une façon dissymétrique. En effet, les partitions sociales rendent compte du positionnement d'un individu sur une dimension particulière par rapport à un autre individu. Un individu sera perçu par un autre en fonction de certains critères de catégorisation. Néanmoins, ce même individu ne percevra pas nécessairement son interlocuteur sur le même type de dimension. Autrement dit, lors d'interactions interpersonnelles réelles, la partition représentée par l'un des participants durant l'interaction n'est pas nécessairement la même que celle représentée par l'autre participant. Par conséquent, deux individus qui perçoivent leurs relations en se positionnant sur la même dimension (le travail) ou dans la même catégorie (salarié) pourraient néanmoins représenter leurs relations à travers les différents types de partition.

En outre, la manière de percevoir autrui se fait en fonction du filtre catégoriel adopté par son interlocuteur, et, de fait du critère de catégorisation retenu par ce dernier, indépendamment du critère d'appartenance réel de la cible (Salès-Wuillemin & Specogna, 2005 ; Castel, 2007).

¹⁹ Grice a introduit un ensemble de cinq maximes visant à définir les règles à suivre afin que la conversation se déroule bien. Le bon déroulement d'une conversation implique selon l'une d'elle la coopération des interactants.

²⁰ Sperber et Wilson substituent aux maximes de Grice le principe unique de pertinence (le but de ce principe de pertinence étant d'obtenir le plus d'effet sur son interlocuteur en utilisant le moins d'informations possible). Ils remplacent par ailleurs la maxime de coopération par le principe de réciprocité.

Par exemple, un entrepreneur et un concierge parlant ensemble pourraient tous deux interpréter cette situation en termes de catégorisation employeur/employé. L'entrepreneur représenterait probablement sa relation avec le concierge en termes de partition hiérarchique, laquelle accentue les différences de positions sociales entre les deux. Le concierge toutefois pourrait percevoir son interlocuteur en termes de partition oppositive, mettant en contraste la classe ouvrière jugée positivement avec la bourgeoisie évaluée négativement.

Ce phénomène s'explique par la représentation que se fait un individu d'une situation de catégorisation. En d'autres termes, l'insertion dans une partition donnée dépend de la lecture qu'un individu se fait de la situation, cette lecture de la situation n'étant pas la même pour les protagonistes d'une même interaction. En outre, la lecture de la situation sera sous-tendue par la partition plus favorable à son identité. Prenons par exemple le cas d'une étudiante en rendez vous avec son Directeur de thèse pour discuter de l'avancée de son travail. Ce rendez vous place de fait nos deux protagonistes dans une relation de travail, donc dans une relation professionnelle « Etudiante/Professeur », et non pas, comme l'un des critères de catégorisation pourrait s'y prêter, dans une relation « Homme/Femme ».

Ainsi, cette interaction peut être appréhendée comme une relation hiérarchique (partition hiérarchique), mais pas seulement. En effet, cette relation peut se décliner en fonction de chacune des partitions, pouvant être perçue comme une confrontation générationnelle (partition oppositive) ou encore comme l'expression d'un expert dans son domaine de recherche (possession d'un savoir que l'étudiante n'a pas forcément). Dès lors, si ce rendez-vous met en difficulté l'étudiante (manque de connaissance, travail non terminé dans les temps donnant la possibilité d'une réprimande), cette dernière devrait adopter la seule interprétation de la situation lui permettant d'obtenir une position favorable dans l'interaction, à savoir, s'insérer dans une partition oppositive basée sur une opposition générationnelle. Le Directeur de thèse pour sa part aura le choix entre deux types de positionnement possibles, lui étant tout deux favorables : soit sur une relation de pouvoir (partition hiérarchique), soit sur une relation impliquant la possession d'un savoir que d'autres n'ont pas (partition communautaire).

Il semble donc que le concept de partitions permette au sujet de choisir l'identité lui étant la plus favorable en s'appuyant sur des critères de catégorisation de différentes natures (hiérarchique, oppositive, communautaire). L'insertion dans le groupe d'appartenance étant le

plus favorable au sujet dépend de la lecture que ce dernier a de la situation, lui permettant ainsi de « *jouer sur la représentation du lien entre les catégories* » (Castel & Lacassagne, 2011). Néanmoins, chacun des protagonistes de l'interaction ayant sa propre lecture de la situation (chacun cherchant à s'affilier à la partition la plus favorable à son identité), leur représentation de la situation sera sous-tendue par des partitions différentes.

3.3 Les partitions sociales dans la communication

En dehors des théories portant sur les relations intergroupes, Castel et Lacassagne se sont inspirés des travaux menés en psychologie sociale du langage par Ghiglione (1988) concernant d'une part « les mondes d'Hintikka » appliqués à l'analyse de discours, et d'autre part la notion de co-construction dans la théorie du contrat de communication (ibid., 1986).

Ghiglione a repris la vision philosophique d'Hintikka (1989), à savoir sa façon d'envisager le rapport au monde : la réalité telle qu'elle se présente, des mondes alternatifs, et enfin un univers et un seul. La logique d'Hintikka repose sur l'intentionnalité du sujet, au sens husserlien du terme, c'est-à-dire la visée de la conscience qui donne un sens à un objet donné. Hintikka a construit sa logique des mondes possibles en fonction de cette intentionnalité. Il remarque que, lorsqu'un individu a différents scénarios en tête, il n'en réalise qu'un seul. Pour Hintikka, ces différents scénarios correspondent à différentes attitudes propositionnelles, qui elles mêmes correspondent à des univers de discours différents, renvoyant aux différents mondes possibles. Ainsi, la logique des mondes possibles d'Hintikka renvoie les situations réelles à un ensemble quasi infini de situations virtuelles.

En référence à la vision d'Hintikka, Ghiglione a postulé l'existence de programmes argumentatifs spécifiques appelés programmes cognitivo-discursifs.

Selon Ghiglione, il existe une consistance entre l'attitude qu'a un individu à l'égard d'un objet et le discours produit à son égard. Ainsi, pour lui, le contenu et la structure d'un discours dépendent de l'attitude à son égard (Dorna & Bromberg, 1985 ; Ghiglione, 1988). Ces différentes attitudes à l'égard d'un objet se traduisent par l'emploi d'indicateurs langagiers spécifiques (verbes, joncteurs, etc.), marquant la relation que l'individu entretient avec l'objet.

De fait, un individu qui envisagerait la réalité telle qu'elle se présente (réalité à affirmer) ne réagirait pas de la même manière qu'un individu qui s'insérerait dans des mondes à comparer (réalité à comparer) ou encore qu'un autre qui postulerait un univers et un seul (réalité à élaborer). Autrement dit, « *raisonner à l'indicatif ne déboucherait pas sur le même type de conduite que le raisonnement au conditionnel ou au subjonctif* » (Castel & Lacassagne, 2005).

Dans le même ordre d'idée, Castel et Lacassagne (1991) ont postulé, dans le cadre des relations interethniques, qu'en fonction du type d'opposition existant (dominant/dominé, typique/atypique, majoritaire/minoritaire) entre les protagonistes d'une interaction, ces derniers n'auraient pas le même rapport au monde. En d'autres termes, des types d'opposition différents n'induisent pas les mêmes effets.

Outre les différents types d'insertion possibles, Castel et Lacassagne ont repris une notion chère à Ghiglione (Ghiglione & Trognon, 1993 ; Ghiglione & Blanchet, 1991 ; Ghiglione, Matalon & Bacri, 1985) à savoir la notion de co-construction, qu'ils ont appliquée à la catégorisation. En d'autres termes, « *la catégorisation serait une co-construction* » (Castel & Lacassagne, 2005). Selon eux, l'interaction entre deux individus est régie par l'image que se renvoient mutuellement ces deux individus. Ainsi, dans le cadre d'une relation intergroupe, les comportements des membres d'un groupe sont induits par les membres d'un autre groupe, et réciproquement, la finalité étant d'avoir, pour chaque groupe, la position la plus favorable dans l'interaction.

Par ailleurs, cette co-construction entre les interactants s'inscrit dans le cadre d'un contrat de communication. En effet, pour Ghiglione (1986), une interaction verbale entre deux individus se décompose en trois phases. Castel et Lacassagne ont relu ces trois phases dans le cadre des partitions sociales et les ont intégrées à cette conception :

- la situation potentiellement communicative. Elle se situe avant le premier tour de parole. Lors de cette phase, chaque participant se construit une représentation de la situation, représentation dans laquelle il se positionne par rapport à l'autre ;
- la négociation du contrat de communication. Cette phase se déroule au cours des premiers échanges. Elle renvoie à ce qui se dit sur les places respectives de l'un et de l'autre ;

- la négociation de la référence. Cette phase correspond à ce qui se dit sur le thème de la discussion, c'est-à-dire à l'échange référentiel proprement dit.

Pour Castel et Lacassagne (2011), « *ces phases correspondent plutôt à des dimensions qu'à des étapes se succédant dans un ordre immuable* ». En effet, la représentation que se font les protagonistes de l'interaction n'est pas figée et peut, à tout moment, être modifiée, « *même si c'est plutôt avant la première intervention que le poids de cette représentation est déterminant* » (ibid., 2011). Par ailleurs, étant donné que les places des interactants ne sont pas fixées de façon définitive, ces derniers peuvent discuter de leurs places respectives, bien que généralement les places de chacun dans l'interaction se définissent au début de celle-ci. Ainsi, envisager une relation intergroupe du point de vue de la psychologie du langage permet de ne plus voir l'interaction comme étant fixée depuis le début mais comme quelque chose de dynamique évoluant tout au long de l'interaction.

3.4 La conception des partitions sociales

Nous nous proposons de présenter de manière formelle la théorie des partitions sociales.

La théorie des partitions sociales est une théorie initiée et développée par Castel et Lacassagne dans le cadre des relations intergroupes, et plus particulièrement dans le cadre des relations interethniques. Cette théorie se veut de traiter les relations interindividuelles comme étant sous-tendues par les appartenances catégorielles des sujets. En effet, elle correspond à une perspective plus individuelle que sociale, dans le sens où, comme les théories ayant trait à l'identité sociale, elle repose sur les caractéristiques internes aux sujets (le besoin d'une identité sociale positive).

L'ensemble des expériences réalisées portant sur les relations intergroupes ont montré qu'il existe une opposition entre des groupes différents sans distinguer la nature de ces oppositions. Dans le cadre de ces expériences, l'opposition entre deux groupes se traduit par le fait que les membres d'un groupe favorisent leur groupe (endofavoritisme) et défavorisent les membres de l'exogroupe (exodéfavoritisme). Or, la théorie des partitions sociales postule que la discrimination répond à des mécanismes différents en fonction de la cible. En d'autres termes, d'une simple opposition conduisant aux effets classiques liés aux biais de catégorisation, on passe à des formes de discrimination différentes en fonction de la perception que le sujet a de

sa relation à la cible. Ces formes de discrimination différentes correspondent à des types de déséquilibre différents institués entre l'endogroupe et l'exogroupe et se déclinent selon trois types de partition. Ces trois types de partition correspondent à des oppositions qui ne sont pas de même nature. En effet, en fonction de la perception que le sujet a de la cible, il discriminer les membres de l'endogroupe en instituant un écart à l'autre basé sur une différence de valeur, de statut ou de nature. Ainsi, on peut considérer chacune des partitions en fonction du rapport qu'instaure le sujet entre lui et la cible.

Lorsque l'écart entre le sujet et la cible est basé sur une différence de valeur, les catégories de chacun des groupes se positionnent sur une échelle bipolaire, chaque groupe étant à l'extrémité de l'échelle, l'un sur le pôle positif (le groupe du sujet) et l'autre sur le pôle négatif (les membres de l'exogroupe). Concrètement, cette opposition se traduit par le fait que le sujet dévalorise les membres de l'exogroupe en leur attribuant des caractéristiques négatives et en valorisant les membres de son groupe (ce qui revient au même puisque lorsque l'on valorise son groupe en comparaison d'un autre, on dévalorise implicitement l'autre). Cette partition est appelée partition oppositive.

Lorsque l'écart entre le sujet et la cible est basé sur une différence de statut, chacun des groupes se positionnent sur une échelle de type scalaire, chaque groupe se situant à différents degrés de l'échelle. Ce type d'opposition implique que le groupe du sujet se situe à un niveau supérieur comparativement aux membres de l'exogroupe. Dans les faits, le sujet discrimine l'exogroupe en le rabaissant et en rehaussant le niveau hiérarchique de son groupe d'appartenance. Cette partition est appelée partition statutaire ou hiérarchique.

Lorsque l'écart entre le sujet et la cible est basé sur une différence de nature, les groupes se positionnent sur une échelle de type binaire. Cette opposition correspond au fait que le groupe d'appartenance du sujet est porteur d'une caractéristique définitoire (obédience religieuse par exemple) définitoire que les membres de l'exogroupe n'ont pas. Dans les faits, le sujet exclut de son « univers » de référence tout individu n'étant pas porteur de cette caractéristique définitoire, c'est-à-dire les membres de l'exogroupe.

Le sujet choisit la partition lui permettant d'occuper une position favorable dans l'interaction. En outre, Castel et Lacassagne (2005) ont enrichi le concept de discrimination en y intégrant la notion de co-construction dans le cadre du contrat de communication. En effet, selon eux, toute situation d'interlocution ne se fait pas sans que le sujet catégorise son interlocuteur, et

réciroquement. Autrement dit, une opposition entre deux membres de groupes différents répond selon eux aux mêmes principes qu'une discussion entre deux personnes.

Rappelez-vous de cette jeune femme noire invitée au mariage de ses amis. Durant ce mariage se croisent différentes personnes, chacune porteuse d'appartenances multiples (Homme/Femme, Cadre/Ouvrier/Artisan, Marié/Célibataire/Pacsé, etc.). Lors du banquet, cette jeune femme converse avec plusieurs invités. Focalisons-nous sur une rencontre en particulier, avec l'un de ses amis d'enfance. Elle, Noire, Française issue de l'immigration, cadre dans une grande entreprise, travaillant à Paris, locataire de son appartement et célibataire. Lui, Français (natif), d'origine caucasienne (Blanc), ouvrier municipal dans une petite ville de province, marié, deux enfants, propriétaire d'un petit pavillon. Comme on peut le constater, les appartenances de chacun sont plurielles. Ainsi, pour chacun, l'affiliation à un groupe d'appartenance particulier dépendra de la représentation que tout deux se font de la situation.

Néanmoins, dans certains cas, les rôles des interactants peuvent être imposés par la situation. Par exemple, dans ce genre de réunion, le fait d'être célibataire, sans enfant, n'est pas nécessairement valorisé socialement (de fait, notre jeune amie ne se positionnera sans doute pas en tant que célibataire sans enfant). Par ailleurs, la théorie des partitions rend la relation intergroupe dynamique, puisqu'en fonction du sujet abordé lors de cette conversation, les deux interactants pourront changer de groupe d'appartenance et se positionner sur la partition qui selon lui (ou elle) lui est la plus favorable.

En outre, chacun des protagonistes pense que son interlocuteur a la même perception que lui de la situation et des rôles que chacun y tient. Autrement dit, le sujet pense que son interlocuteur a la même perception que lui de l'échange dans lequel tous deux sont engagés. Ainsi, une phrase prononcée par l'un des protagonistes peut être dite selon la logique d'une partition et être comprise par son interlocuteur sur une autre dimension. Ce type d'interaction basée sur un « malentendu » permet ainsi à chacun, à son sens, de préserver une position favorable dans l'interaction.

En conclusion, pour la TIS, mais également la TAC, la comparaison intergroupe entraîne une discrimination à l'égard de l'exogroupe dans le but de valoriser son groupe d'appartenance.

Le développement dans l'étude des relations intergroupes en termes de partitions est novateur. En effet, le concept de partitions sociales n'appréhende pas simplement les processus découlant du phénomène de catégorisation en termes d'appartenances indifférenciées, c'est-à-dire simplement en termes d'endofavoritisme ou d'exodéfavoritisme, mais pose l'existence de trois types de catégorisation possibles conduisant à des discriminations différentes, sur la base d'une différence de pouvoir, de valeur, ou de nature.

Cette nouvelle conception des relations intergroupes rend le sujet actif dans le choix de son insertion catégorielle. En effet, ce n'est pas la situation mais l'interprétation que le sujet se fait de la situation en fonction des enjeux et de son intérêt identitaire (le besoin d'une identité favorable) qui le pousse à s'affilier à un groupe plutôt qu'un autre. Par ailleurs, la catégorisation d'éléments au niveau catégoriel suppose la similarité de ces éléments au niveau supérieur. En outre, les oppositions entre les protagonistes de l'interaction ne sont pas de même nature. Autrement dit, si pour l'un des interactants la partition hiérarchique (par exemple) peut sembler être la plus favorable, son interlocuteur se positionnera sur une autre des partitions (communautaire ou oppositive) lui semblant la plus favorable.

Enfin, l'apport de la psychologie du langage permet d'envisager l'approche des relations intergroupes de façon dynamique grâce à la notion de co-construction. En effet, la co-construction permet au sujet de changer son positionnement à l'égard de son interlocuteur tout au long de l'interaction (et il en va de même pour son interlocuteur), alors que dans l'absolu, les rôles de chacun sont définis au début de l'interaction.

CHAPITRE 4. LE SUPPORT METHODOLOGIQUE : L'ETUDE DES REPRESENTATIONS SOCIALES

Initialement introduite par Durkheim (1898) il y a de cela plus d'un siècle sous l'appellation de représentation collective, la notion de représentation en sciences sociales a été reprise par Moscovici (1961) qui a préféré employer le terme de représentation sociale. Cette distinction n'est pas seulement terminologique. En effet, les représentations collectives désignent, de façon très large, des formes de pensée partagées par une société toute entière, qu'il s'agisse de mythes, de religions ou encore du savoir scientifique, définissant ce qui est conforme aux normes et ce qui ne l'est pas et se transmettant d'une génération à l'autre par l'éducation familiale et scolaire. Au contraire, pour Moscovici, une analyse moderne des représentations se doit de tenir compte des caractéristiques des sociétés actuelles. Elle ne saurait ignorer les nombreuses dynamiques qui animent le monde dans lequel nous vivons, qu'elles soient d'ordre économique, idéologique, etc.

En outre, les différents types de représentation, qu'elles soient collectives, sociales ou individuelles, peuvent se décliner sur le même mode que les niveaux identitaires développés dans la théorie des partitions sociales (eux-mêmes issus de la TAC), c'est-à-dire le niveau culturel, le niveau catégoriel et le niveau individuel.

En effet, les représentations collectives sont assimilables à des représentations culturelles dont le support est une société dans son ensemble. Les représentations sociales, qu'il serait plus juste de nommer « catégorielles » puisqu'elles émanent dans la plupart des cas d'une catégorie, ont comme support un groupe social. Enfin il existe également des représentations personnelles qui sont assimilables à des représentations individuelles ayant comme support un sujet donné.

Ainsi, comme pour les identités, le culturel représente l'univers unique qui sert de cadre de référence et donc ne change pratiquement pas, impliquant la notion d'unicité, c'est-à-dire une représentation partagée par l'ensemble des individus d'une société. Autrement dit, l'évolution des représentations collectives est limitée puisqu'elles émanent d'ensembles très vastes. La dynamique sociale se situe au niveau catégoriel où les représentations se construisent, évoluent, changent dans la confrontation avec d'autres, impliquant la notion de dualité, c'est-à-dire que les représentations différeront en fonction des groupes d'appartenances, mais

également que ces différentes représentations évoluent dans la confrontation sociale entre groupes d'appartenances. De ce point de vue, on peut considérer que les représentations collectives sont statiques comparativement aux représentations sociales que l'on peut qualifier de dynamiques dans le sens où elles évoluent dans le temps. Cet aspect dynamique des représentations sociales est d'autant plus vrai qu'elles sont tributaires du contexte social. Enfin, surtout lorsque les appartenances catégorielles sont saillantes ou la confrontation intergroupe exacerbée, les représentations individuelles mobilisées sont très semblables entre elles, répondant au phénomène de dépersonnalisation, c'est-à-dire que les sujets utilisent des lieux communs, des banalités. Les représentations individuelles impliquent la notion de pluralité, c'est-à-dire que, bien qu'elles puissent apparaître comme assez semblables dans certaines conditions, elles comportent des particularités ne relevant que des individus qui en sont porteurs.

Toutes ces représentations, qu'elles soient collectives, sociales ou personnelles, sont socialement construites, c'est à dire formées dans l'interaction, d'où l'intérêt de les qualifier respectivement de culturelles, catégorielles et individuelles. Par ailleurs, plus une représentation est partagée par un grand nombre de personnes (une représentation culturelle est partagée par une société dans son ensemble, c'est à dire plus de gens qu'une catégorie qui n'en représente qu'une partie, la catégorie comprenant elle-même plus de monde qu'un individu puisqu'il en constitue un élément), moins elle évolue facilement. En effet, une représentation culturelle n'entre pas en interaction avec une autre (autrement elle acquiert le statut de représentation catégorielle) et n'est donc pas soumise à une dynamique de changement. De même, chaque individu ayant ses propres représentations individuelles qui ne dépendent pas de celles des autres (contrairement à ses représentations catégorielles ou culturelles qui sont liées à celles des membres de son groupe d'appartenance), les représentations individuelles sont plus mobiles que les représentations catégorielles. Autrement dit, plus une représentation est partagée par un grand nombre d'individus, plus elle est stable dans son contenu. De fait, une représentation culturelle peut être considérée comme plus stable qu'une représentation catégorielle, de même qu'une représentation catégorielle peut être considérée comme plus « solide » qu'une représentation individuelle. En effet, les représentations individuelles se différenciant d'un individu à l'autre, il n'existe pas à ce niveau de dépendance d'une représentation à l'autre.

De plus, les représentations, qu'elles soient culturelles, catégorielles ou individuelles sont les produits et le ciment des identités correspondantes. En d'autres termes, chaque représentation

répond aux normes et valeurs propres à chaque identité (par exemple les normes et valeurs propres à la société, à une catégorie ou à un individu), et se construit au sein de chaque identité. L'identité d'une entité correspond aux représentations qu'elle se fait du monde, avec surtout les parties du monde privilégiées pour elle, que ce soit elle-même (endoreprésentation ou auto-représentation), ou des autres entités pertinentes (exoreprésentation ou allo-représentation).

Par ailleurs, on peut imaginer que les différentes représentations répondent, comme les niveaux identitaires, au principe d'inclusion selon lequel deux parties en présence à un niveau se retrouvent ensemble au niveau supérieur. Ainsi, des représentations présentes à un niveau d'inclusion inférieur (catégoriel ou individuel) appartiendraient au même niveau d'inclusion supérieur (culturel ou catégoriel). En d'autres termes, on devrait retrouver des représentations individuelles dans une même représentation catégorielle, de même que l'on devrait retrouver des représentations catégorielles en confrontation au sein de la représentation culturelle.

Ce chapitre est consacré tout d'abord à brosser un aperçu des différents modèles théoriques concernant les représentations sociales avant de définir plus précisément l'approche théorique sur laquelle nous nous appuyons pour utiliser les représentations dans l'étude des relations intergroupes. En effet, l'un des objectifs de cette thèse est de mettre en exergue le lien entre appartenances catégorielles, partitions sociales et représentations sociales, puisque c'est par l'intermédiaire des représentations sociales, ou plutôt de représentations que nous pourrions qualifier de catégorielles, que nous tentons d'accéder au concept de partitions.

4.1 Présentations des différents modèles d'étude des Représentations Sociales

Depuis leur apparition sous l'appellation de représentations collectives développées par Durkheim (1898), les représentations ont été abordées du point de vue de différentes approches scientifiques relevant des sciences sociales. Outre le regard sociologique apporté

par Durkheim, d'autres chercheurs (anthropologues, linguistes...) ont enrichi peu à peu cette notion. Mais au cours du dernier demi-siècle, c'est la psychologie sociale, en particulier européenne (et même française), qui lui a dévolu la place la plus importante. Dans cette discipline, les représentations sociales se déclinent selon trois grands modèles, chacun d'eux mettant l'accent sur une perspective différente.

4.11 L'approche ethnographique de Moscovici à l'EHESS

C'est Serge Moscovici qui fut le premier à s'intéresser à cette notion en psychologie sociale. Dans l'étude princeps sur la psychanalyse (Moscovici, 1961), les représentations sociales correspondent à une forme de connaissance naïve et « naturelle » du monde qui nous entoure et permettent de commuer le savoir scientifique en savoir de sens commun. Moscovici y étudie aussi les opinions de différents groupes sociaux, son but étant de comprendre comment se forment les représentations sociales en fonction de l'appartenance à un groupe. Ainsi, la conception proposée par Moscovici est centrée sur les processus mis en œuvre lors de l'élaboration d'une représentation sociale. La première étude qu'il réalise en 1961 sur la psychanalyse lui permet de dégager deux mécanismes cognitifs concourant à l'élaboration d'une représentation sociale : l'objectivation et l'ancrage.

L'objectivisation :

L'objectivation, comme la catégorisation sociale, permet une simplification du réel. En effet, ce processus qui se décompose en trois phases permet de matérialiser des notions abstraites vis-à-vis d'un objet. La première phase, la construction sélective, consiste à distinguer certaines informations relatives à l'objet de la représentation, comme une sorte de filtre informationnel ; dissocier ainsi les informations choisies de leur contexte originel permet de les décomplexifier. La deuxième phase, la schématisation structurante, sert à réajuster les informations choisies, donnant ainsi à certains éléments un rôle plus important qu'à d'autres, leur conférant de fait une signification plus importante ; ces différents éléments, de part leur forte signification, formeront le « noyau figuratif ». Enfin, la troisième et dernière étape, la naturalisation, permet au noyau figuratif de devenir concret ; en d'autres termes, les

informations composant le noyau figuratif, qui jusque là n'étaient que des concepts abstraits, deviennent des images effectives de l'objet de la représentation. Par conséquent, l'individu ou le groupe possède un nombre d'éléments structurés et hiérarchisés qui forment une sorte de pré-représentation. Rappelons pour mémoire l'exemple fourni par Moscovici (1961) où les sujets avaient retenu des notions comme celles de conscient et d'inconscient, et exclu celle de libido rendant ainsi la théorie psychanalytique plus acceptable. Autrement dit, ils avaient rejeté certaines notions (telle que la libido) allant à l'encontre de leurs valeurs. Puis, ils avaient inféré aux notions acceptées de conscient et d'inconscient des qualités ou des actions, permettant l'appropriation de la théorie psychanalytique (Roussiau & Bonardi, 2001 ; Salès-Wuillemin, 2005).

En résumé, le processus d'objectivation permet de rendre concrète et de structurer l'idée que l'on se fait d'un objet en sélectionnant un certain nombre d'informations.

L'ancrage :

Selon Palmonari et Doise (1986), le processus d'ancrage « [...] *permet d'incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier et qui nous crée des problèmes dans le réseau de catégories qui nous sont propres et nous permet de le confronter avec ce que nous considérons comme un composant, ou un membre typique d'une catégorie familière* » (p. 22). Cette définition peut, elle aussi, être illustrée par l'étude sur la représentation de la psychanalyse de Moscovici. On y constate en effet que les catholiques, lorsqu'ils évoquent la psychanalyse, se réfèrent à la notion de confession, insérant ainsi un objet nouveau (la psychanalyse) dans une catégorie préexistante et familière (la pratique de la confession) en accord avec les valeurs du groupe. De plus, cette incorporation d'un objet nouveau introduit nécessairement des modifications notables dans les représentations antérieures.

Outre ces deux processus que sont l'objectivation et l'ancrage, Moscovici a dégagé de cette étude un certain nombre de « règles » qu'on observe de la part des sujets à l'égard de l'objet de la représentation. En effet, selon lui, la vision qu'un groupe a d'un objet est nécessairement (et toujours) parcellaire et dispersée à travers la société : ses membres sont dans l'incapacité de rassembler, dans leur intégralité, les informations sur cet objet quelle qu'en soit la nature. De plus, ils ont tendance à se focaliser sur un aspect particulier de l'objet en question pour

déterminer leur position à son égard, cet aspect étant déterminé en fonction de leurs intérêts et de leurs valeurs. Enfin, les individus ressentent une certaine « pression à l'inférence », c'est-à-dire qu'ils ont le sentiment que l'objet en question est important et qu'il est nécessaire de combler le savoir manquant à son égard. C'est dans cette recherche de connaissances pour compléter les informations relatives à l'objet, grâce à la focalisation sur un de ses aspects mais également grâce à l'inférence qui induit des communications, des débats, des discussions vis-à-vis de cet objet que progressivement va apparaître un savoir commun et partagé par le groupe. En outre, toutes les transformations de la représentation s'effectuent au travers de la communication, permettant alors aux membres d'un groupe d'aborder l'objet d'une représentation en « parlant le même langage ». De la sorte, la communication, quelle que soit la forme qu'elle prend (institutionnelle, médiatique, intra individuelle, inter individuelle), concourt à l'élaboration des représentations sociales (Trognon & Larrue, 1988).

Nous noterons, sans le développer car là n'est pas le propos de cette thèse, une nuance apportée par Moliner (1993b, 1996). En effet, s'il corrobore l'importance de ces différents aspects de l'élaboration d'une représentation sociale, Moliner pense qu'il faut se centrer avant tout sur l'objet en lui-même, celui-ci devant avoir, selon lui, une dimension sociale pour être la source (à l'origine) d'une représentation. Pour ce faire, il propose une liste de cinq critères permettant de juger de la nature sociale (ou non) d'un objet. L'objet doit être complexe, c'est-à-dire qu'il doit pouvoir être abordé sous diverses perspectives. Il doit également être partagé par tous les membres du groupe concerné, ce qui délimite sans ambiguïté son support (la catégorie). Il doit faire l'objet d'enjeux importants, ce qui indique son lien avec ce qui fait l'identité du groupe. Il doit y avoir vis-à-vis de cet objet une dynamique possible, tant au niveau de l'objet lui-même (qui concourt à la dynamique sociale) qu'au niveau de sa représentation (qui se constitue au cours de confrontations intergroupes). Enfin, il faut prendre en compte la régulation et le contrôle de la représentation du dit objet. En effet, la présence de systèmes de régulation et de contrôle trop forts, comme par exemple l'idéologie et les croyances de certains groupes, peut limiter ou empêcher l'émergence ou l'évolution des représentations sociales. Ainsi, faire abstraction ou amoindrir ces systèmes de régulation et de contrôle permet l'instauration d'une dynamique représentationnelle.

Du point de vue de la méthode, Moscovici s'est appuyé dans un premier temps sur l'analyse documentaire puis dans un second temps il a mené une série d'entretiens. La finalité de cette

démarche était de voir l'image véhiculée par les médias (ici les journaux) et la représentation de l'objet qu'avaient les lecteurs de ces journaux à l'égard de cet objet à travers une série d'entretiens.

- L'analyse documentaire : cette méthode n'est pas la plus couramment utilisée. Elle est d'une grande richesse de part les nombreuses sources qu'elle prend en compte (archives publiques, privées, presse, romans, dictionnaires, films). Le choix du support utilisé dépend de l'objet d'étude. Ainsi, dans le cadre de la représentation de la psychanalyse, Moscovici a employé différents journaux s'adressant à des publics différents (journaux liés au Parti Communiste, à l'église, des journaux à diffusion plus large ne s'adressant pas à un public particulier, etc.). De plus, cette méthode de recueil permet de comparer la représentation d'un même objet à travers différentes périodes. Ainsi, si on cherchait la représentation de la psychanalyse aujourd'hui, peut-être qu'elle ne serait pas la même que celle trouvée par Moscovici en 1961. En d'autres termes, on pourrait voir si les catholiques (par exemple) auraient la même représentation aujourd'hui comparativement à celle obtenue à cette époque.
- L'entretien : il en existe différents types (non directif, semi-directif). L'entretien non directif est assez libre. L'opérateur (l'interviewer) lance un thème puis facilite le sujet dans son discours (relance par exemple). L'entretien semi-directif consiste quant à lui à cloisonner un peu plus les sujets en n'abordant que quelques thèmes. Toute la complexité de cette méthode réside dans le fait que l'opérateur doit obtenir la représentation que les sujets ont d'un objet sans les influencer.

En résumé, le modèle proposé par Moscovici se focalise sur les processus qui entrent en jeu dans l'élaboration d'une représentation sociale, tels que l'objectivation et l'ancrage, mais également sur la manière dont la communication participe à la formation des représentations sociales. Pour Moscovici (1961), les représentations sociales permettent d'« *assurer la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un contenu pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective* » (p. 11). Autrement dit, la communication concourt à la dynamique représentationnelle, c'est-à-dire à la façon dont les représentations se construisent, se maintiennent ou évoluent. Ainsi, à travers cette approche, une représentation peut être définie comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée,*

ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989 ; p. 36).

4.12 L'approche structurelle de l'école Aixoise (Flament et Abric)

La deuxième grande théorie, la théorie du noyau central (Abric, 1976, 1987, 1994), s'intéresse davantage à l'approche structurelle des représentations sociales. Le premier à s'intéresser à la notion de centralité est Claude Flament (1962). Dans son étude portant sur l'analyse de similitude, il tente de repérer les éléments centraux qui constituent la représentation. Pour lui, l'analyse de similitude permet de déterminer les éléments centraux en repérant ceux qui entretiennent un lien fort entre eux. Dans ce type d'étude, ce n'est pas l'objet en lui-même qui suscite l'intérêt du chercheur, mais la manière dont les éléments se combinent. Ainsi, Flament appréhende les représentations sociales et plus particulièrement les éléments centraux qui les composent dans une optique essentiellement méthodologique, presque exclusivement technique. Contrairement à la démarche ethnographique qui utilise plusieurs méthodes (entretiens, analyses de presse, questionnaires...) pour obtenir une représentation très riche de l'objet, différents chercheurs, que ce soit à travers l'analyse de similitude (Flament, 1962, Degenne & Vergès, 1973) ou à travers l'analyse prototypique et catégorielle (Vergès, 1992, 1994) tentent d'élaborer une méthode standardisée, rigoureuse, si possible automatisée, pour recueillir et structurer la représentation.

La représentation sociale est ici vue comme une hiérarchisation d'éléments, dichotomisés selon deux composantes, l'une centrale, l'autre périphérique. La première composante, la composante centrale de la représentation, est également appelée noyau central (ibid., 1976, 1987). Lorsqu'il propose le concept de noyau central, Abric s'inspire et développe la notion de noyau figuratif initiée par Moscovici (1961). Considéré comme fondamental pour le maintien de la représentation, le noyau central se compose d'un ou deux éléments qui déterminent la signification de l'ensemble.

Les différents éléments composant le noyau central sont partagés dans leur signification de manière consensuelle par les membres d'un même groupe. Pour Abric (1994), le noyau central est « *la base commune proprement sociale et collective qui définit l'homogénéité d'un groupe [...]* » (p. 28). Par ailleurs, la notion de noyau central est caractérisée par différentes

propriétés. D'une part, le noyau est stable et les éléments qui le composent sont cohérents entre eux. Ces notions de stabilité et de cohérence impliquent que le noyau évolue peu ou pas dans le temps, permettant ainsi la pérennisation de la représentation. De plus, la notion de stabilité suppose une homogénéité, une consistance du groupe à l'égard de l'objet de la représentation. Enfin, le noyau central est caractérisé par un aspect consensuel, c'est-à-dire qu'il est composé d'éléments très grandement partagés par les sujets à l'origine de la représentation. De façon générale, le noyau central se compose d'éléments cognitifs et normatifs (Roussiau & Bonardi, 2001, p. 120).

Le noyau central assure deux fonctions : dans un premier temps il assure une fonction génératrice puisqu'*« il est l'élément par lequel se crée, ou se transforme, la signification des autres éléments constitutifs de la représentation sociale. Il est ce par quoi ces éléments prennent un sens, une valeur »* (Abric, 1994a, p. 22). Il assure également une fonction organisatrice étant donné que *« c'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation sociale. Il est en ce sens l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation »* (ibid. 1994, p. 22)

En outre, différents travaux ont ouvert des perspectives plus vastes. En effet, pour Dorai (1989), le noyau central équivaut, de part sa forme schématique, au contenu d'un stéréotype, alors que Vergès (1992) l'assimile à la notion de prototype.

La seconde composante, le système périphérique, s'organise autour du noyau central, entretenant une relation directe avec ce dernier. *A contrario* du noyau qui résulte d'un consensus entre les membres d'un même groupe, les éléments qui le composent sont davantage dépendant des positions individuelles, de l'expérience personnelle, de l'histoire propre des individus. Ainsi, une personne peut avoir des pratiques vis-à-vis d'un objet différentes de celles d'une autre personne, sans pour autant en avoir une représentation différente. Autrement dit, deux sujets peuvent partager la même représentation d'un objet même si les éléments périphériques qui la composent sont différents (à condition qu'ils s'organisent autour du même noyau central).

En outre, le système périphérique inscrit la représentation sociale dans le réel. Ainsi, un comportement peut dépendre de la situation et s'y adapter. Pour Flament (1994), les éléments

du système périphérique ont un double caractère prescriptif et conditionnel. Ils sont prescripteurs de pratiques mais ces prescriptions sont conditionnées par la situation.

Le système périphérique assure lui aussi diverses fonctions. Il permet tout d'abord de réguler la représentation, en limitant les désaccords entre ses paramètres internes et tout événement ou information nouvelle en lien avec l'environnement social. De plus, le système périphérique assure la « défense » du noyau central, ce que Flament (1987) qualifie d'ailleurs de rôle « pare-choc » de la représentation. Enfin, les éléments périphériques assurent une fonction de concrétisation. En ancrant la représentation dans le réel en fonction d'une situation donnée, d'un contexte particulier, ils permettent de mieux se l'approprier.

Pour Abric (1994), « *leur présence, leur pondération, leur valeur et leur fonction sont déterminées par le noyau* » (p. 24). Néanmoins, Moliner (2005) remet quelque peu en cause ce lien existant entre noyau central et système périphérique en offrant un cadre conceptuel alternatif et pertinent. En effet, il met en doute le postulat selon lequel le noyau central crée et transforme les autres éléments appartenant à la représentation. Pour étayer son propos, il s'appuie d'une part sur les remarques faites par Flament (1994) pour qui « *le fonctionnement du noyau ne se comprend qu'en dialectique continue avec la périphérie* » (p. 95), et d'autre part sur les observations de Bataille (2002) qui vont dans le même sens puisque, pour lui, les éléments centraux sont polysémiques et c'est par leur intermédiaire que les éléments centraux trouvent leur signification. En d'autres termes, les éléments centraux, de nature plus abstraite et symbolique, trouveraient une signification au travers des éléments périphériques qui pour leur part sont concrets et contextualisés.

Abordons maintenant la manière d'investiguer ces représentations avec, dans un premier temps, les méthodes de recueil des éléments représentationnels et, dans un second temps, la façon de déterminer la manière dont les différents éléments se structurent entre eux, c'est à dire de déterminer quels sont les éléments centraux et les éléments périphériques.

Alors que, dans l'approche ethnographique, la phase de recueil est essentielle et s'appuie sur les nombreuses facettes de l'analyse documentaire (archives publiques et privées, presse, romans, dictionnaires, films, entretiens, etc.), l'approche structurelle simplifiée à l'extrême le recueil en utilisant, dans la plupart des cas, une tâche d'associations verbales.

- L'association libre : cette méthode couramment utilisée consiste à donner un mot inducteur au sujet en lui demandant d'associer les mots qui lui viennent à l'esprit. De Rosa (1988) la définit comme la « *production spontanée de termes évoqués au moyen de mots-stimuli, spécialement choisis, en rapport avec l'objet d'étude* » (p. 29).

Cette approche comporte une deuxième phase, spécifique, qui consiste à demander aux sujets d'organiser eux-mêmes les éléments du champ de représentation. Ce traitement effectué par le sujet (à différencier des méthodes d'analyse de données effectuées par le chercheur) porte sur les items associés par un grand nombre de sujets. De ce fait, on ne peut pas situer cette phase dans la même séance que la phase de recueil. Précisons par ailleurs que cette tâche ne porte pas sur les données produites par le sujet lui-même, mais sur des données issues de l'échantillon dans son ensemble. En outre, on peut demander aux sujets de dire, pour chaque item, ceux leur paraissant aller le mieux l'un avec l'autre et ce, grâce à diverses méthodes (méthode d'évaluation pairée de Le Bouédec (1984), Flament (1962), etc.).

- Le questionnaire : il existe différents types de questionnaires. Ils peuvent être à questions fermées, ouvertes ou sous la forme d'un éventail de questions. Le questionnaire à questions fermées est très restrictif au niveau des réponses qui peuvent soit être simplement « oui » ou « non », soit une échelle type Lickert sur laquelle le sujet doit se positionner (réponse allant par exemple de « tout à fait d'accord » à « tout à fait en désaccord »), comme par exemple dans l'étude menée par Guimelli et Jacobi (1990) sur la représentation sociale de la fonction d'infirmière. Le questionnaire à questions ouvertes consiste pour l'opérateur à poser une question et à laisser le sujet s'exprimer. Enfin, le questionnaire à éventail de questions consiste dans le fait de proposer un certain nombre d'affirmations au sujet puis de lui demander dans sélectionner trois ou quatre parmi elles, en lui demandant de classer les différentes affirmations.

Les données, ainsi recueillies, sélectionnées et organisées, sont ensuite traitées par le chercheur par des logiciels d'analyse s'appuyant sur des logiques différentes, tels qu'ALCESTE, DISCAN pour ne citer qu'eux. Ces différents logiciels peuvent par exemple mettre en évidence les oppositions qui structurent la représentation par l'intermédiaire d'une AFC comme chez Le Bouédec. Néanmoins, les tenants de ce courant s'appuient pour la

plupart sur des analyses hiérarchiques telles que le dendrogramme (Abrieu, 1994) ou sur l'arbre de similitude (Flament, 1962). Enfin, dans certains cas, le recueil des données, leur organisation par les sujets et le traitement par le chercheur sont étroitement imbriqués.

Concernant les méthodes d'analyse de données, elles sont là aussi multiples et variées. Elles permettent soit de repérer les éléments composant le noyau central d'une représentation, les autres éléments étant relégués dans la périphérie (analyse de similitude (Flament, 1962, 1981a), analyse prototypique et catégorielle (Vergès, 1992), soit d'identifier les éléments appartenant au noyau central (technique de mise en cause (Moliner, 1992b), l'induction par scénario ambigu (Moliner, 1993a)), soit d'étudier le noyau central des représentations sociales en supposant qu'il existe des liens entre mot inducteur et mots induits et que le sujet est à même de les évaluer lui-même (les schèmes cognitifs de bases (Guimelli et Rouquette, 1992)).

- L'analyse de similitude : Cette méthode permet de structurer le contenu d'une représentation en matérialisant les liens (ou connections) existant entre les éléments du champ de représentation. Les éléments sont considérés comme proches entre eux s'ils sont cités simultanément par un grand nombre de sujets. La résultante d'une telle analyse (l'arbre de maximum de similitude) permet de distinguer les éléments du noyau central à partir de leur connexité (s'ils sont fortement reliés à plusieurs autres) et de leur excentricité (si leur distance à la frontière de la représentation est longue).
- L'analyse prototypique et catégorielle : Ce type de méthode se déroule en deux temps. Dans un premier temps, il s'agit de déterminer les éléments prototypiques de la représentation, c'est-à-dire les éléments considérés comme les plus caractéristiques d'un objet. Pour ce faire, le chercheur détermine pour chaque terme obtenu sa fréquence d'apparition (le nombre de sujets l'ayant cité) et sa disponibilité (à quel rang (en premier, deuxième, etc.)) il est cité). Ainsi, en fonction de sa fréquence moyenne et de son rang d'apparition moyen, un terme sera considéré comme central ou périphérique. Par exemple, un élément possédant une fréquence moyenne forte (cité par de nombreux sujets) et un rang moyen d'apparition faible (cité dans les premiers)

sera considéré comme central alors qu'un élément ayant une fréquence moyenne faible et un rang d'apparition élevé sera considéré comme périphérique. Dans un second temps, cette méthode consiste à regrouper les termes sémantiquement proches des termes prototypiques afin de créer des catégories.

- La technique de mise en cause : Cette technique consiste (comme l'indique son intitulé) à tester la centralité des éléments en essayant de les remettre en cause. Pour ce faire, on soumet au sujet des phrases invalidant les éléments appartenant à la représentation d'un objet. Plus un élément est réfuté, plus il est considéré comme étant un élément central dans la mesure où il est considéré comme étant incontournable et non négociable.
- L'induction par scénario ambigu : cette méthode repose sur le même principe que la technique de mise en cause. Suite à l'obtention du contenu d'une représentation par l'intermédiaire d'une enquête, le chercheur élabore un texte ambigu avec les éléments étant considérés comme représentationnels. Ce texte se conclut par la proposition de deux scénarios, l'un rejetant l'objet de représentation, l'autre le confirmant. Le principe est d'appliquer cette méthode sur chaque élément retenu, permettant de déterminer s'ils sont centraux ou pas pour la représentation. Ainsi plus un élément est « confirmé », plus il est central, plus il est rejeté, moins il est considéré comme central.
- Les schèmes cognitifs de base : cette méthode se déroule en trois phases. Dans une première phase, les sujets doivent associer trois mots ou expressions à un mot inducteur. Puis, dans une deuxième phase, ils doivent justifier en quelques lignes le choix des mots induits. Enfin, dans une troisième phase, ils doivent indiquer les liens existant selon eux entre les mots induits et le mot inducteur. Pour ce faire, 42 propositions leur sont soumises (correspondant aux différentes relations possibles), le nombre d'acceptations indiquant l'importance du lien et donc la centralité.

En résumé, alors que l'approche initiée par Moscovici était centrée sur la formation des représentations, celle d'Abric est principalement axée sur leur structure une fois qu'elles sont établies. De cette conception, deux points sont à retenir : d'une part la hiérarchisation des éléments en fonction de leur poids par rapport à l'objet de la représentation (un système central qui équivaut aux éléments ayant un lien fort, déterminant le sens de la représentation et un système périphérique qui est non partagé puisque davantage en lien avec l'histoire personnelle du sujet) et d'autre part le lien qu'entretiennent les éléments qui composent une représentation par rapport à l'objet.

4.13 L'approche socio-dynamique de Doise à Genève

La troisième grande approche est l'approche socio-dynamique également appelée théorie des Principes Organisateur. On retrouve dans cette approche le concept de dynamique représentationnelle et relationnelle, déjà présent dans l'approche initiée par Moscovici (1961), que Doise (1986) a repris et développé dans une perspective tri-dimensionnelle comme les processus d'objectivation et d'ancrage. L'idée est que la représentation sociale sert d'articulation entre divers systèmes explicatifs opérant à différents niveaux identitaires se situant sur un continuum qui va d'un pôle individuel à un pôle catégoriel/social. En effet, pour Doise (1986), *« on ne peut pas éliminer de la notion de représentation sociale les références aux multiples processus individuels, interindividuels, intergroupes et idéologiques qui souvent entrent en résonance les uns avec les autres et dont les dynamiques d'ensemble aboutissent à ces réalités vivantes que sont en dernière instance les représentations sociales »* (p.83).

La communication, également présente dans la théorie moscovicienne, participe à l'élaboration et à la transformation des représentations sociales. Pour Doise (1985), *« les représentations sociales sont des principes générateurs de prise de position liés à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports »* (p. 246). Autrement dit, les représentations se construisent en fonction des insertions sociales des individus, ce que Doise (1990) évoque sous le terme de *« pluralité d'ancrages »*, et, dans le même temps, les catégories ou groupes dans lesquels les individus sont insérés régulent les rapports sociaux entre ces mêmes

individus ou groupes d'individus. Par exemple, dans l'étude de Clémence et al. (1994) concernant les Droits de l'Homme, c'est la nationalité des sujets qui est l'une des insertions sociales possibles. Cette régulation est possible grâce à un métasystème qui agit sur l'organisation cognitive des individus. Ce métasystème se compose d'un ensemble de règles, de normes et de valeurs, propres à chaque groupe, qui sont issues de la structure objective des rapports sociaux. Par ailleurs, le concept de métasystème ne va pas sans nous rappeler Bourdieu et le principe d'homologie structurale. En effet, pour Bourdieu (1979), « *la connaissance pratique du monde social (...) met en œuvre des schèmes classificatoires (...) schèmes historiques de perception et d'appréciation qui sont le produit de la division objective en classe* » (p. 545). En résumé, les groupes à l'origine d'une représentation élaborent cette dernière conformément à leur position sociale et à la place qu'ils occupent dans la structure sociale, et ce, par l'intermédiaire du métasystème.

Doise (1992) reprend également les concepts d'objectivation et d'ancrage provenant de l'approche moscovicienne. Ces deux processus assurent ici la jonction entre la représentation sociale et le métasystème, et permettent également d'investiguer la représentation sociale à différents niveaux.

L'objectivation consiste à rendre concrètes des images abstraites, facilitant ainsi la communication entre les individus ou les groupes d'individus. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la communication concourt à la création et à la transformation, mais également à la propagation des représentations sociales. Communiquer à propos d'un objet sous-tend l'idée que les individus possèdent des connaissances communes, un langage commun à son égard. Ces croyances et connaissances partagées sont porteuses de valeurs associées telles que la façon dont les individus se positionnent par rapport à l'objet, le poids affectif de ce dernier. Dans cette approche, l'étude de l'objectivation, tout comme chez Moscovici (1961), s'opère à travers trois dimensions : en recherchant des éléments contenus dans la représentation afin d'en définir l'univers sémantique, en déterminant la manière dont elle est structurée et en mettant en évidence la position des individus vis-à-vis de l'objet (Moscovici, 1976 ; Le Bouédec, 1984) ou en d'autres termes, « la connotation évaluative du champ » (Clémence & Lorenzi-Cioldi, 1992, p. 87).

En outre, Doise (1992) donne une place importante au processus d'ancrage, dont il distingue trois formes :

L'ancrage psychologique se rapporte à l'articulation des représentations avec des croyances d'ordre général, croyances ayant pour ainsi dire une dimension sociale. On s'intéresse à la variation au niveau individuel et interindividuel de la représentation, cette variation dépendant de la manière dont les individus adhèrent à ces croyances.

L'ancrage sociologique quant à lui repose davantage sur les liens qu'à une représentation sociale avec une appartenance ou une position sociale. En effet, on suppose que les membres appartenant à un même groupe auront des croyances et des opinions communes. Les groupes étant insérés hiérarchiquement dans le monde social, on suppose que différents groupes n'auront pas la même représentation en raison de leur position dans la structure sociale. On s'intéresse ici à la modulation des représentations en fonction de leur position dans le monde social.

Enfin, pour Doise (1992), l'ancrage psychosociologique correspond aux variations de représentations existant entre différents groupes sociaux. Ces variations résultent aussi bien de la position d'un groupe à l'égard d'un objet que des liens qu'entretient ce groupe avec d'autres groupes sociaux. L'insertion dans ces différents groupes permet d'identifier « *la manière dont des individus se situent symboliquement à l'égard de rapports de nature plus personnelle* » (p. 190). Ainsi, pour Doise, étudier l'ancrage psychosociologique équivaut à analyser « *l'intervention des divisions et antagonismes entre groupes dans l'organisation des représentations sociales* » (ibid., 1992, p. 192).

C'est donc l'articulation de ces différentes notions entre elles (métasystème, objectivation et ancrage) dans une approche tri-dimensionnelle (individuelle, catégorielle, intergroupe), qui est au centre de l'étude des représentations sociales dans cette approche.

Afin d'illustrer notre propos, revenons sur l'expérience de Clémence et ses collaborateurs (1994). Dans un premier temps, ces auteurs ont cherché à déterminer les connaissances et croyances communes vis-à-vis des Droits de l'Homme (DH). Pour ce faire, ils ont d'abord mené une série d'entretiens afin de définir les aspects appartenant aux DH et ceux qui n'y appartenaient pas. De ces entretiens, ils ont dégagé un ensemble de vingt et un items, correspondant à vingt et une situations représentant des atteintes aux DH (par exemple « Quelqu'un est envoyé en prison sans qu'un avocat ait pu le défendre »).

Puis, dans le but de voir s'il y avait une conception universelle (commune) des DH, les auteurs ont demandé à des lycéens de différents pays (France, Suisse, Italie et Costa Rica) d'évaluer ces vingt et un items sur une échelle en quatre points allant de « oui sûrement » à « sûrement pas ». De ces évaluations, Clémence, Doise et Lorenzi-Cioldi vont obtenir une classification hiérarchique des items sous forme d'un dendrogramme. Ils constatent la présence de deux blocs, l'un regroupant les items qui pour, les sujets, correspondent tout à fait à la représentation des DH et l'autre regroupant les items qui, selon eux, y sont moins directement reliés.

Une fois la conception commune des DH établie, les auteurs ont cherché à voir les principes qui organisaient la représentation des DH sur la base de l'approche tri-dimensionnelle, c'est à dire en fonction des différents types d'ancrage. En se plaçant sous la perspective de l'ancrage psychologique, c'est-à-dire de savoir comment la représentation varie du point de vue individuel, les auteurs ont trouvé cinq facteurs autour desquels s'organisaient les réponses des sujets. En d'autres termes, ils ont déterminé, par l'intermédiaire d'une analyse factorielle, cinq principes autour desquels s'organisaient les différentes réponses des sujets. Ainsi, ils constatent que le premier bloc (regroupant les items correspondant le plus aux atteintes aux DH) rassemble deux des cinq facteurs, (l'un concernant les libertés individuelles, l'autre les droits). Le second bloc (regroupant les items correspondant moins aux atteintes aux DH) rassemble les trois autres facteurs (droits de la famille, des prisonniers et des étrangers). En faisant le parallèle avec la conception de l'école d'Aix, les deux premiers facteurs semblent correspondre aux principes les plus fédérateurs, c'est-à-dire au noyau central de la représentation. Les trois autres facteurs, moins « coercitifs », sont assimilables quant à eux au système périphérique.

Regardons maintenant comment s'organise la représentation si l'on se place sous la perspective de l'ancrage sociologique. Les auteurs ont regardé comment la représentation variait en fonction de l'appartenance nationale des sujets. Ainsi, par l'intermédiaire d'une analyse de variance, c'est-à-dire en regardant comment les items se regroupaient en fonction de la nationalité des sujets, les auteurs ont montré que les sujets suisses et costaricains donnent davantage d'importance à l'atteinte aux libertés fondamentales (facteur 1), alors que les sujets français et italiens centrent davantage leur représentation des DH sur le droit des personnes (facteur 2) et sur le droit des familles (facteurs 3). Les résultats montrent bien une différence au niveau représentationnel en fonction de la catégorie d'appartenance des sujets.

Enfin, centrons-nous sur l'étude d'une représentation dans une perspective psychosociologique, qui est assez proche de la perspective adoptée dans cette thèse. Pour ce faire, penchons nous sur une autre expérience, celle réalisée par Poeschl (1992), citée par Doise (1992). Poeschl part du postulat qu'il existe une représentation de l'intelligence qui est applicable tant à l'être humain qu'à l'animal, c'est-à-dire que l'on peut inférer un certain nombre de caractéristiques communes aux deux, mais que cette représentation devrait changer, se modifier si l'on introduit une comparaison entre l'être humain et l'animal. Pour ce faire, elle établit une liste de trente items concernant l'intelligence (communs à différentes études). La passation se déroulait en deux temps : les sujets jugeaient d'abord par l'intermédiaire d'une échelle en six points allant de « pas du tout pertinent » à « tout à fait pertinent » de la pertinence de ces items pour l'homme et pour l'animal. Dans un second temps, les sujets devaient refaire ce jugement quant à la pertinence des items mais dans le cadre d'une comparaison entre l'homme et l'animal. L'auteure constate une faible variation (variation sur 5 items) dans la première phase et une variation plus importante (variation sur quinze items) dans la deuxième phase lorsqu'une idée de comparaison inter-espèce est introduite. Les résultats obtenus par Poeschl confirment le fait que les représentations sociales organisent les dynamiques relationnelles puisque, en situation de catégorisation, les sujets ont favorisé leur endogroupe en attribuant davantage de caractéristiques en lien avec l'intelligence à l'homme plutôt qu'à l'animal.

En conclusion, l'approche des principes organisateurs postule que les valeurs et les normes caractérisant les insertions sociales ou catégorielles participent à l'élaboration des représentations sociales et modulent les rapports entre les groupes. En outre, elle offre une grande souplesse méthodologique à travers la multiplicité des méthodes statistiques employées (analyse factorielle, statistiques inférentielles, etc.). Elle permet également d'étudier les représentations sociales sous différentes perspectives (individuelle, catégorielle, relations intergroupes), offrant une vision assez complète de l'objet de la représentation. En résumé, pour Doise, « *l'analyse des régulations effectuées par le métasystème social dans le système cognitif... constitue l'étude proprement dite des représentations sociales* » (Doise, Clémence & Lorenzi-Cioldi, 1992, p. 13).

4.14 Conclusion et fonctions des représentations sociales

C'est Moscovici qui est à l'origine du concept de représentations sociales. A travers son étude sur la psychanalyse, il cherche à mettre en exergue la façon dont s'élabore une représentation. Par le biais de cette approche, il s'attèle à montrer *« comment une nouvelle théorie scientifique ou politique est diffusée dans une culture donnée, comment elle est transformée au cours de ce processus et comment elle change à son tour la vision que les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent »* (Moscovici, 1984 ; p. 385). Par la suite, les représentations sociales se sont développées et enrichies par le biais de deux approches, l'une initiée par Flament et Abric (1976, 1987), l'autre initiée par Doise (1986). Bien que ces deux approches aient le même point de départ (l'approche socio-génétique de Moscovici), elles n'ont pas la même finalité, chacune abordant les représentations dans des perspectives différentes. En effet, l'approche aixoise se penche principalement sur la structure des représentations en cherchant les éléments communs aux individus, c'est-à-dire le « noyau dur » (noyau central) autour duquel s'articuleront des éléments différents en fonction des circonstances ou des appartenances catégorielles des individus (système périphérique). L'approche genevoise quant à elle se focalise non pas sur l'aspect consensuel mais davantage sur les caractéristiques d'un objet selon les différents groupes d'individus et la manière dont ces caractéristiques sont liées et s'organisent en fonction de l'insertion sociale des sujets, mais également en fonction de la perspective prise en compte (individuelle, catégorielle, intergroupe).

Par ailleurs, les représentations sociales occupent diverses fonctions auprès des individus ou groupes d'individus dont elles émanent. Bien que les représentations sociales puissent se décliner sous différentes perspectives, les fonctions qu'elles assurent semblent communes, quelle que soit l'approche sous laquelle elles sont abordées.

Pour Moscovici, les représentations sociales ordonnent l'environnement, permettant ainsi aux individus de le maîtriser et de s'y orienter ; elles permettent également de communiquer plus facilement entre les individus ou groupes d'individus puisqu'elles établissent un langage commun à l'égard des objets. Ces fonctions sont reprises et systématisées par Jodelet (1991) pour qui les représentations sont *« des systèmes d'interprétation, régissant notre relation au*

monde et aux autres, [qui] orientent et organisent les conduites et les communications sociales » (p. 36).

Néanmoins, c'est Abric (1994b) qui formalisera de façon plus détaillée la fonction des représentations. Selon lui, les représentations sociales remplissent quatre fonctions essentielles : une fonction cognitive ou fonction de savoir, une fonction d'orientation, une fonction justificatrice, une fonction identitaire.

Une représentation est constituée d'éléments formant un ensemble de connaissances partagées à l'égard d'un objet, permettant aux individus d'intégrer de nouvelles informations dans les cadres de pensées préexistants. Cet aspect de la fonction cognitive permet alors aux individus une meilleure compréhension et appréhension du monde réel, les guidant dans les comportements à adopter. Dès lors, la représentation s'inscrit dans une fonction d'orientation, qui selon le contexte, guidera également les individus dans le choix des pratiques à adopter vis-à-vis de l'objet. En cela, on peut dire que la représentation a un aspect prescriptif, dans le sens où elle détermine l'action.

En outre, la représentation possède une fonction identitaire. Par son intermédiaire, les individus peuvent définir leur identité sociale, leur appartenance groupale. Jodelet (1989) parle d'ailleurs d'affiliation sociale puisque, pour elle, la représentation permet de « *partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité* » (p. 51). Cette fonction définit aussi le positionnement du groupe duquel émane la représentation par rapport aux autres groupes. De fait, une fois que les groupes se sont définis identitairement, ils pourront justifier après coup leurs attitudes et leurs comportements à l'égard de l'objet. Cette fonction justificatrice tient le rôle selon Abric (1994) « (...) *du maintien ou du renforcement de la position sociale du groupe concerné* » (p. 18).

En conclusion, les différentes approches des représentations sociales permettent d'étudier les représentations sociales sous des perspectives différentes. En effet, la théorie des Principes Organisateurs initiée par Doise est davantage axée sur une perspective explicative que l'approche de l'école d'Aix, qui elle, est davantage dans une perspective descriptive et centrée sur le contenu. Ainsi, l'emploi privilégié d'une approche par rapport à une autre dépend des objectifs que le chercheur se fixe, c'est-à-dire de ce qu'il cherche.

4.2 Les Représentations Sociales dans notre étude

Notre démarche s'inscrit dans le cadre conceptuel résultant des trois approches présentées en ce qu'elle en emprunte plusieurs constituants, aussi bien du point de vue théorique que de celui de la méthodologie utilisée. Ceci étant, la spécificité de notre objet (les représentations sociales mutuelles de groupes sociaux, en l'occurrence ethniques) et de notre propre cadre conceptuel (les partitions sociales) nous conduisent à des aménagements non négligeables dans les deux cas.

4.21 Du point de vue théorique

Cette thèse n'a pas pour objectif premier de faire avancer la théorie des représentations sociales dans son ensemble même si elle l'utilise assez largement. En général, les représentations sociales sont plutôt conçues comme un outil d'investigation centré sur un objet, l'essentiel étant d'approfondir la connaissance de l'image que l'on se fait de cet objet, les différentes études menées se préoccupant moins des populations concernées. Ainsi, nous allons revoir chacune des différentes approches non plus en nous centrant sur l'objet mais du point de vue des populations concernées et de leur rapport à l'objet.

4.211 la typologie des « représentations sociales » en psychologie sociale

4.2111 Les représentations générales (pluricatégorielles)

Dans l'étude princeps de Moscovici (1961), il s'agissait de savoir quelle était la représentation de la psychanalyse, la notion de « représentation » étant entendue comme « savoir du sens commun », c'est-à-dire l'ensemble des connaissances de la majorité silencieuse, de l'homme de la rue, des sujets naïfs. La notion de « sens commun » implique qu'il s'agit de l'ensemble de la population excepté les spécialistes en lien avec l'objet étudié, à savoir les

psychanalystes, les psychologues. Cette acception du concept de représentation (que l'on pourrait nommer la représentation « générale ») dont le support est très large est de fait différente de celle des sociologues. En effet, les représentations dites « collectives » ont pour support toute une société, y compris ceux qui sont les plus concernés par l'objet. L'état de la science par rapport à un objet (c'est à dire la discipline scientifique correspondante) relève de la représentation collective d'une société (au même titre que les connaissances de l'homme de la rue à son égard) et pas de la représentation sociale (qui se rapproche de ce fait de l'« idéologie dominante ») puisqu'issue des spécialistes du domaine. Le substrat de cette représentation est donc un groupe social particulier, très large certes, mais dont le rapport à l'objet de représentation est particulier, à savoir celui du néophyte.

4.2112 Les représentations catégorielles (allocatégorielles)

Au cours de l'étude elle-même, Moscovici mettait en évidence que, dans cette représentation sociale « générale », il y avait des représentations sociales particulières, celle des catholiques, celle des communistes, celle des ouvriers, etc. Toutes les études centrées sur un objet (la folie par Jodelet (1989b), les personnes handicapées par Paicheler et al., (1987) ou encore la représentation du sida par Markova et Wilkie (1987)) dégagent des stratifications en fonction de l'appartenance catégorielle des sujets, montrant que les représentations d'un objet social important dépendent des positions sociales occupées dans la société. Cette deuxième conception des représentations sociales qui se réfère à un support plus étroit, à savoir la catégorie, a donc tout à gagner en clarté à être qualifiée de catégorielle.

4.2113 Les représentations autocentrées (autocatégorielles)

Enfin, il existe toute une série d'études, généralement issues du courant d'Aix, qui portent sur une catégorie particulière (et non sur plusieurs catégories simultanément) et dont l'objet de représentation est central pour cette catégorie : la représentation sociale de l'artisanat chez les artisans (Abric, 1984), la représentation sociale de la chasse chez les chasseurs (Guimelli, 1989), la représentation sociale de l'alcool chez les alcooliques (Aïssani & Bidaud, 1998), la représentation sociale des infirmières par les infirmières (Guimelli & Jacobi, 1990), etc. Ces représentations, que l'on peut qualifier d'« autocentrées », se caractérisent par un rapport à l'objet tout-à-fait particulier en ce qu'il est central pour la définition même de la catégorie

support. Ce type de représentations, qui implique la vision qu'un pratiquant a de sa pratique, diffère aussi bien de la représentation générale (le sens commun), que des représentations catégorielles (des catholiques, des ouvriers...) en ce qu'elles se focalisent sur la vision qu'a un « expert » de son domaine d'expertise. Si on transposait cela dans l'étude princeps de Moscovici, il s'agirait de la représentation de la psychanalyse par les psychanalystes.

4.2114 Conclusion

Ainsi, la représentation générale (de sens commun) et la représentation autocentrée (ou experte, celle qu'ont les pratiquants de leur pratique) peuvent être considérées comme complémentaires (donc duelles), dans le sens où leurs supports respectifs correspondent à une scission de l'ensemble de la société (niveau supraordonné ou culturel) en deux ensembles (niveau intermédiaire ou catégoriel) ; les deux catégories résultantes correspondent de fait à une partition minorité / majorité (expert / novice), les psychanalystes (les artisans, les infirmières, les alcooliques, les chasseurs...) constituant les spécialistes, les connaisseurs, c'est-à-dire l'élite du domaine, reléguant tous les autres dans une masse ignorante (le sens commun), correspondant au commun des mortels, l'homme de la rue, la majorité silencieuse.

Par ailleurs, en considérant le support de la représentation dominante (la société sans les spécialistes) comme le niveau supraordonné, celui-ci peut se dichotomiser de plusieurs façons, comme par exemple entre la Gauche et la Droite (les communistes et les gaullistes dans l'étude de Moscovici (partition oppositive)), entre les cadres et les exécutants (les cadres et les ouvriers chez Moscovici (partition hiérarchique)), les membres d'une religion et les autres (les catholiques et les athées (partition communautaire)), etc., sous-tendu par des partitions de différentes natures.

Il est donc possible de distinguer des différences au niveau des représentations (chaque groupe n'a pas les mêmes préjugés) en fonction des catégories d'appartenance (la position particulière de chacun fausse le regard de façon particulière). En d'autres termes, le champ d'une représentation peut différer d'un groupe d'appartenance à l'autre en fonction de leur positionnement vis-à-vis d'un objet et de la situation (du point de vue psychosocial), c'est-à-dire du point de vue des parties en présence. Par conséquent, en fonction de la situation, les membres d'un groupe s'inséreront dans une partition spécifique. Par exemple, la représentation d'un objet dans un contexte telle que l'assemblée nationale, mettant en

présence des partis de droite et de gauche, sous entend de se positionner davantage dans une partition oppositive (opposition gauche/droite).

Ainsi, ce qui différencie la démarche de l'école d'Aix de celle de l'EHESS, ce ne sont pas seulement les aspects méthodologiques et les conséquences théoriques qu'ils permettent de dégager, mais aussi les populations interrogées, les objets sur lesquels les études portent et surtout la nature du lien qui relie les unes aux autres.

Dans cette logique, on pourrait résumer l'ensemble des représentations « sociales » de la psychanalyse selon les différents critères que nous venons d'évoquer, à savoir la population, l'objet et le lien existant entre les deux :

- la représentation générale ou majoritaire (du sens commun), celle de l'homme de la rue, de l'individu lambda, du néophyte quel qu'il soit ;
- la représentation autocentrée ou minoritaire ou experte ou élitiste (des psychanalystes et peut-être plus largement des professionnels des métiers de la psychologie et de la psychanalyse) ;
- les représentations catégorielles qui relèvent de différents types de partitions (oppositives : communistes/gaullistes ; statutaires : cadres/ouvriers...).

4.212 la conception intercatégorielle des « représentations sociales »

4.2121 Définition

Les représentations qui nous intéressent, qui font elles aussi partie des représentations sociales, sont différentes des précédentes. Comme les représentations autocentrées, elles participent à la compréhension de la spécificité d'une catégorie (qui relève incontestablement de préoccupations identitaires) mais elles s'appuient sur la construction identitaire dans la catégorisation sociale. Si un spécialiste quelconque (psychanalyste, artisan, chasseur, infirmière) se définit par sa pratique (dont on peut explorer la représentation), la catégorie de ces spécialistes se définit aussi (et surtout d'un point de vue psychosocial) par ses rapports avec d'autres catégories plus ou moins pertinentes par rapport à sa pratique (les gens en

général (qui n'y connaissent rien), les catégories complémentaires : industriels, patients, abstinents, écologistes...). L'investigation par la représentation de la pratique n'est « sociale » que parce que cette pratique est socialement construite. En ce cas, ces représentations sociales ne sont que la partie commune des représentations individuelles des membres d'une même catégorie sur leur pratique. Au contraire, si on explore les représentations mutuelles des groupes sociaux en interaction, le résultat est effectivement « social » puisque résultant de la dynamique sociale. En effet, les études classiques portant sur la représentation d'un objet ne prennent en compte que le fait que celle-ci est partagée par les membres de cette catégorie, c'est-à-dire que chacun des membres a la même position sociale, et qu'elle est construite dans la pratique sociale, c'est-à-dire que la représentation s'élabore en fonction de l'« histoire » sociale du sujet vis-à-vis de l'objet. Notre perspective est triplement sociale puisque elle prend en compte les deux dimensions existantes dans les études classiques (partage par les membres de la catégorie sociale et élaboration de la représentation d'un objet dans la pratique sociale) ainsi que le fait que les représentations soient mobilisées dans la confrontation sociale, ce qu'atteste le fait que le contenu d'une représentation diffère en fonction des groupes en présence, impliquant la notion de dualité. Par exemple, si l'on dresse la représentation de la manutention pour des ouvriers, elle devrait être différente selon que l'on confronte ces ouvriers à des cadres, à des chômeurs ou encore à des infirmières.

Les représentations intercatégorielles constituent donc un moyen d'accès privilégié à l'identité catégorielle puisque les objets sur lesquels elles portent sont les constituants mêmes de la dynamique sociale dont elles sont issues. Autrement dit, on peut mettre au jour l'identité d'un groupe d'appartenance à travers la représentation que ses membres ont des membres d'une autre catégorie pertinente et des relations que ces catégories entretiennent selon eux. En effet, les identités catégorielles se co-construisent dans l'interaction, c'est à dire que l'identité d'un groupe dépend des rapports qu'il entretient avec d'autres groupes et peut donc se déduire des représentations qui en résultent, ces représentations étant sous-tendues par l'intérêt identitaire de chacune des catégories en présence.

Nos éventuels apports ne peuvent donc que concerner les représentations sociales mutuelles des groupes sociaux entre eux. En effet, selon nous, les représentations sociales sont porteuses de la nature des oppositions en jeu dans les relations intergroupes, et de fait, des partitions

intervenant dans les relations entre les groupes. C'est pourquoi nous nous sommes appuyés sur l'approche socio génétique de Moscovici, mais également sur celle de Doise, et plus particulièrement la notion d'ancrage psychosociologique.

Dès 1961, Moscovici a montré comment la psychanalyse s'est vulgarisée et s'est transformée au cours de sa diffusion en une sorte de modèle « populaire » d'appréhension et de compréhension des conduites humaines. Cette étude a permis également de souligner que la représentation d'un objet (ici la psychanalyse) était différente en fonction de l'appartenance groupale des sujets. De plus, si les représentations sociales peuvent se construire au contact de l'objet, notamment au travers des pratiques du sujet, elles dépendent également et très largement des contacts sociaux, des valeurs considérées comme centrales par le groupe : la relation sujet – objet étant quoi qu'il en soit médiatisée (nous pourrions dire ternarisé) par autrui (Moscovici, 1984). En d'autres termes, ce n'est pas seulement sur notre simple relation à l'objet que nos représentations se forment, elles sont également modulées par l'image qu'autrui peut s'en faire et qu'il nous renvoie. On retrouve cette notion dans le concept d'ancrage psychosociologique de Doise (1992). Selon lui, le contenu des représentations sociales varie en fonction de la position symbolique adoptée par un groupe à l'égard d'autres groupes, pour un champ social donné. Autrement dit, c'est l'insertion des individus dans un groupe social spécifique qui va déterminer la représentation sociale d'un objet donné mais dans le même temps, cette même représentation va moduler les rapports sociaux entre les individus.

Ainsi, en référence à la catégorisation, différents auteurs (Mugny & Carugati, 1985 ; Costalat Founeau, 1997 ; Doise, 2002) ont montré qu'une des fonctions des représentations sociales est la fonction identitaire, c'est-à-dire qu'elles permettent d'assurer le maintien de l'identité d'un groupe, et également la distinction par rapport à d'autres groupes.

Dans le premier cas, la représentation aurait une fonction fédérative de l'intragroupe permettant de renforcer les liens qui unissent les individus le composant en se reposant sur les normes et valeurs communes. Dans ce but, les représentations subissent une renégociation perpétuelle afin d'y incorporer tout phénomène nouveau demeurant acceptable pour ne pas mettre en péril sa cohésion et maintenir un lien social (Moscovici & Vignaux, 1994).

Différents travaux (Milgram & Jodelet, 1976 ; Markova & Wilkie, 1987 ; Jodelet, 1989...) ont ainsi montré que les représentations sociales s'appuient sur des normes, des valeurs sociales et sur les stéréotypes, les attitudes et les préjugés véhiculés par un groupe social. Dans le second cas, les représentations sociales permettent une différenciation intergroupe. Cette différenciation peut intervenir soit au niveau du contenu représentationnel, soit au niveau de la représentation d'une situation dans un contexte particulier.

Concernant la variation du contenu représentationnel, Gilly (1989) a montré que la représentation de l'école variait en fonction de l'appartenance de la personne que l'on interrogeait (en l'occurrence des inspecteurs, des enseignants ou des parents).

Concernant la variation de la représentation d'une situation, Lemaine (1966) a montré que la représentation d'un but à atteindre variait entre deux groupes en fonction des ressources octroyées à chacun d'eux. Pour ce faire, il met en compétition deux groupes d'enfants à qui il demande de construire une cabane (une récompense est prévue pour la plus belle cabane). L'un des groupes est défavorisé par rapport à l'autre puisqu'on ne lui donne pas de ficelle. Ainsi, pour se différencier du groupe « favorisé » (ayant de la ficelle), les sujets du groupe « défavorisé » ont fait preuve de créativité et ont ajouté un jardin à la cabane, se différenciant ainsi de l'autre groupe. Autrement dit, ce désavantage a poussé le groupe défavorisé à élaborer une représentation différente de la situation afin de palier à la ressource manquante, entraînant de la part du groupe lésé une recherche d'originalité.

En outre, le contenu extériorisé de la représentation (comme par exemple au moment du recueil de données) dépend aussi de la mobilisation que le sujet fait (ou pas) d'une appartenance sociale et donc du rôle qu'il est censé endosser en cohérence avec cette appartenance. En effet, si ces appartenances peuvent être, dans l'absolu, multiples, elles se trouvent de fait restreintes par la situation (Turner, 1991 ; Salès-Wuillemin, 2005). Ainsi, dans cette thèse, c'est l'appartenance catégorielle des sujets qui permettra de déterminer une représentation sociale et de fait les différents types de partition, qui auraient sans doute été différents si nous avions mobilisé chez nos sujets une appartenance groupale autre que l'appartenance ethnique. En d'autres termes, les représentations sociales permettraient de fixer les rapports intergroupes en spécifiant le rôle, le positionnement du groupe à l'intérieur d'un ensemble social (Salès-Wuillemin, 2005). Par conséquent, positionner les sujets dans différents groupes socio-ethniques face à d'autres groupes socio-ethniques devrait permettre de rendre compte des représentations qui fédèrent ces différents groupes entre eux.

4.2122 Représentations sociales et stéréotypes

Nous avons pensé notre approche en nous basant sur une autre perspective, à savoir le lien entre représentations sociales et stéréotypes.

D'un point de vue théorique, les représentations sociales et les stéréotypes sont des croyances partagées par un même groupe social, toutes deux concourant à la compréhension du monde social, permettant également de réguler les relations intergroupes. Doraï (1989) reprend la conception proposée par Tajfel, Sheikh et Gardner (1964). A travers son étude sur la représentation sociale de l'immigré, il dresse la représentation de l'immigré, dégagant quatre caractéristiques (« algérien », « africain », « balayeur », « ouvrier ») qui, de part leur côté consensuel, correspondent au Noyau Central, et qu'il qualifie, conformément à la définition du stéréotype de Tajfel (« consensus d'opinion »), de stéréotypiques. Ces caractéristiques n'étant ni des traits, ni des opinions, nous préférons parler de prototype (« meilleur exemplaire de la catégorie ») pour désigner l'ensemble de ces caractéristiques consensuellement associées à l'objet (le balayeur africain (dans les rues de Paris) et l'ouvrier algérien (sur les chaînes de montage des usines Peugeot) étant des prototypes de l'immigré, du moins à l'époque où l'étude a été réalisée.

La prise en compte simultanée de plusieurs représentations de groupes sociaux, et plus précisément des représentations respectives et réciproques des catégories complémentaires que l'on étudie, permet de dégager des zones représentationnelles particulièrement pertinentes du point de vue des relations intergroupes. Par exemple, concernant l'étude de Doraï, il s'agirait d'étudier non seulement la représentation que les Français se font de l'Immigré, mais aussi celle qu'ils se font d'eux-mêmes, celle que les Immigrés se font des Français et celle que les Immigrés se font d'eux-mêmes.

Nous avons donc décliné la notion de représentations catégorielles en fonction de la source et de la cible. Afin de définir chaque zone représentationnelle, nous sommes passés par l'emploi de néologismes. Ainsi, lorsque la source et la cible se recouvrent parfaitement, la représentation résultante peut être qualifiée d'endoreprésentation ; au contraire, si la source et

la cible appartiennent à des catégories différentes, on peut parler d'exoreprésentation. Enfin, la représentation que les membres d'une catégorie pensent que ceux de l'autre catégorie ont d'eux peut être qualifiée de méta-représentation.

Par ailleurs, il nous a paru utile de distinguer, au sein de chaque type de représentation, une partie plus spécifique, qualifiée de typique, correspondant aux traits spécifiques dits par l'un des groupes mais étant non partagés par les autres. En effet, du point de vue de l'identité catégorielle, cette partie dite « typique » peut être considérée comme la plus définitoire d'une catégorie. En d'autres termes, elle est composée des caractéristiques qui ne sont propres qu'à une seule catégorie, c'est-à-dire des représentations (de leur groupe, des autres groupes) qui n'appartiennent qu'à eux.

Afin d'illustrer notre propos nous allons décrire les différents éléments composant la représentation d'un groupe socio ethnique en nous inspirant de l'exemple donné par Dorai, en nous plaçant cette fois du point de vue de l'« Immigré », c'est-à-dire en présentant la représentation que les Immigrés ont d'eux, d'un autre groupe (en l'occurrence les Français natifs), et celle qu'ils pensent que les Français natifs ont d'eux.

L'endoreprésentation correspond à la représentation qu'un groupe se fait de lui-même, indépendamment de celle que les autres groupes se font de lui. Ainsi, si on utilise l'association verbale comme méthode de recueil, l'endoreprésentation des Immigrés correspond à l'ensemble des termes que la population des Immigrés s'appliquent à eux-mêmes. L'endotype est la partie de l'endoreprésentation qui est spécifique du groupe, c'est-à-dire la représentation qu'un groupe se fait de lui-même et que les autres groupes n'ont pas. Par exemple, l'endotype « Immigrés » correspond aux termes attribués par les « Immigrés » à leur groupe d'appartenance et que les Français natifs ne leur ont pas attribués.

L'exoreprésentation d'un groupe, quant à elle, est la représentation qu'un autre groupe se fait de ce groupe. La représentation sociale des Immigrés dégagée dans la recherche de Dorai correspond à cette unique zone (l'exoreprésentation). L'exotype est la partie de l'exoreprésentation qui est spécifique au groupe source. Par exemple, l'exotype « Immigré » se rapporte aux termes que les Français ont attribués aux Immigrés en enlevant les termes communs que les Immigrés ont attribués à leur groupe d'appartenance (c'est-à-dire de leur endoreprésentation).

Enfin, la méta-représentation est la représentation qu'un groupe pense que d'autres groupes ont de lui. Pour les Immigrés, cela correspond à ce qu'ils imaginent que les Français pensent d'eux. Le métatype est la partie spécifique de la méta-représentation, c'est-à-dire la représentation qu'un groupe pense que d'autres groupes ont de lui et que ces autres groupes n'ont pas. Par exemple, le métatype « Immigré » correspond aux termes que le groupe des Immigrés vivant en France pense que les Français lui ont attribués soustrait des termes communs effectivement que les Français leur ont effectivement associés (c'est-à-dire l'exoreprésentation).

Afin de modéliser notre approche, nous nous sommes inspirés de la théorie du noyau central d'Abric (1984, 1989). Dans le cas présent, nous n'avons retenu que l'aspect structurel de cette théorie, et non les fonctions associées. Ainsi, nous avons substitué au concept de noyau central, celui de « noyau ». Pour définir ce « noyau », nous nous sommes appuyés sur la notion de prototype telle que l'a définie Vergès (1992)²¹. Selon nous, le « noyau » est le produit d'un consensus entre les différents groupes participant à l'élaboration de la représentation sociale d'un objet donné. Autrement dit, le « noyau » désigne la représentation partagée par différentes sources à l'égard d'une cible.

Les éléments se trouvant en « périphérie » correspondent aux éléments n'étant pas issus d'un consensus, c'est-à-dire que les éléments placés en périphérie rassemblent les représentations n'étant pas partagées par l'ensemble des groupes sociaux en présence, à savoir, l'endoreprésentation et sa partie spécifique l'endotype, l'exoreprésentation et sa partie spécifique l'exotype et enfin la méta représentation et sa partie spécifique le métatype.

²¹ Vergès s'est inspiré des travaux de Guimelli (1992) sur les schèmes cognitifs de base et de l'analyse prototypique de Rosch et Lloyd (1978). Il propose une analyse de prototypicalité qui prend en compte la fréquence d'apparition des différents termes obtenus, ainsi que leur ordre d'apparition correspondant à leur importance.

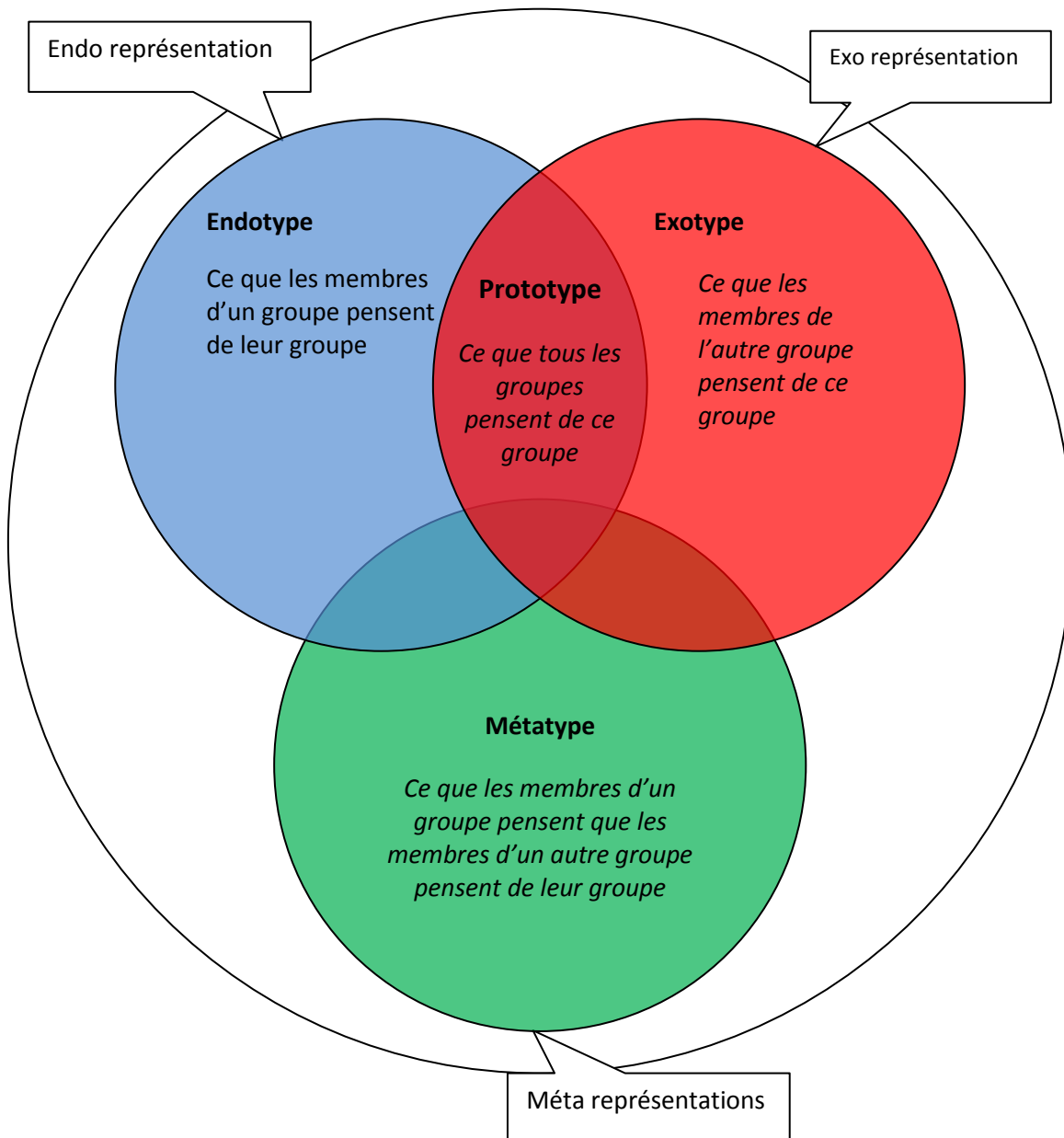


Figure 1 : Représentation de notre approche théorique

5.22 Du point de vue méthodologique :

Les outils permettant d'accéder aux représentations sociales sont divers et variés, allant de l'entretien à l'analyse documentaire, en passant par le questionnaire, qu'il soit ouvert, fermé, ou qu'il repose sur différentes propositions préétablies. L'approche méthodologique peut également mêler plusieurs outils comme dans l'approche monographique.

Pour notre part, les recueils de données ont été réalisés par l'intermédiaire de la technique d'association libre. Cette technique a été utilisée pour l'étude des représentations sociales dans les trois courants de recherche (Le Bouédec (1984) en application de Moscovici; De Rosa (1988), Amerio et de Piccoli (1990) et Vergès (1992) dans le courant d'Aix ; Doise et collaborateurs (1992) pour l'école genevoise). Elle l'est plus spécialement encore pour les représentations identitaires (Di Giacomo, 1980, 1981 ; Baugnet, 1988, 1993) où les discours élaborés, en raison de la désirabilité sociale, risquent de ne laisser émerger que les discours très policés, contrôlés, aseptisés. L'association verbale, qui s'appuie sur une « *production spontanée de termes évoqués au moyen de mots-stimuli, spécialement choisis, en rapport avec l'objet d'étude* » (De Rosa, 1988, p. 29), contourne plus ou moins cet écueil par le lien spontané et personnel qui est explicitement mentionné. Cette phase d'associations libres a pour fonction d'activer le champ de la représentation, c'est-à-dire de faire émerger les lexèmes connectés directement au mot stimulus (Lacassagne, Bouchet, Weiss & Jebrane, 2004).

La spécificité de cette méthode est qu'elle réduit la difficulté et les limites de l'expression discursive que l'on peut rencontrer dans des méthodes telles que l'entretien et les questions ouvertes des questionnaires. Par ailleurs, le caractère spontané de cet outil permet aux sujets de s'exprimer plus librement que dans différents types de questionnaires à questions fermées ou différentes échelles. Elle permet également d'accéder plus rapidement aux différents éléments qui constituent le champ de la représentation. De plus, cette liberté d'expression permet d'acquérir un contenu plus riche, d'actualiser des éléments implicites ou latents qui pourraient se retrouver noyés ou masqués dans les productions discursives. En effet, selon Beauvois et Ghiglione (1981), cette méthode ne permet pas aux sujets de fournir des réponses élaborées, et donne lieu à des réponses proches du fondement de la représentation cognitive.

Toutefois, elle représente selon nous le meilleur compromis comparativement à d'autres méthodes telles que les questionnaires fermés, l'entretien (directif ou non directif), ou encore l'analyse de contenu.

En effet, le questionnaire fermé, méthode la plus directive, ne permet de sortir que la représentation attendue par le chercheur. Elle est donc à proscrire dans cette phase où on investit le contenu de la représentation sociale que l'on ne connaît pas par avance (autrement, on passe à la phase de structuration des données). Même pour nous, qui testons les relations entre groupes à travers les représentations qu'ils se font les uns des autres, il est indispensable que ces éléments de représentation soient bien ceux des sujets et non ceux des chercheurs. L'avantage de faire cette phase de recueil par association plutôt que par questionnaire n'est pas seulement d'obtenir les éléments du champ mais aussi (et peut-être surtout) que le sujet passe la deuxième phase de la méthode sur des données qu'il a lui-même fournies. En d'autres termes, l'intérêt de cette méthode pour cette thèse est d'une part d'obtenir le contenu objectif de la représentation par le sujet, mais également que ce dernier structure lui-même les éléments de la représentation.

L'entretien non directif sur le thème de l'objet dont on étudie la représentation est la méthode la plus ouverte. Néanmoins cette méthode possède certains inconvénients. Le premier problème tient au contrôle qu'exerce le sujet sur ce qu'il dit et à l'« autocensure » qu'il s'inflige en raison de la désirabilité sociale. Sur les grands thèmes de société, l'entretien libre est le lieu privilégié où s'expriment les lieux communs, les routines et les banalités de toutes sortes. Pourtant, certaines situations ou cas de figure participent à rompre la routine et à une « débanalisation » du discours.

En effet, Castel et Lacassagne (1995) ont montré que la présence d'un caractère saillant conduisait à une débanalisation du discours de la part des sujets dans une situation standardisée (une enquête), concernant un grand thème de société (ici le mariage mixte). Lors d'une précédente étude (ibid. 1993), les auteurs avaient déjà constaté une déroutinisation du discours du fait de la présence d'un caractère saillant. Ils demandaient à des sujets de rédiger une lettre rejetant la candidature d'un musicien, soit Blanc, soit Noir (la saillance étant marquée par la couleur de peau). Les résultats obtenus montraient une rupture de routine lorsque les sujets s'adressaient au musicien Noir, c'est-à-dire que les sujets ne suivaient pas le script habituel d'une lettre de rejet de candidature (utilisation d'arguments rejetant l'échec sur le musicien Noir, scotomisation des formules de politesse ou encore une proximité moindre).

L'explication donnée par les auteurs était une obnubilation des sujets face au caractère saillant. D'une part, cette obnubilation provoquait un « mal être » des sujets dû au caractère saillant. Le « mal être » des sujets étant provoqué par la cible de la lettre (le musicien Noir), ils externalisaient ce mal être sur la cible. D'autre part, les sujets rationalisaient leurs comportements en attribuant à la cible des caractéristiques négatives.

Dans l'étude menée en 1995, afin de voir si les résultats obtenus dans la précédente expérience n'était pas dus au simple fait que la cible soit Noire, et ce à cause des *a priori* existant à l'encontre des Noirs, le caractère saillant était marqué par la présence d'une montre dessinée sur la joue de l'opérateur. Les résultats montrent le même type d'effets que lors de la précédente étude. En effet, la présence de la montre sur la joue de l'opérateur entraîne un état de désappropriation de la part des sujets, les conduisant à déconsidérer la thématique abordée, à savoir le mariage mixte. Cette désappropriation se traduit alors par l'emploi moins prononcé de lieux communs dans la condition saillance, d'une scotomisation des arguments favorables au mariage mixte ou encore d'une baisse de la prolixité.

Ainsi, dans notre cas, c'est-à-dire celui des représentations de groupes ethniques et principalement des minorités dites « visibles », le sujet serait coincé entre deux pressions contradictoires : d'une part, ne rien dire de personnel dans cette situation entre agents sociaux (interviewer-interviewé), d'autre part, s'interdire de dire les lieux communs les plus disponibles (les stéréotypes plus ou moins racistes) en raison de la désirabilité sociale et des attentes qu'il présuppose chez l'interlocuteur (perçu comme non ou anti-raciste). Le recueil des éléments de représentations sociales (au sens fort où nous entendons « social » c'est à dire avec des enjeux identitaires inter-catégoriels) par l'intermédiaire d'association libre nécessite la mise au point d'une démarche d'investigation résolument sociale. *A contrario*, l'entretien non directif qui est importé de la clinique, est pour sa part davantage adapté au recueil des représentations personnelles. Ainsi, les éléments obtenus par l'intermédiaire d'entretiens non directifs ne correspondent pas vraiment au contenu d'une représentation sociale puisque la méthode vise plutôt la représentation personnelle et que les contenus les plus « sociaux » (stéréotypiques) sont relativement censurés.

Le deuxième gros problème de la méthode tient à l'extraction des éléments du champ de représentation. L'analyse de contenu, qui est la méthode la plus pratiquée et qui semble adaptée puisqu'il s'agit effectivement de dégager le contenu de la représentation, fait l'objet

de nombreuses critiques, justifiées selon nous. Le dépouillement, essentiellement le codage (avec surtout la constitution des items du code), ne peut éviter une forte dose de subjectivité qui fait qu'on en arrive à se demander si la représentation obtenue est celle de la population ou celle du chercheur (ou la représentation que le chercheur se fait de la population).

Pour résoudre les problèmes liés au flou de l'analyse de contenu, il faudrait pratiquer une analyse automatique lexicale. L'aspect automatique de cette technique permet d'éviter toute subjectivité, l'aspect lexical permet de rester sur le contenu (contrairement à l'analyse syntaxique par exemple). Utiliser ce type de méthode, revient finalement au même que d'employer la méthode d'association verbale, c'est-à-dire prendre tous les mots que le sujet a associés directement (dans la même proposition). Néanmoins, dans l'un des cas, c'est le chercheur qui choisit, à partir du seul critère de fréquence, les associations « pertinentes » alors que dans le second cas, c'est le sujet qui le fait (de fait, la fréquence d'un terme n'est pas nécessairement proportionnelle à son importance pour le sujet). Il est donc préférable que ce soit le sujet qui détermine ce qui est important pour lui (associations verbales), de même qu'il est préférable que le chercheur emploie l'analyse lexicale concernant le discours obtenu en entretien.

En résumé, l'entretien donne une liberté totale au sujet, mais le dépouillement est problématique (subjectivité du chercheur par exemple). Les questionnaires fermés, quant à eux, offrent un dépouillement parfait, sans subjectivité de la part du chercheur, mais l'expression du sujet est très faible. Enfin, l'analyse de contenu, bien qu'elle se focalise exclusivement sur la thématique de recherche, relève d'une trop grande variabilité puisque là aussi la réponse résultante est en grande partie celle du chercheur.

La technique de l'association verbale semble donc préférable, et au questionnaire fermé et à l'entretien. Cependant, elle n'est pas exempte de critique dans la mesure où la situation dans laquelle elle met le sujet peut s'apparenter, soit à une situation de psychologie clinique (« dites ce qui vous passe par la tête ») menant aux représentations les plus individuelles (souvenirs personnels, vécus intimes, fantasmes...), soit à la mobilisation d'associations cognitives (chien-chat, moineau-oiseau...) relevant des représentations culturelles (en l'occurrence les proximités linguistiques liées aux réseaux sémantiques de la langue). Il est

donc important de mobiliser le sujet en tant qu'agent social, partie prenante d'une dynamique sociale mettant en interaction les groupes sociaux pertinents. Pour rendre saillantes les appartenances respectives, le plus simple et le plus clair semble d'« annoncer la couleur », c'est-à-dire d'accéder à une relation entre groupes socio-ethniques en mobilisant chacune des appartenances par la consigne elle-même (« Vous, en tant que X, quels sont les mots que vous associez à Y »). Par ailleurs, nous étudions les images que se font les différentes catégories les unes des autres et ce dans un contexte plausible sans être perturbant, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de mettre au point une affabulation évitant toute référence à l'étude des discriminations, comme par l'intermédiaire d'une compétition sportive (par exemple les jeux olympiques, la coupe du monde de football, etc.).

Ainsi, bien que la méthode d'association verbale ait certains avantages, nous avons bien conscience de ses défauts. Pour Doise et al. (1992), cette méthode n'est qu'« *un moment dans un processus de construction de la réalité, moment qui découle d'une formalisation d'un savoir concret et quotidien et qui, en retour, transforme ce savoir naïf en une nouvelle réalité* ». En d'autres termes, le fait de proposer un mot inducteur à des sujets entraîne une formalisation du réel que suscite le terme induit.

Intéressons nous maintenant aux méthodes employées dans le recueil, la structuration ainsi que dans le traitement des données.

L'ensemble de nos lectures concernant les expériences réalisées employant l'association verbale nous a permis de constater que les méthodologies ne sont pas fixes et diffèrent d'une expérience à l'autre (nombre de sujets, de termes exigés, définir le seuil). Il est néanmoins nécessaire de fixer des conditions appropriées (un nombre suffisant de sujets, de termes) afin d'obtenir un nombre de mots suffisants permettant d'établir la représentation d'un objet. Par exemple, le Bouédec (1984) a demandé aux sujets (N=128) d'associer chacun trente substantifs au mot inducteur « participation ». Vergès, pour sa part, a demandé à 400 sujets d'associer de 3 à 5 réponses au terme « argent ». En ce qui nous concerne, nous demandions de sept (pour 92 sujets) à douze mots (pour 60 sujets) en moyenne par condition.

Concernant le seuil, c'est-à-dire le nombre de fois minimum où un terme doit être cité afin d'être considéré comme social et en deçà duquel les termes pourront être ignorés, nous avons constaté que là aussi les méthodes différaient. Pour Doise et Palmonari (1986), dès qu'un mot

est dit par plus de deux personnes, il peut être considéré comme relevant de la représentation sociale. Salès-Wuillemin, Castel et Lacassagne (2002), pour leur part considèrent que les mots cités par au moins 10% des sujets font partie de la représentation, permettant ainsi de tenir compte de la taille de la population.

Pour notre part, nous avons déterminé le seuil selon deux critères. Le premier critère permet de fixer le nombre de fois minimum où un terme doit être cité afin d'être considéré comme social. Pour ce faire, nous avons calculé ce minimum par le biais d'une loi binomiale. En effet, nous sommes partis du postulat que les sujets avaient à leur disposition un certain nombre de mots leur permettant de qualifier un objet (par exemple de 1200 à 2000 mots). Si les sujets peuvent choisir dix mots parmi deux mille afin de décrire quelqu'un, on peut calculer la probabilité du nombre de sujets qui utilise le même terme.

Concrètement, et du point de vue statistique, on désigne par n le nombre de sujets, par N le nombre de mots différents parmi lesquels les sujets choisissent leurs mots (par exemple, le nombre total de termes permettant de qualifier des membres de catégories, peut, dans certains cas, être approché par le nombre total de mots produits par tous les sujets), et par M le nombre de mots que chaque sujet doit fournir. Si on considère qu'un mot est tiré parmi ceux de la liste de M mots, la probabilité que ce mot soit produit par un sujet est de $p = M/N$. Si X désigne le nombre de sujets qui produirait ce mot par hasard, alors X suit une loi binomiale $B(n ; p)$. Si ce mot est produit par suffisamment de sujets alors on peut le retenir. Si on fixe par exemple un risque d'erreur de 5%, on doit alors chercher le nombre minimum de sujets nécessaires pour que $p < .05$. Ainsi, il est essentiel de déterminer un nombre de sujets (k) le plus petit possible pour que la probabilité que X soit supérieure à ce nombre k est au plus égale au risque fixé, la Probabilité que $(X \geq k) = 0.05$. On utilise alors la loi binomiale pour estimer ce nombre minimum de sujets (k) sachant que la Probabilité $(X=i) = C(n,i) * (p)^i * (1-p)^{(n-i)}$; $C(n,i)$ étant les coefficients du binôme.

Par ailleurs, même si un terme est cité par un nombre suffisant de personnes pour être considéré comme social, ce n'est pas une condition suffisante pour estimer s'il existe une différence de contenu représentationnel entre deux groupes.

Le second critère doit permettre de dégager les représentations spécifiques à chacune des catégories c'est-à-dire le nombre minimum de fois où un mot doit être cité pour permettre

d'effectuer une comparaison entre le nombre de fois où un mot a été cité par un groupe et le nombre de fois où ce mot a été cité par un autre groupe. Pour ce faire, nous calculons la significativité de cette comparaison par biais d'un test de probabilité exacte de Fisher. Ce second critère donnant dans notre cas un nombre minimal (4) plus élevé que le premier (3), c'est lui qui a été retenu.

En outre, au niveau de la passation, nous demandions aux sujets de donner dans un premier temps les termes qu'ils associaient à l'exogroupe (exoreprésentation), puis à leur groupe d'appartenance (endoreprésentation) et enfin ceux qu'ils pensaient que les membres des autres groupes avaient associés au leur (méta-représentation). L'intérêt de commencer par la représentation d'un autre groupe avant les autres types de représentation (endoreprésentation et méta-représentation) est de mobiliser l'identité catégorielle. Comme nous l'avons vu précédemment, les identités catégorielles sont le produit de la co-construction entre les membres d'un groupe et les membres d'un autre groupe, c'est à dire que l'identité se construit dans la dualité. Ainsi, les représentations qu'un groupe a (y compris de lui-même) dépendent de la catégorie en face de lui et des rapports qu'il entretient avec elle. Les représentations (exoreprésentation, endoreprésentation et méta-représentation) émises par chacune des catégories diffèrent donc selon les groupes en présence, ces représentations étant sous-tendues par l'intérêt identitaire de chacun.

Concernant la structuration des données, là aussi, les méthodes sont différentes. Par exemple, Vergès prend en compte le rang de fréquence des termes (fréquence d'apparition d'un terme) ainsi que leur rang d'apparition (numéro d'ordre d'apparition d'un terme). Il peut par ailleurs être demandé aux sujets d'effectuer des tâches complémentaires à l'association verbale. Le Bouédec, par exemple, avait élaboré un questionnaire d'évaluation pairée composée de 351 paires (soit l'ensemble des paires possibles) pour lesquelles il demandait aux sujets d'évaluer « à quel point les deux éléments allaient bien ensemble » sur une échelle en cinq points. Pour notre part, aucune tâche supplémentaire n'a été demandée aux sujets puisque nous ne prenons en compte que la fréquence des termes, c'est-à-dire le nombre de sujets les ayant cités. En effet, comme nous l'avons présenté précédemment, la finalité de notre démarche est de dégager les zones de recouvrement (là où les termes représentationnels sont partagés) et les zones dites typiques (représentation propre à une catégorie).

Enfin, concernant le traitement des résultats, notre approche apporte un regard dynamique sur les relations entre catégories (par l'intermédiaire des zones typiques et des zones de recouvrement) comparativement à la vision « statique » du contenu représentationnel que l'on trouve dans les études classiques matérialisées par le moyen de dendrogrammes , d'arbres de similitude ou encore d'Analyse Factorielles de Correspondance (AFC).

En conclusion, dans le cadre d'une recherche sur les représentations sociales, il serait nécessaire de compléter cette méthode par d'autres approches telles que l'analyse d'une production écrite, mais, comme nous l'avons souligné précédemment, les représentations sociales ne sont pas la thématique principale de cette thèse, la finalité étant d'accéder aux partitions par leur intermédiaire afin de dégager d'une part les rapports entre différentes ethnies, et d'autre part de mettre en évidence les stratégies identitaires associées (et en particulier, celles adoptées par les Noirs vivant en France). Ce sont donc les différences entre les modalités qui nous intéressent, c'est-à-dire, les différentes représentations émises par nos différents groupes de participants, et non les résultats dans chaque condition pour eux-mêmes. De fait, cette méthode associative nous semble appropriée dans le cadre de cette thèse.

CHAPITRE 5. LA PROBLEMATIQUE

A travers ce travail de recherche nous avons voulu aborder une problématique, essentielle en France bien qu'elle puisse paraître parfois encore taboue, à savoir la formation de l'identité des Noirs en France et leur dynamique identitaire en fonction du contexte. La littérature nous montre que les recherches concernant les minorités visibles sont relativement peu nombreuses en France. Il existe néanmoins des études non scientifiques telles que celle réalisée par le CRAN en 2007 dont le but était de connaître les caractéristiques des populations noires vivant en France ainsi que leur perception des discriminations existant à leur encontre. La rareté de ces recherches sur les « minorités » est en partie due au fait que le comptage « ethnique » est interdit en France et jugé inconstitutionnel depuis le 15 novembre 2007 par le Conseil Constitutionnel.

Alors que les premières recherches concernant l'identité Noire ont été réalisées il y a près d'un demi-siècle aux États-Unis, c'est seulement dans les années 80 que des chercheurs européens ont commencé à investiguer l'identité Noire européenne. De plus, se basant sur les résultats empiriques obtenus par les études américaines dans un contexte américain, ces travaux européens peuvent être considérés comme faussés. C'est pour palier à ce manque que le projet BEST a vu le jour, sa visée étant de mettre au jour l'identité des Noirs vivant en Europe dans un contexte européen.

L'étude de l'identité Noire commence nécessairement par l'exploration du contexte socio-historique nous permettant de comprendre ce qui se passe aujourd'hui. Ainsi, nous avons vu dans l'approche socio-historique (chapitre 1) la manière dont l'histoire (esclavage et colonisation) avait façonné les relations entre les Noirs Antillais et les Blancs. Pour des raisons économiques, la traite négrière fut autorisée en 1642 par Louis XIII mais prit réellement son essor à partir de 1674. Sous prétexte d'une « infériorité supposée », les Noirs furent exploités et assimilés à de simples marchandises ou à des objets n'ayant aucun droit. Les traitements particulièrement dégradants qui leur étaient infligés sont une des formes d'expression de la déconsidération des Blancs à leur égard. Cette période qui s'est déroulée de 1674 à 1848 s'est ensuite poursuivie par le biais de la colonisation jusqu'à la départementalisation des DOM en 1946.

L'impact de ces périodes sur les relations entre les Noirs et les Blancs est encore prégnant aujourd'hui. Les témoignages au travers de documentaires ou de livres (« Noirs » d'Arnaud Ngatcha, « Je suis noir et je n'aime pas le manioc » de Gaston Kelman) et les ouvrages de différents auteurs (exemple : Grosfoguel, 1999 ; Giraud, 2005 ; Hélénon, 2005 ; Gauthier, 2007) sur la question montrent bien la survivance de certains préjugés et comportements à l'encontre des Noirs. En effet, malgré la départementalisation qui était sous-tendue par l'égalité des droits entre les individus, les croyances quant à la supériorité des Blancs se sont pérennisées. Ces croyances ont permis de laisser perdurer, particulièrement aux Antilles, une hiérarchisation de la population en fonction de la couleur de peau. En Métropole, les Noirs Antillais ont subi une immense désillusion puisque, bien que citoyens de la France, ils étaient assimilés par la population aux catégories « Noirs africains » ou « immigrés ».

Nous avons vu par ailleurs dans l'approche socio-historique (sur le versant « socio ») que le contexte social était lui aussi déterminant. En l'occurrence, le fait que les Noirs Antillais vivent en Métropole ou aux Antilles joue un rôle extrêmement important dans les relations qu'ils entretiennent avec les Blancs.

Le fondement théorique sur lequel s'appuie cette thèse relève de la catégorisation sociale, puisque nous étudions l'identité de la population Noire dans le cadre d'une confrontation à une autre population, les Blancs. Ainsi, le chapitre 2 et le chapitre 3 nous ont permis d'appréhender les relations intergroupes sur un plan conceptuel, en particulier au travers de la théorie de l'identité sociale (TIS), de la théorie de l'auto-catégorisation (TAC) et de la conception des partitions sociales.

Le principe de la TIS est l'obtention ou le maintien d'une identité sociale positive. Pour ce faire, les individus tentent de valoriser leur groupe d'appartenance par le biais de comparaisons favorables entre leur groupe et d'autres groupes, et ce en faisant surtout preuve d'allodéfavoritisme, c'est-à-dire en défavorisant les membres des autres groupes d'appartenance que le leur.

La TAC reprend les principes de la TIS et y adjoint la possibilité de mobiliser l'appartenance groupale de son choix. La mobilisation d'une identité dépend de la saillance identitaire en fonction de la situation. En outre, le choix de s'affilier à un groupe d'appartenance répond à certains principes tels que le métacontraste (la maximisation des différences intergroupes et des ressemblances intragroupes), l'antagonisme fonctionnel (les éléments en opposition doivent être reconnus comme similaires au niveau d'inclusion supérieur), la dépersonnalisation (délaisser toutes caractéristiques personnelles et se définir en fonction des caractéristiques de son groupe d'appartenance) et la disponibilité (la saillance d'une appartenance groupale dans un contexte donné).

En résumé, les théories classiques portant sur les relations intergroupes telles que la TIS ou la TAC actent du fait que les membres d'une catégorie ont tendance à favoriser leur groupe et à défavoriser les autres groupes sous couvert de certaines règles. Néanmoins ces théories ne tiennent pas compte de la nature des oppositions existant entre les groupes ou appartenances catégorielles. La conception des partitions sociales pallie à cette lacune puisque, par leur intermédiaire, nous pouvons décrypter les mécanismes psychosociaux en présence, c'est-à-dire la nature des relations intergroupes lors d'une interaction.

La théorie des partitions reprend les fondements de la TAC et l'enrichit en dégageant des stratégies identitaires différentes. Contrairement à la TAC qui postule que toute forme de catégorisation intergroupe entraîne une seule et même forme de discrimination, elle postule l'existence non pas d'un type mais de trois types de relations possibles (hiérarchiques, oppositives, communautaires).

En outre, ce n'est plus la situation en elle-même qui détermine le choix du sujet mais l'interprétation qu'il s'en fait. Ainsi, le sujet choisirait de s'insérer dans telle ou telle partition en fonction de la lecture qu'il a de l'interaction et du type de relation qui existe selon lui entre lui-même et son interlocuteur. Par ailleurs, la notion co-construction permet d'envisager les relations intergroupes d'un point de vue dynamique car elle permet au sujet de changer son positionnement identitaire tout au long de l'interaction en fonction de la représentation qu'il a de l'interaction.

Enfin, le choix de s'insérer dans une partition plus que dans une autre dépend de la dynamique intergroupe, c'est-à-dire des relations supposées ou avérées existant entre les

groupes d'appartenance. En d'autres termes, le choix de s'affilier à une catégorie particulière au cours d'une interaction est sous-tendue par l'intérêt identitaire du sujet, la partition retenue devant être celle qui lui est la plus favorable. Par ailleurs, bien que les discriminations aillent dans les deux sens, elles ne sont pas nécessairement réciproques, les confrontations entre les protagonistes de l'interaction n'étant généralement pas de même nature.

En résumé, la conception des partitions traite les relations inter individuelles comme étant sous-tendues par les appartenances catégorielles des protagonistes. Ainsi, le sujet (co-) construit dans l'interaction les représentations qu'il a de l'autre (sous-tendue par son appartenance groupale), de son propre groupe et de leur relation (c'est-à-dire de la partition qu'il adopte) compatibles avec les positions objectives des deux groupes dans la situation sociale et positive pour lui identitairement parlant. Ainsi, le concept des partitions sociales permet d'appréhender la nature du positionnement identitaire des individus dans le cadre d'une relation intergroupe (en fonction de l'intérêt identitaire de chacun) et y ajoute un aspect dynamique à travers la notion de co-construction.

Cette conception nous donne la possibilité de relire l'histoire des Noirs de France sous un regard psychosocial et ainsi d'appréhender sous une autre perspective la manière dont s'est formée (ou a pu se former) l'identité des Noirs dans un monde de Blancs. En effet, la partie socio-historique évoquée plus haut nous a permis de voir que l'identité des Noirs en France résulte en partie des relations entretenues naguère avec les Blancs. Déjà au temps de l'esclavage et du colonialisme, les rapports entre Noirs et Blancs étaient sous-tendus par des mécanismes psychosociaux, eux-mêmes modulés par le contexte. On peut supposer que l'appréhension qu'avaient les Blancs des Noirs (et réciproquement) était différente en fonction de leur lieu de vie (Antilles ou Métropole). En d'autres termes, le positionnement identitaire de chacun au regard de l'autre a pu être modulé par le fait que les Noirs et les Blancs vivaient en Métropole ou aux Antilles.

En effet, le sort réservé aux Noirs était différent en fonction des conditions sociales et économiques caractérisant la société dans laquelle ils se trouvaient. Relégués à la culture de la canne à sucre aux Antilles, c'est-à-dire au rang de simples outils (d'agents), les Noirs ont connu un sort plus enviable (pas pour tous) en Métropole où un tiers d'entre eux était libre et

exerçait différents types de métiers (perruquiers, forgerons, charrons, menuisiers, cuisinières, bonnes d'enfants).

Aux Antilles, dominés sur une partition hiérarchique (tous relégués par les Blancs au rôle d'agents), majoritaires d'une partition communautaire (proportion d'un Blanc pour vingt Noirs), on peut imaginer que les Noirs se sont positionnés sur le versant positif d'une partition oppositive (les Blancs étant évalués négativement). En Métropole, dévalorisés et dominés dans un monde où les valeurs et le pouvoir sont « blancs », ils se sont retrouvés de fait comme minoritaires, d'autant plus qu'à l'époque leur nombre était très réduit (on compte à la fin du XVIII^{ème} siècle 4000 à 5000²² « non Blancs » vivant en Métropole pour une population de vingt huit millions d'habitants). On peut alors imaginer qu'ils se sont positionnés comme minoritaires d'une partition communautaire (et plus particulièrement dans les villes où la communauté était concentrée (Paris, Nantes, etc.)).

Néanmoins, comme nous l'avons évoqué plus haut, c'est l'étude de l'identité des Noirs de France actuelle qui est le thème central de cette thèse. Ainsi, afin d'étudier les relations intergroupes, nous avons élaboré une méthodologie en nous appuyant sur le concept de représentation sociale. En effet, outre l'apport de la psychosociale du langage à travers la notion de co-construction, la théorie des partitions sociales s'appuie également sur le concept de représentation sociale. Puisque les sujets se positionnent dans une partition en fonction de la lecture qu'ils ont de la situation, il est logique de partir des représentations. Et, comme ces sujets sont mobilisés dans leur appartenance catégorielle, il s'agit de leurs représentations sociales. Les méthodes d'accès aux représentations sociales vont être utilisées dans notre perspective dans le but d'accéder aux représentations mutuelles, c'est-à-dire les représentations que les uns ont des autres et réciproquement, ainsi que de leur rapport.

Pour ce faire, nous nous sommes référés aux différentes approches du concept de représentation sociale qui les abordent sous des perspectives différentes. En effet, l'approche de l'EHESS, c'est-à-dire l'approche moscovicienne, considère les représentations sociales en formation. Pour sa part, l'approche de l'école d'Aix envisage les représentations davantage par rapport au contenu et à la structuration. Enfin l'approche de l'école de Genève aborde les représentations sociales dans une perspective explicative grâce aux valeurs et aux normes portées par les catégories émettrices. En effet, pour Doise « *les catégorisations interviennent dans la représentation sociale, mais leur intervention est conditionnée par les modèles de*

²² Recensement effectué suite à une Ordonnance datant de du 16 avril 1977

communication et les caractéristiques intentionnelles... le concept de soi doit être étudié comme une représentation sociale car c'est un important principe organisateur des relations symboliques entre les agents sociaux » (p. 127).

Pour notre part, nous avons considéré ces différentes approches sous un autre éclairage, à savoir la manière dont chacune d'elles envisageaient le rapport entre la population à l'origine d'une représentation et l'objet de représentation. Ainsi, les représentations dans l'approche de l'EHESS sont considérées comme des représentations pluricatégorielles ou de « sens commun », c'est-à-dire émises par la majorité de la population dégagées de celles des spécialistes. Les représentations du point de vue de l'école aixoise sont envisagées comme des représentations autocentrées, c'est-à-dire la représentation d'un objet par les individus étant considérés comme experts par rapport à cet objet. Enfin, l'approche genevoise peut être envisagée sous une perspective catégorielle, c'est-à-dire les représentations émises par différentes catégories et la manière dont le rapport entre ces catégories module le contenu des représentations.

Notre perspective s'est axée sur une approche déclinant trois aspects des représentations. Pour rappel, les études classiques abordent les représentations davantage dans une perspective comportant deux notions : le partage (le fait qu'une représentation soit partagée par les membres d'une même catégorie) et la pratique (l'histoire sociale du sujet par rapport à l'objet). Nous avons adjoint à ces deux notions une troisième qui implique un aspect dynamique dans l'élaboration des représentations. En effet, selon nous, les représentations se construisent dans la confrontation, c'est-à-dire qu'elles sont le fruit d'une co-construction. Ainsi, le fait que les représentations soient le fruit d'une co-construction sous-tend l'idée que la représentation d'un groupe dépend du rapport qu'entretient ce groupe avec d'autres groupes, c'est-à-dire de la relation existant entre une catégorie et d'autres catégories. Envisager les représentations sous une telle perspective nous permettra de mettre au jour l'identité catégorielle des groupes à l'origine de la représentation puisque, comme nous l'avons dit précédemment, l'objet sur lequel la représentation porte est le constitutif même de la dynamique sociale dont elle est issue.

Afin de faire ressortir l'aspect dynamique de notre approche, des comparaisons entre les représentations de son propre groupe (endoreprésentation), les représentations de l'autre groupe (exoreprésentation) et les représentations de son groupe imputées à l'autre groupe (méta-représentation) permettent de distinguer la partie représentationnelle, c'est-à-dire les termes propres à un type de représentation mais étant également partagés par différents groupes, et les zones typiques (endotype, exotype et métatype), c'est-à-dire la représentation spécifique à une catégorie.

Ainsi, en dégagant les zones de recouvrement et les zones spécifiques, on peut lire et interpréter les rapports existant entre les Noirs et les Blancs. En effet, puisque les partitions correspondent à la représentation que le sujet a de la situation, c'est-à-dire de la représentation que le sujet a de son groupe, de l'autre groupe et de leur relation supposée dans un contexte particulier (en l'occurrence dans une opposition Noirs/Blancs), l'ensemble des comparaisons entre les différents types de représentations (endoreprésentation, exoreprésentation et méta-représentation) devrait permettre d'identifier les partitions dans lesquelles s'inscrivent les rapports Noirs/Blancs en France (Métropole et Antilles) et de repérer les stratégies identitaires mobilisées.

En conclusion, le but de cette thèse est de dégager ces différentes stratégies, en apportant un éclairage nouveau sur les relations intergroupes.

Plusieurs études ont donc été réalisées afin de mettre en exergue, dans différents contextes, les différents mécanismes psychosociaux évoqués tout au long de cette thèse et de répondre aux hypothèses suivantes :

Il n'existe pas une catégorisation et de fait un seul type de discrimination (en termes d'endofavoritisme et d'exodéfavoritisme) mais plusieurs partitions et plusieurs formes de discrimination.

Les mécanismes de discrimination mis en œuvre dépendent de la position occupée par le groupe d'appartenance du sujet dans une situation donnée.

La discrimination mise en œuvre par un sujet dans le cadre d'une relation intergroupe s'appuie sur la représentation qu'il se fait de la situation dans le sens de son intérêt identitaire.

La représentation des deux protagonistes aura des structures différentes (partition hiérarchique, oppositive ou communautaire) et les discriminations seront donc dissymétriques.

La première étude, réalisée dans le cadre du projet BEST (Black European STudies), a pour but de dégager les stratégies identitaires mises en place par les Français d'origine Afro-antillaise en fonction du contexte, c'est-à-dire en fonction de leur lieu de vie (Métropole ou Antilles). L'idée est que les Noirs antillais se positionneront dans la partition leur étant la plus favorable en fonction du contexte. Ainsi, cette première étude vise à comparer les réponses données à différentes échelles par les Noirs Antillais vivant en Métropole ou aux Antilles. L'idée sous-jacente est que les différentes échelles composant l'enquête BEST supportent différentes dimensions en lien avec les partitions sociales.

La deuxième étude a pour but d'établir les représentations mutuelles de différents groupes socio-ethniques (Français d'origine Afro-antillaise, Français d'origine Européenne et Française d'origine Maghrébine) dans un contexte intra-national (la France). Notre postulat est que les sujets n'adopteront pas le même positionnement identitaire en fonction du groupe auquel ils sont confrontés, mais également qu'ils ne seront perçus par leur interlocuteur sur le même type de partition qu'ils ne les perçoivent.

Enfin, dans une troisième étude, après avoir établi les traits stéréotypiques des sportifs en général, nous tenterons de voir les traits préférentiellement attribués aux sportifs Noirs, ceux attribués aux sportifs Blancs et ceux que les sujets s'attribuent à eux-mêmes. L'idée sous-jacente à cette étude est de comprendre les mécanismes de discrimination à l'égard des Noirs en France, en les comparant en particulier avec ceux mis en évidence dans les recherches aux États-Unis. Autrement dit, nous tenterons de voir si le fait de vivre dans des pays différents induit une représentation de l'autre différente (en l'occurrence des Noirs) et par la même un positionnement identitaire différent à leur égard de la part des Blancs.

II Partie Empirique

CHAPITRE 6. PARTITIONS SOCIALES EN FONCTION DU CONTEXTE SOCIOCULTUREL : IDENTITE RACIALE DES AFRO-ANTILLAIS AUX ANTILLES ET EN METROPOLE.

La présente étude se base sur les données recueillies par l'intermédiaire du questionnaire que nous avons réalisé dans le cadre du programme BEST (Black European STudies). Cette recherche s'inscrit dans un ensemble d'études concernant l'identité Noire en Europe et plus particulièrement l'identité noire en France. Elle vise à comprendre en quoi l'identité des Noirs aux Antilles diffère de celle des Antillais en Métropole. En effet, les Noirs antillais, selon leur implantation en France métropolitaine ou aux Antilles, occupent des positions contrastées. Notre recherche se donne pour objectif d'investiguer les différentes dimensions de l'identité Noire au travers de plusieurs questionnaires (MIBI (Sellers et al. 1997) ; MMRI (Sellers et al. 1998) ; MEIM (Phinney, 1992) ; etc.).

En effet, si l'on se place du point de vue des stratégies identitaires, le cas des Noirs antillais est particulièrement intéressant selon qu'ils vivent en Métropole ou en Outre-mer. De fait, le passage des Antilles à la Métropole amène les membres de cette catégorie à adopter un positionnement identitaire différent, et donc, selon nous, à s'insérer dans des partitions différentes. Ainsi, afin de créer, maintenir ou encore rehausser son identité sociale, chaque groupe s'insérera dans la partition qui lui est la plus favorable en fonction du contexte, en l'occurrence ici, de son lieu de vie.

Aux Antilles, les Noirs antillais occupent une position sociale relativement basse (par exemple, le taux de RMI est important). Il existe encore aux Antilles une stratification sociale héritée de la période coloniale basée sur la couleur de peau que Gauthier (2007) qualifie « d'aristocratie de l'épiderme ». En effet, bien qu'ils puissent aujourd'hui accéder à des postes haut placés, dans les services publics par exemple, les Noirs ainsi que les métis constituent historiquement la classe inférieure (Brereton, 1989 ; Hintzen, 2002). Dans les faits, la partition dominant / dominé ne leur est pas favorable dans la mesure où, statistiquement, leurs supérieurs hiérarchiques ont toutes les chances d'être Blancs. Autrement dit, les Noirs aux Antilles ne peuvent pas mobiliser la partition statutaire parce qu'ils y occupent une position clairement défavorable (dominés par les Blancs).

Du point de vue de la partition majoritaire/minoritaire, les Blancs constituent une communauté minoritaire (avec des quartiers « réservés », des réceptions entre eux...), les Noirs étant relégués dans « la population », c'est-à-dire une majorité indifférenciée. Les Noirs antillais ne devraient pas non plus mobiliser la partition communautaire parce que la position favorable que représente la communauté minoritaire de référence est occupée par les Blancs. Par ailleurs, le fait que les Noirs antillais appartiennent à la majorité implique qu'ils soient considérés comme étant non saillants du point de vue majoritaire/minoritaire.

Par contre, dans une partition oppositive, il leur est possible d'occuper une position favorable. Du point de vue historique, l'esclavage et la colonisation ont été mis en œuvre par les Blancs. La valence négative qui est associée à ces phénomènes dans le système de valeurs actuel les place du côté des victimes et devrait donc les inciter à effectuer une comparaison selon laquelle les Blancs peuvent être considérés comme étant sur le versant négatif de la partition oppositive. Ainsi, selon le principe du meilleur choix identitaire, ils devraient se positionner sur la partition oppositive étant donné qu'ils y occupent la position favorable, en référence à l'histoire du peuple antillais, ce qui n'est pas le cas du point de vue des partitions communautaire ou statutaire.

Le contexte est tout à fait différent pour les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole, qui devraient donc choisir un autre positionnement identitaire.

En Métropole, du point de vue statutaire les Français d'origine Afro-antillaise sont relativement favorisés par rapport à d'autres populations Noires (immigrés Africains) ou à d'autres populations issues d'anciennes colonies (Maghreb). Néanmoins, si les Noirs antillais ne sont pas en situation systématiquement défavorable et dominée, ils ne sont pas pour autant en position dominante, leur position dépendant du groupe auquel ils se comparent. Dans l'ensemble, les Blancs ont généralement une position hiérarchique plus élevée que la leur. De ce fait, ils ne devraient pas mobiliser la partition hiérarchique pour se valoriser.

Dans la partition oppositive, les Noirs antillais occupent la position défavorable du fait de leur saillance (être Noir dans un monde Blanc). En effet, cette saillance par rapport aux Blancs s'accompagne d'un jugement négatif. Castel et Lacassagne (1994) ont montré que, lorsque des sujets blancs devaient rejeter la candidature de deux musiciens (l'un Blanc, l'autre Noir), ils stigmatisaient le musicien noir comparativement au musicien blanc. Cette stigmatisation spécifique s'illustre par l'évocation d'arguments ayant trait à des inaptitudes liées à la personne (cause interne) et non pas à la spécialisation musicale recherchée (cause externe). De plus, les sujets se montraient moins prolixes dans leurs réponses, avec une déroutinisation du script de réponse (absence de formule de politesse par exemple). Ainsi, les Noirs antillais étant saillants en Europe, donc perçus négativement, ils ne devraient pas mobiliser la partition oppositive sur laquelle ils occupent manifestement le versant négatif.

Enfin, cette population constitue une communauté se distinguant de toutes les autres populations. Ils se différencient évidemment des Blancs qui constituent la majorité, mais également des autres minorités qui ont, pour la plupart, une plus mauvaise réputation que la leur et avec qui ils ont donc tout intérêt à ne pas être amalgamés. Ainsi, les Noirs antillais devraient mobiliser la partition communautaire, dans laquelle ils occupent effectivement une position privilégiée en tant que minorité. Dans les sociétés occidentales, les groupes socio-ethniques saillants sont relégués au rang de minorités comparativement aux Blancs (Kallen, 1995). Par ailleurs, les individus appartenant aux minorités tendent à se définir en tant que

communauté, comme si la communauté était un facteur de protection contre les menaces identitaires qui pèsent sur le groupe. Ainsi, appartenir à la minorité peut être vu comme une position identitairement favorable.

1.1 Méthode générale

1.11 Hypothèses et objectifs

Cette première étude vise à mettre en exergue les stratégies identitaires mises en place par les Noirs de France (Afro-antillais) en fonction de leur lieu de vie, c'est-à-dire la France métropolitaine ou les Antilles Françaises (Guadeloupe et Martinique). Nous émettons l'hypothèse générale que les Noirs vivant en Métropole ne se positionneront pas sur le même type de partition que les Noirs vivant aux Antilles. En effet, aux Antilles, les Noirs, occupant une position non saillante puisqu'ils sont majoritaires, mais néanmoins dominés par les Blancs, devraient se situer dans une partition oppositive. En métropole au contraire, les Afro-antillais, qui sont à la fois dominés, stigmatisés (avec d'autres) et minoritaires, devraient adopter une partition communautaire.

De plus et de manière exploratoire, cette recherche vise à montrer le lien existant entre les différentes dimensions de l'identité Noire (au travers des différents questionnaires composant l'étude BEST) et le concept de partitions sociales. Autrement dit, en fonction du type d'échelles, des dimensions de l'identité Noire qu'elles permettent de déterminer et des réponses obtenues, nous devrions être à même d'établir le type de partition dans laquelle s'insèrent les Antillais, qu'ils vivent en Métropole ou aux Antilles.

1.12 Participants

Notre échantillon était initialement composé de 143 sujets (50 Antillais et 93 Métropolitains). Nous avons conservé les questionnaires ayant été rempli dans leur intégralité. Le fait que les sujets n'aient pas rempli l'ensemble du questionnaire est en partie dû à sa durée de passation (55 minutes en moyenne). Finalement, nous avons retenu 92 sujets, 46 Antillais et 46 Métropolitains, avec une majorité d'hommes (80 % dans les deux cas). L'âge moyen des participants était de 20 ans, tous ayant entre 18 et 24 ans.

Par ailleurs, pour certaines questions composant le questionnaire BEST (Identifications Géopolitiques), nous avons comparé les réponses données par les Français d'origine Afro-antillaise à celles fournies par les Français d'origine Européenne. En effet, ces derniers peuvent être considérés comme un point de référence (une norme), puisqu'ils sont Blancs dans un monde de Blancs.

Cependant, ce groupe des Français d'origine Européenne (les Blancs), âgés de 18 à 24 ans et vivant tous en Métropole, est composé de 16 hommes et 40 femmes. Nous avons apparié ce groupe à ceux des Français d'origine Afro-antillaise en fonction de l'âge et non du sexe et ce, après avoir vérifié qu'il n'y avait aucune différence significative sur les principaux indicateurs. Par ailleurs le questionnaire auquel ils ont répondu est assez différent de celui rempli par les sujets Noirs.

1.13 Variables de la recherche

1.131 Variables indépendantes :

Les modalités de la première variable indépendante²³ correspondent au lieu de résidence des sujets (Français d'origine Afro-antillaise), à savoir les Antilles vs la Métropole.

²³ Dans un cas précis (les identités géopolitiques), notre seconde variable indépendante concerne l'appartenance socio-ethnique de la source. Les modalités de cette variable indépendante sont invoquées et se rapportent à

1.132 Variables dépendantes :

Les Variables dépendantes correspondent aux réponses obtenues aux différentes échelles composant le questionnaire BEST (voir annexe 1). Nous présenterons avant chaque résultat les différents instruments et échelles qui ont été utilisés dans le cadre de cette recherche pour évaluer l'identité raciale noire. Une place prédominante est accordée au Modèle Multidimensionnel de l'Identité Raciale (MMRI) tel que proposé par Sellers et al. (1998). Les autres éléments décrits mesurent quant à eux les attitudes ou les croyances non prises en compte par le MMRI.

1.14 Matériel et Procédure

Le questionnaire utilisé pour cette étude a été élaboré et développé dans le contexte du projet de recherche international sur les identités des Noirs européens, BEST (Black European STudies). Les différentes échelles utilisées dans le cadre de cette étude sont présentées ci-dessous.

Concernant les Français d'origine Afro-antillaise, le questionnaire était administré selon deux modes de passation, soit sous format papier, soit par internet. Les sujets métropolitains ont pour une moitié rempli la version papier et pour l'autre moitié la version internet. Les sujets vivant aux Antilles ont, pour leur part, été soumis uniquement à la version papier. Concernant les Français d'origine Européenne, ils ont rempli la version papier du questionnaire BEST consacré aux Blancs.

Il est à noter qu'aucune différence n'a été observée entre la version internet et la version papier du questionnaire, de telle sorte qu'il semble possible de fusionner les données obtenues par l'intermédiaire des questionnaires « papier » et internet.

l'appartenance socio-ethnique des sujets à savoir les Français d'origine Afro-antillaise (Noirs Antillais) et les Français d'origine Européenne (les Blancs). Il est à noter que les Blancs vivent tous en Métropole.

1.2 Résultats

Deux types d'analyses ont été utilisés dans le cadre de cette étude. Dans un premier temps, à l'aide de tests de comparaison de moyennes et d'effectifs (ANOVA, test de Student, test de Fischer, Chi2), nous avons comparé le niveau d'adhésion aux attitudes et aux croyances aux différentes échelles entre les Antillais et les Métropolitains. Dans un second temps, nous avons effectué des corrélations entre les attitudes et les croyances et ce, pour chaque groupe. Dans les deux cas, le but était de mettre au jour le type de partition représentée.

Les résultats présentés ci-dessous devraient donc illustrer la façon dont un type de partition, essentiellement assumé par les membres d'un groupe spécifique, est lié aux attitudes et aux croyances des sujets appartenant au groupe socio-ethnique « Noir », à ceux n'y appartenant pas et aux relations existant entre les deux.

1.21) Les modèles d'identifications :

Les mesures d'identification ont été réalisées, d'une part à l'aide d'une question ouverte et, d'autre part, à l'aide d'un questionnaire proposant une liste d'identifications et demandant au sujet d'en juger l'importance pour lui.

a) Question ouverte

La question ouverte proposée était :

En termes de groupe socioculturel, je considère que je suis : _____

Elle était précédée d'une introduction indiquant que les gens qui vivent en France ont des origines culturelles variées et que les mots pour décrire cette diversité sont eux aussi nombreux.

Il est à noter que cette question est en fait la première mesure du « Multigroup Ethnic Identity Measure » (MEIM, Phinney, 1992)

b) Questionnaire géopolitique

L'outil sur lequel se base la mesure des différentes identités fait appel à différents modèles d'identifications, certains modèles regroupant plusieurs identités et d'autres une seule. Plus précisément, cet outil propose un modèle d'identification géopolitique qui regroupe différents niveaux identitaires (cosmopolite, européen, français, régional, local), chaque identité englobant la suivante. Il propose également aux sujets d'évaluer leur identité de genre (homme ou femme), religieuse, familiale, et celle en tant qu'être humain. Les sujets devaient également estimer leur identité raciale, en tant que Blanc, Noir ou Asiatique. Enfin, ils avaient la possibilité, s'ils le souhaitaient, d'ajouter d'autres modèles d'identifications. Après avoir annoncé que les gens accordaient une importance inégale à leurs différentes identités, il était demandé au sujet d'indiquer, pour chacune des identités proposées, l'importance qu'il leur accordait. Les réponses étaient données sur une échelle d'importance de type Lickert en 7 points, allant de 1 (pas du tout important) à 7 (très important).

Les identités de genre et religieuse n'étant pas pertinentes pour notre propos, elles ne sont pas prises en compte dans l'analyse. Quant aux identités personnelles (familiale) et spécifiques (être humain), dans la mesure où l'analyse porte sur le niveau intermédiaire, elles ne sont pas non plus retenues dans l'analyse.

1.211 Identifications spontanées

Les identifications spontanées ont été recensées sur la base de la question ouverte. Nous avons comptabilisé le nombre de sujets s'étant déclarés Noir, Caribéen, Mixte (ils pouvaient se déclarer à la fois Noir et Caribéen) ou Non Renseigné (NR, absence de réponse). Enfin, nous avons comparé les résultats obtenus entre les Antillais de Métropole et ceux des Antilles par le biais d'un Chi2.

NB : Pour faciliter la lecture, les effectifs pour les différentes identifications ont été convertis en pourcentages (mais les calculs sont évidemment effectués sur les effectifs).

Tableau 1 : Pourcentages des identifications spontanées, une comparaison Métropole versus Antilles

	Métropole	Antilles	χ^2 (p)
Noir	41,3%	21,7%	< .05
Caribéen	30,4%	39,1%	Ns
Mixte (Noir Caribéen)	23,9%	13,0%	Ns
NR	4,3%	26,1%	<.005

En identification spontanée, les sujets interrogés se déclarent davantage « Noir » lorsqu'ils vivent en Métropole que lorsqu'ils vivent aux Antilles et cet effet est significatif (χ^2 (1, N = 92) = 4,08, $p < .05$). Ils ne diffèrent pas significativement quant à leur identification caribéenne ou mixte. Par contre, les Antillais des Antilles sont significativement plus nombreux (χ^2 (1, N = 92) = 8,42, $p < .005$) que les Antillais de Métropole à ne pas se prononcer sur ce point. Ils sont même aussi nombreux à ne pas se déclarer que ceux qui déclarent une identité noire.

Ces premiers résultats permettent déjà de mettre en évidence une différence dans le rapport à l'identité Noire des deux populations étudiées. Pour les Antillais de Métropole vivant dans un monde blanc, cette identité est très disponible pour près de la moitié d'entre eux, mais elle n'est pas nécessairement importante. Pour les Antillais des Antilles, elle n'est disponible que pour 20% d'entre eux, mais son importance est plus grande. Il est cependant notable qu'elle n'est jugée que moyennement importante. Dans le premier cas, si l'on transposait les critères

retenus pour définir la centralité des éléments d'une représentation (Vergès, 1992)²⁴, on pourrait dire que l'identité noire n'est pas centrale pour les Antillais de Métropole. Par contre, c'est une identité disponible qui devrait se manifester ou non selon la nature des interactions sociales. En ce qui concerne les Antillais des Antilles, l'identité noire serait également périphérique bien que le pattern entre la disponibilité et l'importance soit inversé, mais le pourcentage de non réponses à la question : « En terme de groupe socioculturel, je considère que je suis : » incite à rester prudent et à affiner l'analyse.

1.212 Importance des identifications raciales et géopolitiques privilégiées

1.2121 L'importance des niveaux d'identification géopolitique

Ces questions permettent de mesurer les différents niveaux d'identifications géopolitiques correspondant à l'inclusion des sujets, selon qu'ils vivent aux Antilles ou en Métropole. Conformément à la théorie des partitions sociales, nous postulons que les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole s'insèreraient dans une partition de type communautaire. Revendiquer son appartenance à l'Europe ou à la France reviendrait à nier son appartenance communautaire. En effet, l'insertion d'un individu à un niveau supraordonné implique que les identités à un niveau d'inclusion inférieur ne soient pas prises en considération.

Ainsi, on s'attend à ce que les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole s'insèrent moins à des niveaux d'inclusion supraordonnés que ceux vivant aux Antilles.

²⁴ Pour cet auteur deux critères permettent de définir la centralité des éléments d'une représentation sociale, à savoir la disponibilité et l'importance.

Tableau 2 : Notes moyennes d'identification géopolitique (et écarts types), une comparaison Antilles versus Métropole

	Métropole	Antilles	F(1,90)	p
Identification européenne	3,17 (1,90)	3,98 (1,88)	4,164	.044
Identification française	3,56 (2,07)	4,48 (2,01)	4,604	.035
Identification régionale	3,96 (2,44)	3,76 (2,47)	0,15	NS

Alors que les Antillais des Antilles et ceux de Métropole semblent accorder une importance égale à leur région, ils diffèrent significativement dans leurs identifications européenne et française, les premiers manifestant, dans les deux cas un attachement significativement plus grand à la France et à l'Europe (respectivement, ($F(1,90) = 4,164$, $p < .05$) et ($F(1,90) = 4,604$, $p < .05$)).

Par ailleurs, l'analyse de chacun des groupes permet de faire apparaître que les Métropolitains font des différences dans l'évaluation de l'importance de leurs identifications ($F(2,90) = 3,9$, $p < .05$). Ils manifestent notamment un attachement significativement moins grand à l'Europe qu'à leur région ($F(1,45) = 6,41$, $p < .02$), l'attachement à la France étant intermédiaire. Les Antillais des Antilles, pour leur part, ne manifestent pas de différence globale ($F(2,90) = 2,6$, NS), l'étude des contrastes montre cependant qu'ils attribuent significativement une importance plus grande au fait d'être Français qu'Antillais ($F(1,45) = 4,38$, $p < .05$) et de façon tendancielle ($F(1,45) = 3,71$, $p = .06$) au fait d'être européen.

Ainsi, comme attendu, les Antillais de Métropole s'insèrent moins à un niveau d'inclusion supraordonné que les Antillais des Antilles.

Tableau 3 : Notes moyennes d'Identification française (et écarts types), une comparaison entre Français d'origine Afro-antillaise en Métropole vs Français d'origine Afro-antillaise aux Antilles vs Français d'origine Européenne en Métropole

	Noirs Métropole	Noirs Antilles	Blancs Métropole	F (2, 135)	p
Identification française	3,56 (2,07)	4,48 (2,01)	4,96 (1,90)	5,781	.004

Concernant l'identification française, on remarque là aussi un effet de l'« appartenance socio-ethnique » ($F(2,135) = 5,781, p < .005$).

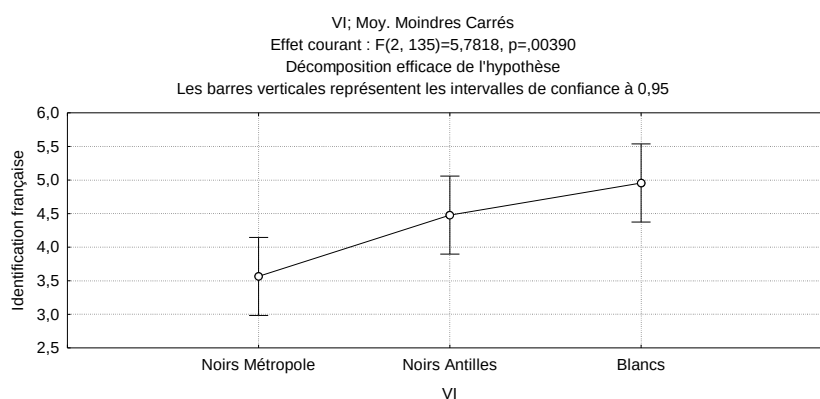


Figure 2 : Comparaison de moyennes concernant l'identification française entre les Français d'origine Afro-antillaise en Métropole, aux Antilles et les Français d'origine Européenne

Une série de contrastes a été effectuée afin de comparer les modalités entre elles.

Lorsque l'on compare les Français d'origine Afro-antillaise (Métropole ($m = 3,56$) et Antilles ($m = 4,48$)) aux Français d'origine Européenne ($m = 4,96$), on constate que les Blancs se définissent davantage en tant que Français que les Noirs Antillais ($F(1, 135) = 6,74, p < .05$).

La comparaison des différentes modalités montre que les Français d'origine Européenne se définissent significativement plus en tant que français que les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole ($F(1,135) = 11,2, p < .005$). Cependant, en ce qui concerne les Français d'origine Afro-antillaise vivant aux Antilles, cette différence n'est pas significative. La comparaison avec les Français d'origine Européenne (les Blancs) permet de montrer que l'attachement à la France des Antillais des Antilles n'est pas significativement différent de celui de ces derniers.

Ainsi, alors que les Antillais de Métropole accordent une importance plus grande à leur région, les Antillais des Antilles accordent une importance égale à celle qu'ils accordent à la France (importance égale à celle des Blancs de Métropole).

1.2122 L'importance de niveau d'identification raciale

Tableau 4 : Notes moyennes d'identité raciale (et écarts types), une comparaison Métropole versus Antilles

	Métropole	Antilles	F (1,90)	p
Identification noire	3,02 (2,57)	4,1 (2,68)	3,935	.05

L'item consacré à l'identification noire dans la mesure de l'importance accordée aux différentes identités permet de souligner que les Antillais de Métropole accordent une valeur significativement ($F(1, 90) = 3,93 p < .05$) moins importante à l'identité noire ($m=3,02$) que les Antillais des Antilles ($m=4,11$), cette valeur étant même inférieure à la moyenne.

En comparant les identifications les plus valorisées pour chaque population et l'identification raciale, il ressort que, pour les Antillais de Métropole, l'identité antillaise est plus importante que l'identité noire ($F(1, 90)=4,35, p < .05$). Pour les Antillais des Antilles, l'identité française et l'identité noire sont d'égale importance.

Discussion intermédiaire:

Les résultats concernant la déclaration identitaire spontanée nous ont permis de montrer que, pour les Antillais de Métropole, l'identité noire n'est pas centrale dans l'image d'eux-mêmes mais reste mobilisable. Les mesures d'importance des identités montrent que celle de l'identité régionale est significativement plus importante que l'identité noire. De ce point de vue, tout se passe comme si, en Métropole, l'identité antillaise supplantait l'identité noire, même si elle reste disponible. Il semble ainsi probable que les Antillais métropolitains constituent une minorité face aux autres habitants.

Les résultats concernant la déclaration identitaire spontanée nous ont également permis de montrer que, pour les Antillais des Antilles, l'identité noire est moyennement importante, déclarée spontanément par 1/4 d'entre eux alors qu'un autre quart refuse de répondre à la question. Les mesures d'importance géopolitique mettent en évidence l'importance de l'identification française équivalente à l'identification noire, ce qui semble montrer que ces deux identités sont tout à fait compatibles.

1.22 Les relations

1.221 Le stress dû aux relations entretenues avec l'exogroupe

L'échelle de Stress Acculturatif (ASC) est issue et adaptée des travaux de Williams-Flournoy et Anderson (1996). Elle consiste à évaluer le degré de malaise psychologique expérimenté par les Noirs lorsqu'ils sont insérés dans un environnement culturel peu familier. En d'autres termes, les différentes questions composant cette échelle évoquent des situations potentiellement stressantes pour les Noirs lorsqu'ils sont en contact avec l'exogroupe.

Elle se divise en deux échelles dans lesquelles la composante « trait » seule a été incluse (en opposition à la composante « état »). Pour les Antillais des Antilles, à l'exception de l'item AS5, tous les autres items possèdent un pouvoir discriminant suffisant. Il est à noter que seul cet item ne renvoie pas dans sa formulation à un ressenti personnel. Cependant, sa sélection semble nécessaire dans la mesure où la suppression de tout élément diminuerait l'alpha de Cronbach (dont la valeur actuelle est de 0,66).

Une ACP exploratoire a été effectuée, aboutissant à deux facteurs, si on utilise le critère de Kaiser-Guttman. Toutefois, le test de Scree, moins strict, suggère une solution à un facteur, cet unique facteur expliquant 37,8% de la variance totale. L'analyse des items (fiabilité) ainsi que l'analyse factorielle suggèrent une consistance interne, qui est modérée, mais qui reste toujours à l'intérieur de la limite habituelle (Wandert, 1998).

Pour les Antillais de Métropole, tous les items possèdent un bon pouvoir discriminant et la suppression de n'importe lequel diminuerait l'alpha de Cronbach, qui actuellement est de .79. La sélection d'items ne semble pas nécessaire. Une ACP exploratoire a été effectuée, aboutissant à deux facteurs avec une valeur propre supérieure à 1. Toutefois, la méthode moins stricte du test de Scree aboutirait clairement à un seul facteur qui expliquerait 49,7% de la variance totale. En conséquence, tant la fiabilité que la validation de l'analyse factorielle ne constituent d'entraves pour de nouvelles analyses utilisant l'échelle de stress acculturatif pour ces deux populations.

Les réponses à cette échelle sont recueillies sur une échelle de type lickert en cinq points, cotée de 1 (pas d'accord) à 5 (d'accord).

Tableau 5 : Notes moyennes de stress dû aux relations avec l'exogroupe (et écarts types)

	Métropole	Antilles	F(1,90)	p
Anxiété due à l'isolement au sein d'un exogroupe étant majoritaire	2,478 (1,35)	2,913 (1,17)	2,734	.102
Anxiété à l'idée d'être accosté par l'exogroupe	1,609 (0,88)	2,065 (1,20)	4,324	.04
Malaise dû à l'isolement lors d'un rassemblement	2,609 (1,42)	3,130 (1,28)	3,432	.067
Comportement étrange de la part de l'exogroupe	2,304 (1,19)	2,652 (0,92)	2,451	.121
Manque de confiance envers l'exogroupe	2,022 (1,16)	2,783 (1,21)	9,451	.003
Manque d'intérêt de la part des membres de l'exogroupe	1,848 (1,05)	2,457 (1,35)	5,839	.018
Score total à l'échelle de stress acculturatif	2,14 (0,81)	2,67 (0,73)	10,53	.002

Le score total à l'échelle de stress acculturatif montre que les Noirs vivant aux Antilles ($m=2,67$) sont un peu moins en désaccord pour dire qu'ils sont stressés dans leur rapport avec l'exogroupe que les Noirs vivant en Métropole ($m= 2,14$), cette différence étant significative ($F(1,90) = 10,53$, $p<.002$). Cet effet se retrouve sur l'ensemble des items de l'échelle, mais l'écart significativement le plus important concerne la confiance dans l'exogroupe, item au

faible pouvoir discriminant pour ce groupe. Sans affirmer être d'accord, les sujets évitent de se prononcer sur cet item, le score se rapprochant en effet du sans avis.

Les résultats de cette étude semblent confirmer que l'identité raciale noire n'est pas pour les Antillais de Métropole une identité centrale qui affecterait leur santé physique ou mentale. Même lorsqu'ils sont amenés, par la formulation de la question (item 5), à endosser une identité groupale, ils ne se sentent pas menacés. Les Antillais des Antilles, par contre, sont plus modérés dans leur refus d'exprimer l'existence d'une gêne, et lorsqu'une question renvoie à leur appartenance collective, c'est là qu'ils se disent sans avis. Tout se passe comme si, dans la population des Antillais des Antilles considérée, les relations de « race » existaient bien, même si elles ne vont pas jusqu'à l'expression de stress due aux relations intergroupes.

Alors que les résultats de l'identification semblaient montrer que les Antillais des Antilles étaient des Français Noirs, cet écart dans le stress ressenti avec les Antillais de Métropole, conduit à penser que, dans leur vécu aux Antilles, ils sont peut-être des Noirs Français.

1.222) Les pratiques et comportements ethniques à l'égard de l'endogroupe et de l'exogroupe

Les pratiques et comportements ethniques à l'égard de l'endogroupe et de l'exogroupe ont été mesurés à partir de l'adaptation faite par le programme BEST de l'échelle « Multigroup Ethnic Identity Measure » (MEIM, Phinney, 1992). Les mesures concernent d'une part

1) l'échelle « orientation vis-à-vis de l'autre groupe » et d'autre part 2) l'échelle d'identité ethnique qui se décompose elle-même en 3 sous-échelles.

1) L'échelle « orientation vis-à-vis de l'autre groupe » a, pour les Antillais des Antilles, un alpha à .47 et pour les Antillais de Métropole un alpha de .24, ce qui ne permet pas de la considérer comme la mesure d'un construit unique.

2) L'échelle d'identité ethnique :

a) La sous-échelle d'affirmation d'appartenance présente des scores par items et des dimensions factorielles satisfaisantes pour les deux populations. L'alpha de Chronbach est de .74 pour les Antillais de Métropole et de .80 pour les Antillais des Antilles.

b) La sous-échelle de comportement ethnique renvoie à des pratiques communautaires. Ne comprenant que deux items, les statistiques ne sont pas prises en compte.

c) La sous-échelle d'accomplissement socio-ethnique

L'alpha de Chronbach est de .70 pour les Métropolitains et de .76 pour les Antillais des Antilles.

1.2221 Analyse Factorielle :

Concernant les Antilles, en utilisant le critère de Kaiser-Guttman, une ACP exploratoire donne quatre facteurs avec une valeur propre supérieure à 1, expliquant ainsi 65,6% de la variance totale

Concernant la Métropole, si l'on utilise le critère de Kaiser-Guttman, une ACP exploratoire donne quatre composants avec une valeur propre supérieure à 1, expliquant 60% de la variance.

Globalement, si l'on considère l'analyse des items ainsi que les résultats de la validation factorielle, que se soit pour les Antilles ou la Métropole, l'échelle de d'identité ethnique, la sous-échelle d'affirmation d'appartenance, la sous-échelle de comportement ethnique et la sous-échelle d'accomplissement socio-ethnique sont suffisamment valides et fiables pour des analyses ultérieures. Lorsqu'elles sont utilisées dans d'autres analyses, des interprétations basées sur l'échelle d'orientation vis-à-vis de l'autre groupe et la sous-échelle de comportement ethnique devraient être faites très soigneusement et doivent être examinées.

L'échelle utilisée pour les réponses est une échelle de type Lickert en quatre points, allant de 1 (pas du tout d'accord) à 4 (tout à fait d'accord).

Nous avons postulé précédemment que les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole se positionneraient sur une partition communautaire, c'est-à-dire celle qui, au regard du contexte, leur est la plus favorable. Si les relations intergroupes des Afro-antillais vivant en Métropole sont représentées sous forme de partition communautaire, ils devraient affirmer participer davantage à des activités socioculturelles en lien avec leur endogroupe et, dans le même ordre d'idée, ils devraient déclarer qu'ils évitent de participer à des activités socioculturelles avec des membres de l'exogroupe.

Ainsi, nous supposons que le score à l'échelle de Mesure de l'Identité Ethnique Multi groupe devrait être plus important pour les Noirs vivant en Métropole que pour ceux vivant aux Antilles.

Tableau 6 : Notes moyennes des pratiques et comportements ethniques (et écarts types), une comparaison Métropole versus Antilles

	Métropole	Antilles	F(1,90)	p
Une de mes occupations consiste à rechercher des informations concernant mon groupe socioculturel, sa culture, son histoire et ses traditions.	2,478 (0,94)	2,283 (0,83)	1,119	0,293
On compte beaucoup de gens appartenant à mon groupe socioculturel dans mon secteur socioprofessionnel.	2,935 (0,93)	3,065 (0,80)	0,521	0,472
Je suis bien conscient de mon appartenance à ce groupe socioculturel et de la signification de cette appartenance.	3,065 (0,74)	3,283 (0,78)	1,877	0,174
Je pense très souvent à la façon dont mon appartenance socioculturelle intervient dans ma vie	2,804 (0,96)	2,565 (0,96)	1,434	0,234
Je suis heureux d'appartenir à mon groupe socioculturel	3,804 (0,40)	3,522 (0,66)	6,188	0,015
J'ai beaucoup de relations sociales avec des personnes qui appartiennent à d'autres groupes socioculturels	3,391 (0,71)	3,304 (0,76)	0,321	0,572
J'ai un sentiment fort de mon appartenance à ce groupe socioculturel	2,891 (0,80)	2,870 (0,83)	0,016	0,898
Je comprends bien l'importance et la signification de mon adhésion à ce groupe socioculturel	2,826 (0,77)	2,739 (0,80)	0,282	0,597
J'ai fait de nombreuses rencontres en vue d'apprendre des choses sur mon groupe socioculturel	2,370 (0,97)	2,239 (0,99)	0,404	0,526
Je suis fier de mon groupe socioculturel et des choses qu'il a accomplies	3,261 (0,83)	3,283 (0,65)	0,019	0,889
J'évite d'avoir des relations amicales avec des personnes qui n'appartiennent pas à mon groupe socioculturel	3,870 (0,50)	3,652 (0,67)	3,091	0,082
Je participe aux différentes manifestations culturelles organisées au sein de mon groupe socioculturel	2,609 (0,83)	2,196 (0,96)	4,892	0,030
Je suis profondément attaché à mon groupe socioculturel	3,065 (0,71)	2,935 (0,85)	0,633	0,428
Je prends beaucoup de plaisir à être entouré par les personnes de mon groupe socioculturel	3,000 (0,79)	2,957 (0,89)	0,061	0,805
J'ai une bonne impression de mon groupe socioculturel	3,196 (0,58)	3,043 (0,59)	1,539	0,218

1) Analyse de l'échelle « orientation vis-à-vis de l'autre groupe »
(Items 6, 11 et 14)

Deux items graduent les relations avec son groupe alors qu'un item mesure l'amitié. Sur les items concernant la relation, les deux groupes ne diffèrent pas, cependant les Métropolitains semblent tendanciellement ($F = 3,091$ $p < .08$) plus excluant en ce qui concerne l'amitié avec les exogroupes.

2) Analyse de l'échelle d'identité ethnique

Analyse de la sous-échelle d'affirmation d'appartenance :
(Items 5, 7, 10, 13 et 15)

Parmi les 5 items renvoyant au sentiment d'appartenance, un seul diffère significativement. Alors qu'Antillais des Antilles et Antillais Métropolitains affichent, conformément aux résultats liés à l'identification spontanée et au jugement d'importance, un fort sentiment d'appartenance aux Antilles (grand sentiment d'appartenance, fierté, attachement, bien être), les Antillais de Métropole ($m = 3,80$) se disent significativement ($F(1,90) = 6,2$, $p < .02$) plus heureux d'appartenir à cette communauté que les Antillais des Antilles ($m = 3,52$).

Analyse des comportements ethniques :
(Items 2 et 12)

Un seul des deux items qui composent cette sous-échelle est significatif. Au vu du libellé des items et du positionnement respectif en France, ce résultat n'est pas surprenant. Il est évident qu'aux Antilles les individus appartiennent à des organisations ou des groupes sociaux qui incluent un grand nombre de membres de leur groupe socio-ethnique puisqu'il est majoritaire. En Métropole, même si le fait de se retrouver entre soi prend du sens, cet effet ne peut pas ressortir.

Le second item, par contre, permet de mettre au jour une différence ($F(1,90) = 4,89$, $p < .03$) entre Antillais de Métropole et ceux des Antilles. La centration sur les manifestations (repas, musique et les traditions antillaises) organisées par son groupe socioculturel permet de rendre saillante l'appartenance minoritaire.

Analyse de la réalisation de soi dans l'identité ethnique :

(Items 1, 3, 4, 8 et 9)

Aucun des items de la sous-échelle de réalisation de soi dans l'identité ethnique ne permet de mettre au jour une différence entre les deux populations.

Même si l'identité antillaise est une identité minoritaire en Métropole, conformément à ce que les identifications spontanées laissaient prévoir, il ne s'agit pas d'une identité revendicative.

En résumé, Les Noirs vivant en Métropole sont plus heureux d'appartenir à leur groupe socioculturel que les Noirs vivant aux Antilles, et ce de manière significative.

De plus, les Noirs vivant en Métropole évitent tendanciellement plus d'avoir des relations amicales avec des personnes n'appartenant pas à leur groupe socioculturel que les Noirs vivant aux Antilles. Enfin, les Noirs vivant en Métropole participent significativement plus que les Noirs vivant aux Antilles aux différentes manifestations culturelles organisées au sein de leur groupe socioculturel.

Leur positionnement communautaire semble ainsi se confirmer. Concernant les Noirs des Antilles, l'analyse des résultats à ces échelles du MEIM ne nous permet pas d'affiner la compréhension de leur positionnement.

1.223) Représentation des contacts et interactions avec l'intragroupe

Les sujets devaient, à travers deux questions, évaluer à l'aide d'une échelle en 6 points²⁵ la fréquence des contacts et des interactions intra-groupales, c'est-à-dire les contacts et interactions qu'ils avaient avec d'autres personnes noires (hors famille des participants).

La première question s'intéressait au nombre de contacts avec d'autres personnes noires (Quelle est la fréquence de vos contacts avec les personnes d'origine africaine ou afro antillaise ?). La seconde question s'intéressait quant à elle au nombre de rencontres avec d'autres personnes noires (Quelle est la fréquence de vos rencontres avec les personnes d'origine africaine ou afro antillaise ?). La notion de « contact » implique ici l'idée d'un rapport superficiel, comme par exemple croiser une personne et la saluer. La notion de

²⁵ 0 correspondant à « aucune réponse », 1 à « presque jamais », 2 à « plusieurs fois par an », 3 à « plusieurs par mois », 4 à « plusieurs fois par semaine », et 5 à « plusieurs fois par jours ».

« rencontre » implique quant à elle davantage l'idée d'une interaction plus poussée, comme par exemple engager une conversation.

D'un point de vue contextuel, on peut s'attendre à ce que les Noirs vivant aux Antilles, puisqu'ils sont majoritaires, côtoient davantage de personnes appartenant à leur endogroupe. Néanmoins, si l'on se place au niveau des stratégies identitaires et de la théorie des partitions sociales, on peut penser que ce sont les Noirs vivant en Métropole qui déclareront avoir davantage de contacts et surtout d'interactions avec les membres de leur endogroupe. En effet, au regard des partitions sociales, la position la plus favorable pour les Noirs vivant en Métropole est la partition communautaire. S'inscrire dans une partition communautaire implique d'« exclure » tout individu n'appartenant pas à son endogroupe. Autrement dit, si les Noirs s'inscrivent en tant que groupe minoritaire dans une partition communautaire, ils devraient « exclure » de leur univers les individus appartenant à la majorité, en l'occurrence ici, les Blancs.

Ainsi, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole auront davantage de contacts et d'interactions avec les membres de leur groupe socioculturel que ceux vivant aux Antilles.

Tableau 7 : Notes moyennes de fréquence de contacts et d'interactions avec l'intra-groupe

	Métropole	Antilles	t	p
Contacts	4,61 (1,125)	3,70 (1,187)	2,9322	.004
Interactions	3,48 (2,198)	2,11 (2,253)	2,9507	.004

Qu'ils s'agissent de contacts superficiels ($t=2,9322$; $p<.01$) ou un peu plus approfondis ($t=2,9507$; $p<.01$), les résultats montrent une centration plus importante des Antillais de Métropole que les Antillais des Antilles sur leur propre groupe.

Bien qu'elles aillent dans le sens de notre hypothèse, les réponses peuvent paraître surprenantes. En effet, sachant que les Français d'origine Afro-antillaise vivant aux Antilles sont majoritaires, il paraîtrait logique que ce soient eux qui côtoient davantage de personnes d'origine Afro-antillaise ou Africaine, et ce, que ce soit de manière superficielle ou plus approfondie. C'est pourquoi, l'application d'un test paramétrique étant discutable dans la mesure où on observe un effet plafond et, dans la mesure où la majorité des sujets donnent la réponse maximale (plusieurs fois par jour), il convient de tester cet effet à partir des effectifs.

Après retrait des réponses peu cohérentes dans la mesure où les Antillais des Antilles (qui disent ne pas voir de Noirs) n'ont peut-être pas compris la question, nous ne retenons que les réponses aux questions de niveau 1, 2, 3. Autrement dit, nous avons uniquement pris en compte les réponses où les sujets déclaraient voir d'autres Noirs « plusieurs fois par jour », « plusieurs fois par semaine », et « plusieurs fois par mois ». Malgré le retrait des questions de niveau 4 (« plusieurs fois par an ») et 5 (« presque jamais »), la différence reste significative entre les deux groupes ($p < .01$). Lorsqu'on ne retient que la réponse 1, c'est-à-dire lorsqu'on binarise la réponse, 40 Antillais de Métropole répondent qu'ils ont des contacts avec d'autres personnes de leur groupe plusieurs fois par jour, alors que ceux vivant aux Antilles ne sont que 26 à le déclarer (Probabilité exacte de Fisher test bilatéral, $p = .0022$).

Il semble donc que les Antillais de Métropole se comportent comme attendu. Ils se recentrent sur leur endogroupe, comme les résultats portant sur les pratiques et comportements ethniques à l'égard de l'endogroupe et de l'exogroupe avaient déjà permis de le mettre au jour.

Discussion intermédiaire :

Les résultats concernant la déclaration identitaire spontanée ou le jugement d'importance des différentes identifications proposées nous ont permis de montrer que, pour les Antillais de Métropole, l'identité noire n'est pas centrale dans l'image d'eux-mêmes, l'identité régionale étant significativement plus importante que l'identité noire, même si celle-ci reste mobilisable. Les résultats concernant les mesures de stress lié à la culture renforcent cette idée. Interpellés en tant que Noirs, les Antillais de Métropole ne se sentent pas menacés et ne manifestent pas de stress particulier. Enfin, ils adoptent des pratiques ethniques recentrées autour de leur propre groupe en étant heureux de le faire. Il semble donc que, conformément

aux hypothèses émises, les Antillais de Métropole se positionnent en tant que minorité (ce qui leur procure une bonne image d'eux-mêmes).

Les résultats concernant les Antillais des Antilles présentent un pattern moins univoque. Pour cette population, l'identité noire, jugée moyennement importante, est déclarée spontanément par un quart d'entre eux alors qu'un autre quart refuse de répondre à la question. Si l'on regarde les notes moyennes obtenues à l'échelle de stress, on constate qu'elles sont en deçà ou équivalente au score moyen pouvant être obtenu (2,5). Ainsi, les Antillais des Antilles sont plus modérés que les Métropolitains dans leur refus d'exprimer l'existence d'une gêne et se disent sans avis pour la question renvoyant à leur appartenance collective. Tout se passe comme si, pour eux, les relations de « race » existaient bien mais devaient être passées sous silence, même si au niveau de la vie quotidienne et au niveau personnel ces relations ne semblent pas problématiques. L'hypothèse de partition oppositive préalablement posée n'est pas infirmée, mais n'est pas confirmée de façon claire. Les mesures d'identification géopolitique mettent en évidence une importance de l'identification française équivalente à l'identification noire. Il est probable que le fait d'être les Français d'Outre-mer majoritairement Noirs est un positionnement identitaire tout aussi favorable aux Antilles que celui d'être Noirs majoritaires face aux Blancs minoritaires.

Bien que les résultats semblent confirmer en partie nos hypothèses, ils nous amènent néanmoins à nuancer nos interprétations. Ainsi, un autre type d'analyse (par le biais de corrélation) a été effectué afin de valider ou non ces premiers résultats.

1.23 Représentation des relations intergroupes chez les Antillais et les Métropolitains

Dans cette seconde partie de notre recherche, nous avons voulu tester les deux hypothèses ayant trait à l'insertion des Français d'origine Afro-antillaise dans des partitions différentes en fonction du contexte. En effet, nous supposons que ceux qui vivent en Métropole se positionneraient dans une partition communautaire alors que ceux qui vivent aux Antilles se positionneraient dans une partition oppositive.

L'idée sous-jacente de cette seconde partie est que les items des échelles présentées ci-dessous sont porteurs des différentes dimensions en lien avec la partition communautaire et la partition oppositive. Ainsi, la corrélation de différents items entre eux devraient permettre d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses.

1.231 Les différentes échelles

1.2311 Le Modèle Multidimensionnel d'Identité Raciale

Le MMRI a été développé pour fournir un cadre complet afin d'examiner l'identité raciale noire. Quatre dimensions de l'identité noire y sont définies : la saillance, la centralité de l'identité, l'idéologie associée et la considération qu'un individu porte aux personnes noires. La saillance et la centralité se rapportent à l'importance donnée par l'individu à la race. L'idéologie et la considération se réfèrent à la vision qu'a un individu des personnes noires et de leurs relations avec d'autres groupes.

Selon Sellers (1998), la saillance de l'identité raciale renvoie au degré auquel la race de l'individu est une part significative dans la manière dont il se définit à un moment précis dans le temps. Autrement dit, cette dimension du MMRI renvoie à la conscience qu'a un individu de son identité raciale. La saillance de l'identité raciale est la condition sine qua non pour que

les trois autres dimensions puissent avoir des implications sur l'expérience et le comportement de l'individu dans une situation particulière.

La centralité est la mesure dans laquelle un individu se définit par rapport à sa race. En d'autres termes, la centralité correspond à l'importance relative que donne un individu à son identité raciale. Cela implique une hiérarchisation des différentes identités (genre, profession, religion, etc.). Certaines identités seront plus au cœur de la définition que l'on donne de soi que d'autres.

La considération correspond au jugement affectif et évaluatif que porte un individu sur son groupe d'appartenance socio-ethnique. La considération peut être dichotomisée en deux composantes ; l'une privée et l'autre publique. La considération privée s'intéresse à ce que les Noirs ressentent envers leur groupe d'appartenance, c'est-à-dire l'endo-évaluation qu'ils ont à l'égard de leur groupe socio-ethnique. La considération publique, quant à elle, concerne le degré auquel les Noirs estiment la façon qu'ont d'autres individus appartenant à d'autres groupes socio-ethniques de considérer les Noirs, de manière positive ou négative. En d'autres termes, la considération publique correspond à une méta-évaluation, c'est-à-dire la façon dont les Noirs pensent que les autres groupes socio-ethniques les perçoivent.

Enfin, l'idéologie représente le regard de l'individu sur la façon dont les Noirs devraient vivre et interagir avec les autres personnes de la société. Autrement dit, l'idéologie correspond au cadre des relations intergroupes qu'institue la conscience de l'identité raciale. Le MMRI comprend quatre types d'idéologie: (a) l'idéologie assimilationniste qui souligne les points communs entre les Noirs et le reste de la société ; (b) l'idéologie humaniste qui met en avant les ressemblances entre tous les humains ; (c) l'idéologie de minorité opprimée qui valorise les points communs entre les Noirs et les autres minorités opprimées et (d) l'idéologie nationaliste qui met en valeur le caractère unique du fait d'être d'ascendance africaine. Les idéologies ne s'excluent pas mutuellement, bien qu'en général, les gens n'en assument essentiellement qu'une seule.

Dans le cadre de cette recherche, c'est l'Inventaire Multidimensionnel de l'Identité Noire (MIBI, Sellers et al, 1997) qui a été utilisé afin d'évaluer l'identité raciale noire. Issu de la MMRI, il en mesure trois dimensions stables: la Centralité, l'Idéologie et la Considération. Il comprend une échelle de Centralité, quatre sous-échelles d'Idéologie (Nationaliste, Minorités Opprimées, Assimilationniste, Humaniste) et deux sous-échelles de Considération (Privée et Publique).

1.2312 Autre instrument de mesure :

L'identification en tant que Noir : l'importance du fait d'être Noir a été estimée par un seul item. Cette mesure d'identité raciale est reprise de l'échelle des différents modèles d'identifications qui regroupe différents types d'identité (géopolitique, religieuse, familiale). C'est cette même mesure d'identité raciale qui a été utilisée dans la partie 1.2122 de cette étude (l'importance du niveau d'identification raciale).

1.232 Résultats concernant les Français d'origine Afro-antillaise vivant en Métropole :

1.2321 Analyse des items

L'analyse de la fiabilité des alpha de Cronbach pour l'échantillon des Antillais de Métropole permet de mettre au jour les indices de fiabilité des différents items pour la présente étude (avant et après la sélection des items) : Centralité : .60 (.66) ; Considération Privée 61 (.67) ; Considération Publique: .54 (.82) ; Idéologie Assimilationniste: .77 (.83) ; Idéologie Humaniste: .58 (.67) ; Idéologie des Minorités Oppressées: .58 (.58) ; Idéologie Nationaliste: .66 (.69).

En dehors de la sous-échelle d'Idéologie des Minorités Opprimées, la cohérence interne de toutes les échelles est meilleure en sélectionnant certains éléments. Selon les résultats de l'analyse des items, la suppression d'items est impérative pour la Considération Publique et l'échelle d'Idéologie Humaniste, alors que cela ne semble pas obligatoire mais adapté pour la Centralité, le Considération Privée, les sous-échelles d'Idéologie Assimilationniste et Nationaliste.

Après la sélection des items, toutes les sous-échelles atteignent une cohérence interne adéquate suffisante (i.e. $\alpha > .60$), à l'exception de l'échelle d'Idéologie de Minorités opprimées, dont la cohérence serait juste en dessous de cette valeur critique.

1.2322 Analyse factorielle

Après l'évaluation concluante de l'analyse factorielle, la structure dimensionnelle sous-jacente assumée est, à un certain degré, reflétée dans la solution factorielle observée.

Cependant, les items concernant aussi bien la Centralité que la sous-échelle de Considération Privée saturent sur le même facteur et ne peuvent pas être différenciés l'un de l'autre. Dans ce cas, un seul construit (et non pas deux) pourrait être évalué par ces échelles. Une sous-échelle réunissant la Centralité et la Considération Privée donnerait un Alpha de Chronbach de .79 et peut mesurer un concept comprenant à la fois l'aspect cognitif (la Centralité) et affectif (Considération privée) concernant la proximité avec des Noirs. Enfin, la sous-échelle d'Idéologie des Minorités Opprimées et la sous-échelle d'Idéologie Humaniste montrent un certain chevauchement, mais elles semblent également être les parties de deux échelles distinctes.

L'ensemble des résultats issus des analyses de fiabilité et de la validation factorielle suggère que la MIBI est un instrument fiable et valide pour l'évaluation de l'identité raciale noire française - à l'exception de a) la combinaison possible de la Centralité et de la Considération privée en un seul concept, b) le recouvrement partiel de l'échelle d'Idéologie des Minorités Opprimées et d'Idéologie Humaniste, et c) la faible consistance interne de la sous-échelle des Minorités opprimées, qui doit être gardée à l'esprit pour de nouvelles analyses.

1.2323 Résultats

Les résultats font apparaître, alors qu'il n'y a pas de lien significatif entre la mise en avant de l'identité noire et la sous dimension idéologie assimilatrice, une corrélation positive entre l'identification Noire et l'idéologie nationaliste Noire qui souligne l'unicité du fait d'être Noir ($r = .38, p < .02$). L'idéologie nationaliste Noire est pour sa part liée à la centralité ($r = .37, p < .02$) ainsi qu'à la considération, qu'elle soit publique ($r = .45, p < .002$) ou privée ($r = .46, p < .001$).

Enfin, on observe une corrélation négative entre l'identification Noire et l'idéologie de minorités opprimées ($r = -.37, p < .02$) de même qu'avec l'idéologie humaniste ($r = -.36, p < .02$). Ces deux idéologies positivement reliées entre elles sont par ailleurs également positivement reliées à l'idéologie assimilatrice.

En d'autres termes, lorsque les Antillais de Métropole se réfèrent à leur identité Noire, ils se sentent proches des Noirs (au niveau cognitif et affectif) et l'assument. Ils s'éloignent de ce fait de l'idéologie assimilationniste, mais surtout n'optent pas pour l'idéologie des minorités opprimées ou pour l'idéologie humaniste, ce qui semble souligner un renforcement communautaire, comme l'ont montré les précédentes analyses.

Ainsi, les résultats concernant les Antillais de Métropole vont dans le sens du positionnement minoritaire et permettent également de souligner que l'attachement à l'identité Antillaise est peut être une manière de se différencier des autres Noirs vivant en France

1.233) Résultats concernant les Français d'origine Afro-antillaise vivant aux Antilles :

1.2331 Analyse des items

L'analyse de la fiabilité des alpha de Cronbach pour l'échantillon des Antillais des Antilles permet de mettre au jour les indices de fiabilité des différents items pour la présente étude (avant et après la sélection des items) : Centralité: .75 (.55) ; Considération Privée: .73 (.77) ; Considération Publique: .73 (.59) ; Idéologie Assimilationniste: .61 (.73) ; Idéologie Humaniste: .68 (.54) ; Idéologie des Minorités Oppressées: .77 (.61) ; Idéologie Nationaliste: .69 (.73).

Sans la sélection d'items, seulement quatre sous-échelles de la MIBI possèdent une consistance interne suffisante pour être considérées comme fiables : La Considération Privée, l'Idéologie Assimilationniste, l'Idéologie des Minorités Oppressées et l'Idéologie Nationaliste. La suppression de l'un de ces items augmente suffisamment la fiabilité de l'échelle de Considération Publique (au dessus de .60). Cependant, la sélection d'items n'améliore pas sensiblement la fiabilité insuffisante des sous-échelles de Centralité et d'Idéologie Humaniste.

1.2332 Analyse factorielle

La structure supposée des dimensions de la MIBI n'est que partiellement reflétée dans la solution factorielle observée. La cohérence interne ainsi que la structure des facteurs ne peuvent être considérées comme suffisamment bonnes pour trois sous-échelles: la Considération Privée, la Considération Publique, et l'Idéologie Nationaliste.

Bien que la plupart des items de l'échelle de Centralité contribuent principalement à un seul facteur suggérant ainsi l'unidimensionnalité, la cohérence interne des échelles telle qu'évaluée

par l'Alpha de Cronbach est juste en dessous de la valeur critique minimale de 0,60. Les résultats issus de l'utilisation de cette échelle doivent être discutés avec prudence.

Les trois échelles restantes, l'Idéologie Assimilationniste, l'Idéologie Humaniste et l'Idéologie des Minorités Opprimées, montrent une grande quantité de chevauchements concernant les saturations des items respectifs.

En outre, l'alpha des échelles d'Idéologie Humaniste et d'Idéologie des Minorités Opprimées sont respectivement, juste en-dessous et juste au-dessus de la valeur critique de 0,60. En conséquence, l'utilisation de ces deux échelles dans des analyses supplémentaires doit être, si possible, évitée.

L'alpha de l'échelle d'Idéologie Assimilationniste est meilleur, mais tous les résultats issus d'une utilisation ultérieure devraient aussi être discutés avec beaucoup de prudence, en raison du chevauchement élevé avec les sous-échelles d'Idéologie Humaniste et d'Idéologie des Minorités Opprimées.

1.2333 Résultats

La déclaration d'appartenance raciale semble indépendante de chacune des dimensions du MMBI.

En ce qui concerne la centralité, elle est positivement reliée, comme dans le groupe des Métropolitains, au seul regard privé ($r = .59, p < .001$). Cependant, contrairement au groupe des Métropolitains, elle est également reliée à l'assimilation ($r = .34, p < .05$).

L'idéologie d'assimilation est, comme dans le groupe des Métropolitains, positivement reliée à l'idéologie humaniste ($r = .44, p < .002$) et l'idéologie de défense des minorités ($r = .35, p < .02$), cette dernière idéologie étant positivement et de façon propre liée à la considération publique. Quant à l'idéologie nationaliste, elle n'est rattachée à aucune autre dimension de l'échelle. En cela, les Antillais des Antilles se distinguent des Antillais de Métropole pour qui cette identité est corrélée avec la revendication identitaire, la centralité, le regard privé et la considération publique.

En résumé, les résultats spécifiques aux Antillais des Antilles sont tout d'abord l'absence de lien entre la déclaration d'identité raciale et les différentes dimensions de l'échelle MMBI, viennent ensuite le lien positif établi entre la centralité de l'identité noire et l'idéologie assimilatrice et l'absence de lien de l'idéologie nationaliste avec les autres dimensions (liée, selon la validation des échelles à l'idéologie humaniste et à celle des minorités opprimées).

Ainsi, en termes de partitions, les Noirs des Antilles sont Noirs dans un monde Noir ; en ce sens, leur identité Noire est assumée mais vécue différemment de celle des Noirs Métropolitains. Leur façon de vivre cette identité est indépendante de la déclaration identitaire, qui semble simplement rattachée à la sphère privée. Plus cette identité est centrale, plus elle est liée à l'idéologie assimilatrice (ils pensent, par exemple, que les Noirs doivent participer au système politique français), les résultats étant conformes aux analyses précédentes.

1.24 Discussion :

Le but de cette étude était d'illustrer la manière dont la représentation d'un type spécifique de partition peut être vue comme un modèle d'attitude et de croyances liées aux relations intergroupes. En d'autres termes, notre objectif était de mettre en exergue les identités sociales de chacun et les stratégies associées par le biais d'échelles d'attitudes et de croyances. Les différents types d'attitudes exprimés par le biais des diverses échelles composant l'étude BEST (Black European STudies) nous ont permis d'évaluer le positionnement identitaire de chacun des deux groupes en présence, tout deux composés de Français d'origine Afro-antillaise, en fonction du contexte, en l'occurrence ici, le lieu de vie (Métropole ou Antilles). En effet, le type d'attitudes que les individus adoptent permet d'évaluer le type de stratégies identitaires adopté dans des situations de plus ou moins grande menace identitaire.

Ainsi, la comparaison des scores obtenus aux différentes échelles nous a permis, dans un premier temps, d'établir une différence dans le choix du positionnement identitaire des Noirs antillais en fonction de leur lieu de vie (Métropole ou Antilles), puis, dans un second temps, les différentes corrélations effectuées nous ont permis de confirmer des positionnements identitaires différents, mais également d'affiner et d'affirmer concrètement la nature de ces partitions.

Il en ressort que les relations entre plusieurs aspects de l'identité raciale diffèrent entre les Antillais des Antilles et ceux de Métropole. Les résultats obtenus peuvent être considérés comme l'expression d'une partition communautaire en ce qui concerne les Afro-antillais vivant en Métropole. Concernant les Antillais des Antilles, l'hypothèse de partition oppositive n'est pas infirmée mais n'est pas non plus confirmée de façon claire. Les résultats laissent apparaître une stratégie d'évitement de la part des Antillais des Antilles, ces derniers se recatégorisant à un niveau supraordonné (se reconnaissent davantage en tant que Français et Européens).

Ces différences observées en termes de perception et de positionnement identitaire sont compatibles avec la conception des partitions sociales telle qu'elle est développée dans la partie théorique.

Cependant, ces résultats ne peuvent être pris comme preuve de l'efficacité de la théorie des partitions sociales dans le cadre des relations intergroupes. De plus, la taille relativement petite de notre population impose certaines restrictions quant à l'interprétation des résultats.

Ainsi, afin d'étayer les savoirs quant à cette théorie, nous allons tester le concept de partition à travers deux autres études, en faisant varier la méthodologie (associations verbales), la population (inclure une autre minorité, telle que les Français d'origine Maghrébine) ou encore dans un contexte spécifique (le sport).

CHAPITRE 7. REPRESENTATIONS MUTUELLES DE DIFFERENTS GROUPES SOCIO-ETHNIQUES EN FRANCE

La précédente étude nous a permis de montrer que le choix d'un positionnement identitaire pour un même groupe socio-ethnique (les Noirs antillais) dépendait du contexte c'est-à-dire des populations auxquelles il est confronté (qui dépend lui-même du lieu de vie à savoir la Métropole ou les Antilles).

Cette nouvelle étude vise à mettre en exergue les représentations mutuelles de différents groupes socio-ethniques vivant en France métropolitaine. En effet, les migrations successives ont modifié peu à peu le profil de la population française, faisant apparaître de nouvelles communautés socio-ethniques en son sein. Chaque vague a sa propre histoire, de la plus ancienne à la plus récente. Les pays voisins ont naturellement fourni une importante main-d'œuvre, les Belges et les Italiens étant les étrangers les plus anciennement implantés.

Ainsi, suite à la première guerre mondiale et afin de compenser les pertes humaines, le recours à des travailleurs étrangers (Italiens, Espagnols et Polonais) s'est intensifié dans les régions de France qui étaient en grande partie dévastées économiquement.

Le même phénomène s'est reproduit dès 1945. Durant les années 1950 à 1970, soutenue par les entrepreneurs, l'immigration a connu un nouveau développement qui se caractérisait par une profonde diversification des pays d'origine. Ainsi, sont venus sur le territoire, pour diverses raisons (économiques, historiques, etc.), des Portugais, des Algériens, des Noirs Africains, des Asiatiques (Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens). En conséquence, la France est aujourd'hui composée de nombreuses « communautés », qu'elles soient ethniques ou culturelles, et on peut se demander quels rapports entretiennent entre elles ces populations qui se côtoient quotidiennement.

Pour notre part, nous tentons ainsi de comprendre dans quelle mesure des individus ayant la même nationalité mais appartenant à des ethnies différentes perçoivent les autres, pensent que les autres les perçoivent mais également comment ils se perçoivent eux-mêmes. Nous supposons que cette multi-catégorisation sera dissymétrique. En effet, la conception des partitions sociales postule que, dans une situation d'interaction, les interactants se discriminent mutuellement, mais que les mécanismes mis en œuvre ne sont pas de même nature. En d'autres termes, l'intérêt identitaire de chacun des protagonistes (avoir la position la plus favorable dans l'interaction) les pousse à sélectionner des partitions différentes pour une même réalité.

Le but de notre étude est donc de montrer le lien qui existe entre représentations sociales et systèmes identitaires dans la mesure où ces deux éléments se développent à partir d'éléments communs et interagissant.

Ainsi, bien que la finalité de cette thèse soit de dégager l'identité des Noirs dans leur confrontation avec les Blancs, il nous a paru nécessaire, dans cette étude, d'introduire un autre groupe auquel sont confrontés les Noirs et les Blancs. En effet, pour étudier l'identité « Noir dans un monde Blanc », on a besoin non seulement de connaître, par leurs représentations mutuelles, les rapports entre les Noirs et les Blancs en France, mais aussi de comprendre ce qu'elles ont de spécifiques par rapport aux relations d'autres « minorités » (et en particulier la plus présente, c'est-à-dire les Français d'origine Maghrébine) avec les Blancs dans le même contexte.

Nous avons donc choisi de centrer cette étude sur ces trois groupes socio-ethniques, à savoir les Français d'origine afro-antillaise, les Français d'origine européenne et les Français d'origine maghrébine. Ce choix reprend le slogan « Blacks, Blancs, Beurs » lancé par l'association « SOS racisme » dans les années 80. Ce slogan a été repris lors de la coupe du monde de football 1998 (remportée par la France) et cherche à symboliser le « creuset républicain » et le pays tel qu'il devrait être, c'est-à-dire « fraternel ». La raison essentielle de ce choix tient au fait que l'un des groupes est le groupe majoritaire (les Français d'origine

européenne) et que les deux autres groupes de citoyens français désignent les deux principales minorités ethniques, cibles privilégiées du racisme en France.

Ainsi, à travers cette étude, nous poursuivons la recherche sur les stratégies identitaires mises en œuvre par les Noirs dans un monde de Blancs en la complétant. Pour ce faire, nous tentons de dégager les représentations mutuelles de ces deux populations et, afin de comprendre ce qu'elles ont de spécifiques, nous les comparons aux représentations émises par une autre population occupant une place comparable à celle des Noirs dans la communauté nationale, à savoir les Français d'origine maghrébine.

1.1 Méthodologie

1.11 Hypothèse théorique

Cette étude vise à dégager les représentations mutuelles qu'ont différents groupes socio-ethniques les uns à l'égard des autres, c'est à dire la représentation que chacun a de son propre groupe (endoreprésentation), les représentations qu'il a des autres groupes (exoreprésentations) et les représentations qu'ils pensent que les autres ont du sien (méta représentations). Selon la conception des partitions, les sujets devraient se percevoir différemment selon le groupe auquel ils sont confrontés, de même qu'ils devraient penser être perçus différemment par eux. Les représentations qu'ils se font des autres et d'eux-mêmes, ainsi que celles des relations qui les lient, devraient correspondre à la partition dans laquelle ils inscrivent (selon leur intérêt identitaire) les catégories en interaction. Nous postulons que les sujets ne percevront leur groupe d'appartenance ni de la même façon qu'ils perçoivent les autres, ni de la même façon que ces autres les perçoivent, et qu'ils ne penseront pas être perçus de la même manière par les différents exogroupes auxquels ils sont confrontés.

Autrement dit, nous supposons que les partitions dans lesquelles s'inséreront les sujets seront différentes en fonction de la cible (« Black », « Blanc » ou « Beur ») puisqu'elles résultent de la stratégie identitaire leur étant la plus profitable.

1.12 Participants

L'échantillon était composé de 60 sujets, hommes (N=31) et femmes (N=29), âgés de 20 à 47 ans ($m = 28,77$, écart type = 6,16), résidant en France et de nationalité française. Tous étaient volontaires pour participer à notre étude (dont la finalité leur était révélée à la fin de la passation).

1.13 Variables de la recherche

1.131 Variables indépendantes :

La première variable indépendante correspond à l'appartenance socio-ethnique de la source. Afin d'opérationnaliser cette variable, nous avons choisi trois groupes socio-ethniques différents vivant en France : les Français d'origine « Afro-antillaise » (FA), les Français d'origine « Maghrébine » (FM) et ceux d'origine « Européenne » (FE), chacun étant composé de vingt personnes. Les Français d'origine « Afro-antillaise » sont tous nés en France métropolitaine et y résident depuis leur naissance (de ce point de vue, ils sont comparables aux membres des autres groupes). Les Français d'origine « Maghrébine » appartiennent tous à la deuxième ou à la troisième génération, issues de l'immigration. Autrement dit, ils ont passé toute leur vie en France. Les Français d'origine « Européenne », nommés parfois de type caucasien, peuvent être considérés comme Français dits « de souche » dans la mesure où ils ne relèvent pas d'une des vagues d'immigration intra européenne du XX^{ème} siècle (Belge, Italien, Espagnol, Polonais, Portugais).

La seconde variable indépendante concerne l'appartenance socio-ethnique de la cible. Nous l'avons opérationnalisée à travers trois termes fortement connotés et vulgarisés : « Black » / « Blanc » / « Beur », utilisés comme mots inducteurs.

Comme explicité ci-dessus, notre choix s'est porté sur ces termes en référence à l'élan collectif de fraternité qu'avait suscité en 1998 la victoire de l'équipe de France de football lors de la coupe du monde. En effet, cette équipe symbolisait à sa façon la diversité ethnique qui compose la France. Les termes inducteurs utilisés (en particulier « Black » et « Beur ») étant positivement connotés en raison d'un contexte extrêmement favorable, les éventuels phénomènes de discrimination qui pourraient être observés ne peuvent être imputés à un dispositif « complaisant » ou à un biais de confirmation.

Les deux variables indépendantes, à trois modalités chacune, sont donc :

- L'appartenance socio-ethnique de la source, opérationnalisée par son « origine » : O3 (avec « Français d'origine Afro-antillaise » (FA), « Français d'origine Européenne » (FE) et « Français d'origine Maghrébine » (FM))
- L'appartenance socio-ethnique de la cible, opérationnalisée par le mot inducteur la désignant : C3 (avec « Black » (BK), « Blanc » (BC) et « Beur » (BR)).

Bien qu'il ne s'agisse que d'un dispositif d'inspiration expérimental, on peut donner le plan d'expérience ($S20 < O3 > * C3$) dans la mesure où il sert de plan d'analyse des résultats.

1.132 Variable dépendante :

Le support de la variable dépendante correspond à l'ensemble des mots obtenus lors de la tâche d'association verbale. Les fréquences des mots (c'est-à-dire le nombre de sujets les ayant cités) sont les seuls indicateurs qui ont été utilisés (chaque groupe étant constitué d'un nombre équivalent de participants).

Les mots recueillis ont d'abord été lemmatisés. La lemmatisation d'une forme d'un mot consiste à le ramener à sa forme canonique (celle du dictionnaire). Ainsi, pour les quatre formes de l'adjectif « colonisé » (« colonisé », « colonisée », « colonisés », « colonisées »), la forme retenue est « colonisé ».

Les mots ayant la même racine ont ensuite été regroupés sous le même radical. Par exemple, « colonisation », « colonisé », « colonisateur » ou encore « colon » ont été regroupés sous le radical « colon* » (l'étoile indique l'existence de dérivés).

Enfin, une analyse lexicale a été effectuée, consistant à recenser et dénombrer les lexèmes pour explorer le contenu du discours. Cette analyse permet ici d'accéder au contenu du champ des représentations sociales.

Pour garantir le caractère social de la représentation, il est nécessaire de définir un seuil en deçà duquel les termes peuvent être ignorés, les apax²⁶ étant écartés d'office. Pour certains auteurs (Palmonari & Doise, 1986), dès qu'un mot est dit par plus de deux personnes, il peut être considéré comme relevant de la représentation sociale. D'autres auteurs (Salès-Wuillemin, Castel & Lacassagne, 2002) préfèrent retenir les mots cités par au moins 10% des sujets, ce qui permet de tenir compte de la taille de la population.

Concernant notre étude, nous avons établi un seuil en fonction de deux critères. Le premier critère permet de déterminer le nombre personnes devant citer un terme pour qu'il soit considéré comme social. L'idée sous-jacente de cette démarche est de partir du principe que, pour décrire un objet, les sujets disposent d'un grand nombre de termes (de l'ordre d'un millier par exemple, selon les études antérieures). Leur sélection ne s'opérera pas au hasard et, parmi l'ensemble des termes obtenus, certains seront générés par plusieurs personnes. Par exemple, si des sujets choisissent douze mots parmi mille afin de décrire un objet dont la représentation sociale est bien établie, il y a de très forte probabilité pour que plusieurs d'entre eux utilisent le même terme. Dans ce but, nous avons utilisé une binomiale $B(n ; p)$, n correspondant au nombre de sujets et p à la probabilité qu'un terme soit produit par un sujet

²⁶ Apax= mot n'apparaissant qu'une fois dans un corpus

$(p = M/N)^{27}$. Ainsi, nous avons déterminé que, pour qu'un terme soit considéré comme social, il devait être cité par au moins trois sujets.

Le second critère permet de dégager le nombre minimum de fois où un mot doit être cité pour permettre de dégager une différence significative entre les conditions (puisque nous sommes dans une démarche comparative). De ce fait, seuls les mots proposés par au moins quatre sujets ont été retenus. De fait, si un item n'est cité que trois fois, même si ces trois occurrences relèvent de la même condition, l'effet n'atteint pas les limites de la significativité (aux probabilités exactes de Fisher en unilatéral, $p = .1154$, NS), alors que s'il est cité quatre fois, l'effet (maximal) peut être considéré comme significatif ($p = .0530$). Le seuil de quatre sujets permet donc d'étudier les spécificités des différentes représentations, ce qui constitue l'objectif de cette étude.

Le seuil retenu (quatre sujets) relève donc incontestablement de la représentation sociale et permet d'étudier les spécificités des différentes représentations, ce qui répond aux objectifs prioritaires de cette étude.

Toutes les données ont été traitées, soit par l'intermédiaire du test des probabilités exactes de Fischer lorsque cela était possible (comparaison binaire), soit grâce au test du χ^2 pour prendre en compte plus de deux conditions.

Les traitements opérés sur les résultats obtenus visent à faire émerger les représentations mutuelles de différents groupes. A l'aide de ces représentations, nous tenterons d'identifier le ou les types de partition dans lesquelles s'inscrit chaque groupe au regard des autres. En d'autres termes, en fonction de la représentation que le sujet a de la situation (et afin d'y occuper la position la plus favorable), il instaurera un écart entre lui et la cible basé soit sur

²⁷ $p = M/N$ (M = le nombre de mots que chaque sujet doit fournir ; N = le nombre le nombre de mots différents parmi lesquels les sujets choisissent leurs mots)

une différence de statut (partition hiérarchique), soit sur une différence de valeur (partition oppositive), soit sur une différence de nature (partition communautaire).

1.14 Matériel et procédure

Le matériel permettant de recueillir les représentations catégorielles a été adapté pour les besoins de l'étude. Il existe de nombreux tests ou questionnaires visant à déterminer l'identification sociale ou l'appartenance groupale d'un sujet tels que le « Qui suis-je ? » de Kuhn et Mc Partland (1954), ou encore l'IMIS (l'Investigateur Multistade de l'Identité Sociale) de Zavalloni et Louis Guérin (1984). Lors du « Qui suis-je » de Kuhn et Mc Partland, le sujet doit s'attribuer librement des caractéristiques en mobilisant la connaissance qu'il a de lui-même (étiquette sociale (« je suis psychologue sociale »), référence personnelle (« je suis rousse »)), et ce, en répondant vingt fois à la question « Qui suis-je ? ». Cependant, ce test n'aborde pas l'aspect différenciateur, ce rapport entre son groupe d'appartenance et d'autres groupes, qui constitue l'essentiel de notre recherche (le cadre des relations intergroupes).

L'approche égo-écologique de Zavalloni et Louis Guérin pallie à ce manque à travers la notion d'identité objective (identité en lien avec des groupes d'appartenance ayant trait au sexe, à la profession, à l'ethnie, etc.). Cette approche permet d'établir les différentes appartenances sociales d'un individu. En outre, elle permet à l'individu de se situer par rapport au monde, autrement dit par rapport à d'autres groupes sociaux. Néanmoins, s'il inscrit le sujet dans une (ou même plusieurs) appartenance(s) catégorielle(s), l'IMIS ne lui demande pas explicitement ses représentations des autres groupes, ni les représentations que les autres groupes auraient du sien.

A notre connaissance, il n'existe pas de méthodologie visant à déterminer, au sein d'un même dispositif ou de manière directe, la représentation qu'ont des individus de leur groupe d'appartenance (endoreprésentation), celle qu'ils ont d'autres groupes (exoreprésentation) et celle qu'ils pensent que d'autres groupes ont du leur (méta-représentation), ainsi que les

mêmes types de représentations de la part des membres des autres groupes, ce qui constituent des éléments indispensables pour une approche équilibrée des dynamiques identitaires dans les relations intergroupes.

Par ailleurs, nous avons préalablement établi les catégories à caractériser (cibles), à savoir les Français d'origine Afro-antillaise, les Français d'origine Européenne et les Français d'origine Maghrébine, et ce par l'intermédiaire des termes « Black », « Blanc » et « Beur ».

Les participants étaient sollicités dans le cadre d'une enquête sur les relations interculturelles. Pour ce faire, ils étaient interrogés à l'aide d'un dispositif composé de 5 questions. Concrètement, chaque sujet devait associer 12 mots pour caractériser chacun des deux autres groupes, indiquer 12 mots renvoyant à son propre groupe d'appartenance et énumérer les 12 mots qu'il pensait que chacun des deux autres groupes avait associés au sien.

La population de sujets étant composée de trois groupes socio-ethniques différents, nous demandions à un opérateur appartenant au même groupe socio-ethnique que le répondant de distribuer les questionnaires afin d'éviter d'introduire une variable parasite. La passation du questionnaire se faisait individuellement.

1.2 Résultats

Nous demandions donc à chaque sujet de noter les douze premiers mots qui lui venaient à l'esprit lorsqu'il était confronté aux mots «Black », « Blanc » et « Beur », ainsi que les mots qu'il pensait que les deux autres groupes avaient associés au sien.

Cette phase de recueil a permis d'obtenir le nombre total de 3564 réponses. Si l'on regarde pour chaque cible (et ce quelque soit le type de représentation (endoreprésentation, exoreprésentation et méta-représentation), on constate que 1118 termes ont été associés au mot inducteur « Black », 1211 l'ont été au mot inducteur « Blanc » et 1235 à « Beur ».

La lemmatisation et la radicalisation ont permis de dégager 43 radicaux pour les 553 items différents associés au mot-stimulus « Black », 32 radicaux pour les 457 items associés à « Blanc » et 31 radicaux pour les 469 items pour « Beur ».

En ce qui concerne l'analyse lexicale, un mot a été considéré comme appartenant à la représentation du groupe évoqué lorsqu'il a été cité par quatre personnes minimum. De fait, sur les 3564 réponses obtenues, 538 apax n'ont pas été retenus, ainsi que les 165 mots ayant été cités deux fois et les 88 mots l'ayant été trois fois, ces mots étant en-dessous du seuil. Les analyses porteront donc sur les 211 mots restants, considérés comme faisant partie du champ de la représentation sociale.

Différents traitements statistiques ont été effectués sur les données transformées (après lemmatisation et radicalisation), permettant de dégager les différentes représentations pour chaque groupe cible, à savoir la représentation qu'un groupe a de son propre groupe (l'endoreprésentation), les représentations que les autres groupes ont de lui (les exoreprésentations) et les représentations que ce groupe pense que les autres groupes ont de lui (les méta-représentations).

Par ailleurs, pour chacune des représentations, nous avons différencié (selon les critères explicités p. 114 dans la partie portant sur « Les Représentations Sociales dans notre étude » et plus particulièrement la partie 4.2.1 « Du point de vue théorique ») ce qui est représentationnel (c'est-à-dire pouvant être commun à plusieurs groupes) de ce qui est typique (c'est-à-dire propre à un groupe).

1.21 Analyse lexicale :

1.211 Les différentes représentations liées au terme « Black » :

La finalité de notre démarche est d'étudier les relations Noirs / Blancs en France par le biais des représentations mutuelles (et non pas de faire la représentation des Noirs en France, ce qui explique qu'on ne commence pas par la présentation des mots les plus fréquemment associés à « Black » toutes sources confondues). Il est donc intéressant de voir comment se modulent les différentes représentations (prototype, endoreprésentation, exoreprésentation et méta-représentation) extraites de la tâche d'associations verbales afin de montrer la façon dont les relations et les représentations de chacun des groupes en présence (les deux groupes minoritaires, les Français d'origine Afro-antillaise et ceux d'origine Maghrébine, et le groupe majoritaire, les Français d'origine Européenne) diffèrent pour une même cible (« les Blacks »).

Ainsi, dans un premier temps, nous dégagerons les termes prototypiques (c'est-à-dire les termes communs aux trois sources). Dans un deuxième temps, nous extrairons les termes cités par les Français d'origine Afro-antillaise pour leur propre groupe (endoreprésentationnels), puis dans un troisième temps ceux donnés par les Français d'origine Européenne et les Français d'origine Maghrébine (exoreprésentationnels). Enfin, nous dégagerons ceux imputés par les Français d'origine Afro-antillaise aux autres envers eux-mêmes (méta-représentationnels).

1.2111 Termes prototypiques :

La notion de prototype renvoie à un consensus général et à un accord intergroupe. Le critère « consensus » renvoie à l'importance d'un terme pour lequel le seuil retenu correspond à 12 sujets, soit 20% de la population totale. Le critère « intergroupe » renvoie à l'absence de différence significative entre les sources. Tous les termes pour lesquels l'effectif total est

supérieur à 12 et dont la répartition entre les groupes ne montre pas de différences significatives seront donc retenus comme prototypiques.

Autrement dit, un terme est dit prototypique lorsqu'il est issu d'un consensus intergroupe, comme caractérisant la cible par l'ensemble des groupes (des sources), qu'il est considéré comme important ($n \geq 12$) et qu'il n'existe pas de différences significatives (χ^2 ; NS) entre les groupes.

Tableau 8 : Effectifs des termes prototypiques associés au mot inducteur « Black »

Items	Sources			Khi2	p
	Français d'origine Afro-antillaise	Français d'origine Européenne	Français d'origine Maghrébine		
africain*	15	15	12	0,43	NS
esclave*	6	7	10	1,13	NS
pauvre*	8	6	7	0,29	NS
noir*	7	5	4	0,88	NS

Les termes dérivés d'Afrique (« africain », « Africain » et « Afrique ») sont unanimement cités par l'ensemble des trois groupes socio-ethniques (de 60 à 75% des sujets selon les groupes, 42 sujets sur 60 au total). Cette référence à l'Afrique est même majoritaire dans chaque groupe (et c'est le seul radical qui aie cette caractéristique).

On constate ensuite que les trois groupes socio-ethniques font référence aux « Blacks » en employant les termes « esclave » ou « esclavage » (23 sujets), « pauvre » ou « pauvreté » (21 sujets). Dans chaque groupe, environ un tiers des sujets cite ces mots, ce qui leur confère sans restriction ce caractère prototypique.

Enfin, le terme « noir » peut également être considéré comme prototypique puisqu'il est cité par 16 sujets en tout et qu'il n'y a pas de différence significative entre les groupes (au moins 4 sujets de chaque groupe).

Ainsi, les trois groupes de sujets font référence aux « Blacks » de façon consensuelle en évoquant leurs attributs immédiats liés aux aspects géographique, historique, économique ou encore phénotypique.

Termes représentationnels et termes typiques

Nous allons présenter maintenant les différentes représentations catégorielles en lien avec le terme inducteur « Black », à savoir l'endoreprésentation (la représentation que les Français d'origine Afro-antillaise ont de leur groupe), puis l'exoreprésentation (la représentation que les autres groupes ont des Français d'origine Afro-antillaise) et enfin la méta-représentation (la représentation que les Français d'origine Afro-antillaise pensent que les autres ont d'eux).

Au sein de chaque type de représentation, nous avons distingué une partie plus spécifique, qualifiée de typique. Cette partie plus spécifique correspond aux termes cités par l'un des groupes mais non partagés par les autres. Autrement dit, cette partie plus spécifique est composée des traits qui ne sont propres qu'à une seule catégorie, c'est-à-dire des représentations (de leur groupe, des autres groupes) qui n'appartiennent qu'à eux.

La typicité d'un terme se traduit statistiquement par une différence significative entre les groupes en fonction du type de représentation.

Ainsi, certains termes relèvent de la représentation que les Français d'origine Africaine ont d'eux-mêmes (termes endoreprésentationnels dont certains sont endotypiques), d'autres de la représentation que les autres groupes ont d'eux (exoreprésentationnels et exotypiques), d'autres enfin de la représentation qu'ils pensent que les autres ont d'eux (méta-représentationnels et méta stéréotypiques).

1.2112 Termes endoreprésentationnels (et endotypiques)

L'endoreprésentation est constituée de l'ensemble des mots associés par un groupe à lui-même, y compris les mots typiques. Un terme est dit endotypique lorsque les sujets l'attribuent davantage à leur propre groupe que les deux autres groupes ne le leur attribuent. Autrement dit, l'endotype lié au terme « Black » est composé des termes associés significativement plus souvent par les Français d'origine Afro-antillaise que par les Français d'origine Maghrébine et Européenne.

Tableau 9 : Effectifs des termes endoreprésentationnels associés au mot inducteur « Black »

Items	Sources			Fisher FA/FE (p =)	Fisher FA/FM (p =)	Fisher FA/(FE+FM) (p =)
	Français	Français	Français			
	d'origine Afro- antillaise	d'origine Européenne	d'origine Maghrébine			
	(FA)	(FE)	(FM)			
solidaire*	12	2	0	.0011	.0001	.0001
croyant*	8	0	0	.0016	.0016	.0001
fête*	6	0	1	.0101/	.0457	.0042
sous-développement*	4	0	0	.0530	.0530	.0099
hospitalier*	4	0	0	.0530	.0530	.0099
famille*	6	0	2	.0101	.1176	.0131
fort*	5	0	2	.0236	.2037	.0355
immigré*	4	1	2	.1708	.3307	.0886
tradition*	4	1	2	.1708	.3307	.0886
beau*	4	2	2	.3307	.3307	.2460

Les Français d'origine Afro-antillaise font référence à leur groupe ethnique en employant des termes comme « croyant », « sous-développement » ou encore « hospitalier », alors qu'aucun des autres groupes ne les emploient pour les qualifier. De même, ils sont nombreux à utiliser les termes « solidaire » (12), « fête » (6), « familles » (6) ou encore « fort » (5) alors qu'un

des autres groupes ne l'utilise pas du tout et l'autre seulement une ou deux fois, l'écart étant toujours significatif (condition de typicalité).

On constate également la présence de trois termes endoreprésentationnels mais non typiques : « beau » (ou « belle »), « immigré » (ou « immigration »), « tradition ». Ces termes sont représentatifs ($n > 4$) d'un objet (les « Blacks ») pour un groupe donné (les Français d'origine Afro-antillaise) mais il n'y a pas de différence significative avec un autre groupe les ayant employés (les Français d'origine Européenne ou les Français d'origine Maghrébine), sans pour autant qu'ils soient représentatifs pour l'autre groupe ($n < 4$).

On remarque ici que les termes appartenant à l'endoreprésentation des Afro-antillais au travers du mot inducteur « Black » ont trait à des valeurs positives (solidarité, hospitalité, sens de la famille), à l'aspect physique, là aussi valorisé (beauté, force), à la culture (religion, fête, tradition) ou encore à l'aspect sociétal (immigration, sous développement).

La plupart de ces caractéristiques sont endotypiques c'est-à-dire qu'elles ne sont pas (ou peu) reconnues par les exogroupes et en particulier par le groupe majoritaire que constituent les Français d'origine Européenne.

1.2113 Termes exoreprésentationnels (et exotypiques)

L'exoreprésentation correspond aux termes attribués par les exogroupes sources à la cible. Un terme est qualifié d'exotypique s'il est attribué par les autres groupes mais pas par le groupe concerné. En l'occurrence, l'exotype de « Black » est constitué des termes qui leur sont significativement plus associés par les Français d'origine Européenne et Maghrébine que par ceux d'origine Afro-antillaise.

Tableau 10 : Effectifs des termes exoreprésentationnels associés au mot inducteur « Black »

Items	Sources			Fisher FA/FE (p =)	Fisher FA/FM (p =)	Fisher FA/(FE+FM) (p =)
	Français d'origine Afro- antillaise (FA)	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Maghrébine (FM)			
racisme*	0	5	7	.0236	.0042	.0000
odeur*	0	0	6		.0101	.0767
rap*	0	2	4	.4407	.0530	.0767
musique*	1	7	2	.0218	.5000	.0838
rasta*	0	4	1	.0530	.5000	.1205
chaleur*	1	6	2	.0457	.5000	.1225
apartheid*	0	4	0	.0530		.1874
blues*	0	4	0	.0530		.1874
communauté*	3	4	9	.5000	.0412	.1270
culture*	1	4	2	.1708	.5000	.2470
danse*	2	5	3	.2037	.5000	.2776
fier*	1	0	5	.5000	.0909	.3395
sans papier*	1	1	4	.5000	.1708	.3395
sport*	3	4	6	.5000	.2253	.2960
soleil*	2	4	1	.3307	.5000	.5708

D'un point de vue descriptif, les Français d'origine Européenne font référence ($n \geq 4$) aux « Blacks » en employant des termes quelque peu clichés tel que « musique », « blues », « chaleur », « rasta ». Néanmoins, ils les qualifient aussi avec les mots « racisme » et « apartheid » (l'ensemble de ces termes étant considérés comme typiques). Les Français d'origine Européenne emploient également des termes considérés comme non typiques afin de désigner les « Blacks », tels que « culture », « danse », « sport » ou « soleil ».

Pour leur part, les Français d'origine Maghrébine ont qualifié les « Blacks » en employant les termes « odeur » (ou « odorant ») et « communauté » (ou « communautaire »), « racisme », « rap ». Ces termes considérés comme typiques sont négatifs (odeur, racisme) ou un peu plus

ambigus (sans papier, communautaire, rap). Les Français d'origine Maghrébine ont également employé quatre termes pour faire référence aux « Blacks », mais considérés comme non typiques tels que « soleil », « fier », « sport » ou « sportif » et « sans papier ».

L'image que les Français d'origine Européenne ont des « Blacks » renvoie surtout à des aspects quelque peu clichés touchant à la culture ou au climat, mais aussi aux atteintes subies telles que le racisme ou l'apartheid. Les Français d'origine Maghrébine quant à eux font référence aux « Blacks » au travers de caractéristiques morales (fier) et sociales, voire sociétales (sans papier, racisme).

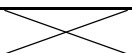
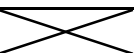
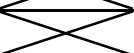
1.2114 Termes méta représentationnels (et méta stéréotypiques)

Les termes méta représentationnels correspondent aux termes que les Français d'origine Afro-antillaise pensent que les autres populations leur associent²⁸ (n>4). Certains de ces termes sont dits méta-stéréotypiques, c'est-à-dire que les Français d'origine Afro-antillaise pensent que les autres les leur attribuent mais que ces exogroupes ne les utilisent pas (ou peu). Concrètement, cela correspond aux termes pour lesquels il y a un écart significatif entre l'effectif que les Français d'origine Afro-antillaise pensent qu'on leur a attribué et l'effectif des attributions réelles faites par le ou les exogroupes.

²⁸ FE/BK : correspond au nombre de sujets d'origine Afro-antillaise qui pensent que les Français d'origine Européenne ont associé ce terme à « Black ».

FM/BK : correspond au nombre de sujets d'origine Afro-antillaise qui pensent que les Français d'origine Maghrébine ont associé ce terme à « Black ».

Tableau 11 : Effectifs des termes méta-représentationnels associés au mot inducteur « Black »

Items	sources			FE/BK	FM/BK	Fisher (FE/BK)/FE (p =)	Fisher (FM/BK)/FM (p =)	Fisher (FE/BK)/(FM/BK) (p =)
	Français d'origine Afro- antillaise (FA)	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Maghrébine (FM)					
misère*	2	0	1	10	2	.0002	.5000	.0069
étranger*	3	0	0	6	3	.0101	.1145	.2253
cousin*	0	0	0	0	9		.0006	.0006
inférieur*	0	0	0	4	5	.0530	.0236	.5000
mécréant*	0	0	0	0	7		.0063	.0063
polygame*	3	0	2	6	5	.0101	.2037	.5000
paresseux*	1	0	0	5	0	.0236		.0236
faible*	0	0	0	1	4	.5000	.0530	.1708
assisté*	0	0	0	4	0	.0530		.0530/
sauvage*	0	1	0	5	0	.0909		.0236

Les sujets d'origine Afro-antillaise pensent que les Français d'origine Européenne leur ont attribué les termes « misère », « polygame », « étranger », « paresseux », « inférieur », « assisté ». L'ensemble de ces termes atteint les conditions de typicité, les Français d'origine Européenne ne les ayant en réalité pas utilisés du tout.

Les Français d'origine Afro-antillaise pensent également que les Français d'origine Européenne leur ont attribué le terme « sauvage » (5) alors qu'un seul l'a fait (terme néanmoins non typique puisque la différence n'atteint pas le seuil de significativité).

Cette méta-représentation, entièrement négative, illustre la relation (supposée ou réelle) que les Français d'origine Afro-antillaise pensent avoir avec les Français d'origine Européenne. Ainsi, ils ont le sentiment que ceux qui représentent la majorité les déconsidèrent alors que ce ne semble pas être le cas au regard de l'exoreprésentation.

Les sujets d'origine Afro-antillaise pensent que les Français d'origine Maghrébine les ont caractérisés avec les mots « cousin », « mécréant », « inférieur », « faible ». Là encore, la méta-représentation est majoritairement négative (excepté le terme « cousin »). Ils semblent avoir le sentiment que leurs relations se trouvent sur un versant négatif, alors qu'en réalité les Français d'origine Maghrébine n'ont pas cité ces termes.

Ainsi, concernant les méta-représentations, nos résultats montrent que la perception qu'ont les Noirs Antillais de leur rapport avec les Français d'origine Européenne est très différente de celle qu'ils pensent avoir avec les Français d'origine Maghrébine. Par ailleurs, on constate que, dans les deux cas, ces termes relèvent essentiellement du domaine évaluatif et plus particulièrement de caractéristiques personnelles à valence négative.

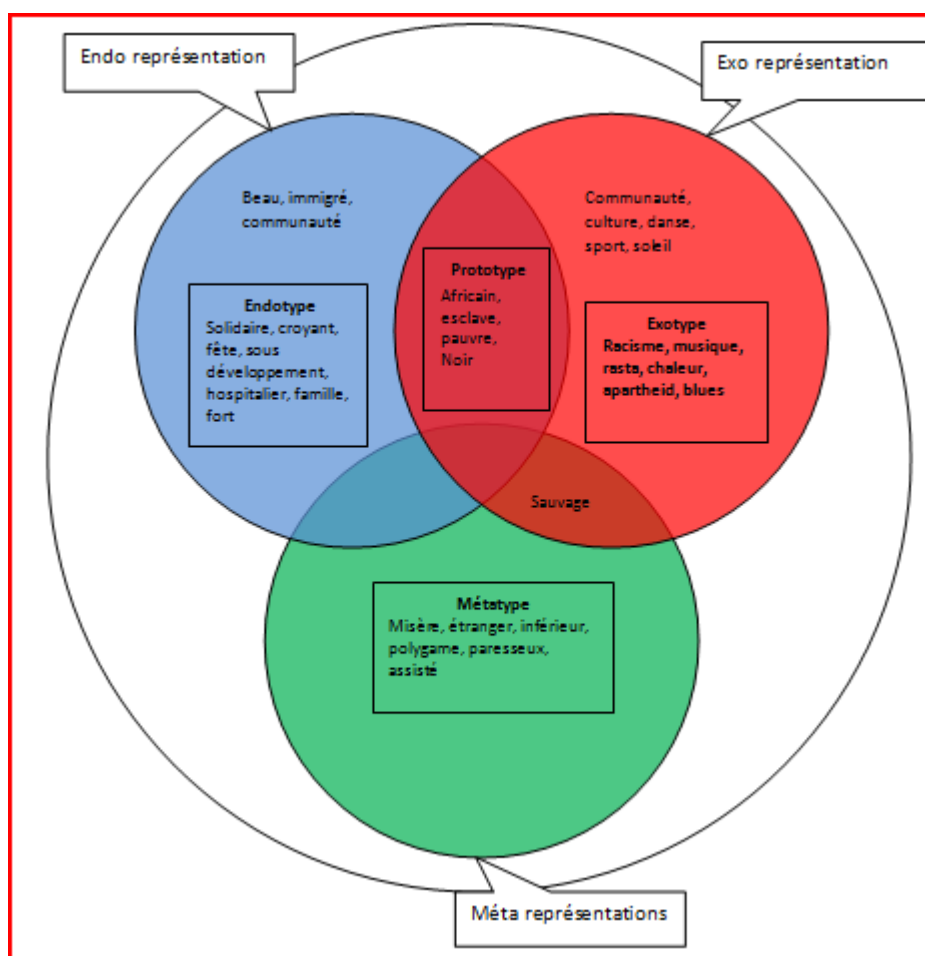


Figure 3 : Synthèse des représentations mutuelles existant entre les Français d'origine Afro-antillaise et ceux d'origine Européenne pour le mot inducteur « Black »

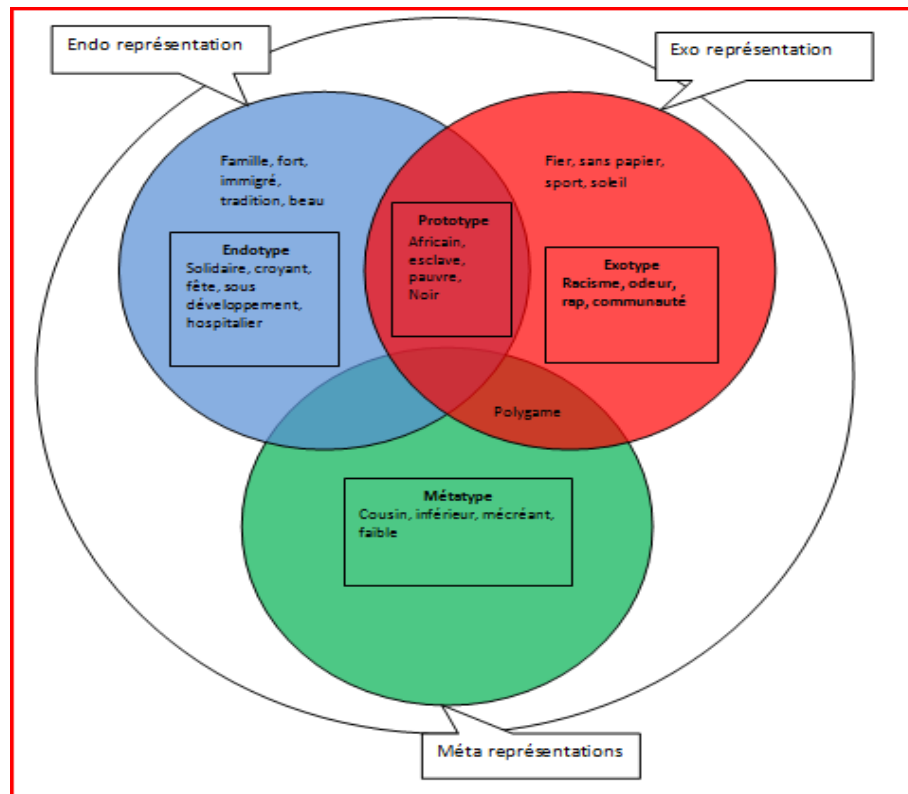


Figure 4: Synthèse des représentations mutuelles existant entre les Français d’origine Afro-antillaise et ceux d’origine Maghrébine pour le mot inducteur « Black ».

DISCUSSION INTERMEDIAIRE

Nos résultats montrent que la représentation des « Blacks », et ce quelle que soit la source, est globalement positive, ou en tout cas non menaçante. Néanmoins, en ce qui concerne les méta-représentations, on remarque qu’elles sont à valence négative. En outre, on ne retrouve ces traits ni dans les associations réelles des Français d’origine Européenne, ni dans celles des Français d’origine Maghrébine (où il n’apparaît aucun trait négatif).

Il semble donc que les sujets d’origine Afro-antillaise ont une perception faussée (« négative ») de l’image qu’ils renvoient et de l’attitude des autres à leur égard (ils estiment avoir une « mauvaise réputation »). Néanmoins, il se pourrait aussi qu’ils sachent effectivement ce que ces autres Français pensent d’eux, qu’ils se sentent habilités à le dire, alors que les autres ne l’expriment pas par conformisme ou souci de désirabilité sociale.

1.212 Les différentes représentations liées au terme « Blanc » :

L'étude des différentes représentations découlant du terme inducteur « Blanc » nous semble particulièrement pertinente. En effet, la finalité de notre démarche étant d'étudier les relations Noirs / Blancs en France par le biais des représentations mutuelles, il nous paraît intéressant de regarder comment les Français d'origine Européenne se perçoivent, sont perçus par les deux groupes « minoritaires » de notre étude et pensent être perçus par ces derniers (afin de voir si l'appréhension du groupe majoritaire est le même (ou pas) chez les Français d'origine Afro-antillaise et ceux d'origine Maghrébine).

Ainsi, dans un premier temps, nous présenterons les termes prototypiques (c'est à dire les termes communs aux trois sources) associés au terme inducteur « Blanc ». Puis, dans un deuxième temps, nous présenterons les termes cités par les Français d'origine Européenne pour leur propre groupe (endoreprésentationnels) ; ensuite, dans un troisième temps, ceux donnés par les Français d'origine Afro-antillaise et les Français d'origine Maghrébine (exoreprésentationnels). Enfin, nous dégagerons ceux imputés par les Français d'origine Européenne aux autres (méta représentationnels).

1.2121 Termes prototypiques

Rappelons qu'un terme est dit prototypique des « Blancs » quand il est cité comme appartenant à la cible par l'ensemble des groupes, qu'il peut être considéré comme important ($n \geq 12$) et qu'il n'existe pas de différence significative (χ^2 ; NS) entre les groupes

Tableau 12 : Effectifs des termes prototypiques associés au mot inducteur « Blanc »

Items	Sources			Khi2	P
	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Afro-antillaise (FA)	Français d'origine Maghrébine (FM)		
raciste*	6	7	9	0,64	NS
colon*	9	8	2	4,53	NS
européen*	6	3	9	3	NS
riche*	6	6	2	2,29	NS
français*	5	1	7	4,31	NS

Il n'y a qu'un seul terme prototypique des trois groupes c'est-à-dire présent de manière importante dans chacun. Il s'agit de « raciste » (ou « racisme ») qui est cité par près de la moitié des Français d'origine Maghrébine (9 sujets) et par un peu plus d'un quart des Français d'origine Afro-antillaise mais aussi par ceux d'origine Européenne (respectivement 7 et 6 sujets) pour faire référence aux « Blancs ». On recense également quatre termes « relativement » prototypiques, deux partagés par les Français d'origine Européenne et ceux d'origine Afro-antillaise (« colon » et « riche ») et deux partagés par les Français d'origine Européenne et ceux d'origine Maghrébine (« européen » et « français »).

Ainsi, pour tous, y compris eux-mêmes, les Blancs seraient racistes. Les Français d'origine Afro-antillaise les considèrent à travers leur statut passé (colon) et actuel (riche), ce qu'ils semblent assumer. Enfin les Français d'origine Maghrébine les voient à travers leurs identités nationales et géographiques (Français et Européen) indiquant sans doute qu'ils s'en sentent exclus.

Pour ce qui concerne notre problématique, les Noirs en France ne semblent pas se sentir exclus de la société (contrairement aux Beurs) mais ressentir lourdement le poids du statut dans lequel ils ont été placés dans le passé et celui dans lequel ils sont relégués actuellement.

1.2122 Termes endoreprésentationnels (et endotypiques)

Rappelons que l'endotype « Blanc » est composé des termes significativement plus associés par les Français d'origine Européenne que par les deux autres groupes.

Tableau 13 : Effectifs des termes endoreprésentationnels associés au mot inducteur « Blanc »

Items	Sources			Fisher FE/FA (p =)	Fisher FE/FM (p =)	Fisher FE/(FA+FM) (p =)
	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Afro- antillaise (FA)	Français d'origine Maghrébine (FM)			
neige*	9	2	0	.0155	.0006	.0004
linge*	5	0	0	.0236	.0236	.0028
froid*	4	1	0	.1708	.0530	.0383
mariage*	6	0	4	.0101	.3582	.0585
dominant*	4	1	2	.1708	.3307	.1595
capitalisme*	4	3	1	.5000	.1708	.2460
pureté*	4	1	3	.1708	.5000	.2460

On remarque tout d'abord que les termes faisant partie de l'endotype des Français d'origine Européenne sont essentiellement en rapport avec la couleur « blanche ». En effet, les trois termes qui sont les plus cités sont « neige », « marié » et « linge ».

Nos résultats montrent également la présence de quatre termes endoreprésentationnels : « pureté », « capitaliste » (ou « capitalisme »), « froid » et « dominant ».

Il semble donc que les Français d'origine Européenne tentent d'éviter de répondre à la consigne implicite (donnez votre représentation de votre groupe d'appartenance) en faisant des associations au mot inducteur « Blanc » « au premier degré », en référence principalement

à la couleur blanche. Ce comportement est unique (aucun autre groupe ne le fait pour les Blancs, les Français d'origine Européenne ne le font pas pour les autres cibles (en particulier pas pour les Noirs (nuit, deuil, café, etc.) et ils ne le font pas non plus dans les méta-représentations ce qui prouve qu'ils ont parfaitement compris la demande). Cela semble traduire une gêne profonde (correspondant à une culpabilité ou à un écart entre la conception propre et la norme due à la désirabilité sociale) quant à la position de son groupe face aux autres. D'ailleurs, en dehors des quatre termes renvoyant à la couleur (« neige », « marié », « linge » et « pureté », lorsqu'ils répondent comme attendu à la question, les trois associations endotypiques qu'ils font (« froid », « dominant », « capitaliste ») renvoient à des relations plutôt négatives.

1.2123 Termes exoreprésentationnels (et exotypiques)

Rappel : L'exoreprésentation des « Blancs » correspond aux termes que les autres groupes ont attribués aux Français d'origine Européenne en référence au mot inducteur « Blancs ».

L'exotype « Blanc » regroupe les termes ayant été significativement plus associés par les Français d'origine Afro-antillaise et Maghrébine.

Tableau 14 : Ensemble des termes exoreprésentationnels associés au mot inducteur « Blanc »

Items	Sources			Fisher FE/FA (p =)	Fisher FE/FM (p =)	Fisher FE/(FA+FM) (p =)
	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Afro- antillaise (FA)	Français d'origine Maghrébine (FM)			
individualisme*	1	10	1	.0017	.7564	.0370
chrétien*	1	5	5	.0909	.0909	.0562
hypocrite*	2	9	2	.0155	.6975	.1090
naïf*	0	0	4		.0530	.1874
cartésien*	0	4	0	.0530		.1874
farouche*	0	0	4		.0530	.1874
liberté*	1	5	2	.0909	.5000	.1758
égoïste*	2	5	3	.2037	.5000	.2776
esclave*	4	5	0	.5000	.0530	.3418
technologie*	1	4	0	.1708	.5000	.4552
occident*	4	10	1	.0479	.1708	.3828
moderne*	2	4	0	.3307	.2436	.6864

Les Français d'origine Afro-antillaise définissent les « Blancs » comme individualistes et occidentaux. Ces deux termes relèvent davantage d'un mode de vie ou d'une philosophie que de traits de personnalité ou d'une origine géographique. C'est à la civilisation occidentale et à la valeur centrale qui y est associée que les Français d'origine Afro-antillaise se réfèrent. Les autres termes exotypiques qu'ils attribuent aux « Blancs » sont davantage des traits de personnalité tels qu'« hypocrite », « égoïste » ou encore « cartésien » et « moderne ». On remarque enfin la présence des termes « chrétien », « esclavage » (ou « esclavagiste »), « liberté », « technologie » qui relèvent d'aspects religieux, historiques et de valeurs.

Les termes « naïf », « farouche » appartiennent quant à eux à l'exotype que les Français d'origine Maghrébine ont des « Blancs », c'est-à-dire que ces termes sont attribués aux Français d'origine Européenne par ceux d'origine Maghrébine, mais que ces derniers ne reconnaissent pas ces termes comme définitoires de leur groupe d'appartenance puisqu'ils n'apparaissent pas dans leur endoreprésentation. En outre les Français d'origine Maghrébine ont qualifié ceux d'origine Européenne par le biais du terme « chrétien » (non typique). L'ensemble de l'exoreprésentation des Français d'origine Européenne par ceux d'origine Maghrébine fait référence à des aspects de personnalité et religieux.

Ainsi, on constate que les exotypes issus des deux minorités comparables sont totalement dissociés. Autrement dit, les Français d'origine Afro-antillaise et ceux d'origine Maghrébine ont des représentations différentes de la population majoritaire à laquelle ils sont confrontés.

En outre, l'exotype semble se constituer en « projetant » sur le groupe d'en face l'inverse du stéréotype qui pèse sur son groupe d'appartenance. Dans les stéréotypes, « les Arabes sont fourbes et sans gêne » et les Français d'origine Maghrébine trouvent les Français d'origine Européenne « naïfs » et « farouches » (alors que les Français d'origine Européenne ne le manifestent pas du tout). Les Africains sont « traditionnels, collectifs et naïfs », alors que les Français d'origine Afro-antillaise trouvent les Français d'origine Européenne « occidentaux, individualistes et hypocrites » (ce qui ne correspond pas à la perception des intéressés).

1.2124 Termes méta représentationnels (et méta stéréotypiques)

Rappel : Les termes méta-représentationnels renvoient aux termes que les sujets d'origine Européenne pensent que les Français d'origine Afro-antillaise ou ceux d'origine Maghrébine

ont associé au mot inducteur « Blanc »²⁹ (ils sont méta-stéréotypiques lorsque les Français d'origine Afro-antillaise ou Maghrébine ne les attribuent pas ou peu).

Tableau 15 : Effectifs des termes méta-représentationnels associés au mot inducteur « Blanc »

Items	sources					
	Français	Français	Français			
	d'origine	d'origine	d'origine			
	Européenne	Afro-	Maghrébine	Fisher	Fisher	Fisher
	(FE)	antillaise	(FM)	(FA/BC)/FA	(FM/BC)/FM	(FA/BC)/(FM/BC)
	(FA)			FA/BC	FM/BC	(p =)
racisme*	6	7	9	13	17	.0564
guerre*	0	0	0	1	6	.5000
espoir*	1	0	0	4	2	.0530
peur*	0	0	0	1	4	.5000
police*	0	0	0	1	4	.5000
argent*	1	3	2	6	3	.2253

On constate que les sujets d'origine Européenne pensent que les Français d'origine Maghrébine ont fait référence à eux en employant des termes tels que « raciste » (ou « racisme »), « guerre », « police » et « peur ». Par ailleurs, ils pensent que les Français d'origine Afro-antillaise leur ont attribué les caractéristiques « raciste » (ou « racisme »), « espoir » et « argent ».

Lorsqu'ils évoquent les termes qu'ils pensent que les deux autres groupes de sujets leur ont associés, on constate que ces termes ont trait à des aspects économiques, historiques, ou encore sociétaux. En comparant l'exoreprésentation qu'ont les Français d'origine Afro-antillaise et Maghrébine des Français d'origine Européenne, on constate qu'aucun de ces

²⁹ FM/BC : correspond au nombre de sujets d'origine Européenne qui pensent que les Français d'origine Maghrébine ont associé ces termes à « Blanc ». FA/BC : correspond au nombre de sujets d'origine Européenne qui pensent que les Français d'origine Afro-antillaise ont associé ces termes à « Blanc ».

termes n'apparaît dans la méta-représentation des Français d'origine Européenne. Autrement dit, les termes que les Français d'origine Européenne pensent qu'on leur a attribués ne correspondent pas aux termes qu'on leur a réellement attribués.

Ainsi, l'activité méta-représentationnelle (imaginer ce que le groupe auquel on est confronté pense de son propre groupe) ne correspond ni à la perception exacte (même approximative) de cette représentation (exoreprésentation), ni à la projection de son endoreprésentation, ni à l'expression de la réputation de son groupe quelle qu'en soit la source.

De ce point de vue, il est important de comparer les deux méta-représentations des Français d'origine Européenne, d'une part pour mieux comprendre le rôle des méta-représentations (et des méta-stéréotypes) et d'autre part pour identifier ce qu'il y a de spécifique dans la relation Blancs-Noirs (par rapport à la relation Blancs-Beurs). Pour le premier point, si les méta-représentations se recouvrent largement, cela incitera à penser que la méta-représentation est la réputation perçue de son groupe d'appartenance pour la société indifférenciée, tous groupes confondus (le méta-stéréotype serait le stéréotype que les membres d'un groupe penseraient qu'il pèse sur eux, celui qui joue par exemple dans les paradigmes de la menace du stéréotype (Steele & Aronson, 1995)) ; si les méta-représentations et surtout les méta-stéréotypes sont dissociés, cela signifiera qu'ils correspondent tous deux à des représentations spécifiques de la relation entre deux groupes particuliers puisque, quand on en change un (à savoir uniquement la source inférée, les Français d'origine Afro-antillaise ou les Français d'origine Maghrébine), on change le contenu (alors que l'objet de représentation reste le même (les Blancs) et que l'auteur de cette représentation est unique (les Français d'origine Européenne)).

Le seul item commun aux deux méta-représentations de « Blanc » est « raciste ». Or ce terme est déjà le plus cité dans les représentations directes, toutes sources confondues, et il est le seul à être complètement prototypique (partagé par les trois groupes). Les « Blancs » (dans un cadre de relations intergroupes) sont associés par tous, y compris par eux-mêmes, au racisme ; ils pensent que cet élément est massif dans la représentation que les autres groupes ont d'eux. Raciste n'est donc pas typique de la méta-représentation. Par contre, aucun des quatre autres items candidats à la méta-stéréotypie (il est vrai que les effectifs sont beaucoup plus

restreints) n'est partagé équitablement par les deux méta-représentations. « Guerre », « peur » et « police » sont au moins quatre fois plus imputés aux Français d'origine Maghrébine qu'à ceux d'origine Afro-antillaise, « argent » l'est deux fois plus aux Français d'origine Afro-antillaise qu'aux Français d'origine Maghrébine. De plus, les contenus respectifs de ces méta-représentations semblent correspondre aux points cruciaux des relations particulières entre les groupes considérés (du point de vue des Français d'origine Européenne), avec les préoccupations liées à la guerre et aux violences urbaines d'une part et le déséquilibre économique massif d'autre part.

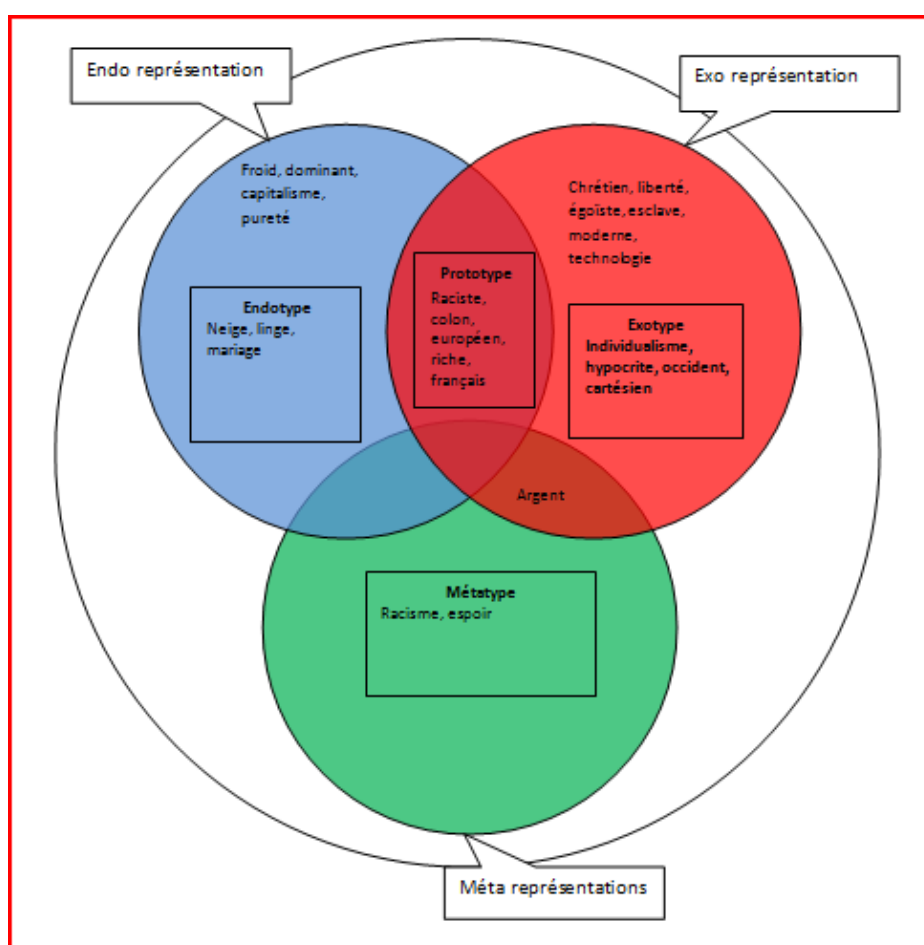


Figure 5: Synthèse des représentations mutuelles existant entre les Français d'origine Européenne et ceux d'origine Afro-antillaise pour le mot inducteur « Blanc ».

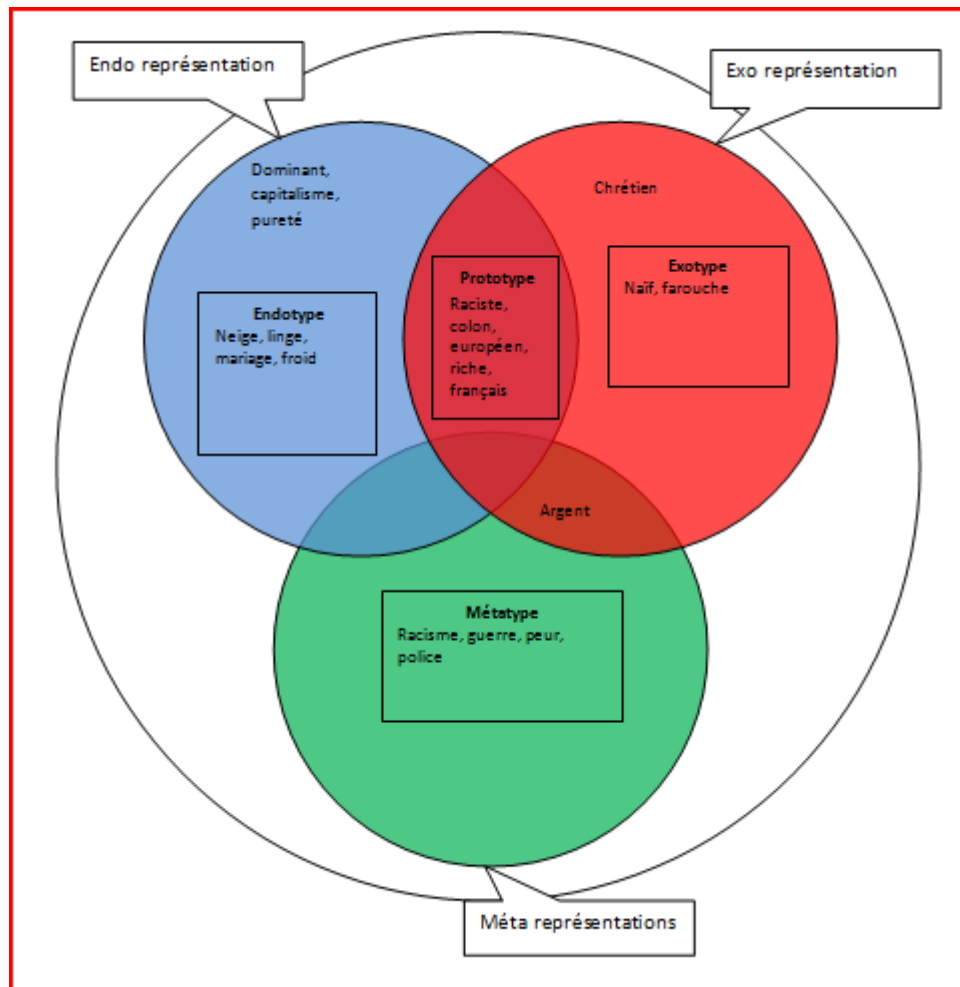


Figure 6: Synthèse des représentations mutuelles existant entre les Français d'origine Européenne et ceux d'origine Maghrébine pour le mot inducteur « Blanc ».

DISCUSSION INTERMEDIAIRE

Ainsi, les différentes représentations des « Blancs », et ce, quelque soit la source, tendent surtout à décrire l'occident et ses normes (« riche », « européens » (ou « Europe »), « capitalisme », « argent », « moderne », « liberté »). Lorsque les termes attribués aux « Blancs » concernent des traits de personnalité, ils sont négatifs (« égoïste », « individualiste »). Néanmoins, concernant l'endoreprésentation des « Blancs », elle est principalement constituée de termes faisant référence à la couleur blanche. Si l'on compare l'endoreprésentation des « Blancs », qui semble relativement neutre par rapport à la méta-

représentation des « Blancs » on remarque que cette dernière comporte davantage de termes négatifs que ceux constituant l'endoreprésentation (« racisme », « argent », « guerre », « police » et « peur »). La méta-représentation permet de dégager le rapport possible entre les Français d'origine Européenne et les autres groupes, mais aussi la façon dont ils se perçoivent réellement. Une identité menaçante le serait moins du fait que l'on se l'attribue par l'intermédiaire d'autrui.

1.213 Les différentes représentations liées au terme « Beur »

L'introduction dans cette étude d'un second groupe minoritaire (qui peut s'apparenter à un groupe contrôle) en dehors des Français d'origine Afro-antillaise devrait nous permettre de dégager les rapports spécifiques existant entre les Noirs et les Blancs (en regardant comment se différencient ces deux minorités par rapport aux Blancs), mais également de voir comment se modulent les relations (supposées ou réelles) entre les deux minorités les plus importantes (numériquement) en France.

Nous présenterons d'abord les termes prototypiques associés au terme inducteur « Beur ». Puis, nous présenterons les termes cités par les Français d'origine Maghrébine pour leur propre groupe (endoreprésentationnels), ensuite ceux donnés par les Français d'origine Afro-antillaise et les Français d'origine Européenne (exoreprésentationnels). Enfin, nous dégagerons les termes que les Français d'origine Maghrébine pensent que les deux autres groupes leur ont attribués (méta représentationnels).

1.2131 Termes prototypiques

Rappelons qu'un terme est dit prototypique lorsqu'il est issu d'un consensus intergroupe comme caractérisant la cible, qu'il est considéré comme important ($n \geq 12$) et qu'il n'y a pas de différence significative entre les groupes.

Tableau 16 : Effectifs des termes prototypiques associés au mot inducteur « Beur »

Items	Sources			Khi 2	p
	Français d'origine Maghrébine (FM)	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Afro-antillaise (FA)		
intégration*	4	8	2	4	NS
maghreb*	10	10	4	3	NS
cité*	8	8	3	2,63	NS
arabe*	11	5	10	2,38	NS
musulman*	7	5	9	1,14	NS
religion*	3	4	6	1,08	NS
banlieue*	4	5	7	0,88	NS

On dénombre deux termes reconnus comme prototypiques par l'ensemble des trois groupes socio-ethniques et relatifs aux « Beurs » : « arabe » et « musulman ».

On constate également la présence de quatre termes prototypiques mais non spécifiques, tous partagés par les Français d'origine Maghrébine et ceux d'origine Européenne : « Maghreb » (ou « Maghrébins »), « cité », « racisme » (ou « raciste ») et enfin « banlieue ».

Ainsi, lorsque les sujets font référence de façon consensuelle aux « Beurs », ils évoquent leur origine géographique, leurs lieux de « villégiature », l'aspect religieux ou encore sociétal.

1.2132 Termes endoreprésentationnels (et endotypiques)

Rappelons que l'endotype lié au terme « Beur » est composé des termes associés significativement plus souvent par les Français d'origine Maghrébine que par les Français d'origine Afro-antillaise et Européenne.

Tableau 17 : Effectifs des termes endoreprésentationnels associés au mot inducteur « Beur »

Items	Sources			Fisher	Fisher	Fisher
	Français d'origine Maghrébine (FM)	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Afro-antillaise (FA)	FM/FE (p =)	FM/FA (p =)	FM/(FE+FA) (p =)
ramadan*	4	1	0	.1708	.0530	.0383
discrimination*	5	3	1	.3474	.0909	.1262
étranger*	4	0	3	.0530	.5000	.1595

Les Français d'origine Maghrébine font référence à leur propre groupe en employant un terme endotypique : « ramadan ». Ils qualifient leur groupe par deux termes endoreprésentationnels, c'est-à-dire pour lesquels il n'y a pas de différences significatives avec les deux autres groupes, à savoir « étranger » et « discrimination ».

Ainsi, les sujets d'origine Maghrébine font référence à leur propre groupe en employant des termes ayant trait à des aspects religieux ou sociétaux. En outre, il n'y a pas d'endotype marqué (contrairement aux Français d'origine Afro-antillaise) puisqu'aucune probabilité exacte n'est inférieure à .05 et qu'il n'y a que trois tendances, sur des mots à faible effectif (4 ou 5).

1.2133 Termes exoreprésentationnels (et exotypiques)

Rappel : L'exoreprésentation correspond à la représentation que les autres groupes ont des « Beurs ». L'exotype de « Beur » est constitué des termes qui leur sont significativement plus associés par les Français d'origine Européenne et Afro-antillaise que par eux-mêmes.

Tableau 18 : Effectifs des termes exoreprésentationnels associés au mot inducteur « Beur »

Items	Sources			Fisher FM/FE (p =)	Fisher FM/FA (p =)	Fisher FM/(FE+FA) (p =)
	Français d'origine Maghrébine (FM)	Français d'origine Européenne (FE)	Français d'origine Afro- antillaise (FA)			
islam*	2	4	11	.3307	.0029	.0232
HLM*	0	3	4	.1154	.0530	.0483
mach*	0	1	6	.5000	.0101	.0483
pauvre*	0	1	5	.5000	.0236	.0767
solidaire*	0	1	5	.5000	.0236	.0767
violent*	0	0	4		.0530	.1874
bougnoul*	0	0	4		.0530	.1874
agressif*	0	0	4		.0530	.1874
terroriste*	1	0	7	.5000	.0218	.1758
famille*	1	5	2	.0909	.5000	.1758
immigré*	2	6	3	.1176	.5000	.2078
soleil*	1	5	1	.0909	.7564	.2470
racaille*	1	5	1	.0909	.7564	.2470

L'ensemble des termes employés sont des exoreprésentations, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas ou peu cités par les sujets d'origine Maghrébine alors qu'ils le sont (au moins quatre fois) par les sujets des autres groupes (au moins un des deux).

Les Français d'origine Européenne ont fait référence aux « Beurs » à travers les termes « immigré » (ou « immigration »), « soleil », « racaille », « famille », « islam ». Ces termes évoquent des aspects sociétaux, climatiques, religieux ou encore des notions de valeurs.

Les termes « islamiste », « terroriste », « macho » ou encore « pauvre », pour leur part, font partie de l'exotype (« Beur ») des Français d'origine Afro-antillaise puisqu'ils les utilisent pour qualifier les « Beurs » mais que ces derniers ne s'y reconnaissent pas (différences significatives). Dans une moindre mesure (tendance), ils leur ont attribué les termes « agressif », « bougnoule », « violent » et « HLM ». Tous ces mots ont une connotation

clairement négative, soit par le rapport qu'ils indicent, soit par le statut qu'ils indiquent. Seul « solidaire » est associé à une valeur positive (à tel point qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas de qualifier la relation entre les communautés (les Français d'origine Afro-antillaise et ceux d'origine Maghrébine).

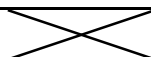
1.2134 Termes méta représentationnels (et méta-typiques)

Rappel : les méta-représentations³⁰ renvoient aux mots qu'un groupe pense que les autres groupes lui ont attribués. Un terme est dit méta-typique lorsque les sujets d'un groupe pensent que ceux des autres groupes font référence à eux en l'employant alors qu'ils ne le font pas (ou peu).

³⁰ FE/BR : correspond au nombre de sujets d'origine Maghrébine qui pensent que les Français d'origine Européenne ont associé ces termes à « Beur ».

FA/BR : correspond au nombre de sujets d'origine Maghrébine qui pensent que les Français d'origine Afro-antillaise ont associé ces termes à « Beur ».

Tableau 19 : Effectifs des termes méta-représentationnels associés au mot inducteur « Beur »

	sources							
	Français d'origine Maghrébine	Français d'origine Européenne	Français d'origine Afro-antillaise			Fisher (FE/BR)/FE (p =)	Fisher (FA/BR)/FA (p =)	Fisher (FE/BR)/ (FA/BR) (p =)
Items	(FM)	(FE)	(FA)	FE/BR	FA/BR	(p =)	(p =)	(p =)
racisme*	7	9	1	5	7	.1601	.0218	.3655
délinquant*	3	0	0	6	3	.0101	.1154	.0457
voleur*	1	0	0	4	5	.0430	.0236	.5000
frère*	0	1	0	1	8	.7564	.0016	.0098
africain*	3	0	1	4	4	.0430	.1708	.6526
cousin*	0	0	0	0	6		.0101	.0101
couscous*	2	2	0	7	2	.0637	.2436	.0637
gâteau*	0	0	0	4	0	.0430		.0430

On constate que les sujets d'origine Maghrébine pensent que les deux autres groupes font référence à eux en utilisant les termes « voleur » et « africain » (alors qu'ils ne l'ont pas fait).

Par ailleurs, les Français d'origine Maghrébine pensent que les Français d'origine Européenne leur ont attribué les termes « délinquant », « couscous » et « gâteau », alors qu'ils pensent que ceux d'origine Afro-antillaise leur ont attribué les termes « frère » et « cousin ».

Ainsi, les Français d'origine Maghrébine pensent que les deux autres groupes ont employé des termes évoquant leur origine géographique et leur proximité avec l'Afrique du Nord (« frère », « cousin », « Afrique », « africain »), des comportements sociaux fortement répréhensibles, ou encore l'aspect culturel dans le sens culinaire du terme afin de les décrire. Néanmoins, on ne retrouve pas ces termes méta-représentationnels dans les associations réelles faites par les Français d'origine Afro-antillaise et Européenne à leur égard.

Par ailleurs, il est intéressant de comparer la représentation que les Français d'origine Maghrébine se font de leur rapport avec les Blancs avec celle que se font les Français d'origine Afro-antillaise des ces mêmes Blancs.

Ainsi, la méta-représentation que l'on avait dégagée des Français d'origine Européenne pour les Français d'origine Afro-antillaise (« misère », « polygame », « étranger », « paresseux », « inférieur », « sauvage », « assisté ») n'a rien de commun avec celle des Français d'origine Maghrébine (« couscous », « gâteau », « délinquant », « voleur »). *A fortiori*, les méta-stéréotypes sont totalement dissociés. Ces deux méta-représentations (et par conséquent les méta-stéréotypes qui y sont inclus) semblent montrer que les deux groupes minoritaires conceptualisent leur relation avec les Blancs (majoritaires) comme négative. Néanmoins, ces deux méta-représentation ne recouvrent pratiquement pas non plus les exo représentations (et à plus forte raison les exotypes), c'est-à-dire que ces termes ne leur ont pas été attribués par les Français d'origine Européenne et ne correspondent pas plus d'ailleurs aux endoreprésentations (ils ne se reconnaissent pas non plus à travers ces caractéristiques).

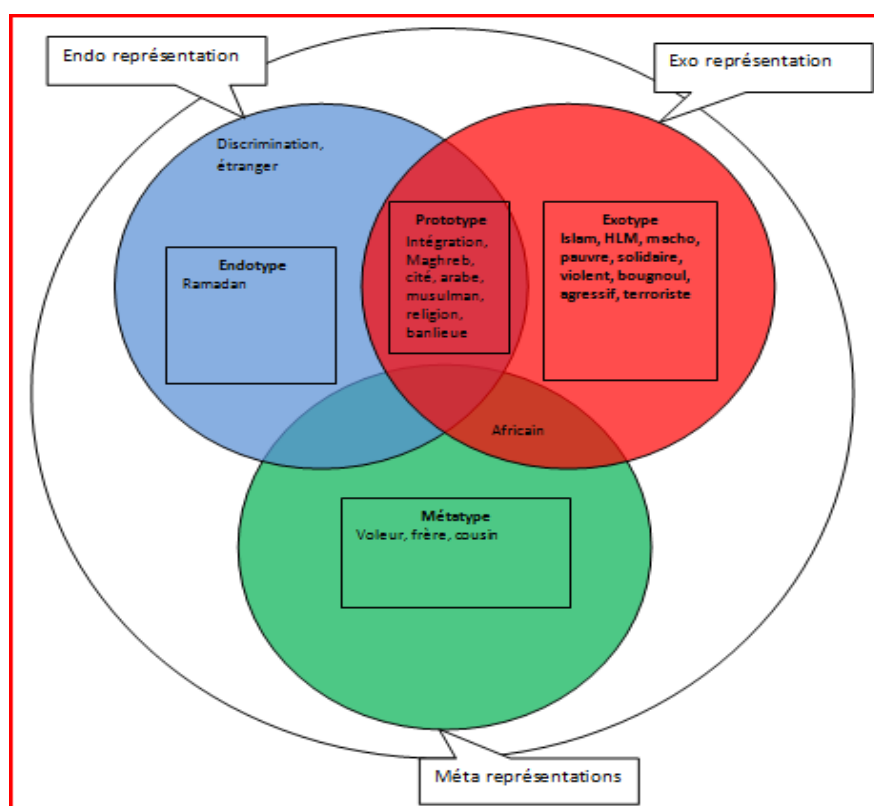


Figure 7: Synthèse des représentations mutuelles existant entre les Français d'origine Maghrébine et ceux d'origine Afro-antillaise pour le mot inducteur « Beur ».

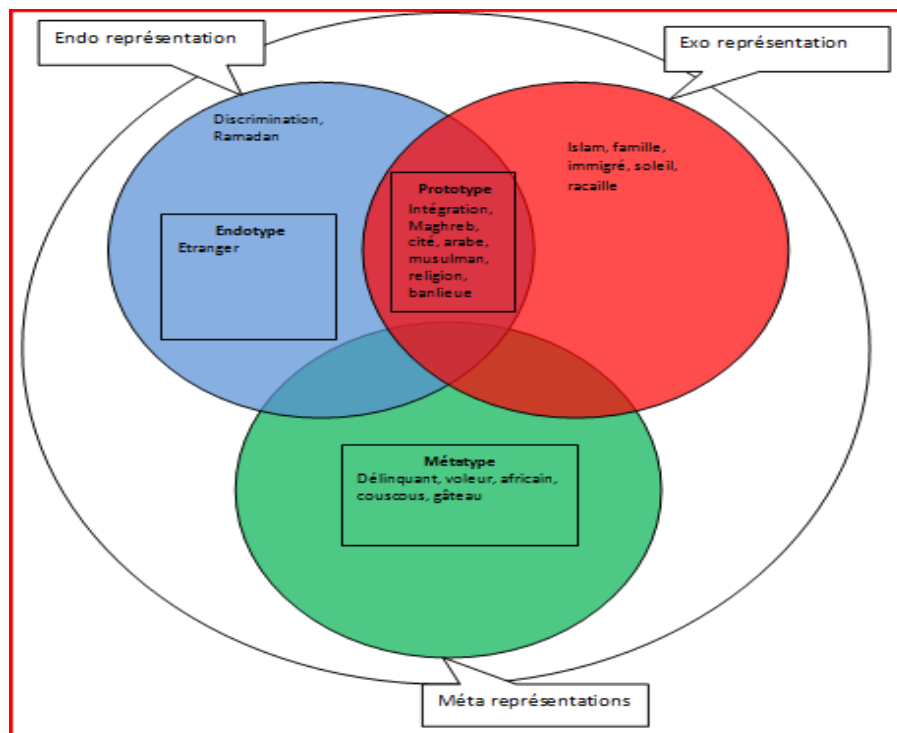


Figure 8: Synthèse des représentations mutuelles existant entre les Français d'origine Maghrébine et ceux d'origine Européenne pour le mot inducteur « Beur ».

DISCUSSION INTERMEDIAIRE

En résumé, nos résultats montrent que la représentation des « Beurs », et ce, quelle que soit la source, est globalement négative, même en ce qui concerne l'endoreprésentation, c'est-à-dire les termes que les Français d'origine Maghrébine ont attribués à leur propre groupe d'appartenance. Néanmoins, on remarque la présence de deux termes à valence positive appartenant à l'exoreprésentation des « Beurs ». Les Français d'origine Afro-antillaise leur ont attribué le terme « solidaire » (ou « solidarité ») et les Français d'origine Européenne leur ont attribué le terme « famille ».

1.22 Discussion

L'étude que nous avons réalisée avait pour but de montrer comment des individus appartenant à différentes catégories socio-ethniques mais à une seule et même nation se percevaient, percevaient autrui et pensaient être perçus par autrui. Nous émettions l'hypothèse générale qu'il existait des différences de nature entre la représentation que les membres d'un groupe avaient de leur propre groupe (endoreprésentation), la représentation qu'ils avaient d'un autre groupe (exoreprésentation) et la représentation qu'ils pensaient que ce groupe avait du leur (méta-représentation) ; de plus, cette différence de perception devrait être modulée en fonction des groupes en présence, c'est-à-dire en fonction de la nature de la relation existant entre la cible et la source.

Au vu de nos résultats, on constate que les Français d'origine Afro-antillaise, face à la majorité que constituent les Blancs en France, mettent en œuvre un biais d'autofavorisme puisqu'ils ont tendance à s'attribuer des termes positifs (« solidaire », « fête », « hospitalier », « fort », « sens de la famille », « beau »), alors qu'ils attribuent des termes à valence négative aux autres (« hypocrite », « individualiste », « égoïste »). De plus, ils estiment extrêmement dépréciative la relation que ces Français d'origine Européenne entretiennent avec eux puisque la méta-représentation correspondante est entièrement négative (« inférieur », « paresseux », « assisté », « polygame », « miséreux », « étranger », « sauvage »).

Cette partition oppositive n'est pas réciproque puisque les sujets d'origine Européenne se jugent plutôt négativement (« dominant », « froid », « capitaliste ») et n'expriment pas de valeur vis-à-vis des « Blacks » bien que la tonalité générale soit plutôt positive. Par contre, ils semblent les inscrire dans une partition communautaire dans laquelle les frontières ne seraient pas perméables. Les Blancs ont la « pureté » conférée par leur couleur (« neige », « linge », « mariage ») alors que les autres sont relégués aux éléments folkloriques de leur culture (« musique », « rasta », « chaleur », « blues »). Pour ces sujets, la relation que les « Afro-antillais » entretiennent avec eux est ambiguë puisqu'ils pensent qu'ils les considèrent à la fois comme « racistes » (ce qu'eux-mêmes reconnaissent) et comme porteurs d'« espoir ». La partition résultante renvoie à deux communautés, les « purs Blancs », froids, capitalistes et racistes, dominant la minorité marginale que constituent les Blacks avec leurs accessoires culturels secondaires.

Cette double partition dissymétrique est spécifique de la relation Noirs-Blancs puisqu'il n'en va pas de même entre les Français d'origine Maghrébine et ceux d'origine Européenne.

Concernant les relations Beurs- Blancs ou encore Blacks- Beurs, elles ne laissent pas apparaître aussi clairement les relations entretenues entre ces différents groupes. Il reste donc à inscrire ces différences quant à l'appréhension d'autrui en termes de partition.

Néanmoins, les résultats permettent de constater que les termes employés par les sujets pour l'exoreprésentation ne sont pas les mêmes que ceux des endoreprésentations ainsi que des méta-représentations, laissant déjà présager l'existence d'une dissymétrie entre les représentations que l'on peut avoir de son groupe, que les autres en ont, et celles que l'on pense que les autres ont de nous.

En outre, l'ensemble de ces représentations nous éclaire sur les rapports existant (supposés ou réels) entre ces différents groupes socio-ethniques (et plus particulièrement sur les rapports entre les Noirs et les Blancs). Par exemple, nous avons constaté, au travers des méta-représentations, que les Français d'origine Afro-antillaise et ceux d'origine Maghrébine envisageaient leur relation aux exogroupes (et plus particulièrement vis-à-vis du groupe majoritaire) comme négative, alors que ces termes n'apparaissent pas dans les exoreprésentations correspondantes.

Ainsi, l'ensemble de nos résultats tend donc à montrer que ces derniers sont bien conformes à notre hypothèse de départ.

Par ailleurs, l'introduction d'un troisième groupe, et plus particulièrement celui d'une autre minorité (les Français d'origine Maghrébine) face au groupe majoritaire des Blancs nous a permis de voir ce qui changeait par rapport aux Noirs face aux Blancs et ainsi de montrer ce que la relation Noirs / Blancs a de spécifique.

Notre étude montre effectivement l'existence d'une différence de nature entre les différentes perceptions de chacun. De tels résultats peuvent ainsi expliquer le phénomène de discrimination voire des difficultés de communication et l'incompréhension entre les différents groupes.

Ainsi, cette deuxième étude nous a permis de mettre en exergue que, dans le cadre d'une relation intergroupe, il existe des discriminations de natures différentes en fonction de l'appartenance sociale des sujets et des relations sous-jacentes entretenues entre les différents groupes. Néanmoins, il est à noter que notre échantillon était malgré tout faible, l'expérience ayant avant tout une visée exploratoire. Il serait donc intéressant de reproduire cette expérience à plus grande échelle, en complétant la méthode en demandant aux sujets d'estimer la valence des termes employés et/ou en y substituant la production d'un discours.

Dans l'étude suivante, nous avons voulu tester le concept des partitions dans un cas plus précis, en réalisant une comparaison Noir/ Blanc dans le domaine du sport. Il s'agissait plus précisément de comprendre en quoi la spécificité de la situation en France (en particulier par rapport aux États-Unis) jouait sur les partitions mobilisées à l'égard des sportifs Noirs.

CHAPITRE 8. TRAITS STEREOTYPIQUES CHEZ LES SPORTIFS : COMPARAISON ENTRE SPORTIFS NOIRS ET SPORTIFS BLANCS

La précédente étude nous a permis de mettre en avant l'existence de relations sous-jacentes aux appartenances catégorielles, ainsi que les représentations mutuelles entre différents groupes socio-ethniques vivant au sein d'une même nation. Elle a ainsi montré que la perception que les membres d'un groupe avaient d'eux-mêmes (l'endoreprésentation) différait de celles que l'on pouvait avoir d'eux (les exoreprésentations) ou encore de celles qu'ils pensaient que les autres groupes avaient d'eux (les méta-représentations).

Nous avons voulu approfondir la conception des partitions sociales en la confrontant à un contexte spécifique : le domaine sportif. Cette application est intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, elle permet de tester ce concept dans une situation relativement concrète. Ensuite, ce terrain d'application est *a priori* favorable aux Noirs. Enfin, l'activité sportive est le support de stéréotypes particuliers, aussi bien positifs que négatifs, vis-à-vis des Noirs.

Nous nous proposons de mettre en évidence l'existence de discrimination explicite mais aussi implicite envers les Noirs dans ce domaine. Comme point de départ, nous nous sommes appuyés sur différents travaux, majoritairement issus de la littérature anglo-saxonne et réalisés aux États-Unis. Wiggins (1989), dans son article « Great speed but little stamina », dresse le bilan du débat historique sur la supériorité athlétique des Noirs. Dans la même veine, Trémoulinas (2008) propose un état des lieux de la littérature anglo-saxonne concernant les relations raciales dans le sport aux États-Unis. Il observe la présence de stéréotypes à l'encontre des sportifs noirs, mais également l'expression d'une manifestation particulière de discrimination : le « double standard racial » qui correspond au fait qu'« *une même pratique est codée racialement et perçue socialement de manière différente selon la couleur de peau du joueur ou des équipes qui l'emploient* » (p. 175).

Cette discrimination a mué au cours du temps sans jamais disparaître. Ainsi, Devine et Baker (1991) ont montré que l'athlète noir est perçu comme n'étant pas intelligent et faisant preuve

de prétention. Lors d'un comparatif athlètes noirs / athlètes blancs, Cornwell (1993) a observé que les Noirs sont vus comme étant de bons sportifs, mais qu'ils ne sont pas perçus comme ayant les capacités d'encadrement d'une équipe car ils leur manquent des capacités essentielles de management. Nombre d'auteurs (Stone, Perry & Darley, 1997 ; Norris & Jones, 1998 ; Harrison, 2001 ; Turner & Jones, 2007) ont également montré la persistance des stéréotypes dans l'évaluation du sportif noir. Stone et al. (1997) ont ainsi mis en évidence que l'évaluation des sportifs, qu'ils soient Blancs ou Noirs, est impactée très largement par les stéréotypes existant à leur rencontre. De plus, Norris et Jones (1998) montrent une adéquation entre la particularité des postes (les qualités que les joueurs devraient avoir pour occuper un poste) et les stéréotypes liés à l'appartenance ethnique des joueurs ; il en ressort une dualité « corps – esprit » où les athlètes Noirs seraient perçus comme dotés de peu de qualités mentales (contrôle émotionnel, lecture du jeu, adresse, capacité à prendre des décisions), celles-ci étant réservées aux joueurs Blancs. A l'inverse, ils seraient vus comme possédant des qualités physiques, telles que la force, la détente, l'agilité ou encore la rapidité, supérieures aux joueurs Blancs. A cet égard, Harrison (2001) constate qu'il est extrêmement difficile de modifier le raisonnement selon lequel l'appartenance ethnique influe sur les performances. Ainsi, la victoire olympique au 100m d'Allan Wells, athlète Blanc, « n'était due » qu'à l'absence des États-Unis aux Jeux Olympiques de Moscou.

Selon la TIS et son prolongement la TAC, les contenus des stéréotypes dépendent des relations intergroupes (Turner, Hogg, Oakes, Reicher, & Wetherell, 1987; Haslam, 1997). Le plus souvent, les travaux réalisés dans le domaine sportif véhiculent l'idée selon laquelle les sportifs Noirs sont supérieurs aux sportifs Blancs sur le plan physique, c'est-à-dire au niveau athlétique, et que les sportifs Blancs sont supérieurs aux sportifs Noirs sur le plan mental, c'est-à-dire au niveau tactique ou en tant que meneurs de jeu.

Or, la France et les États-Unis n'envisagent pas de la même manière la coexistence et les rapports des différents groupes socio-ethniques sur leurs territoires respectifs. En effet, pour des raisons historiques, le modèle républicain français semble s'appuyer sur une vision universaliste du « vivre ensemble » indépendamment de la communauté d'origine (la république étant « une et indivisible » et proposant un modèle d'éducation systématique servant de « creuset républicain », fondant ainsi ensemble les cultures régionales et communautaires). Le modèle états-unien est plus ouvertement basé sur le communautarisme.

Nous proposons donc à travers cette étude de déterminer la représentation du sportif Noir en France, particulièrement afin de voir si l'on retrouve le même pattern de discrimination que dans les études menées aux États-Unis.

Si l'on se place du point de vue des partitions sociales, on peut supposer que les rapports spécifiques existant entre les Blancs et les Noirs en France impliquent de la part des Blancs la mise en place de stratégies identitaires et de positionnements identitaires originaux, supposant des formes de discrimination non nécessairement prédictibles à partir des recherches réalisées aux États-Unis.

1.1 Vue d'ensemble de la recherche

1.11 Objectifs et Hypothèse

Cette recherche a pour but de mettre en avant l'existence d'une discrimination, qu'elle soit explicite ou implicite, envers les Noirs de la part des Blancs, dans le domaine sportif et plus particulièrement celui du football. Bien que la comparaison dans le domaine sportif paraisse *a priori* favorable aux Noirs, on peut s'attendre à ce qu'ils soient traités différemment des Blancs et présentés comme étant, par exemple, de moindre valeur que les répondants qui sont eux-mêmes Blancs.

1.12 Matériel et procédure

Afin de constituer le matériel nécessaire à nos deux expériences, il a fallu, dans un premier temps, déterminer les traits ou caractéristiques propres aux sportifs qui allaient composer les deux questionnaires de cette recherche. Pour ce faire, lors de plusieurs TD, il a été demandé à des étudiants (il ne s'agit pas des sujets ayant participé à l'expérience) en Licence 1 de

STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) de donner des traits qui selon eux caractérisent les sportifs. En nous appuyant sur la définition (et de la méthodologie) du stéréotype de Tajfel dans l'expérience avec Sheikh et Gardner (1964) selon laquelle il s'agit d'un consensus d'opinion, nous avons retenu les 41 termes ayant été cités par plus de 50% des sujets, 29 étant relatifs à des caractéristiques mentales et 12 à des caractéristiques physiques.

Dans un second temps, afin de déterminer la valence positive, négative ou neutre de chacune des caractéristiques retenues, nous avons utilisé la méthode des juges. Les juges (N=5), recrutés en tant qu'experts, devaient estimer si chaque caractéristique était objectivement une qualité (notée +) ou un défaut (noté -). Pour être classées comme positives ou négatives, les caractéristiques devaient être reconnues comme telles de façon unanime par nos 5 juges. Les caractéristiques n'ayant pas été unanimement reconnues comme positives ou négatives ont été classées dans une catégorie « autres »³¹.

Tableau 20 : Classement des différentes caractéristiques en fonction de leur nature (mentale ou physique) et de leur valence (positive, neutre, négative)

Caractéristiques Physiques	Caractéristiques Mentales Positives	Caractéristiques Mentales Négatives	Caractéristiques Autres
JEUNE	CAPABLE DE DEPASSEMENT	PRETENTIEUX	FETARD
GRAND	RESPECTUEUX DES REGLES	TRICHEUR	ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS
FORT	ENERGIQUE	DE MAUVAISE FOI	SUPERSTITIEUX
ATHLETIQUE	TRAVAILLEUR	VIOLENT	RELIGIEUX
SOUPLE	DETERMINE	BAGARREUR	AMBITIEUX
RAPIDE	TOLERANT	HAINEUX	TECHNICISTE
MUSCLE	COURAGEUX	DEFAITISTE	DORMEUR
ENDURANT	MOTIVE		
EXPLOSIF	CONCENTRE		
AGILE	DISCIPLINE		
RESISTANT	ESPRIT D'EQUIPE		
PERFORMANT	SENS DE L'EFFORT		
	ASSIDU A L'ENTRAINEMENT		
	COMBATIF		
	FAIR PLAY		

³¹ Il est important pour nous que les caractéristiques positives ou négatives soient clairement définies (sans aucune ambiguïté) afin de pouvoir identifier la polarité de la discrimination.

On dénombre 12 caractéristiques physiques qui sont citées par plus de 50% des étudiants de L1 de STAPS comme étant caractéristiques des sportifs. Ce sont toutes des qualités (il aurait pu y avoir des traits comme la fragilité (risque d'accident), la mauvaise santé (risque de maladie) sans parler des détériorations dues aux excès d'efforts (voir au dopage)) ; et elles sont toutes liées à la pratique sportive (il aurait pu y avoir tout le vocabulaire de la séduction ou de la sexualité par exemple).

La présence de la caractéristique « jeune » comme caractéristique physique peut sembler discutable. En effet, même si c'est un préjugé répandu, l'item physique n'est ni clairement une caractéristique physique ou mentale, ni objectivement un trait positif ou négatif. Néanmoins, nous l'avons maintenu comme une caractéristique physique dans le domaine du sport puisqu'elle a été classée unanimement comme telle par plus de 50% des personnes interrogées lors de la constitution du matériel.

Les caractéristiques mentales majoritairement associées aux sportifs représentent plus du double (29). Cette proportion de caractéristiques mentales sur l'ensemble des traits proposés semble montrer que le sportif n'est donc pas qu'un corps, mais également un esprit. Néanmoins, il est évident que si nos deux expériences s'étaient focalisées sur d'autres catégories que les sportifs telles que les musiciens ou les journalistes, la proportion aurait été sans doute nettement supérieure.

La moitié (15) des caractéristiques mentales sont positives. Une telle proportion peut s'expliquer par le fait que les sportifs (en général) véhiculent une image positive dans notre société. Par ailleurs cette présence d'autant de caractéristiques mentales positives peut s'expliquer par le fait que les personnes interrogées lors de la constitution du matériel sont elles-mêmes des sportifs (étudiants en STAPS) et ont donc une représentation favorable de membres de leur (future) catégorie d'appartenance (biais pro-endogroupe).

La plupart des caractéristiques mentales (22,) sont évaluatives. De fait, on obtient plutôt une grille d'évaluation sur différents aspects (ce qui était recherché) qu'un questionnaire de représentation exhaustif.

On comptabilise 7 items « autres » (soit 13%) dont certains ne sont pas neutres mais peuvent être jugés différemment selon les sujets (« ambitieux », « techniciste »)) et d'autres ne semblent pas directement liés au domaine du sport (« religieux », superstitieux ») ou à la pratique sportive (« fêlard », « dormeur », « adepte de la 3^{ème} mi-temps ») mais davantage à des pratiques ayant lieu avant ou après la pratique d'un sport et non pas pendant (on peut prier ou enfiler les sacro-saintes chaussettes porte-bonheur (superstition) avant un match, ou encore fêter une victoire après (3^{ème} mi-temps)). En outre, cette catégorie étant trop hétérogène, elle ne sera pas prise en compte pour tester les hypothèses.

1.2 Première expérience :

1.21 Dispositif

Sous le prétexte d'une enquête sur la représentation des sportifs, nous avons sollicité des étudiants en Licence 3 de STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Lors de cette première expérience, les sujets devaient, par le biais d'un questionnaire, estimer différents critères concernant les 41 caractéristiques (29 caractéristiques mentales et 12 caractéristiques physiques) retenues pour cette expérience.

Les sujets voyaient d'abord les 29 caractéristiques mentales.

Dans un premier temps, il leur était demandé d'évaluer la valeur sociale et de donner leur appréciation personnelle pour chacune des caractéristiques en répondant aux consignes suivantes :

Valeur sociale : Indiquez sur une échelle de [-5 à +5] la valeur sociale de chaque caractéristique.

Appréciation personnelle : Indiquez à quel point personnellement vous appréciez cette caractéristique.

Il leur était demandé, dans un second temps d'estimer, à quel point les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et eux-mêmes possédaient chacune des caractéristiques en observant la consigne suivante :

Représentativité : Indiquez sur une échelle de [0 à 100] le pourcentage de sportifs dans les catégories retenues ayant cette caractéristique.

Ils estimaient sur une première page à quel point les sportifs Noirs et les sportifs Blancs possédaient chacune des caractéristiques :

- Pourcentage de sportifs Noirs ayant ce trait [0 à 100]
- Pourcentage de sportifs Blancs ayant ce trait [0 à 100]

Puis, sur une autre page, ils devaient donner le pourcentage qu'ils s'attribuaient à eux-mêmes : « A quel point possédez-vous vous-même ce trait ? [0 à 100] ».

Les sujets voyaient ensuite les 12 caractéristiques physiques. L'ordre de présentation des différents tableaux étaient le même que pour les caractéristiques mentales, c'est-à-dire qu'ils donnaient d'abord la valeur sociale et leur appréciation personnelle, puis ils estimaient à quel point les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et enfin eux-mêmes possédaient ces caractéristiques.

Bien que la question concernant l'auto-attribution des sujets soit formulée différemment, elle garde la même logique que les questions concernant les sportifs Noirs et les sportifs Blancs, dans le sens où demander aux sujets à quel point ils possèdent une caractéristique équivaut à leur demander à quel point chacune des caractéristiques présentées sont représentatives d'eux-mêmes.

1.211 Participants

L'échantillon était composé de 104 sujets, tous étudiants en Licence 3 de STAPS, âgés en moyenne de 20 ans.

1.212 Variables de l'étude

1.2121 Variables indépendantes :

Dans cette étude, la variable indépendante est une variable intra-sujet. Elle correspond à l'origine socio-ethnique des différentes cibles, à savoir les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et le sujet lui-même (soi-même).

VI (cible) à 3 modalités C3 avec C1 : sportifs Noirs ; C2 : sportifs Blancs ; C3 : soi-même.

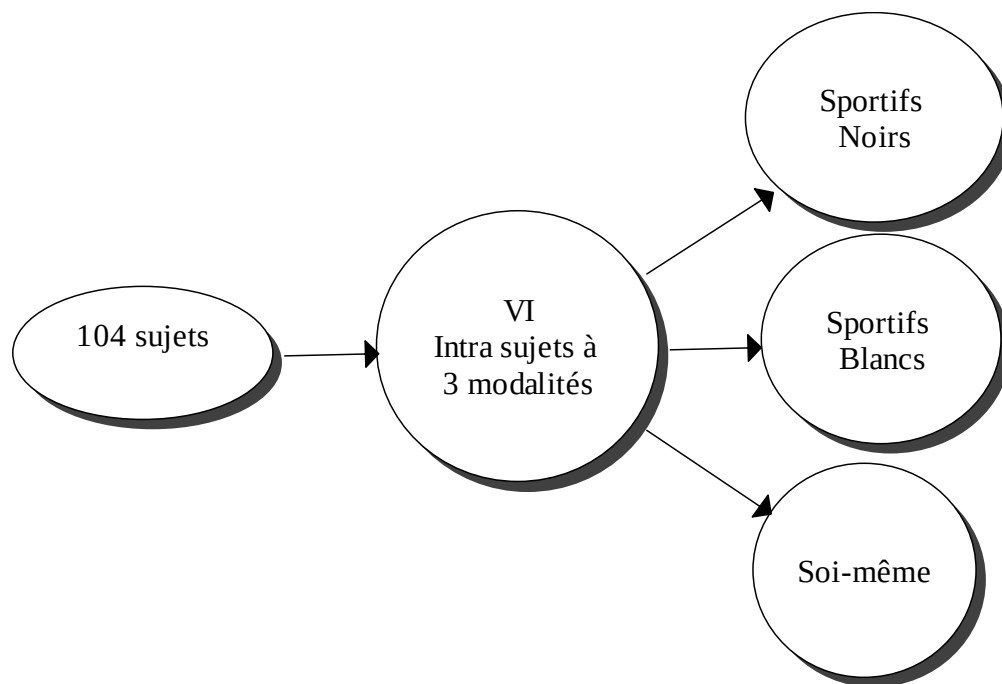


Figure 9 : Représentation graphique de la variable indépendante concernant la 1^{ère} expérience

1.2122 Variables dépendantes :

La première variable dépendante correspond à la valeur sociale et à l'appréciation personnelle pour chaque caractéristique. Les sujets devaient, par le biais de notes allant de -5 à +5 donner la valeur sociale et l'appréciation personnelle qu'ils accordaient à chaque caractéristique.

La seconde variable dépendante concerne le degré de représentativité des différents traits en fonction de la cible à laquelle ils sont attribués (sportif Noir/sportif Blanc/Soi-même), c'est-à-dire à quel point, selon les sujets, chacune des caractéristiques est représentative (ou pas) des sportifs Noirs, des sportifs Blancs et d'eux-mêmes. Ce degré de représentativité était mesuré par le biais d'un pourcentage, allant de 0 à 100%, attribué pour chaque caractéristique.

1.213 Hypothèses opérationnelles

Il n'existe pas à notre connaissance d'autres études portant sur cette thématique en dehors des études anglo-saxonnes. Bien que notre cadre culturel diffère, nous prenons ici comme point de départ les hypothèses issues des recherches anglo-saxonnes concernant les stéréotypes ayant trait aux sportifs Noirs. Ainsi :

- Nous émettons l'hypothèse que les sujets attribueront davantage les caractéristiques physiques aux sportifs Noirs qu'aux sportifs Blancs.
- Nous supposons que les sujets attribueront davantage les caractéristiques mentales positives aux sportifs Blancs qu'aux sportifs Noirs.
- Nous supposons que les sujets attribueront davantage de caractéristiques mentales négatives aux sportifs Noirs qu'aux sportifs Blancs

Par ailleurs, sachant que tous nos sujets sont Blancs et étudiants de STAPS, et si l'on se place du point de vue des biais classiques découlant des relations intergroupes (catégorisation sociale), les sujets devraient faire preuve d'endofavoritisme à l'égard des sportifs Blancs et d'exodéfavoritisme envers les sportifs Noirs. Ainsi :

- Nous supposons que les caractéristiques attribuées aux Sportifs Blancs seront mieux évaluées que celles attribuées aux Sportifs Noirs

Enfin, au-delà d'une simple comparaison Noirs/ Blancs et en référence à l'effet PIP (Codol, 1975), qui correspond au fait que « *pour un ensemble défini d'individus, on sait qu'il existe en général une importante tendance de chacun à affirmer qu'il est lui-même plus conforme aux normes en vigueur dans cet ensemble (telles que ces normes sont perçues et vécues) que ne le sont les autres membres de cet ensemble* » (ibid.), nous supposons que les sujets se considéreront comme étant plus normatifs que les membres de leur catégorie d'appartenance, c'est-à-dire les sportifs Blancs. Ainsi nous émettons les hypothèses suivantes :

- Les sujets associeront plus à eux-mêmes les traits mentaux positifs qu'aux deux autres groupes.
- Les sujets associeront moins à eux-mêmes les traits mentaux négatifs qu'aux deux autres groupes.

- Les sujets associeront moins à eux-mêmes les traits physiques qu'aux deux autres groupes.

1.22 Résultats

Dans le but de valider nos hypothèses, nous comparerons d'abord la représentativité moyenne et la valeur moyenne attribuées aux sportifs Noirs, aux sportifs Blancs et aux sujets eux-mêmes pour chaque famille de caractéristiques (physiques, mentales positives, mentales négatives).

Nous regarderons ensuite plus en détail à qui (sportifs Noirs, sportifs Blancs ou eux-mêmes) les sujets ont davantage attribué chaque caractéristique afin d'explorer les aspects les plus stéréotypiques de la représentation du sportif.

1.221 Validation des hypothèses

Suite au dépouillement des données, nous avons d'abord regroupé les caractéristiques par catégorie (caractéristiques physiques, caractéristiques mentales positives et mentales négatives) et ce pour chaque cible (sportifs Noirs, sportifs Blancs, les sujets eux-mêmes).

1.2211 Représentativité moyenne:

Dans le but de vérifier nos hypothèses, nous avons moyenné les notes³² de représentativité afin d'obtenir une note de représentativité moyenne pour chacune des familles de caractéristiques (physiques, mentales positives et mentales négatives) et ce pour chaque cible

³² La note de représentativité correspond à la moyenne des pourcentages associés par les sujets pour chaque type de caractéristiques.

(les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et les sujets eux-mêmes). Puis, nous avons effectué une ANOVA afin de comparer les moyennes obtenues pour chaque catégorie de caractéristiques entre chaque condition expérimentale (Sportifs Noirs, Sportifs Blancs et Soi-Même). Enfin, nous avons effectué une série de contrastes afin de comparer les cibles deux par deux pour chaque famille de caractéristiques.

Tableau 21 : Comparaison des représentativités moyennes entre les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et soi-même pour les caractéristiques physiques et pour les caractéristiques mentales, positives, négatives.

Caractéristiques	CIBLES			Anova (F ; p)	Traitements Statistiques		
	Sportifs Noirs SN	Sportifs Blancs SB	Soi-Même SM		Contraste SN-SB (F ; p)	Contraste SN-SM (F ; p)	Contraste SB-SM (F ; p)
Physiques (P)	69,7	67,8	58,1	29,42 ; <.001	4,39 ; <.05	37,58 ; <.001	26,92 ; <.001
Mentales Positives (M+)	71,2	68,2	73,3	8,2 ; <.001	12,47 ; <.001	2,03 ; NS	13,91 ; <.001
Mentales Négatives (M-)	41,9	45,7	22,9	122,83 ; <.001	14,12 ; <.001	129,08 ; <.001	149,45 ; <.001

Il y a un effet hautement significatif ($F(2,196) = 29,42, p < .001$) sur les caractéristiques physiques. Pour les sujets, ces dernières sont représentatives des sportifs Noirs à près de 70% et des sportifs Blancs à moins de 68%, l'écart étant significatif ($F(1,98) = 4,39, p < .05$).

La représentativité de ces items pour soi-même est nettement plus faible (58%) et extrêmement significative aussi bien par rapport aux Blancs ($F(1,98) = 26,92, p < .001$) qu'aux Noirs ($F(1,98) = 37,58, p < .001$). Ce résultat est conforme à l'hypothèse fondée sur l'effet PIP : le sujet, Blanc, est plus extrême sur ce qui caractérise les Blancs (ne pas avoir de qualités physiques) que les Blancs en moyenne et se retrouve donc loin derrière les deux groupes sur ces critères (10 points d'écart).

Concernant les qualités (positives) mentales, l'effet global est significatif ($F(2,204) = 8,20$, $p < .001$). Ces qualités sont significativement ($F(1,102) = 12,47$, $p < .001$) plus représentatives des Noirs (71%) que des Blancs (68%), ce qui va à l'inverse de l'effet attendu. Cependant, lorsqu'il doit estimer la présence de ces caractéristiques chez lui-même, le sujet se les attribue plus qu'aux autres (73%) ce qui est significatif par rapport aux Blancs ($F(1,102) = 13,91$, $p < .001$). Ainsi, la discrimination qui semble apparaître explicitement à l'égard des Blancs ne concerne pas les sujets eux-mêmes (pourtant Blancs).

Le pattern de résultats est assez semblable sur les caractéristiques mentales négatives pour lesquelles l'effet général est hautement significatif ($F(2,204) = 122,83$, $p < .001$) ainsi que tous les contrastes. La discrimination va à l'inverse de celle attendue puisque ce sont les Blancs qui en sont plus pourvus (46%) que les Noirs (42%). Cependant, les sujets estiment qu'ils sont très nettement (2 fois) moins affectés par ces défauts (23%) que les autres quels qu'ils soient. Là encore, le discrédit qui porte sur les Blancs n'affecte pas le sujet lui-même qui minimise ses faiblesses.

On peut aussi aborder le tableau de résultats "verticalement" en considérant globalement la façon dont les Noirs sont traités par rapport aux Blancs, puis la façon dont les sujets se traitent eux-mêmes comparativement aux deux groupes.

Il semble y avoir un favoritisme net envers les sportifs Noirs puisque les caractéristiques physiques (toutes positives) leur sont plus associées qu'aux Blancs, ainsi que les qualités mentales positives, les défauts leur étant au contraire moins attribués. Néanmoins, cette discrimination positive apparente (ou explicite) ne semble pas tenir lorsque l'on regarde où le sujet se place lui-même. En considérant les colonnes "sportifs Noirs" et "soi-même" (en l'occurrence Blanc), on observe exactement le pattern attendu en fonction des stéréotypes Noirs / Blancs. Sur le plan mental, le sujet s'attribue plus les qualités et surtout moins les défauts qu'au sportif Noir. Par contre, il lui reconnaît plus les qualités physiques.

Si le pattern des réponses pour soi-même avait été le même que pour le sportif Blanc (ou plus marqué), on aurait pu conclure à une discrimination positive envers les sportifs Noirs sur tous les plans en France (contrairement aux études anglo-saxonnes). Si les réponses pour soi-même avaient toutes été valorisantes pour le sujet (plus que les autres sur toutes les qualités, moins

sur les défauts), on aurait pu invoquer un biais d'auto-complaisance, une hypertrophie du moi, un biais de prestige. Ici, le pattern observé nous incite à penser que la discrimination latente est identique (à celle observée dans les études anglo-saxonnes) mais que les normes culturelles amènent à ne pas l'exprimer explicitement. On peut "discréditer" son groupe d'appartenance pour ne pas faire apparaître un déséquilibre socialement condamnable (en identité sociale donc), mais ça ne peut pas aller jusqu'à se discréditer soi-même sur les aspects qui sont caractéristiques de ce groupe. Ainsi, les sujets discriminent de façon implicite les sportifs Noirs, dans le sens où, lors d'une comparaison sportifs Noirs/ sportifs Blancs, il n'apparaît pas de discrimination à leur encontre, et c'est uniquement dans le cas de l'auto-attribution par les sujets eux-mêmes qu'ils reconnaissent moins de caractéristiques positives aux sportifs noirs qu'à eux-mêmes (hormis pour les caractéristiques physiques) et plus de caractéristiques négatives qu'ils ne s'en attribuent.

1.2212 Valeurs moyennes :

Après avoir vu la représentativité moyenne pour chaque famille de caractéristiques en fonction des différentes conditions expérimentales, nous nous proposons maintenant de comparer la valeur moyenne pour chaque famille de caractéristiques en fonction des différentes conditions.

Tableaux 22 : Valeurs sociales et Appréciations personnelles concernant les caractéristiques physiques, mentales positives, mentales négatives et « autres ».

Items (caractéristiques physiques)	Valeur Sociale	Appréciation Personnelle	Items (caractéristiques mentales positives)	Valeur Sociale	Appréciation Personnelle	Items (caractéristiques mentales négatives)	Valeur Sociale	Appréciation Personnelle
JEUNE	2,31	3,07	CAPABLE DE DEPASSEMENT	3,00	3,61	PRETENTIEUX	0,49	-0,91
GRAND	2,16	2,04	RESPECTUEUX DES REGLES	2,63	3,39	TRICHEUR	-1,06	-2,25
FORT	2,68	2,54	ENERGIQUE	2,80	3,30	DE MAUVAISE FOI	-0,62	-1,91
ATHLETIQUE	3,11	2,94	TRAVAILLEUR	2,83	3,14	VIOLENT	-1,33	-2,15
SOUPLE	1,38	1,55	DETERMINE	3,14	3,52	BAGARREUR	-0,24	-1,04
RAPIDE	2,61	2,81	TOLERANT	1,86	2,66	HAINEUX	-0,85	-1,83
MUSCLE	2,77	2,76	COURAGEUX	2,76	3,32	DEFAITISTE	-0,99	-1,47
ENDURANT	2,72	2,76	MOTIVE	3,14	3,65			
EXPLOSIF	2,12	1,73	CONCENTRE	2,78	2,86			
AGILE	2,38	2,58	DISCIPLINE	2,11	2,57	Items (caractéristiques « autres »)	Valeur Sociale	Appréciation Personnelle
RESISTANT	3,04	3,22	ESPRIT D'EQUIPE	2,66	3,78	FETARD	1,43	1,54
PERFORMANT	3,33	3,31	SENS DE L'EFFORT	2,86	3,24	ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS	1,62	1,76
			ASSIDU A L'ENTRAINEMENT	2,83	3,24	SUPERSTITIEUX	1,01	-0,01
			COMBATIF	3,03	3,19	RELIGIEUX	0,30	-1,14
			FAIR PLAY	2,31	3,02	AMBITIEUX	2,84	3,09
						TECHNICISTE	2,65	2,50
						DORMEUR	-0,04	0,05

Les notes de valeur sociale et d'appréciation personnelle sont univoquement positives pour les caractéristiques physiques et mentales positives. Celles concernant les caractéristiques mentales négatives sont toutes négatives (excepté pour la valeur sociale de la caractéristique « prétentieux »). Les notes de valeur sociale et d'appréciation personnelle concernant les caractéristiques « autres » sont globalement positives mais certaines sont négatives (ce qui est logique dans le sens où ces caractéristiques ne sont pas reconnues clairement comme des qualités ou des défauts).

Ainsi, les différents tableaux montrent une cohérence entre le classement des différentes caractéristiques obtenu par le biais de la méthode des juges et les notes de valeur sociale et d'appréciation personnelle attribuées pour chacune d'elles.

Il apparaît une forte corrélation ($r = .97$, $p < .001$) entre les notes de valeur sociale et d'appréciation personnelle. Puisque ces deux indicateurs semblent équivalents, nous n'avons retenu que la valeur sociale³³ pour chacune des caractéristiques.

Nous avons alors créé un indice de valeur pour une cible donnée. Cet indice a été obtenu en multipliant la valeur associée à chaque caractéristique par sa note de représentativité pour la cible.

Concernant les caractéristiques mentales négatives, le mode de calcul était différent de celui des autres familles de caractéristiques. Afin que les notes de valeurs des caractéristiques mentales négatives aillent dans le même sens que les autres types de caractéristiques, nous avons multiplié la représentativité complémentaire³⁴ par la valeur complémentaire³⁵.

Nous avons ensuite moyenné les notes³⁶ afin d'obtenir une note de valeur moyenne pour chacune des familles de caractéristiques (physiques, mentales positives et mentales négatives) et ce pour chaque cible (les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et les sujets eux-mêmes).

Afin de comparer les moyennes obtenues pour chaque catégorie de caractéristiques entre les différentes conditions (Sportifs Noirs, Sportifs Blancs et Soi-Même), nous avons effectué une ANOVA. Enfin, nous avons effectué une série de contrastes afin de comparer les cibles deux par deux pour chaque famille de caractéristiques.

³³ Nous avons ramené les notes de valeur sociale allant de -5 à +5 à une note de valence allant de 0 à 10.

³⁴ La représentativité complémentaire correspond à $(100 - \text{représentativité})$.

³⁵ La valeur complémentaire correspond à $(10 - \text{valence})$.

³⁶ La note de valeur correspond à la moyenne du produit (valeur * représentativité) associée à chaque type de caractéristiques

Tableau 23 : Comparaison des valeurs moyennes entre les Sportifs Noirs, les Sportifs Blancs et Soi-Même pour les caractéristiques physiques et pour les caractéristiques mentales, positives, négatives.

Caractéristiques	CIBLES			Traitements statistiques			
	Sportifs Noirs (SN)	Sportifs Blancs (SB)	Soi-Même (SM)	Anova (F ; p)	Contraste	Contraste	Contraste
					SN-SB (F ; p)	SN-SM (F ; p)	SB-SM (F ; p)
Physiques	55,6	51,4	44,7	31,07 ; <.001	32,56 ; p<.001	41,26 ; <.001	18,68 ; <.001
Mentales Positives (M+)	55,1	53,1	56,5	5,67 ; <.005	11,48 ; <.005	1,31 ; NS	9,15 ; <.005
Mentales Négatives (M-)	34,9	33,3	45,9	77,63 ; <.001	12,01 ; <.001	75,40 ; <.001	86,63 ; <.001
Valeur Globale	47,5	45,0	48,2	8,49 ; p<.001	32,99 ; <.001	0,49 ; NS	11,90 ; <.001

Il apparaît un effet nettement significatif ($F(2,204) = 8,49$, $p<.001$) sur la valeur globale. L'ensemble des caractéristiques associées aux sportifs Noirs sont mieux valorisées que celles attribuées par les sujets aux sportifs Blancs ($F(1,102) = 32,99$, $p<.001$), ce qui va à l'encontre de nos hypothèses. En effet, nous nous attendions à ce que les caractéristiques attribuées aux sportifs Blancs soient mieux valorisées que celles attribuées aux sportifs Noirs.

Concernant les caractéristiques physiques, l'effet est hautement significatif ($F(2,196) = 31,06$, $p<.001$). Pour les sujets, les caractéristiques étant représentatives des sportifs Noirs sont plus valorisées ($m = 55,6$) que celles attribuées aux sportifs Blancs ($m = 51,4$), l'écart étant significatif ($F(1,98) = 32,56$, $p<.001$).

La valeur de ces items pour soi-même est nettement moindre ($m = 44,7$), et ce de façon significative, tant pour celle des items associés aux Blancs ($F(1,98) = 18,68$, $p<.001$) que pour celle des caractéristiques associées aux Noirs ($F(1,98) = 41,26$, $p<.001$). Ce résultat est conforme à l'hypothèse fondée sur l'effet PIP : le sujet, Blanc, est plus extrême sur ce qui

caractérise les Blancs (ne pas avoir de qualités physiques) que les Blancs eux-mêmes ; il est donc logique qu'il soit moins valorisé sur ces caractéristiques que les deux autres groupes.

Globalement, l'effet concernant les caractéristiques mentales positives est significatif ($F(2,204) = 5,67, p < .005$). Ces caractéristiques attribuées aux sportifs Noirs sont significativement ($F(1,102) = 12,47, p < .001$) mieux valorisées ($m = 55$) que celles attribuées aux sportifs Blancs ($m = 53$). Cependant, lorsque l'on regarde la valeur moyenne des caractéristiques mentales positives chez lui-même, celles que le sujet a attribuées à lui-même sont mieux valorisées ($m = 56,5$) que celles attribuées aux autres, ce qui est significatif par rapport aux Blancs ($F(1,102) = 9,15, p < .005$). Ainsi, la discrimination qui semble apparaître explicitement à l'égard des Blancs ne concerne pas les sujets eux-mêmes (pourtant Blancs).

Nous nous attendions à ce que les caractéristiques mentales négatives soient davantage attribuées aux sportifs Noirs, et que, de fait, ces derniers soient moins valorisés que les sportifs Blancs. Il apparaît un effet général de la variable indépendante hautement significatif ($F(2,204) = 77,33, p < .001$) ainsi que tous les contrastes. Les résultats vont à l'encontre de nos hypothèses puisque les sujets ont davantage attribué de caractéristiques mentales négatives aux sportifs Blancs. Ces caractéristiques représentatives des sportifs Blancs sont moins bien valorisées ($m = 33,3$) que celles attribuées aux sportifs Noirs ($m = 34,9$), laissant apparaître une discrimination à l'égard des Blancs. Bien que les sujets défavorisent clairement les sportifs Blancs (alors qu'ils sont eux-mêmes Blancs), ils estiment qu'ils sont moins affectés par ces défauts ($m = 45,9$) que les autres, quels qu'ils soient.

Si l'on regarde les résultats en colonnes, on retrouve le même pattern que celui obtenu pour les représentativités moyennes.

Les sportifs Noirs semblent mieux valorisés (les caractéristiques positives sont plus représentatives des sportifs Noirs que des sportifs Blancs, l'effet s'inversant pour les caractéristiques négatives) laissant supposer l'absence d'une discrimination explicite envers les sportifs Noirs. Néanmoins, lorsque l'on compare les colonnes « sportifs Noirs » et « Soi même », on constate l'apparition d'une discrimination implicite (les sujets estimant les

caractéristiques positives plus représentatives d'eux-mêmes que des sportifs Noirs (excepté pour les caractéristiques physiques), et trouvent les caractéristiques négatives plus représentatives des sportifs Noirs que d'eux-mêmes.

1.222 Exploration des caractéristiques

Après avoir étudié la représentativité moyenne et la valeur moyenne attribuées aux sportifs Noirs, Blancs et aux sujets eux-mêmes pour chaque famille de caractéristiques (physiques, mentales positives, mentales négatives) dans le but de valider nos différentes hypothèses, nous allons explorer plus en détail l'attribution de chaque caractéristique. Il s'agit d'étudier ici chacune des caractéristiques du point de vue de sa représentativité chez les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et chez les sujets eux-mêmes. En d'autres termes, nous allons regarder plus en détail dans quelle mesure les sujets ont attribué chacune des 41 caractéristiques aux différentes cibles. L'intérêt d'une telle démarche est d'explorer les aspects les plus stéréotypiques de la représentation du sportif afin d'approfondir la compréhension de la discrimination existant (ou pas) à l'encontre des sportifs Noirs.

Ainsi, pour chacune des caractéristiques, nous effectuerons une ANOVA afin de voir si elle a été davantage attribuée aux sportifs Noirs ou Blancs, ou si les sujets se la sont davantage attribuée à eux-mêmes. Puis, par le biais de contrastes, nous comparerons les groupes deux par deux pour chaque caractéristique.

Nous nous proposons de présenter séparément les résultats obtenus pour les caractéristiques physiques, puis les caractéristiques mentales positives, puis les caractéristiques mentales négatives et enfin les caractéristiques « autres ».

1.2221 Représentativité :

Caractéristiques Physiques

Tableau 24 : Comparaisons des représentativités moyennes pour les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et Soi-même pour chaque caractéristique physique.

CIBLES					Traitements statistiques		
Items	Sportifs Noirs SN	Sportifs Blancs SB	Soi-Même SM	Anova (F ; p)	Contraste SN-SB (F ; p)	Contraste SN-SM (F ; p)	Contraste SB-SM (F ; p)
ATHLETIQUE	80,9	69,4	53,6	64,70 ; <.001	60,67 ; <.001	91,34 ; <.001	35,20 ; <.001
MUSCLE	78,8	70,6	53,9	64,5 ; <.001	30,59 ; <.001	95,65 ; <.001	44,27 ; <.001
SOUPLE	60,5	62,3	42,1	31,18 ; <.001	0,74 ; NS	32,01 ; <.001	43,74 ; <.001
RAPIDE	79,0	67,5	60,2	33,53 ; <.001	56,69 ; <.001	47,75 ; <.001	8,29 ; <.005
ENDURANT	75	69,9	57	31,59 ; <.001	12,89 ; <.001	43,5 ; <.001	24,14 ; <.001
FORT	73,2	66,9	57,2	25,55 ; <.001	20,79 ; <.001	36,24 ; <.001	15,05 ; <.001
PERFORMANT	74,9	69,9	62,9	15,40 ; <.001	18,34 ; <.001	21,30 ; <.001	8,05 ; <.01
AGILE	67,7	67,1	57,7	11,48 ; <.001	0,17 ; NS	12,32 ; <.001	14,52 ; <.001
EXPLOSIF	67,6	62,2	56,8	10,03 ; <.001	23,16 ; <.001	13,93 ; <.001	3,67 ; <.06
RESISTANT	73,7	69,6	64,5	8,70 ; <.001	8,37 ; <.005	12,54 ; <.001	4,40 ; <.05
GRAND	73,9	65,6	57,6	20,78 ; <.001	47,11 ; <.001	30,32 ; <.001	7,05 ; <.01
JEUNE	70,5	69,6	74,5	2,28 ; NS	0,70 ; NS	1,83 ; NS	2,99 ; NS

Globalement, les sujets trouvent les caractéristiques physiques plus représentatives des sportifs Noirs que des Blancs et nettement moins d’eux-mêmes que des autres.

La seule exception à ce pattern général vient de « souple » qui est moins associé aux Noirs ($m = 60,5$) qu’aux Blancs ($m = 62,3$), l’écart n’étant pas significatif ($F(1,97) = 0,74$, $p = NS$). Le seul autre résultat non significatif ($F(1,97) = 0,17$, $p = NS$) concerne « agile » avec ($m = 67,7$) chez les Noirs contre ($m = 67,1$) chez les Blancs. Il semble donc que cette qualité (souplesse-agilité) ne fasse pas partie du stéréotype de l’athlète Noir (sans faire pour autant partie de celui du Blanc) qui possède toutes les autres qualités physiques des sportifs.

Les taux d'association des qualités physiques à soi-même sont, sans aucune exception et de manière massive, très inférieurs aux sportifs Blancs, et donc *a fortiori* aux Noirs. Les sujets, pourtant sportifs eux-mêmes, s'estiment nettement inférieurs, sur tous les points concernant le physique, aux sportifs Blancs (dont ils font partie). Si on admet qu'ils sont en situation de catégorisation sociale puisqu'ils ont déjà répondu aux mêmes consignes à propos des sportifs Noirs et des sportifs Blancs, on peut penser qu'ils s'inscrivent, par leur réponse, dans la catégorie des Blancs en « s'éloignant » le plus possible de la catégorie des Noirs. Ils sont « le premier parmi les leurs » (effet PIP) en maximalisant le contraste avec le groupe d'en face, c'est-à-dire les sportifs Noirs.

Ce versant du stéréotype Noir (la supériorité dans les capacités physiques) semble donc à la fois directement affirmé (discrimination positive explicite) et indirectement assumé (se retrouvant au niveau implicite par la place que le sujet s'accorde). Le traitement que l'on inflige aux autres (« puisqu'ils sont Noirs, ils sont grands, forts... »), même s'il est fondé sur un « raisonnement » discriminant, peut s'exprimer à tous niveaux parce qu'il est valorisant (« il n'y a pas de mal à dire du bien »).

Caractéristiques mentales :

Tableau 25 : Comparaisons des représentativités moyennes pour les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et Soi-même pour chaque caractéristique mentale positive.

Items	CIBLES			Traitement statistiques			
	Sportifs Noirs SN	Sportifs Blancs SB	Soi-Même SM	Anova (F ; p)	Contraste SN-SB (F ; p)	Contraste SN-SM (F ; p)	Contraste SB-SM (F ; p)
RESPECTUEUX DES REGLES	66,9	64,4	83,6	57,58 ; <.001	3,24 ; NS	53,02 ; <.001	91,74 ; <.001
FAIR PLAY	66,6	62,9	75,8	22,16 ; <.001	8,70 ; <.005	15,36 ; <.001	34,26 ; <.001
TOLERANT	65,5	61,4	74,8	20,03 ; <.001	7,25 ; <.01	14,79 ; <.001	30,25 ; <.001
ESPRIT D'EQUIPE	70,0	67,8	77,7	11,66 ; <.001	2,37 ; NS	9,74 ; <.005	17,05 ; <.005
ENERGIQUE	75,8	68,6	74,3	6,63 ; <.005	28,71 ; <.001	0,34 ; NS	6,55 ; <.05
CAPABLE DE DEPASSEMENT	75,4	68,8	69,3	6,73 ; <.005	40,02 ; <.001	7,14 ; <.01	0,5 ; NS
DETERMINE	75,5	71,7	76,6	3,32 ; <.05	8,66 ; <.005	0,21 ; NS	4,52 ; <.05
COURAGEUX	74,4	69,2	73,0	3,37 ; <.05	12,20 ; <.001	0,40 ; NS	2,62 ; NS
DISCIPLINE	62,1	62,4	67,0	2,88 ; <.06	0,03 ; NS	3,66 ; <.06	3,17 ; NS
SENS DE L'EFFORT	74,5	70,9	75,0	2,29 ; NS	4,09 ; <.05	0,05 ; NS	3,84 ; <.06
MOTIVE	76,3	72,7	72,8	1,88 ; NS	6,29 ; <.05	1,95 ; NS	0,02 ; NS
TRAVAILLEUR	69,3	71,3	73,0	1,42 ; NS	1,57 ; NS	2,06 ; NS	0,55 ; NS
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT	74,4	70,4	71,2	1,50 ; NS	11,36 ; <.005	1,13 ; NS	0,08 ; NS
CONCENTRE	70,7	71,5	68,1	1,51 ; NS	0,28 ; NS	1,11 ; NS	2,73 ; NS
COMBATIF	71,3	68,8	69,4	0,67 ; NS	2,76 ; NS	0,53 ; NS	0,06 ; NS

De manière générale, les sujets se sont davantage attribué de caractéristiques mentales positives qu'ils ne les ont attribuées aux sportifs Noirs. Par ailleurs, ils ont moins attribué ces caractéristiques aux sportifs Blancs par rapport aux sportifs Noirs ou à eux-mêmes. En d'autres termes, les sujets trouvent les caractéristiques mentales positives plus représentatives d'eux-mêmes que des sportifs Noirs, et moins des sportifs Blancs que des deux autres.

L'exception à ce pattern général vient de « capable de dépassement » qui est davantage associé aux sportifs Noirs ($m = 75,4$) qu'aux sujets eux-mêmes ($m = 69,3$), l'écart étant significatif ($F(1,97) = 7,14, p < .01$). D'autres caractéristiques mentales positives ont davantage été attribuées aux sportifs Noirs, mais il n'y a pas d'effet à proprement parler. Il apparaît donc que la qualité « capable de dépassement » n'est pas assumée par les sujets eux-mêmes comme les autres qualités mentales.

Les taux d'association des caractéristiques mentales positives à soi-même sont supérieurs à ceux des sportifs Noirs, mais encore plus des sportifs Blancs. Les sujets, Blancs et eux-mêmes sportifs, s'estiment clairement supérieurs sur toutes les caractéristiques mentales positives aux sportifs Blancs, alors qu'ils estiment les sportifs Noirs davantage dotés de caractéristiques mentales positives que les sportifs Blancs.

Ce versant du stéréotype du sportif Noir (dépourvu de qualités mentales) semble infirmé, les sujets attribuant globalement davantage de caractéristiques mentales positives aux sportifs Noirs qu'aux sportifs Blancs. Ainsi, les sujets ne discriminent pas explicitement les sportifs Noirs puisqu'ils leur attribuent plus de caractéristiques mentales positives qu'aux sportifs Blancs. Néanmoins, dans le cas d'une auto-attribution, on retrouve le pattern des études anglo-saxonnes puisque les sujets s'estiment davantage pourvus de ces qualités que les sportifs Noirs.

Tableau 26 : Comparaisons des représentativités moyennes pour les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et Soi-même des caractéristiques mentales négatives.

Items	CIBLES			Traitements statistiques			
	Sportifs Noirs SN	Sportifs Blancs SB	Soi-Même SM	Anova F(; p)	Contraste SN-SB (F ; p)	Contraste SN-SM (F ; p)	Contraste SB-SM (F ; p)
TRICHEUR	41,4	46,2	16,6	95,63 ; <.001	9,89 ; <.005	95,39 ; <.001	125,41 ; <.001
PRETENTIEUX	53,8	61,0	28,1	94,32 ; <.001	19,10 ; <.001	86,81 ; <.001	124,30 ; <.001
VIOLENT	38,7	42,0	15,0	85,93 ; <.001	8,30 ; <.005	77,21 ; <.001	110,71 ; <.001
DE MAUVAISE FOI	43,5	45,7	21,1	63,00 ; <.001	1,80 ; NS	68,28 ; <.001	79,04 ; <.001
BAGARREUR	43,9	45,8	23,4	44,60 ; <.001	1,74 ; NS	43,43 ; <.001	56,34 ; <.001
HAINEUX	40,2	41,3	22,1	39,70 ; <.001	0,42 ; NS	48,9 ; <.001	45,43 ; <.001
DEFAITISTE	31,5	37,4	34,1	3,20 ; <.05	16,13 ; <.001	0,99 ; NS	1,45 ; NS

Les sujets estiment les caractéristiques mentales négatives comme étant plus représentatives des sportifs Blancs que des sportifs Noirs et largement moins d'eux-mêmes que des deux autres.

La seule exception à ce pattern général vient de « défaitiste » pour lequel les sujets estiment les sportifs Noirs moins « défaitiste » ($m = 31,5$) qu'ils ne le sont eux-mêmes ($m = 34,1$), l'écart n'étant pas significatif ($F(1,102) = 0,99$, $p = \text{NS}$).

Les taux d'association des caractéristiques mentales négatives à soi-même sont, de loin, très inférieurs à ceux des sportifs Blancs. Les sujets, pourtant Blancs et sportifs eux-mêmes, s'estiment meilleurs que leurs condisciples. Une fois encore, ils font preuve d'endodéfavoritisme à l'égard des sportifs Blancs et s'éloignent clairement de leur groupe (les sportifs Blancs) puisqu'ils estiment les sportifs Noirs comme moins dotés de caractéristiques mentales négatives que les Blancs, mais s'estiment eux-mêmes comme possédant moins de caractéristiques mentales négatives que les Noirs.

Par ailleurs, nous nous attendions à ce que les taux d'association soient plus importants pour les sportifs Noirs que pour les deux autres groupes mais ce n'est pas le cas. L'hypothèse selon laquelle les sportifs Noirs seraient pourvus de davantage de caractéristiques mentales négatives se trouve infirmée.

Tableau 27 : Comparaisons des représentativités moyennes pour les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et Soi-même pour chaque caractéristique « autres ».

Items	CIBLES			Traitements statistiques			
	Sportifs Noirs SN	Sportifs Blancs SB	Soi-Même SM	Anova (F ; p)	Contraste SN-SB (F ; p)	Contraste SN-SM (F ; p)	Contraste SB-SM (F ; p)
RELIGIEUX	71,3	50,9	16,4	213,52 ; <.001	110,43 ; <.001	313,86 ; <.001	143,97 ; <.001
SUPERSTITIEUX	68,6	57,2	28,0	111,20 ; <.001	41,52 ; <.001	156,40 ; <.001	87,53 ; <.001
AMBITIEUX	72,6	72,5	63,6	8,90 ; <.001	0,005 ; NS	11,66 ; <.001	9,44 ; <.005
ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS	59,1	68,6	57,8	8,95 ; <.001	22,57 ; <.001	0,19 ; NS	11,33 ; <.005
TECHNICISTE	69,5	72,4	64,0	5,98 ; <.005	2,26 ; NS	3,62 ; NS	11,40 ; <.005
FETARD	62,9	69,7	63,6	3,55 ; <.05	12,20 ; <.001	0,40 ; NS	3,85 ; <.06
DORMEUR	49,6	48,9	50,1	0,09 ; NS	0,18 ; NS	0,03 ; NS	0,12 ; NS

Il ne semble pas apparaître de pattern particulier pour les caractéristiques « autres », excepté le fait que les sujets attribuent massivement aux sportifs Noirs les caractéristiques qu'ils s'attribuent peu ou pas. C'est particulièrement le cas pour les caractéristiques « religieux » et « superstitieux » qui sont très fortement associées aux Noirs comparativement aux deux autres groupes. Les sujets s'attribuent d'ailleurs très peu ces caractéristiques par rapport aux deux autres groupes (également par rapport à l'ensemble des caractéristiques « autres »)

1.2222 Valeur :

Nous n'avons pas effectué de lecture point par point concernant l'étude de chacune des caractéristiques du point de vue de leur valeur chez les sportifs Noirs, chez les sportifs Blancs et chez les sujets eux-mêmes. En effet, les patterns de réponses obtenus pour les caractéristiques physiques, mentales (positives et négatives) et les caractéristiques « autres » sont les mêmes que pour l'étude de chaque caractéristique du point de vue de sa représentativité.

1.23 Discussion intermédiaire :

En référence à de nombreuses études menées dans le domaine sportif, principalement aux États-Unis, nous avons voulu voir si les mécanismes en jeu dans les relations intergroupes en général avaient le même impact en France lors d'une comparaison sportifs Noirs / sportifs Blancs. En effet, l'ensemble de ces études tend à mettre en avant le fait que les sportifs Noirs sont généralement reconnus comme supérieurs concernant les critères physiques mais dépréciés sur les caractéristiques mentales, montrant ainsi l'existence et surtout une persistance des stéréotypes raciaux jusque dans le sport (Devine & Baker, 1991 ; Harrison, 2001 ; Sheldon, Epstein & Petty, 2007).

Cette première expérience avait pour but d'établir quelles étaient les caractéristiques représentatives des sportifs Noirs, des sportifs Blancs et des sujets eux-mêmes, à partir d'une liste prédéfinie de caractéristiques. La finalité était de dégager l'existence (ou pas) de

discrimination (explicite ou implicite) à l'égard des sportifs Noirs, en comparant les sportifs Noirs aux sportifs Blancs et aux sujets eux-mêmes.

Nous supposons que les sujets attribueraient les caractéristiques mentales davantage aux sportifs Blancs qu'aux sportifs Noirs, et inversement en ce qui concerne les caractéristiques physiques. En outre, nous supposons que les sujets évalueraient plus positivement les sportifs Blancs que les sportifs Noirs.

Les résultats obtenus ne vont pas clairement dans le sens de ces hypothèses. En effet, on constate que les sujets ont attribué la plupart des caractéristiques positives aux sportifs Noirs plutôt qu'aux sportifs Blancs et ce, que les caractéristiques soient mentales ou physiques. De plus, les résultats montrent que les sujets ont attribué massivement plus de caractéristiques mentales négatives aux sportifs Blancs plutôt qu'aux sportifs Noirs. Ainsi, lorsque l'on compare les sportifs Noirs aux sportifs Blancs, on note l'absence d'une discrimination explicite, voire même la présence d'une discrimination positive explicite à l'égard des sportifs Noirs. Ce pattern de résultats diffère de celui obtenu dans les études anglo-saxonnes.

Cependant, ce phénomène semble s'expliquer par les normes culturelles d'expression et le biais de désirabilité sociale.

En effet, le modèle sociétal français est culturellement différent du modèle États-Unien. En France aujourd'hui, où il existe comme partout de la discrimination et du racisme, l'anti racisme est socialement valorisé (ou l'expression de considérations racistes interdit). Afin de se présenter « sous un jour favorable » en conformité avec les valeurs normatives en vigueur, les sujets, jeunes étudiants en STAPS, ont sans doute tenté de se conformer à une vision non raciste, voire anti-raciste. Ainsi, on peut penser que c'est l'une des raisons pour laquelle ils n'ont pas discriminé explicitement les sportifs Noirs. En d'autres termes, on peut supposer que c'est par souci de désirabilité sociale qu'ils ont attribué aux sportifs Noirs des caractéristiques positives touchant à la fois au physique et au mental.

Concernant l'auto-attribution, nous supposons que les sujets s'attribueraient davantage de caractéristiques mentales positives que les sportifs Noirs mais également que les Sportifs

Blancs, et qu'ils s'évalueraient globalement plus positivement que les sportifs Noirs et les sportifs Blancs.

Les résultats vont dans le sens de la première partie de l'hypothèse. Les sujets se sont survalorisés sur le plan mental (s'attribuant plus de qualités et moins de défauts que tous les autres). Par contre, concernant la seconde partie de l'hypothèse, ils se sont dépréciés sur le plan physique, s'attribuant moins de caractéristiques physiques qu'ils n'en ont attribuées aux sportifs Blancs et aux sportifs Noirs.

Ces effets peuvent s'expliquer par le biais de l'effet PIP (Codol, 1975). En effet, en s'attribuant nettement moins de caractéristiques physiques qu'aux sportifs Blancs, les sujets extrémisent leur réponses par rapport à leur groupe d'appartenance (puisque'ils sont eux-mêmes étudiants Blancs en STAPS), et se montrent par là-même plus normatifs (puisque'ils possèdent encore moins de caractéristiques physiques par rapport aux sportifs Noirs que les sportifs Blancs n'en possèdent).

En conclusion, cette expérience nous a permis de montrer que, lors d'une comparaison entre les sportifs Noirs et les sportifs Blancs, les premiers sont reconnus de façon univoque comme « meilleurs » sur le plan physique (conformément aux États-Unis) que les seconds (dont le sujet fait partie) ; ils sont paradoxalement, sur le plan mental, déclarés « supérieurs » aux Blancs (contrairement aux résultats obtenus dans les études anglo-saxonnes) mais néanmoins jugés « inférieurs » au sujet (qui pourtant est Blanc). Cette contradiction permet de subodorer l'existence d'une discrimination implicite vis-à-vis des sportifs Noirs en France s'appuyant sur un stéréotype structuré de la même façon qu'aux États-Unis mais ne s'exprimant pas explicitement.

Cependant, concernant les caractéristiques physiques, on pourrait argumenter que ce sont les types de traits eux-mêmes qui, dans ce dispositif, expliqueraient leur plus forte attribution aux sportifs Noirs. En effet, dans les études de représentation portant sur les sportifs Noirs, les caractéristiques physiques sont des traits typiques généralement associés à la catégorie « sportifs Noirs » (Cornwell, 1993 ; Norris & Jones, 1998 ; Harrison, 2001 ; Sheldon, Epstein & Petty, 2007). Et puisque leur tâche portait sur « les sportifs Noirs » et « les sportifs Blancs » en général, les sujets les ont évalués en faisant uniquement référence à leur appartenance

ethnique sans prendre en compte leurs caractéristiques individuelles en tant que sportifs. Autrement dit, les sportifs Noirs ont été reconnus comme semblables entre eux de la part des répondants, étant ainsi évalués par le biais des stéréotypes qui leur sont associés (Castel, 2007).

On pourrait donc reprocher à la situation dans laquelle on a placé les sujets son artificialité. En effet, il n'existait pas dans cette première expérience d'enjeu à proprement parler, c'est-à-dire que les sujets n'avaient pas de « rôle » à jouer (en tant qu'entraîneur, sélectionneur, etc.), ils devaient simplement donner leur représentation des sportifs. Ainsi, dans le but de tester l'efficacité des stéréotypes concernant les sportifs, nous avons répliqué cette expérience dans une situation plus concrète (avec une affabulation, des enjeux identitaires, etc.).

1.3 Seconde expérience

La précédente expérience nous a permis de tester les stéréotypes ayant trait aux sportifs et de montrer l'existence de patterns de discrimination différents de ceux des études anglo-saxonnes. En effet, ces dernières montrent que les athlètes Noirs sont vus comme dotés de moins de qualités intellectuelles (contrôle émotionnel, lecture du jeu, adresse, capacité à prendre des décisions) que les sportifs Blancs et qu'à l'inverse, ils seraient pourvus de qualités physiques (force, détente, rapidité) supérieures.

Or, dans notre première expérience, nous avons constaté que, lors d'une comparaison directe entre sportifs Noirs et sportifs Blancs, il n'y avait pas de discrimination explicite à l'égard du sportif Noir, les sujets lui attribuant au contraire davantage de caractéristiques physiques et mentales. Cependant, lorsque l'on prend en compte l'auto-attribution faite par les sujets, les résultats montrent l'apparition d'une discrimination implicite envers les Noirs, retombant ainsi sur le même pattern que pour les études anglo-saxonnes.

Afin de montrer que ces stéréotypes, et plus largement les mécanismes de discrimination sous-jacents, sont efficaces dans les situations réelles (la constitution d'une équipe, la sélection des joueurs, le choix des postes, etc.), nous avons répliqué la première expérience en insérant le dispositif dans une affabulation (renouvellement du contrat d'un joueur de football) et en interrogeant un public différent que lors de notre première expérience.

La finalité de cette seconde expérience est de comprendre le fonctionnement de l'agent social inséré dans une situation sociale avec des enjeux réels. L'affabulation, c'est-à-dire le fait de présenter un cadre de référence, nous permet d'insérer le sujet dans une scène (au sens où l'entendent Brown et Fraser (1979)), c'est-à-dire de l'insérer dans une situation concrète dans laquelle il a un « rôle » à jouer.

De plus (et ce n'est pas indépendant), le fait d'insérer les sujets dans une situation concrète va rendre l'objectif avéré de l'expérience plus implicite. En d'autres termes, plus la tâche est insérée socialement, motivée, instanciée, moins la finalité réelle (étudier les stéréotypes, la discrimination, le racisme) est apparente. L'attention du sujet porte sur autre chose (renouvellement de contrat concernant un joueur de football) et donc il laisse apparaître ce qu'on cherche sans y prêter attention.

Par ailleurs, nous avons interrogé un public autre que celui de la première expérience où nous ne nous étions adressés qu'à des étudiants de STAPS. Le fait que les sujets étaient tous Blancs était indispensable dans la mesure où il s'agissait d'étudier des phénomènes liés à la catégorisation sociale (biais classiques d'endofavoritisme et d'exodéfavoritisme). Néanmoins, le fait qu'ils soient eux-mêmes sportifs a pu diminuer les effets liés de la catégorisation, comme cela se passe dans les cas de catégorisations croisées. Ainsi, afin de palier à ce possible effet lié à la catégorisation croisée (renvoyant à une recatégorisation à un niveau supraordonné, celui des sportifs), nous avons sélectionné des sujets non sportifs.

1.31 Dispositif :

Dans cette seconde expérience, sous le prétexte du renouvellement du contrat d'un joueur de football, nous avons sollicité des individus de différents âges, de différentes catégories socio professionnelles, tous non sportifs (c'est-à-dire ne déclarant aucune pratique régulière de sport), mais étant tous Blancs.

On présentait préalablement le joueur dont il s'agissait de renouveler le contrat. Ainsi, sur la page de garde du questionnaire, sous le prétexte d'un rendez-vous avec l'entraîneur, on présentait un bilan de l'année passée touchant à différents aspects (le nombre de blessures, le déroulement des matchs en eux-mêmes (les passes, les fautes sanctionnées), le relationnel avec les membres de son équipe et des équipes adverses).

Les sujets devaient, par le biais d'un questionnaire composé des 41 caractéristiques mises au point pour l'expérience précédente (29 caractéristiques mentales et 12 caractéristiques

physiques), évaluer ce joueur, puis différentes autres cibles, c'est-à-dire qu'ils devaient estimer dans quelle mesure les cibles possédaient les 41 traits censés caractériser les sportifs.

Plus précisément, dans un premier temps, il leur était demandé d'estimer sur une échelle allant de 0 à 10 la représentativité des caractéristiques pour le joueur de football concerné (Noir ou Blanc) dans une situation concrète (renouvellement de contrat) en répondant à la consigne suivante : « A quel point, selon vous, « XXXX », possède-t-il les caractéristiques suivantes (note de 0 (pas du tout) à 10 (énormément)).

Dans un second temps, ils devaient, à l'aide du même questionnaire que dans l'expérience précédente, estimer à quel point les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et eux-mêmes possédaient chacune des caractéristiques en observant la consigne suivante :

Représentativité : Indiquez sur une échelle de [0 à 100] le pourcentage de sportifs dans les catégories retenues ayant cette caractéristique.

Ils estimaient sur une page à quel point les sportifs Noirs et les sportifs Blancs possédaient chacune des caractéristiques : - Pourcentage de sportifs Noirs ayant ce trait [0 à 100]

- Pourcentage de sportifs Blancs ayant ce trait [0 à 100]

Puis, sur une autre page, ils devaient donner le pourcentage qu'ils s'attribuaient à eux-mêmes : « A quel point possédez-vous vous-même ce trait ? [0 à 100] ».

Après avoir rempli le questionnaire pour les 29 caractéristiques mentales, les sujets voyaient les 12 caractéristiques physiques. L'ordre de présentation des différents tableaux était le même, c'est-à-dire qu'ils estimaient d'abord à quel point les sportifs Noirs et les sportifs Blancs possédaient les 12 caractéristiques physiques, puis à quel point eux-mêmes possédaient ces caractéristiques.

1.311 Participants

L'échantillon était composé de 48 sujets, âgés de 27 ans en moyenne ($M = 27,6$; $ET = 12,051$), tous Blancs et appartenant à différentes catégories socio-professionnelles. *A contrario* de la première étude où tous les sujets étaient sportifs (étudiants de STAPS), les sujets de cette seconde étude sont non sportifs (la question sur la pratique d'un sport était demandée à la fin du questionnaire et les sujets s'étant déclarés « sportifs » ont été exclus de notre échantillon).

1.312 Variables de l'étude :

1.3121 Variables indépendantes :

Lors de cette seconde expérience, les sujets étaient divisés en deux groupes.

La première variable indépendante est une variable inter-sujet et concerne l'appartenance socio-ethnique de la cible. Les deux modalités de la variable (qui correspondent aux appartenances socio-ethniques Noir vs Blanc, comme dans la première expérience) sont opérationnalisées par le nom du joueur. Pour l'un des groupes de sujets, il se nommait Mamadou Ba (nom à consonance africaine évoquant le groupe socio-ethnique « Noir »), et pour l'autre François Moreau (renvoyant implicitement à un Blanc).

VI Joueur : avec J1 : Mamadou Ba, J2 : François Moreau

Cette variable indépendante constitue une des principales différences de cette expérience, avec le fait que ce soit des groupes indépendants (chaque sujet n'est confronté qu'à une cible, et n'est donc pas en situation de comparaison).

La seconde variable indépendante est une variable intra-sujet. Elle correspond à la cible à laquelle sont attribuées les différentes caractéristiques. Cette seconde variable indépendante, nommée « Cible » (C) a 4 modalités.

La première correspond à l'interlocuteur (c'est-à-dire « Ba Mamadou » ou « Moreau François » selon la modalité de la première VI à laquelle le sujet a été affecté).

Les trois autres cibles reprennent, comme dans l'expérience précédente (puisque le questionnaire est le même), les deux appartenances socio-ethniques pertinentes (« sportif Noir » et « sportif Blanc ») et le sujet lui-même (« Soi-même »).

VI Cible : avec C1 : Interlocuteur, C2 : sportif Noir, C3 : sportif Blanc, C4 : Soi-même

Plan : S24 <J2> * C4

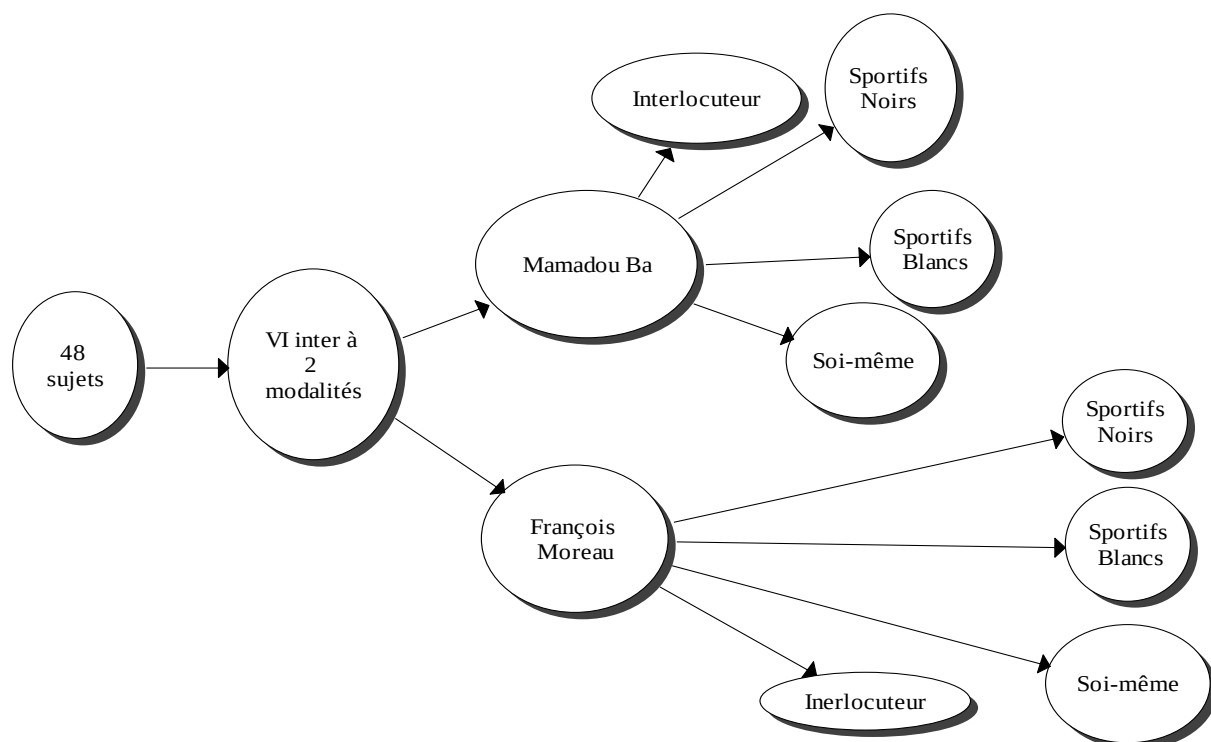


Figure 10 : Représentation graphique des variables indépendantes concernant la 2^{nde} expérience

1.3122 Variables dépendantes :

Les indicateurs de nos variables dépendantes correspondent aux scores obtenus pour les différents traits aux différentes échelles.

La première variable dépendante concerne la perception du joueur (Mamadou Ba ou François Moreau). Les sujets devaient évaluer le joueur auquel ils étaient « confrontés » (Mamadou Ba vs François Moreau) en lui attribuant pour chaque caractéristique une note allant de 0 à 10. L'intérêt d'avoir introduit cette variable est double. D'une part, les sujets n'évaluent plus simplement un sportif Noir ou Blanc lambda. En effet, la nomination du sportif fait passer de manière plus implicite l'insertion du joueur dans son groupe d'appartenance socio-ethnique particulier et permettra qu'il soit vu par le filtre du stéréotype associé. D'autre part, on ne place plus le sujet dans une situation de comparaison entre deux groupes mais dans une évaluation directe d'un sportif.

La seconde variable dépendante est la même que dans notre première expérience. Elle concerne le degré de représentativité des différents traits en fonction du groupe cible auquel ils sont attribués (sportif Noir/sportif Blanc/Soi-même), c'est-à-dire à quel point, selon les sujets, chacune des caractéristiques est représentative des sportifs Noirs, des sportifs Blancs et d'eux-mêmes. Ce degré de représentativité était mesuré par le biais d'un pourcentage, allant de 0 à 100%, attribué pour chaque caractéristique.

Ce dispositif permet de mesurer les différentes formes de discrimination (explicites et implicites, sur le physique ou le mental, conformes ou non aux stéréotypes).

1.313 Hypothèses opérationnelles

Afin d'élaborer nos différentes hypothèses, nous nous sommes appuyés sur les résultats obtenus lors de la première étude. Le but est de vérifier que les résultats obtenus précédemment ne tiennent pas qu'au dispositif mais qu'ils correspondent bien à un effet réel de phénomènes transposables dans diverses situations. En plaçant les sujets dans une situation réelle (confrontation à un « vrai » sportif avec une situation concrète par le biais du renouvellement de contrat) :

- Nous supposons que les sujets attribueront davantage les caractéristiques physiques à Mamadou Ba qu'à François Moreau.
- Nous supposons que les sujets attribueront davantage les caractéristiques mentales positives à Mamadou Ba qu'à François Moreau.
- Nous supposons que les sujets attribueront davantage les caractéristiques mentales négatives à François Moreau qu'à Mamadou Ba.

Par ailleurs, dans le cadre de cette seconde expérience, le sujet est, par le biais de l'affabulation, inséré dans une situation sociale concrète (renouvellement du contrat d'un sportif) lui conférant par là même un « rôle ». Afin de voir si le type de discrimination mise en place par les sujets est le même que le pattern obtenu lors de la précédente expérience, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Nous supposons que les sujets s'attribueront moins de caractéristiques physiques qu'ils n'en attribuent à Ba ou à Moreau.
- Nous supposons que les sujets s'attribueront plus de traits mentaux positifs qu'ils n'en attribuent à Ba ou à Moreau
- Nous supposons que les sujets s'attribueront moins de caractéristiques mentales négatives qu'ils n'en attribuent à Ba ou à Moreau.

Enfin, dans le but de voir si les patterns de résultats obtenus précédemment se maintiennent, nous avons effectué un post-test en comparant les taux de représentativité attribués aux sportifs Noirs, aux sportifs Blancs et à eux-mêmes. Ainsi :

- Nous supposons que les sujets attribueront davantage de caractéristiques physiques aux sportifs Noirs qu'aux sportifs Blancs.
- Nous supposons que les sujets attribueront davantage de caractéristiques mentales positives aux sportifs Noirs qu'aux sportifs Blancs.
- Nous supposons que les sujets attribueront davantage de caractéristiques mentales négatives aux sportifs Blancs qu'aux sportifs Noirs.

La comparaison des résultats de ce « post-test » avec les résultats de l'expérience précédente (obtenus à l'aide du même questionnaire) permet de tester la solidité des stéréotypes : est-ce que la confrontation avec un joueur particulier (Noir ou Blanc) dans la première phase (en l'évaluant pour renouveler son contrat) va modifier les stéréotypes et les mécanismes de discrimination (y compris implicites) envers les catégories abstraites (les Noirs et les Blancs) ?

1.32 Résultats

Afin de valider nos hypothèses, nous comparerons d'abord les représentativités moyennes pour Mamadou Ba et François Moreau de chaque famille de caractéristiques (physiques, mentales positives, mentales négatives).

Nous comparerons ensuite les représentativités moyennes de chaque famille de caractéristiques (physiques, mentales positives, mentales négatives) pour l'interlocuteur (c'est-à-dire Ba ou Moreau) et les sujets eux-mêmes.

Nous regarderons ensuite plus en détail à qui (Mamadou Ba, François Moreau ou eux-mêmes) les sujets ont davantage attribué chaque caractéristique afin d'explorer plus avant les patterns de discrimination (existant ou pas) à l'encontre de Mamadou Ba.

Enfin, afin de voir si les résultats obtenus lors de la précédente expérience ne l'ont pas été du fait du dispositif, nous comparerons la représentativité moyenne de chacune des familles de caractéristiques (physiques, mentales positives, mentales négatives) entre les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et les sujets eux-mêmes.

1.321 Validation d'hypothèses

Suite au dépouillement des données, nous avons d'abord regroupé les caractéristiques par catégorie (caractéristiques physiques, caractéristiques mentales positives et mentales négatives) et ce pour chaque cible (Ba Mamadou, Moreau François, sportifs Noirs, sportifs Blancs, les sujets eux-mêmes).

1.3211 Représentativité moyenne:

Dans le but de vérifier nos hypothèses, nous avons moyenné les notes³⁷ de représentativité afin d'obtenir une note de représentativité moyenne pour chacune des familles de caractéristiques (physiques, mentales positives et mentales négatives) et ce pour chaque cible (Ba, Moreau, les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et les sujets eux-mêmes). Puis, nous avons effectué une ANOVA afin de comparer les moyennes obtenues pour chaque catégorie de caractéristiques entre les conditions (Sportifs Noirs, Sportifs Blancs et Soi-Même). Enfin, nous avons effectué une série de contrastes afin de comparer les cibles deux par deux pour chaque famille de caractéristiques.

Tableau 28 : Comparaison des représentativités moyennes pour Mamadou Ba et François Moreau pour les caractéristiques physiques et pour les caractéristiques mentales, positives et négatives.

			Anova
			Ba/ Moreau
Caractéristiques	Ba	Moreau	(F ; p)
Physiques (P)	72,5	58,3	26,25 ; <.001
Mentales Positives (M+)	65,6	53,9	14,83 ; <.001
Mentales Négatives (M-)	42,1	38,1	0,68 ; NS

Concernant les caractéristiques physiques, les sujets trouvent ces dernières plus représentatives de Mamadou Ba ($m = 72,5$) que de François Moreau ($m = 58,3$) ; l'effet étant hautement significatif ($F(1,45) = 26,25$, $p < .001$), il valide nos hypothèses.

³⁷ La note de représentativité correspond à la moyenne des pourcentages associés par les sujets pour chaque type de caractéristiques.

L'effet concernant les caractéristiques mentales positives est très significatif ($F(1,43) = 14,83$, $p < .001$). Conformément à nos hypothèses, pour les sujets, les caractéristiques mentales positives sont plus représentatives de Mamadou Ba à plus de 65% que de François Moreau à moins de 54%, faisant apparaître du favoritisme à l'égard de Mamadou.

Le pattern de résultats concernant les caractéristiques mentales négatives va à l'inverse de l'effet attendu. Il apparaît que les sujets ont davantage attribué de caractéristiques mentales négatives à Mamadou Ba (42,1) qu'à François Moreau (38,1) mais l'écart n'est pas significatif ($F(1,43) = 0,68$, NS).

On retrouve donc globalement le même pattern de discrimination que lors de la précédente expérience, excepté sur les caractéristiques mentales négatives. En d'autres termes, les résultats montrent que nous avons retrouvé un pattern autre que dans les études anglo-saxonnes, les sujets attribuant majoritairement au joueur Noir (Mamadou Ba) les caractéristiques positives, aussi bien les caractéristiques mentales que physiques.

Tableau 29 : Comparaisons des représentativités moyennes entre l'interlocuteur (Mamadou Ba ou François Moreau) et Soi-Même en fonction des conditions Ba et Moreau pour les caractéristiques physiques et pour les caractéristiques mentales, positives et négatives.

Caractéristiques	Ba		Moreau		Traitements statistiques (Anova)	
	Interlocuteur	Soi-Même SM	Interlocuteur	Soi-Même SM	Contraste	Contraste
					Ba/ Soi (F ; p)	Moreau/ Soi (F ; p)
Physiques (P)	72,5	59,6	58,3	57,4	17,14 ; $p < .001$	0,08 ; NS
Mentales Positives (M+)	65,6	74,6	53,9	73,6	8,62 ; $p < .006$	43,40 ; $p < .001$
Mentales Négatives (M-)	42,1	21,4	38,1	22	27,15 ; $p < .001$	17,16 ; $p < .001$

Les sujets ayant répondu dans la condition Ba s'attribuent massivement moins de caractéristiques physiques ($m = 59,6$) qu'à l'interlocuteur Mamadou Ba ($m = 72,1$) alors que dans la condition Moreau ils se les attribuent de façon équivalente à l'interlocuteur François Moreau ($F(1,45) = 0,08$, NS). Ces résultats ne valident que partiellement notre hypothèse, puisque nous nous attendions à ce que les sujets attribuent davantage de caractéristiques physiques à Mamadou Ba qu'à eux-mêmes (ce qui est le cas), mais également à ce qu'ils attribuent ces traits davantage à François Moreau qu'à eux-mêmes, alors que ce n'est pas le cas.

Concernant les caractéristiques mentales positives, les sujets trouvent ces qualités significativement plus représentatives d'eux-mêmes que de l'interlocuteur, et ce, quelle que soit la condition (Ba ou Moreau). Néanmoins, l'écart est plus important (20 points d'écart et un effet extrêmement significatif ($F(1,43) = 43,40$, $p < .001$)) dans la condition Moreau que dans la condition Ba (10 points d'écart avec un effet significatif à ($F(1,43) = 8,62$, $p < .006$)).

Concernant les caractéristiques mentales négatives, les taux d'association à soi-même sont de, manière massive, très inférieurs à ceux de François Moreau et de Mamadou Ba, confirmant nos hypothèses. Les sujets s'estiment toujours moins affectés par ces caractéristiques (2 fois moins) que leur interlocuteur, qu'il s'agisse de Mamadou Ba ou de François Moreau.

Le pattern de discrimination observé lorsque l'on compare les taux d'association faits aux sujets eux-mêmes et aux interlocuteurs (soit Mamadou Ba, soit François Moreau) semble être le même que dans les études anglo-saxonnes : on observe une discrimination latente qui n'apparaissait pas explicitement dans la comparaison entre Mamadou Ba et François Moreau (où Ba étant explicitement favorisé par rapport à Moreau).

1.3212 Exploration des caractéristiques

Après avoir comparé les représentativités moyennes entre Mamadou Ba et François Moreau, puis entre les interlocuteurs et les sujets eux-mêmes pour chaque famille de caractéristiques (physiques, mentales positives, mentales négatives) dans le but de valider nos différentes hypothèses, nous avons exploré plus en détail l'attribution de chaque caractéristique. Il s'agit d'étudier ici chacune des caractéristiques du point de vue de sa représentativité chez Mamadou Ba, François Moreau et les sujets eux-mêmes. En d'autres termes, nous avons regardé plus en détail dans quelle mesure les sujets ont attribué chacune des 41 caractéristiques à chacune des cibles.

L'intérêt de cette démarche était d'explorer plus avant les formes que peut prendre la discrimination existant (ou pas) à l'égard d'un sportif Noir alors que le sujet est lui-même « acteur ».

Ainsi, pour chacune des caractéristiques, nous avons effectué un test de Student afin de voir si elles avaient été davantage attribuées à Ba, Moreau ou si les sujets se les étaient davantage attribuées à eux-mêmes.

Les résultats obtenus ne montrant pas d'exception au pattern trouvé lors de l'analyse des représentativités moyennes pour chaque famille de caractéristiques, nous n'effectuerons pas d'analyse au point par point des différents tableaux (que nous avons mis en annexe).

1.3213 Post Test :

Comme pour la précédente expérience, nous avons comparé la représentativité moyenne entre les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et les sujets eux-mêmes pour chaque famille de caractéristiques en fonction de la condition « joueur » (Ba ou Moreau). La finalité de cette démarche est de voir si nous retrouvons les mêmes résultats que ceux précédemment obtenus.

Tableau 30 : Représentativités moyennes pour les sportifs Noirs, les sportifs Blancs et Soi-même en fonction des conditions Ba et Moreau pour les caractéristiques physiques et pour les caractéristiques mentales, positives et négatives.

Caractéristiques	Ba			Moreau		
	Sportifs Noirs SN	Sportifs Blancs SB	Soi-Même SM	Sportifs Noirs SN	Sportifs Blancs SB	Soi-Même SM
Physiques (P)	74,7	68,5	59,6	74,5	69,7	57,4
Mentales Positives (M+)	70,9	70,1	74,6	71,9	69,2	73,6
Mentales Négatives (M-)	43,7	45,9	21,4	43,7	46,5	22

Quelle que soit la condition (Ba ou Moreau), il apparaît un effet hautement significatif ($(F(2,90) = 23,32, p < .001)$ pour la condition Ba ; $(F(2,90) = 21,54, p < .001)$ pour la condition Moreau) sur les caractéristiques physiques. Pour les sujets, quelle que soit la condition dans laquelle ils sont insérés, les caractéristiques physiques sont représentatives des sportifs Noirs à plus de 74% et des sportifs Blancs à environ 69%, l'écart étant significatif dans la condition Ba ($(F(1,45) = 31,32, p < .001)$) et dans la condition Moreau ($(F(1,45) = 17,82, p < .001)$).

La représentativité de ces items pour soi-même est nettement plus faible (moins de 60% dans la condition Ba et de 58% dans la condition Moreau) dans les deux conditions et fortement significative aussi bien par rapport aux sportifs Blancs ($(F(1,45) = 10,05, p < .005)$ dans la condition Ba ; $(F(1,45) = 18,05, p < .001)$ dans la condition Moreau)) qu'aux sportifs Noirs

(($F(1,45) = 27,02$, $p < .005$) dans la condition Ba ; ($F(1,45) = 32,08$, $p < .001$) dans la condition Moreau)).

Ces résultats sont conformes à nos hypothèses ainsi qu'aux résultats de la première expérience. Il semble une nouvelle fois que les sujets (tous Blancs) s'extrémisent plus sur ce qui caractérise les Blancs (ne pas avoir de qualités physiques) que les Blancs en moyenne, se montrant par là plus normatifs que les membres de leur groupe d'appartenance (effet PIP).

Concernant les qualités (positives) mentales, l'effet global n'est que tendanciel dans la condition Ba ($F(1,86) = 2,76$, $p < .07$) et non significatif dans la condition Moreau ($F(1,86) = 2,36$, NS). Ces qualités sont significativement ($F(1,43) = 7,48$, $p < .02$) plus représentatives des sportifs Noirs (71,9%) que des Blancs (69,2%) dans la condition Moreau, confirmant nos hypothèses, alors que dans la condition Ba, ces qualités sont reconnues comme étant autant représentatives des sportifs Noirs (70,9%) que des sportifs Blancs (70,1%) ($F(1,43) = 0,64$, NS).

Lorsqu'il doit estimer la présence de ces caractéristiques chez lui-même, le sujet se les attribue davantage qu'aux deux autres, mais tous les effets sont non significatifs (quelle que soit la condition (Ba ou Moreau) ou la cible (sportif Noir ou sportif Blanc). Il n'apparaît pas de discrimination implicite, les sujets semblant trouver les caractéristiques mentales positives aussi représentatives d'eux-mêmes que des sportifs Noirs ou des sportifs Blancs. Les résultats concernant l'auto attribution de ces qualités diffèrent de ceux précédemment obtenus puisque les sujets s'en estimaient significativement plus pourvus que les sportifs Noirs ou Blancs.

De tels résultats nous amènent à penser qu'une confrontation directe à l'autre (Ba ou Moreau) par le biais de la présentation sur la page de garde conduit les sujets à être plus « modestes » et moins « condescendant » à l'égard d'autrui. En outre, la question se pose de savoir si les stéréotypes résistent à un contact même abstrait avec l'autre. En effet, la théorie du Contact Intergroupe Imaginé (TCII) de Turner et Crisp (2009, 2010) montre qu'un contact même imaginaire avec un membre d'un exogroupe amoindrit l'effet des préjugés implicites existant à son égard. Ainsi la présentation du joueur sur la page de garde a pu mettre les sujets en situation et produire les mêmes effets que ceux initialement trouvés par Turner et Crisp, c'est-à-dire affaiblir les préjugés existant à l'égard des cibles.

Le pattern de résultats concernant les caractéristiques mentales négatives est semblable à la précédente expérience. Globalement, l'effet général est hautement significatif quelle que soit la condition ($F(2,86) = 71,7, p < .001$ dans la condition Ba et $F(2,86) = 32,19, p < .001$ dans la condition Moreau). Les résultats ne vont pas dans le sens de ceux attendus puisque, bien que les sujets aient davantage attribué ces caractéristiques aux sportifs Blancs (près de 46%) qu'aux sportifs Noirs (43,7%) que ce soit dans la condition Ba ou Moreau, la différence n'est pas significative (et ce quelle que soit la condition (Ba ou Moreau)). Une fois encore, les sujets s'estiment comme moins affectés par ces défauts (2 fois moins) que les autres quels qu'ils soient et quelle que soit la condition. Tout comme dans la première expérience, les sujets minimisent leurs faiblesses par rapport aux deux autres.

En résumé, nous avons globalement retrouvé les mêmes patterns de résultats que lors de la précédente étude, excepté sur les caractéristiques mentales positives qui semblent représentatives de toutes les cibles, quelle que soit la condition (Ba ou Moreau). Les sujets semblent discriminer positivement et de façon explicite les sportifs Noirs sur les caractéristiques physiques (toutes positives). Par ailleurs, il semble apparaître une discrimination implicite sur les caractéristiques mentales négatives. En effet, le taux d'association de ces caractéristiques est semblable pour les sportifs Noirs et les sportifs Blancs (en moyenne 45%, toutes conditions confondues) alors que les sujets se les sont deux fois moins attribuées qu'aux deux autres.

1.33 Discussion

Cette seconde expérience reprenait la trame de la précédente, c'est-à-dire établir quelles étaient les caractéristiques représentatives des sportifs Noirs, des sportifs Blancs et des sujets eux-mêmes à partir d'une liste prédéfinie de caractéristiques.

Lors de la précédente expérience, les résultats montraient que, lors d'une comparaison directe entre sportifs Noirs et sportifs Blancs, il n'y avait pas de discrimination explicite à l'égard du sportif Noir (au contraire, les sujets lui attribuaient davantage de caractéristiques physiques et mentales). Cependant, lorsque l'on prenait en compte l'auto attribution faite par les sujets, les résultats montraient l'apparition d'une discrimination implicite envers les Noirs, retombant ainsi sur le même pattern que pour les études anglo-saxonnes.

Afin de voir si les résultats obtenus lors de la précédente expérience l'étaient du fait d'un réel effet et non pas du dispositif (qui pouvait apparaître comme artificiel), nous avons modifié ce dernier en insérant le sujet dans une situation concrète par le biais d'une affabulation (les sujets étaient interpellés dans le cadre d'un renouvellement de contrat pour un joueur de football). Le fait d'insérer le dispositif de cette seconde expérience dans une affabulation rendait le sujet actif, dans le sens où il devenait l'un des acteurs d'une « scène » (évaluer un sportif pour un enjeu plausible).

Nous avons conservé les 41 caractéristiques de la précédente expérience (12 physiques et 29 mentales) ainsi que leur classification par familles (à savoir les caractéristiques physiques, les caractéristiques mentales (positives ou négatives) et les caractéristiques « autres »).

Les sujets devaient d'abord évaluer un joueur de football qui, selon la condition dans laquelle ils étaient, s'appelait Mamadou Ba ou François Moreau. Notons que l'évaluation du joueur Ba ou Mamadou s'effectuait sans qu'il y ait comparaison avec un autre sportif. Puis comme pour la précédente expérience, ils devaient estimer à quel point les caractéristiques étaient représentatives des sportifs Noirs, des sportifs Blancs et d'eux mêmes.

On retrouve globalement les mêmes patterns de résultats que lors de la première expérience. Ainsi, lorsqu'on compare les taux d'association des différentes caractéristiques pour Ba et Moreau, les sujets semblent favoriser Ba en lui attribuant davantage les caractéristiques positives (physiques et mentales), favorisant explicitement le joueur Noir par rapport au joueur Blanc (les sujets étant pourtant tous Blancs). Néanmoins, lorsque l'on compare Ba et

Moreau aux sujets eux-mêmes on retombe sur un pattern « à l'anglo-saxonne », laissant apparaître une discrimination implicite à l'égard du sportif Noir (en l'occurrence Mamadou Ba).

Ainsi, le fait d'insérer les sujets dans une situation plus concrète sans comparaison directe à un autre sportif a eu des impacts limités sur les résultats.

Nous avons par ailleurs effectué un post-test, c'est-à-dire que nous avons demandé aux sujets d'évaluer, comme lors de la première expérience, les sportifs Noirs et Blancs en général. On retrouve là encore les mêmes patterns de résultats que lors de la précédente expérience. Ainsi, lorsque l'on compare les attributions faites aux sportifs Noirs et aux sportifs Blancs, on remarque l'absence de discrimination explicite à l'égard du sportif Noir, c'est-à-dire que les sujets lui attribuent davantage de caractéristiques physiques et mentales. Néanmoins, on remarque une variation sur les résultats concernant les caractéristiques mentales positives. En effet, les sujets ne semblent pas avoir favorisé les sportifs Noirs dans la condition Ba, attribuant les caractéristiques mentales positives tant aux sportifs Noirs qu'aux sportifs Blancs (ce qui disparaît dans la condition Moreau).

Nonobstant, lorsque l'on prend en compte l'auto attribution faite par les sujets, on retrouve sensiblement les mêmes résultats que pour la précédente expérience, excepté sur les caractéristiques mentales positives. En effet, bien que les sujets s'attribuent davantage ces caractéristiques par rapport aux deux autres, il n'existe pas de différences significatives. Nos résultats semblent à nouveau montrer l'apparition d'une discrimination implicite envers les Noirs (sauf sur les caractéristiques mentales positives), retombant ainsi sur le même pattern que pour les études anglo-saxonnes.

L'ensemble de nos résultats peut s'expliquer par l'intermédiaire de deux phénomènes, d'une part le biais de désirabilité sociale et d'autre part en termes de menace identitaire.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la France et les États-Unis n'envisagent pas de la même manière la coexistence et les rapports des différents groupes socio-ethniques les composant. Le modèle républicain français semble s'appuyer sur une vision universaliste du « vivre ensemble » alors que le modèle états-unien (tout comme en Angleterre) se base sur le

communautarisme. Cette notion du « vivre ensemble » repose sur le fait que des individus adhèrent à une communauté, en tant que citoyens partageant des valeurs et des principes communs (Bénichou, 2006). Ce principe de « fraternité » se retrouve d'ailleurs dans l'article premier de la constitution de 1958 qui proclame que « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* ». C'est ce modèle sociétal qui selon nous génère ce phénomène de désirabilité sociale, poussant les répondants à ne pas explicitement discriminer Mamadou Ba et les sportifs Noirs en général.

Néanmoins, l'explication par l'intermédiaire du phénomène de désirabilité sociale n'est pertinente que lorsque les sujets comparent uniquement les sportifs Noirs aux sportifs Blancs. En effet, ce phénomène disparaît lorsque les sujets se comparent eux-mêmes aux sportifs, et ce, qu'ils soient Noirs ou Blancs. Ainsi nous avançons également un autre type d'explication en termes de menace identitaire.

Il a été prouvé à de nombreuses reprises que, dans un cas de menace identitaire, lors d'une comparaison sociale, les membres du groupe dominant réagissent en favorisant leur endogroupe (biais pro-endogroupe) (Brown & Ross, 1982 ; Sachdev & Bourhis, 1991). Or, lorsque le groupe dominant n'est pas menacé identitairement, il peut établir un biais en faveur de l'exogroupe (Aebischer & Oberlé, 2002). En effet, selon ces dernières, « *la mise en avant d'aspects positifs significatifs du groupe défavorisé freine la compétition et assure le maintien du statu quo à l'avantage du groupe dominant* » (p. 23). Ainsi, on peut penser que, se sentant moins menacés sur leur identité sociale, les répondants ont concédé « *dans un « geste de bon prince* » » (ibid., p. 23) davantage de caractéristiques positives (mentales ou physiques) aux sportifs Noirs lorsque ces derniers sont uniquement comparés aux sportifs Blancs en général, mais que, dès qu'il y a atteinte à leur identité personnelle (lorsqu'ils se comparent aux sportifs Noirs), il y a disparition de ce phénomène et apparition de discrimination en faveur de soi. L'important ne serait pas tant que le groupe bénéficie d'une identité sociale positive mais que le sujet lui-même bénéficie de cette identité positive. Il est vraisemblable que cela lui est possible dès lors que la dimension de comparaison est de peu d'importance pour son identité ou qu'il se situe dans un paradigme lui permettant de se valoriser.

Outre ces deux phénomènes purement psychosociaux pouvant expliquer ces résultats, les effets peuvent être aussi modulés par le fait que cette recherche touche à un sport spécifique : le football. En effet, si l'on se place d'un point de vue purement sportif, le footballeur possède

un statut particulier en France, statut de « héros » national pouvant transcender les origines ethniques, l'Équipe de France étant historiquement multiethnique. Ainsi, on peut supposer que le statut de footballeur agit comme s'il gommait les stéréotypes, et qu'un footballeur professionnel d'origine Afro-antillaise ou Africaine « n'équivaut » pas à un sportif Noir d'une autre discipline, voire même à un individu Noir lambda.

En conclusion, l'ensemble de ces deux expériences a permis de montrer que, lorsque les sujets attribuent différentes caractéristiques aux sportifs Noirs et aux sportifs Blancs, que la modalité soit nominative ou pas, on trouve un script de réponses différent que dans les études réalisées dans ce domaine (Wiggins, 1989 ; Devine & Baker, 1991 ; Cornwell, 1993 ; Stone, Perry & Darley, 1997 ; Harrison, 2001 ; Turner & Jones, 2007 ; Trémoulinas, 2008). En effet, les études réalisées dans le domaine sportif montraient que les caractéristiques attribuées aux sportifs Noirs étaient des caractéristiques physiques et que les caractéristiques attribuées aux sportifs Blancs étaient des caractéristiques mentales. Or, nos deux expériences montrent que les sujets ont attribué aux sportifs Noirs des caractéristiques à la fois mentales et physiques. De plus, on a constaté, au travers des caractéristiques attribuées, que les sportifs Noirs étaient socialement plus valorisés que les sportifs Blancs. Ainsi, les sujets font preuve d'exofavoritisme à l'égard des sportifs Noirs, au détriment de leur groupe d'appartenance ethnique.

Néanmoins, lorsque les sujets se comparent directement aux sportifs Noirs et Blancs, que la modalité soit nominative ou pas, on retrouve le même script de réponses que dans les différentes études anglo-saxonnes. En d'autres termes, les sujets se valorisent davantage sur des caractéristiques mentales, et surtout celles à valences positives, qu'ils ne les attribuent aux sportifs Noirs. De fait, les sujets attribuent davantage les caractéristiques physiques aux sportifs Noirs, qu'ils ne s'en attribuent à eux-mêmes. En outre, lorsque les sujets se comparent aux sportifs Blancs, on obtient les mêmes résultats que lorsqu'ils se comparent aux sportifs Noirs.

Ainsi, on note une certaine stabilité des stéréotypes existant à l'égard des sportifs Noirs. Néanmoins, comparativement à la première expérience, nous avons constaté, lors du post test, un amoindrissement de la discrimination sur les caractéristiques mentales positives (bien que les sujets s'attribuent davantage ces caractéristiques, il n'existe pas de différences significatives avec les sportifs Noirs ou Blancs). Ce phénomène est possiblement dû au fait

que lors de cette seconde expérience les sujets étaient directement confrontés à la cible. Cette confrontation directe a pu amoindrir l'effet des stéréotypes, conduisant les sujets à juger l'ensemble des cibles positivement sur cette caractéristique, où pourtant les sportifs Noirs ont été discriminés précédemment.

CHAPITRE 9. CONCLUSION

En 2010, selon le Ministère de l'immigration, la France compte 6 millions de descendants d'immigrés, soit un Français sur dix (au 1^{er} janvier 2010, la population française est estimée à 64,7 millions d'habitants (Pla & Baumel, 2010). En 2002, Gérard Noiriel, en remontant jusqu'aux arrière-grands-parents, estimait cette population à un tiers de la population française. Par ailleurs, selon l'INED, le nombre de mariages mixtes en France était de 31.606 en 2008. On pourrait dès lors penser que la France a réussi un melting-pot, un brassage efficace à sa façon. L'actualité récente quant à la question de l'identité nationale ramène cette interrogation sur le devant de la scène. En effet, on a pu remarquer que le lancement de ce « débat » sur l'identité française a vu émerger certaines dérives. La tentation est grande et le glissement de ce débat sur des critères phénotypiques, culturels et confessionnels est dangereux. Dans l'un de ses ouvrages portant sur l'immigration en France au XX^{ème} siècle, l'historien français Pierre Milza (1990) va dans ce sens en posant la question de savoir si l'immigration ancienne était assimilable donc « bonne » et si la plus récente, « inassimilable », serait « mauvaise » ? Ainsi, on peut légitimement se demander ce que signifie être Français aujourd'hui et comment différentes ethnies se perçoivent et pensent être perçues par les autres dans un contexte intra-national.

La notion d'identité est une notion complexe. Depuis les premiers travaux initiés sur l'identité par Mead (1934) et ceux menés par de nombreux auteurs, tels Deschamps (1999) ou bien Roques (2004) pour ne citer qu'eux, nous pouvons affirmer sans risque d'être démentis que la notion d'identité est plurielle. Nous nous sommes intéressés à cette question en nous focalisant plus particulièrement sur une sorte d'identité, l'identité socio-ethnique. Pour notre part, nous avons tenté d'explorer l'identité des Noirs en France et plus particulièrement le sentiment identitaire des Noirs de France, en France.

Nous avons donc tenté d'investiguer et de mettre au jour l'identité « raciale » de la population des Noirs en France, c'est-à-dire de traduire et de décrypter du point de vue psychosocial les rapports existant entre les Noirs et d'autres groupes socio-ethniques vivant en France et plus particulièrement les Blancs.

Comme nous l'avons évoqué dans notre partie théorique, les relations intergroupes sont régies par un certain nombre de mécanismes psychosociaux, tels que le fait de favoriser les membres de son groupe d'appartenance (endofavoritisme) ou de défavoriser les membres d'un autre groupe (exodéfavoritisme). Ces mécanismes sont dirigés vers un seul but, à savoir acquérir ou maintenir une identité sociale positive. C'est ce but qui guide les individus quant au choix de leur identité sociale ou groupale, dans un contexte donné.

La conception proposée dans cette thèse (les partitions sociales) est le prolongement des différentes théories touchant à l'identité sociale (TIS, TAC) dans le cadre des relations intergroupes. En effet, alors que les études classiques appréhendent les relations entre les groupes en termes d'endofavoritisme ou d'exodéfavoritisme (ou au mieux sur une dimension spécifique (statut (Sachdev et Bourhis (1985, 1987, 1991)), valeur (Devine, 1989 ; Fazio, Jackson, Dunton & Williams, 1995; Judd, Wittenbrink & Park, 1999)), nous nous intéressons davantage à la nature des relations intergroupes et aux représentations que le sujet se fait des différentes catégories (endoreprésentation, exoreprésentation...).

Cette nouvelle conception reprend les fondements de la TAC en l'enrichissant de différents apports. En effet, le besoin d'identité positive amène les membres d'un groupe à mettre en place des stratégies identitaires différentes selon la place qu'ils occupent dans la situation. Contrairement à la TAC qui postule que toute forme de catégorisation intergroupe entraîne une seule et même forme de discrimination, la théorie des partitions avance l'existence non pas d'un type mais de trois types de relations possibles (hiérarchiques, oppositives, communautaires).

La conception des partitions considère les relations interindividuelles comme étant sous-tendues par les appartenances groupales des protagonistes. Ainsi, le sujet (co-) construit dans l'interaction les représentations qu'il a de l'autre (sous-tendues par son appartenance groupale), de son propre groupe et de leur relation (c'est-à-dire de la partition qu'il adopte) compatibles avec les positions objectives des deux groupes dans la situation sociale. Ainsi, le concept de partitions sociales permet d'appréhender la nature du positionnement identitaire des individus dans le cadre d'une relation intercatégorielle (en fonction de l'intérêt identitaire de chacun) et y ajoute un aspect dynamique à travers la notion de co-construction.

Par ailleurs, c'est par le biais de l'utilisation des représentations sociales en termes de représentations mutuelles et d'outils méthodologiques adaptés que s'est construite notre réflexion.

La notion de représentation mutuelle développée dans cette thèse s'inspire de l'approche socio-génétique de Moscovici (1961), ainsi que de la notion d'ancrage socio-psychologique initiée par Doise (1992). Ces deux concepts ont en commun qu'ils prennent en compte la notion d'« alter » dans l'élaboration de la représentation d'un objet. Pour Moscovici (1984), la relation sujet-objet est « ternarisée » par autrui, c'est-à-dire que l'image que nous renvoie autrui de l'objet participe à l'élaboration de sa représentation (et non plus seulement l'image que le sujet s'en fait). Pour Doise (1992), c'est le positionnement identitaire du sujet qui détermine la représentation d'un objet, tout en modulant les rapports sociaux avec les autres groupes. On constate dès lors qu'il ne suffit pas qu'une représentation soit partagée et qu'il y ait une pratique de l'objet, mais également qu'une représentation se construit dans la confrontation. En effet, l'identité d'un groupe est tributaire des rapports entretenus avec d'autres groupes, c'est-à-dire que la représentation que l'on a de son groupe est modulée en fonction du groupe auquel on fait face (la représentation étant sous-tendue par l'intérêt identitaire de chacun des groupes). Ainsi, selon nous, les représentations mutuelles (ou représentations intercatégorielles) sont le fruit d'une co-construction et sont porteuses de la nature des oppositions (partitions) existant entre les différents groupes d'appartenance.

Nous avons donc tenté d'investiguer et de mettre au jour l'identité des Noirs en France en termes de relations intergroupes par le biais de la conception des partitions sociales et ce par l'intermédiaire des différents dispositifs qui composent notre partie empirique.

La première étude a été réalisée dans le cadre du projet BEST (Black European STudies). La finalité de cette étude est de dégager l'insertion identitaire la plus favorable aux Noirs antillais en fonction du contexte produit par leur lieu de vie (Métropole ou Antilles). En effet, le fait de vivre aux Antilles ou en Métropole implique des représentations différentes des rapports avec les Blancs, induisant des stratégies identitaires adaptées.

Ainsi, par le biais de réponses à différents questionnaires et modèles d'identité Noire, nous avons montré une différenciation dans le positionnement identitaire chez les Noirs de France en fonction du contexte, c'est-à-dire en fonction du fait qu'ils vivent soit aux Antilles, soit en Métropole. L'idée sous-jacente à cette étude était que les différentes échelles composant l'enquête BEST étaient sous-tendues par les différentes dimensions en lien avec les partitions sociales. Ainsi, bien que les résultats ne soient pas tous significatifs, il apparaît des différences quant à la mise en place de stratégies identitaires entre Antillais de Métropole et ceux des Antilles.

Conformément à la conception des partitions sociales (Castel & Lacassagne 2005,2011), cette étude nous a permis d'appuyer l'existence de non pas d'une catégorisation, mais de plusieurs types de catégorisation entraînant de fait plusieurs types de discrimination. Elle nous a également permis de confirmer que l'insertion identitaire d'un individu est modulée par les groupes en présence, c'est-à-dire que le choix d'une stratégie identitaire plutôt que d'une autre dépend bien du groupe auquel cet individu est confronté dans un contexte particulier. En effet, les stratégies mises en œuvre par les Antillais diffèrent selon qu'ils vivent en Métropole ou aux Antilles (les premiers s'insérant dans une partition communautaire et les seconds semblant s'insérer dans une partition oppositive, bien que cela ne soit pas totalement confirmé). Ainsi, cette première étude vient renforcer l'idée de la notion de co-construction (Ghiglione, 1985) dans les phénomènes de catégorisation.

A travers la deuxième étude, nous avons tenté d'établir la représentation mutuelle de trois groupes socio-ethniques différents (les Français d'origine Afro-antillaise, Européenne et Maghrébine) dans un contexte intra-national (la France métropolitaine). Nous postulons que les positionnements identitaires des sujets en termes de partitions seraient différents en fonction des groupes auxquels ils seraient confrontés. Nos résultats laissent apparaître une appréhension de « l'autre » différente en fonction des appartenances sociales respectives et des relations sous-jacentes entretenues selon les catégories d'appartenance. Cette étude nous a ainsi permis de confirmer que les représentations que se font deux individus d'une situation ont des structures différentes, se traduisant par des différences quant à l'appréhension d'autrui. Elles permettent également d'observer que ces discriminations sont dissymétriques. Néanmoins, il reste à inscrire ces différences quant à l'appréhension d'autrui en termes de partition.

Enfin, à travers notre troisième et dernière étude, nous avons voulu voir si l'on retrouvait des résultats en tous points identiques à ceux collectés dans le contexte nord-américain ; modèle qui apparaît comme fédérateur de communautés alors que le modèle français est plutôt républicain par opposition aux appartenances régionales et communautaires. Au vu de nos résultats, on constate l'existence d'un pattern de discrimination différent existant à l'égard des sportifs Noirs en France. En effet ils sont reconnus de façon univoque comme supérieurs sur le plan physique (conformément aux résultats américains) aux sportifs Blancs, mais ils sont aussi déclarés meilleurs sur le plan mental que les sportifs Blancs (contrairement aux patterns de résultats américains). Cependant, ils sont paradoxalement jugés plus négativement que le sujet lui-même (qui pourtant est Blanc).

Cette contradiction permet de subodorer l'existence d'une discrimination implicite vis-à-vis des Noirs en France s'appuyant sur un stéréotype structuré de la même façon qu'aux États-Unis mais ne s'exprimant pas explicitement. Ainsi, cette dernière étude vient étayer le fait que les mécanismes de discrimination dépendent de la position occupée par les sujets, dans une situation donnée, mais aussi que la représentation qu'il se fait de la situation va dans le sens de son intérêt identitaire.

En résumé, à travers cette partie empirique, nous avons pu mettre en avant l'existence, non pas d'une catégorisation mais de plusieurs types de catégorisation (les partitions sociales) entraînant par là-même plusieurs types de discrimination. Nous avons aussi constaté que, lorsqu'il y a confrontation, les groupes en présence n'adoptent pas le même type positionnement identitaire que celui sur lequel ils sont appréhendés, ce qui constitue selon nous une avancée pertinente dans le domaine des relations intergroupes.

Limites et perspectives

Ce travail de recherche, qui nous a permis de montrer les dynamiques identitaires mises en œuvre en termes de partitions sociales dans les relations intergroupes, peut faire l'objet de plusieurs critiques.

La première concerne notre population de recherche, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. En effet, le nombre de participants est insuffisant pour réellement pouvoir asseoir les résultats obtenus à travers nos différentes études et par là-même prouver de façon certaine

l'efficience de la conception des partitions sociales. Le « faible » nombre de participants est en partie lié aux contraintes de terrains. De plus, même s'il ne s'agit pas d'enquêtes visant à mettre au jour les représentations exactes de différentes populations vis-à-vis de différents objets, mais d'une démarche d'inspiration expérimentale visant à mettre en évidence l'existence de processus sociocognitifs particuliers, les échantillons sélectionnés gagneraient à être plus représentatifs de leur populations respectives et mieux appariés entre eux.

Concernant la première étude (l'étude BEST), le faible effectif est dû en partie au fait que les passations étaient individuelles, mais également à la durée de remplissage du questionnaire (environ 55 minutes), ce qui a conduit à ce qu'une partie de nos questionnaires ne reviennent pas entièrement remplis. De ce fait, nous ayons dû exclure les questionnaires incomplets.

En outre, la moitié de notre population se trouvait aux Antilles. De fait, ce n'est pas nous qui avons effectué les passations et nous n'avons pas pu contrôler nous-mêmes le déroulement (malgré la bonne volonté de l'opérateur se trouvant sur place, nous ne pouvions pas décemment lui demander d'en faire plus).

Par ailleurs, pour la deuxième étude (représentations mutuelles), certaines des personnes interrogées, bien qu'elles aient rempli le questionnaire, n'ont pas voulu nous le retourner, se justifiant par le fait que leurs réponses pourraient nous paraître excessives (négativement parlant), et ce bien que nous leur ayons expliqué que l'anonymat était respecté et qu'il n'y avait pas de bonnes ni surtout de mauvaises réponses (que nous cherchions simplement à voir les rapports entretenus (réels ou supposés) entre les groupes).

La seconde limite touche à l'investigation et la mise au jour des partitions sociales. En effet, concernant la deuxième étude, la méthodologie employée nous a permis de constater une appréhension différente de l'autre, mais elle ne nous ont pas permis de déterminer précisément le type d'insertions privilégiées par les sujets. C'est en ce sens que des développements théoriques et méthodologiques doivent être envisagés.

Ainsi, l'ensemble des critiques formulées justifie le fait de ne pas prendre les analyses de nos résultats comme des certitudes mais de les considérer plutôt comme un point de départ pour de futures recherches.

D'autres recherches sont donc nécessaires pour tester à la fois la validité et l'utilité de cette théorie. Partant de ce constat, deux perspectives s'offrent à nous.

La première perspective envisagée concerne les instruments et échelles que nous avons présentés dans cette thèse, tels que la MIBI (Sellers et al., 1997). Selon nous, ces échelles pourraient être utilisées comme point de départ pour développer une échelle relative aux partitions. En effet, en l'état, elles peuvent servir à estimer différents aspects de l'identité raciale et à fournir des connaissances concernant les relations intergroupes. L'idée serait de créer une échelle sous-tendant chaque dimension des partitions sociales (statutaire, évaluative, communautaire) afin de déterminer les relations (supposées ou réelles) existant entre différents groupes socio-ethniques.

Par ailleurs et comme piste de recherches ultérieures, nous pensons que tout comme les représentations sociales, les partitions sociales peuvent avoir un rôle prédictif quant aux comportements et attitudes d'un groupe social donné à l'égard d'un ou plusieurs groupes.

La seconde perspective s'inscrit dans une systématisation quant à la détermination du type de relations existant entre différents groupes.

L'emploi de l'outil « représentation » dans ce travail de recherche par l'intermédiaire des représentations mutuelles nous a permis de déterminer les différentes représentations d'un groupe cible (endoreprésentation, exoreprésentation, méta-représentation) par le biais d'associations libres. Néanmoins cette méthodologie semble insuffisante pour permettre de déterminer les partitions dans lesquelles s'inscrivent différents groupes au regard des autres. Nous avons vu dans la partie expérimentale l'emploi de deux types de démarches méthodologiques distinctes.

En effet, dans la deuxième étude concernant l'élaboration de représentations mutuelles de différents groupes socio-ethniques, nous avons tenté de mettre au jour les représentations intergroupes par les biais d'associations verbales. Dans la troisième étude, nous avons essayé d'atteindre le même objectif en présentant aux sujets une liste de mots et en leur demandant par le biais d'une auto analyse de déterminer 1) la valeur de ces termes et 2) leur représentativité pour différentes cibles. Il nous paraît pertinent de combiner ces deux méthodologies afin d'en élaborer une seule, permettant, d'une part de dégager les différentes

représentations mutuelles, mais aussi, d'autre part, de diagnostiquer la nature des relations intergroupes. Il s'agirait à terme de mettre au point une méthode d'identification des partitions à partir des représentations respectives et réciproques des catégories concernées.

En conclusion, ce travail de recherche nous a permis de montrer comment, selon nous, la conception des partitions permet de prolonger les travaux issus de la TIS et de la TAC en mettant l'accent à la fois sur l'inscription de toute interaction dans le cadre contraignant d'une relation intercatégorielle et sur la liberté d'interprétation dont jouissent les sujets pour satisfaire leur besoin d'identité sociale positive. Ainsi, la conception des partitions pourrait, si elle est approfondie, aider, à terme, à mieux comprendre la formation des identités sociales dans des situations caractérisées par une stratification des groupes sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Abrams, D., & Hogg, M.A. (2004). Metatheory: Lessons from Social Identity Research. *Personality and Social Psychology Review*, 8(2), 98-106.
- Abric, J.C. (1976). *Jeux, conflits et représentations sociales*. (thèse de doctorat non publiée). Université d'Aix en Provence.
- Abric, J.C. (1984). L'artisan et l'artisanat : analyse du contenu et de la structure d'une représentation sociale. *Bulletin de Psychologie*, 366, 861-876.
- Abric, J.C., (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. Fribourg : Delval.
- Abric, J.C. (1989). L'étude expérimentale des représentations sociales. In D., Jodelet (Ed), *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- Abric, J.C. (1994a). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF Collection Psychologie Sociale
- Abric, J.C. (1994b). L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique, In, C., Guimelli (Ed), *Structure et transformation des représentations sociales*. Neufchâtel / Paris : Delachaux et Niestlé.
- Aebischer, V., & Oberlé, D. (2002). Différenciation intergroupes et biais pro-exogroupe chez les membres d'un groupe dominant. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 54, 23-33.
- Aïssani, Y., & Bidaud, I. (1998). Evolution de la représentation sociale de l'alcool chez des alcooliques sous l'effet d'une thérapie basée sur un dispositif de communication. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 40, 10-24.
- Alexander, K.L., & Entwisle, D.R. (1988). Achievement in the first two years of school : patterns and processes. *Monograph of the Society for Research in Child Development*, 53(2), 1-157.
- Allport, G.W. (1954). *The nature of prejudice*. Reading M.A.: Addison-Wesley.
- Amerio, P., & De Piccoli, N. (1990). Représentation de l'engagement social et de l'amitié : une étude sur des groupes de jeunes. *Revue Internationale de psychologie sociale*, 3, 383-406.
- Azibo, D. (1992). *Liberation psychology*. Trenton, NJ: African World Press
- Baldwin, J. (1980). The psychology of oppression. In M.K. Asante & A. Vandt (Eds.), *Contemporary Black thought* (p. 95-110). Beverly Hills, CA: Sage.
- Barth, F. (1969). *Ethnic groups and boundaries : the social organization of culture difference*. Boston : Little Brown.

- Bataille, M. (2002). Un noyau peut-il ne pas être central In C. Garnier, W. Doise (Eds), *Les représentations sociales, balisage du domaine d'étude* (p 25-34). Montréal : Editions Nouvelles.
- Bataille, P., & Wiewiorka, M. (1998). Figures Actuelles du Racisme. *Sciences Humaines*, 83, 34-37.
- Bat-Chava, Y. (1994). Group identification and self-esteem of deaf adults. *Personality and social psychology bulletin*, 20 (5), 494-502.
- Baugnet, L. (1988). *Naissance d'une identité collective : l'exemple Wallon, l'identité culturelle, changements sociaux et catégorisation*, (thèse de doctorat, EHESS, Paris).
- Baugnet, L. (1993). « Européen n'est-il qu'un mot ? » Mots/ les langages du politique, *Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 34, 107-112.
- Beauvois, J. L. (1994). *Traité de la servitude libérale. Une analyse de la soumission*. Paris : Dunod.
- Beauvois, J.L., & Ghiglione, R. (1981). *L'homme et son langage : attitudes et enjeux sociaux*, Paris : PUF.
- Beauvois, J.L., & Deschamps, J.C. (1990). Vers la cognition sociale. In R. Ghiglione. C., Bonnet, J.F., Richard (Eds), *Traité de psychologie cognitive – 3, cognition, représentation, communication* (p 1-111). Paris : Dunod.
- Benichou, M. (2006). *Le multiculturalisme*. Rosny : Bréal.
- Bianchi, M., Mummendey, A., Steffens, M., & Yzerbyt, V. Y. (2010). What do you mean by 'European'? Evidence of spontaneous ingroup projection. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 36, 960-974.
- Billig, M. (1976). *Social psychology and intergroup relations*. London : Academic Press.
- Boen, F., & Vanbeselaere, N. (2000). Responding to Membership of a Low-Status Group: The Effects of Stability, Permeability and Individual Ability. *Group Processes & Intergroup Relations*, 3(1), 41-62.
- Boulle, P., H. (2007). *Race et esclavage dans la France de l'Ancien Régime*. Paris : Perrin.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction, critique social du jugement*. Paris : Minuit.
- Bovenkerk, F., Kilborne, B., Raveau, F., & Smith, D. (1979). Comparative Aspects of Research on Discrimination against Non-White Citizens in Great Britain, France and the Netherlands. In J. Berting, F. Geyer, R. Jurkovich (Eds), *Problems in International Comparative Research in the Social Sciences*. Oxford: Pergamon Press.
- Branscombe, N. R., & Ellemers, N. (1998). Coping with group-based discrimination: Individualistic versus group-level strategies. In J. K. Swim & C. Stangor (Eds.), *Prejudice: The target's perspective*. (p. 243-266). San Diego, CA: Academic Press.
- Brereton, B. (1989). Society and Culture in the Caribbean. The British and French West Indies, 1870-1980. In F. W. Knight and C. A. Palmer (Eds), *The Modern Caribbean*. Chapel Hill and London: University of North Carolina Press.

- Brown, P., & Fraser, C. (1979). Speech as a marker of situation. In R.K., Scherer, H., Giles (Eds), *Social Markers in Speech*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Brown, R.J., & Ross, G.F. (1982). The Battle for acceptance: An investigation into the dynamics of intergroup behaviour. In H. Tajfel (Ed.), *Social identity and intergroup relations*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bruner, J.S. (1958). On perceptual readiness. *Psychological Review*, 64, 123-152.
- Collet, B., & Régnard, C. (2008). Mixité franco-étrangère : quelle réalité sociale ? Infos Immigration. Récupéré le 10 mai 2011 sur le site http://www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/IM_2_mrgmxt-2.pdf
- Castel, P. (1995). Les formulations du référent noyau comme trace de positions idéologiques. *Bulletin de psychologie*, 58(5), 581-586.
- Castel, P. (2007). Catégorisation sociale, stéréotypes ethniques et discours racistes. In J.P Pétard (Ed), *Psychologie sociale* (p. 336-392). Rosny : Bréal.
- Castel, P., & Lacassagne, M.F. (1991). Pragmatics : the croassroads of social sciences. *Language Forum*, 17(2), 8-22.
- Castel, P., & Lacassagne, M.F. (1993). L'Emergence du Discours Raciste: Une Rupture des Routines. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 6, 7-19.
- Castel, P., & Lacassagne, M.F. (1994a). Un Indicateur Psychosocial: La Position Syntaxique. *Canadian Journal of Experimental Psychology*, 49(11), 121-129.
- Castel, P., & Lacassagne, M.F. (1994b) La communication comme symptôme de l'ordre idéologique. In M. Bromberg, A. Trognon (Eds), *Psychologie Sociale et communication* (p. 49-62). Paris : Dunod.
- Castel, P. Lacassagne, M.F. (1995). The discourse made less commonplace : a mark of discrimination. In : J.E. Aitken, L.J. Shedletsky (Eds), *Intrapersonal Communication Process and Social Cognition* (p. 359-369). Plymouth, MI : Midnight Oil and Speech Communication Association.
- Castel, P., & Lacassagne, M.F. (2005). Les partitions discriminantes dans la négociation du contrat de communication. *Bulletin de psychologie*, 58(3), 299-305.
- Castel, P., & Lacassagne, M.F. (2011). Contrat de communication et partitions sociales. In P. Castel, E. Salès-Wuillemin & M.-F. Lacassagne. *Psychologie sociale – Communication – Langage*. Paris : De Boeck.
- Clémence, A., Doise, W., & Lorenzi-Cioldi, F. (1994). Prise de position et principes organisateurs des représentations sociales, In C. Guimelli (Ed), *Structures et transformations des représentations sociales*. Neufchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé.
- Codol, J.P. (1975). On the so-called « superior conformity of the self » behavior : Twenty experimental investigations. *European Journal of Experimental Social Psychology*, 5, 457-501.

Conseil Représentatif des Associations Noires (2007). Baromètre des Discriminations à l'Encontre des Populations Noires de France, Vague 1. Récupéré le 15 octobre 2008, sur le site : [http://www.lecran.org/userfiles/file/Barocran\(310107\).pdf](http://www.lecran.org/userfiles/file/Barocran(310107).pdf)

Coquery-Vidrovitch, C. (1996). L'anthropologie, ou la mort du phénix ?. *Le Débat*, 90, 114-128.

Coquery-Vidrovitch, C. (2000). Peut-on être vivant en Afrique ? Le point de vue d'une historienne, Dans M. Chemillier-Gendreau (Ed.), *Peut-on être vivant en Afrique ?* (p. 55-57). Paris : PUF.

Coquery-Vidrovitch, C. (2003) Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire, In M. Ferro (Ed). *Le livre noir du colonialisme*, p. 646-691. Paris : Robert Laffont

Cornwell, R. (5 décembre 1993). Racism in sports. *The independent*, p8.

Costalat Founeau, A.M. (1997). *Identité sociale et dynamique représentationnelle*. Rennes : PUR.

Cottias, M. (2007). *La question noire, Histoire d'une construction coloniale*. Paris : Bayard.

Crisp, R.J, & Turner, R.H. (2009). Can Imagined Interactions Produce Positive Perceptions? Reducing Prejudice Through Simulated Social Contact. *American Psychologist*, 64(4), 231-240.

Croizet, J.C., & Claire, T. (1998). Extending the concept of stereotype threat to social class : The intellectual underperformance of students from low socioeconomic backgrounds. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 24, 588-594.

Croizet, J.C., & Leyens, JP. (2003). *Mauvaises réputations. Réalité et enjeux de la stigmatisation sociale*, Paris : Armand Collin.

Degenne, A., & Vergès, P. (1973). Introduction à l'analyse de similitude. *Revue Française de Sociologie*, 14, 471-512.

De Rosa, A.M. (1988). Sur l'usage des associations libres dans l'étude des représentations sociales de la maladie mentale. *Connexions*, 51, 27-50.

De Royer, S. (2006). La discrimination frappe massivement à l'embauche. La croix, extrait du dossier spécial : Etre Noir en France. Page 2

Deschamps, J.C. (1997). Définition de soi et identité sociale. In W. Doise, J.-C. Deschamps & G. Mugny (Eds.), *Psychologie sociale expérimentale* (p. 35-51). Paris: Armand Colin.

Deschamps, J.C. (1999). Avant-propos. In J.-C. Deschamps, J.-F. Morales, D. Paez, & S. Worchel (Eds.), *L'identité sociale, La construction de l'individu dans les relations entre groupes* (p. 7-11). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Deschamps, J.C., & Doise, W. (1978). Crossed category memberships in intergroup relations. In H. Tajfel (Ed.), *Differentiation between social groups* (p. 141-158). Cambridge: Cambridge University Press.

Deschamps, J.C., & Doise, W (1979). L'effet du croisement des appartenances catégorielles. In W. Doise (Ed.), *Expériences entre groupes*. Paris, Mouton.

Deschamps, J.C., & Beauvois, J.L. (1999). Attributions intergroupes. In R.Y. Bourhis, J.P. Leyens (Eds.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* (p. 97-126). Bruxelles, Mardaga.

Deschamps, J.-C., & Devos, T. (1999). Les relations entre identité individuelle et collective ou comment la similitude et la différence peuvent covarier. In J.-C. Deschamps, J. F. Morales, D. Paez & S. Worchel (Eds.), *L'identité sociale* (p. 149-167). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Désert, M., Croizet, J. C., & Leyens, J. P. (2002). La menace du stéréotype: Une interaction entre situation et identité. *L'Année Psychologique*, 102, 555-576.

Devine, P. G. (1989). Stereotypes and prejudice : their automatic and controlled components. *Journal of Personality and Social Psychology*, 56, 5-18.

Devine, P.G., & Baker, S.M. (1991). Measurement of Racial Stereotype Subtyping. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 17(1), 44-50.

Devine, P. G., Monteith, M. J., Zuwerink, J. R., & Elliot, A. J. (1991). Prejudice with and without compunction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 60, 813-830.

Di Giacomo, J.P. (1980). Intergroup Alliances and Rejections within the Protest Movement (Analysis of Social Representations). *European Journal of Social Psychology*, 10, 329-344.

Di Giacomo, J.P. (1981). Aspects méthodologiques de l'étude des représentations sociales. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 1, 429-432.

Dion, K.L. (1986). Responses to perceived discrimination and relative deprivation. In J.M. Olson, C.P. Herman, M.P. Zanna (Eds.), *Relative Deprivation and Social Comparison: The Ontario Symposium*, vol. 4 (p 159-179). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.

Doise, W. (1985). Les représentations sociales : définition d'un concept, *Connexions*, 45, 243-245.

Doise, W. (1986). Les représentations sociales : définition d'un concept. In W. Doise, A. Palmonari (Eds.), *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé.

Doise, W. (1990). Les représentations sociales. In R. Ghiglione, C. Bonnet, J.F. Richards, (Eds.), *Traité de psychologie cognitive*, Tome 3. Paris : Dunod.

Doise, W. (1992). L'ancrage dans les études sur les représentations sociales. *Bulletin de psychologie*, 405, 189-195.

Doise, W. (2002). *Les représentations sociales : balisage du domaine d'études*. Montréal : Editions Nouvelles.

Doise, W., Deschamps, J.C., & Meyer, G. (1978). The accentuation of intra-category similarities. In H. Tajfel, (Ed.), *Differentiation between social groups* (p. 159-168). London : Academic Press.

Doise, W., Clémence, A., & Lorenzi-Cioldi, F. (1992). *Représentations sociales et analyses de données*. Grenoble : Presse Universitaire de Grenoble.

Doraï M. (1989). Représentations sociales et stéréotypie. In J.L. Beauvois, R.V. Joule, J.M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales. Tome 2 : Représentations et processus cognitifs* (p. 97-115). Cousset : Delval.

Doraï, M. (1993). Effets de la catégorisation simple et de la catégorisation croisée sur les stéréotypes. *Journal international de Psychologie*, 28, 3-18.

Dorna, A., & Bromberg, M. (1985). Communication persuasive et logiques persuasives : deux expériences en situation de laboratoire. *Psychologie Française*, 30 (1), 41-50.

Dovidio, J. F., & Gaertner, S. L. (1998). On the nature of contemporary prejudice. The causes, consequences and challenges of aversive racism. In G. Eberhardt et S. T. Fiske (Eds.), *Confronting racism : The problem and the responses* (3-32). Thousand Oaks, Sage Publications.

Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 6, 273-302 (Réédité in : E. Durkheim, (1951). *Sociologie et philosophie*, Paris : PUF).

Eagly, A.H., & Mladinic, A. (1989). Gender Stereotypes and Attitudes Toward Women and Men. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 15(4), 543-558.

Ellemers, N. (1993). The influence of socio-structural variables on identity enhancement strategies. *European Review of Social Psychology*, 4, 27-57.

Fanon, F. (1952). *Peau noire, masque blanc*. Paris : Seuil.

Fazio, R. H., Jackson, J. R., Dunton, B. C., & Williams, C. J. (1995). Variability in automatic activation as an unobstructive measure of racial attitudes: A bona fide pipeline. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69(6), 1013-1027.

Ferguson, C. K., & Kelley, H. H. (1964). Significant factors in overevaluation of own-group's product. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 69, 223-228.

Fishman, J. (1980). Social theory and ethnography. In P. Sugar (Ed.), *Ethnic diversity and conflict in Eastern Europe* (p. 84-97). Santa Barbara, CA: ABC-Clio.

Flament, C. (1962). L'analyse de similitude. *Cahiers du Centre de Recherche Opérationnelle*, 4, 63-97.

Flament, C. (1981a). L'analyse de similitude, une technique pour les recherches sur les représentations sociales. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 1, 375-395.

Flament, C. (1987). Pratiques et représentations sociales. In J.L. Beauvois, R.V. Joule & J.M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales, Vol. 1*, (143-150). Cousset : Delval.

- Flament, C. (1994). Structure, dynamique et transformation des représentations. In J.C. Abric (Ed), *Pratiques Sociales et Représentations*. Paris : PUF.
- Fordham, S., & Ogbu, J.U. (1986). Black students' school success: Coping with the "burden of acting White". *Urban Review*, 18, 176-206.
- Gaertner, S. L., & Dovidio, J. F. (1986). The aversive form of racism. In J. F. Dovidio et S. L. Gaertner (Eds.), *Prejudice, discrimination and racism* (p. 61-89). Orlando: Academic Press,.
- Gaertner, S.L., Dovidio, J.F., Anastasio, P.A., Bachman, B.A., & Rust, M.C. (1993). The common ingroup identity model: Recategorization and the reduction of intergroup bias. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds.), *European review of social psychology*, Vol. 4, (p. 1-26). Chichester. UK: Wiley.
- Gaines, S. O., & Reed, E. S. (1994). Two social psychologies of prejudice: Gordon W. Allport, W. E. B. Du Bois, and the legacy of Booker T. Washington. *Journal of Black Psychology*, 20, 8-28.
- Gaines, S.O., & Reed, E.S. (1995). Prejudice From Allport to Du Bois. *American Psychologist*, 50, 96-103.
- Galap, J. (1993). Phenotypes et Discrimination de Noirs en France: Question de Méthodes. *Migrant-Formation*, 94, 39-54.
- Gauthier, F (2007). *L'aristocratie de l'épiderme. Le combat de la société des gens de couleur 1789/1791*. Paris : Ed du CNRS.
- Gérard, H.B., (1983) School desegregation: The social science role. *American Psychologist*, 38, 389-377.
- Ghigione, R. (1985). Introduction : communiquer, vous avez dit communiquer?. *Psychologie Française*, 30(1), 3-11.
- Ghigione, R. (1986). *L'homme communiquant*. Paris : A. Colin.
- Ghiglione, R. (1988). Enjeux et Discours: Le Paradigme de la Cohérence. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1 (3-4): 367-389.
- Ghiglione, R., Matalon, B., & Bacri, N. (1985). *Les dires analysés : l'Analyse Propositionnelle du Discours*. Vincennes : Presses Universitaires de Vincennes.
- Ghiglione, R., & Blanchet, A. (1991). *Analyse de contenu et contenus d'analyses*. Paris : Dunod.
- Ghiglione, R, & Trognon, A (1993). *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Gies-Imbernon, V., Lacassagne, M.F., & Castel, P. (2002). La Considération de l'Immigré dans les Carte de Vœux. *Le Langage et l'Homme*, 37, 27-40.
- Gide, A. (1927). *Voyage au Congo*. France : Gallimard.
- Gilibert, D., & Salès-Wuillemin, E. (2005). La discrimination privative dans l'activité explicative. *Bulletin de psychologie*, 58(3), 307-319.

Gilly, M. (1989). Les représentations sociales dans le champ éducatif. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (363-386). Paris : PUF.

Giraud, M. (2005). « Les enjeux présents de la mémoire de l'esclavage ». In P. Weil et S. Dufoix (Eds.), *L'esclavage, la colonisation et après... France, Etats-Unis, Grande-Bretagne* (533-558). Paris : PUF.

Giraud, M., & Marie, C.V. (1988). Identité Culturelle de l'Immigration Antillaise. *Hommes et Migrations*, 1114, 90-106.

Grice, P. (1975). Logic and conversation. In P. Cole and J. Morgan (Eds.), *Syntax and Semantics*. New York: Academic Press.

Grosfoguel, R. (1999). "Cultural Racism" and Colonial Caribbean Migrants in the Core Zones of the Capitalist. *World-Economy. Review*, 22(4), 409-434.

Guimelli, C. (1989). Pratiques nouvelles et transformation sans rupture d'une représentation sociale. La représentation de la chasse et de la nature. In. J.L. Beauvois, R.V. Joule et J.M. Monteil (Eds), *Perspectives cognitives et conduites sociales. 2. Représentations et processus cognitifs* (117-138). Cousset. DelVal.

Guimelli, C., & Jacobi, D. (1990). Pratiques nouvelles et transformation des représentations sociales. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 3(3), 307-334.

Guimelli, C., & Rouquette, M. L. (1992). Contribution du modèle des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, 45 (405), 196-202.

Guimond, S., & Tougas, F. (1999). Sentiments d'injustice et actions collectives: la privation relative. In. R.Y. Bourhis & J-P. Leyens (Ed.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège: Mardaga.

Harrison, L. Jr. (2001). Understanding the Influence of Stereotypes: Implications for the African American in Sport and Physical Activity. *Quest*, 53, 97-114.

Haslam, S. A. (1997). Stereotyping and social influence: Foundations of stereotype consensus. In R. Spears, P. J. Oakes, N. Ellemers, S. A. Haslam (Eds.), *The social psychology of stereotyping and group life* (p. 119-143). Oxford: Blackwell.

Haslam, S. A., Turner, J. C., Oakes, P. J., McGarty, G., & Hayes, B. K. (1992). Context dependent variation in social stereotyping I: The effects of intergroup relations as mediated by social change and frame of reference. *European Journal of Social Psychology*, 22, 3-20.

Haslam, S. A., & Turner, J. C. (1992). Context-dependent variation in social stereotyping 2: The relationship between frame of reference, self-categorization and accentuation. *European Journal of Social Psychology*, 22(3), 251-277.

Haslam, S. A., & Turner, J. C. (1995). Context-dependent variation in social stereotyping: III. Extremism as a self-categorical basis for polarized judgment. *European Journal of Social Psychology*, 25(3), 341-371.

Hattiger, S. (2001) Minorités ethniques et analyse de discours. In C. Sabatier, J. Palacio, H. Namane, S. Colette (Eds), *Savoirs et Enjeux de l'interculturel. Nouvelles Approches, Nouvelles Perspectives*. Paris: L'Harmattan.

Hélenon, V. (2005). Races, statut juridique et colonisation. Antillais et Africains dans les cadres administratifs des colonies françaises d'Afrique. In P. Weil & S. Dufoix (Eds), *L'esclavage, la colonisation, et après...* (p. 229-243). Paris : PUF.

Helms, J., & Piper, R. (1994). Implications of racial identity for vocational psychology. *Journal of Vocational Behaviour*, 44, 124-138.

Hewstone, M., Macrae, C. N., Griffiths, R., Milne, A., & Brown, R. (1994). Cognitive models of stereotype change: Measurement, development, and consequences of subtyping. *Journal of Experimental Social Psychology*, 30, 505–526.

Hintikka, J. (1989). L'intentionnalité des mondes possibles. France : Presses Universitaires de Lille.

Hintzen, P. C. (2002). The Caribbean: Race and Creole Ethnicity. In D.T. Goldberg and J. Solomos, (Eds), *A Companion to Racial and Ethnic Studies*. Oxford: Blackwell.

Hogg, M. A., Abrams, D., Otten, S., & Hinckle, S. (2004). The social identity perspective: Intergroup relations, self-conception, and small groups. *Small Group Research*, 35, 246-276.

Hogg, M.A., & Hornsey, M.J. (2006). Self-concept threat and differentiation within groups. In R.J. Crisp, M. Hewstone (Eds.), *Multiple Social Categorization: Processes, Models, and Applications*. New York: Psychology Press.

Hornsey, M. J. (2005). Why being right is not enough: Predicting defensiveness in the face of group criticism. *European review of Social Psychology*, 16, 301-334.

Hornsey, M. J., & Hogg, M. A. (1999). Subgroup differentiation as a response to an overly-inclusive group: A test of optimal distinctiveness theory. *European Journal of Social Psychology*, 29, 543-550.

Hornsey, M. J., & Hogg, M. A. (2000a). Assimilation and diversity: An integrative model of subgroup relations. *Personality and Social Psychology Review*, 4, 143-156.

Hornsey, M. J., & Hogg, M. A. (2000b). A comparison of the mutual intergroup differentiation and common ingroup identity models of prejudice reduction. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 26, 242-256.

Hornsey, M. J., & Hogg, M. A. (2000c). Intergroup similarity and subgroup relations: Some implications for assimilation. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 26, 948-958.

Hornsey, M. J., Oppes, T., & Svensson, A. (2002). "It's ok if we say it, but you can't": Responses to intergroup and intragroup criticism. *European Journal of Social Psychology*, 32, 293-307.

Hornsey, M. J., & Jetten, J. (2004). The individual within the group: Balancing the need to belong with the need to be different. *Personality and Social Psychology Review*, 8, 248-264.

Hughes, M., & Demo, D. H. (1989). Self-perceptions of black Americans. Self-esteem and personal efficacy. *American Journal of Sociology*, 95, 132-159.

Isambert, F. (1830). *Recueil général des anciennes lois françaises*. Paris, Belin-Leprieur.

James, W. (1952). The principles of psychology. In R. M. Hutchins (Ed.), *Great books of the Western world* (Vol. 53). Chicago: Encyclopedia Britannica, Inc. (Original work published 1890).

Jodelet, D. (1989). *Les Représentations Sociales*. Paris: PUF.

Jodelet, D. (1991). Représentations sociales: un domaine en expansion. In D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (p. 31-61). Paris : P.U.F. Sociologie d'aujourd'hui.

Jordan, B. (2008). L'humanité au pluriel: la génétique et la question des races. Paris : Seuil.

Jost, J. T., & Banaji, M. R. (1994). The role of stereotyping in system-justification and the production of false consciousness. *British Journal of Social Psychology*, 33, 1-27.

Judd, C. M., Wittenbrink, B., & Park, B. (1999). Les préjugés raciaux aux niveaux implicites et explicites. *Psychologie Française*, 44(2), 179-188.

Jussim, L. (1996). Self-fulfilling Prophecies. In A. S. R. Manstead & M. Hewstone (Eds.), *Blackwell Encyclopedia of Social Psychology* (p. 509-235). Oxford, England.: Blackwell.

Kallen, E. (1995). *Ethnicity and human rights in Canada*. New York: Oxford University Press.

Katz, I., Wackenhut, J., & Hass, R. G. (1986). Racial ambivalence, value duality and behaviour. In J. F. Dovidio et S. L. Gaertner (Eds.), *Prejudice, discrimination and racism* (p. 35-60) New York, Academic Press.

Katz, I., & Hass, R. G. (1988). Racial ambivalence and american value conflict : Correlational and priming studies of dual cognitive structures. *Journal of Personality and Social Psychology*, 55, 893-905.

Kelman, G. (2005). *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*. Paris : Max Milo.

Klein, O., & Azzi, A. E. (2001). The strategic confirmation of meta-stereotypes: How Group members attempt to tailor an out-group's representation of themselves. *British Journal of Social Psychology*, 40, 279-293.

Kuhn, M. H., & McPartland, T. S. (1954). An empirical investigation of self-attitudes. *American Sociological Review*, 19, 68-76.

LOI n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés

Lacassagne, M. F., Salès-Wuillemin, E., Castel, P., & Jebrane, A. (2001). La catégorisation d'un exogroupe à travers une tâche d'association de mots. *Papers on Social Representations*, 10, 7.1-7.11.

Lacassagne, M.F, Bouchet, P., Weiss, K. & Jebrane, A. (2004). Analyse comparative des représentations sociales du sport en France et au Maroc : valeurs modernes et post-modernes chez des étudiants en sciences du sport », *Staps* 3, 65, 97-109.

Lacassagne, M.F., & Castel, P. (2007). Dynamique de l'identité européenne. *Les Cahiers de Psychologie Politique*, 10 (dossier spécial « Europe et identité »), 127-134. URL: <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=925> INIST-CNRS.

Langaney, A. (n.d.). [Citation]. Récupérée le 13 décembre 2010 sur le site : <http://www.hominides.com/html/dossiers/race.php>

Le Bouédec, G. (1984) Contribution à la méthodologie d'étude de représentations sociales. *Cahiers de Psychologie cognitive*, 4, 245-272.

Lemaine, G. (1966). Inégalité, comparaison et incomparabilité. Esquisse d'une théorie de l'originalité sociale. *Bulletin de psychologie*, 20, 24-32.

Leyens, J-P., Yzerbyt, V., & Chadron, G. (1996). *Stéréotype et cognition sociale*. Bruxelles : Mardaga

Lippman, W. (1922). *Public opinion*. New York : McMillan

Mac Conahay, J. B. (1986). Modern racism, ambivalence and the modern racism scale, in J. F. Dovidio et S. L. Gaertner (Ed.), *Prejudice, discrimination and racism* (p. 91-125). New York, Academic Press.

Mac Garty, C., & Turner, J.C. (1992). The effects of categorization on social judgment. *British Journal of Psychology*, 31, 253-258.

Marie, C.V. (1993). Par de fréquents *transbords*. *Migrant-Formation* 94: 39-54.

Markova, I., & Wilkie, P. (1987) Representations, concepts and social change : the phenomenon of AIDS. *Journal of the Theory of Social Behaviour*, 17, 389-410.

Martinot D., & Audebert O. (2003). « Relation entre estime de soi et identification ethnique dans des contextes scolaires menaçants pour l'identité ethnique des élèves ». *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 58, 28-38.

Mass, A., Salvi, D., Arcuri, L., & Semin, G. (1989). Langage use in intergroup contexts: the linguistic intergroup bias. *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, 981-993.

Mead, G.H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF (Publication originale en 1934).

Merton, R.K. (1949). *Social theory and social structure*. New York : Free Press.

Milgram, S., & Jodelet, D. (1976) Psychological maps of Paris. In A. Proshansky, W. H. Ittelson et L. G. Rivlin (Dir.), *Environmental Psychology. People and their physical settings*. New-York, Holt Rinehart & Winston.

Milza, P. (1990). *L'immigration en France au XX^e siècle*. Paris : Armand Colin

Moliner, P., (1992b) Structure de représentation et structure de schèmes. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 14, 48-52.

- Moliner, P. (1993a) L'induction par scenario ambigu : une méthode pour l'étude des représentations sociales. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 6, 7-21.
- Moliner, P. (1993b) Cinq questions à propos des représentations sociales. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 20, 5-14.
- Moliner, P. (1996) Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'études des images sociales. Grenoble : PUG.
- Moliner, P., & Martos, A. (2005). La Fonction Generatrice de Sens du Noyau des Representations Sociales: Une remise en cause?. *Papers on Social Representations*, 14(3), 1-12.
- Monteith, M. J. (1993). Self-regulation of prejudiced responses : Implications for progress in prejudice reduction efforts. *Journal of Personality and Social Psychology*, 65, 469-485.
- Monteith, M. J. (1996, a). Affective reactions to prejudice-related discrepant responses : The impact of standard salience. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 22, 48-59.
- Monteith, M. J. (1996, b). Contemporary forms of prejudice-related conflict : In search of a nutshell. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 22 (5), 471-473.
- Moscovici, S. (1961, 2^e éd. 1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: PUF.
- Moscovici, S. (1984). The phenomenon of social representations. In: R.M. Farr et S. Moscovici (Eds.) *Social Representations*. Cambridge/Paris: Cambridge University Press/Maison des Sciences de l'Homme.
- Moscovici, S., Vignaux, G. (1994) Le concept de thémata. In C. Guimelli (Ed), *Structures et Transformations des représentations sociales* (p. 25-72). Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Mugny, G., & Carugati, F., (1985). *L'intelligence au Pluriel*. Cousset: Delval.
- Mullen, B., & Hu, L. (1989). Perceptions of in-group and out-group variability : A meta-analytic integration. *Basic and Applied Social Psychology*, 10, 233-253.
- Mullen, B., Brown, R., & Smith, C. (1992). Ingroup bias as a function of salience, relevance, and status: An integration. *European Journal of Social Psychology*, 22, 103-122.
- Mummendey, A., Otten, S., & Blanz, M. (1994). Social categorization and intergroup discrimination: The asymmetry in positive and negative outcome allocations. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1, 15-30.
- Mummendey, A., & Otten, S. (1998). Positive-negative asymmetry in social discrimination. In W. Stroebe et M. Hewstone (Eds.). *European review of Social Psychology*, Vol. 9 (p. 107-144). New York : Wiley.
- Ngatcha, A. (Scénariste/ Réalisateur). (10 mai 2006). Noirs, l'identité au cœur de la question noire [documentaire pour France 5]. Montparnasse : France télévision.
- Noiriel, G. (2002). *Atlas de l'immigration en France* (p. 11). Paris : Autrement.

Norris, J., & Jones, R.L. (1998). Towards a clearer definition and application of the centrality hypothesis in English professional association football. *Journal of Sport Behaviour*, 21(2), 181-196.

Oakes, P., Haslam, S. A., & Turner, J. C. (1999). Construction de l'identité à partir du contexte. In J.-C. Deschamps, J.-F. Morales, D. Paez, & S. Worchel (Eds.), *L'identité sociale, La construction de l'individu dans les relations entre groupes* (p. 103-125). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Ollier, C. (n.d.). [Citation]. Récupérée le 13 décembre 2010 sur le site : <http://www.hominides.com/html/dossiers/race.php>

Pagels, H. (1985) [Citation]. Récupéré le 13 décembre 2010 sur le site : <http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=heinz-pagels>

Pagès, R. (1985). L'emprise : concepts et chantier. *Bulletin de Psychologie*, 39(3), 101-127.

Paicheler, H., Beauvils, B., & Ravaut J.-F. (1987). Personnalisation et stigmatisations sociales. In J.-L. Beauvois., R.V. Joule, J.-M. Monteil (Dir.), *Perspectives cognitives et conduites sociales Tome 1 : Théories implicites et conflits cognitifs* (p. 45-61). Cousset : Delval.

Palmonari, A., & Doise, W. (1986). L'étude des représentations sociales. Genève : Delachaux et Niestlé.

Peabody, S. (1986). "There are no Slaves in France". *The Political Culture of Race and Slavery in the Ancien Regime*. Oxford: Oxford University Press.

Penn, M., Gaines, S., & Philips, L. (1993). On desirability of own-group preference. *Journal of Black Psychology*, 19, 303-321.

Pettigrew, T.F. (1964). *A profile of the Negro American*. Princeton, NJ: Von Nostrand.

Pettigrew, T. F. (1993). The power of events to shape theoretical frames: A personal statement. In J. H. Stanfield, II (Ed.), *A history of race relations research: First generation recollections*. Beverly Hills, CA: Sage.

Pettigrew, T. F., & Meertens, R.W. (1995). Subtle and latent prejudice in western Europe. *European Journal of Social Psychology*, 25, 57-75.

Phinney, J. S. (1990). Ethnic identity in adolescents and adults. Review of Research. *Psychological Bulletin*, 108, 499-514.

Phinney, J. S. (1992). The Multigroup Ethnic Identity Measure: A new scale for use with adolescents and young adults from diverse groups. *Journal of Adolescent Research*, 7, 156-176.

Pla A., & Beaumel C. (2010). « Bilan démographique 2009. Deux pacs pour trois mariages ». *Insee première*, 1276. Récupéré le 13 mai 2011 du site de l'organisme : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=98&ref_id=ip1276

Pluchon, P., (1984). Nègres et Juifs au XVIIIème siècle. *Le racisme au siècle des Lumières*, p.119. Paris, Tallandier.

Poeschl, G., (1992). L'intelligence : un concept à la recherche d'un sens. Université de Genève, Thèse de doctorat.

Rabbie, J. M., & Horwitz, M. (1969). Arousal of ingroup-outgroup bias by a chance win or loss.

Journal of Personality and Social Psychology, 13(3), 269-277.

Roques, M. (2004). Pour une analyse psychosociale du chômage : synthèse et perspective. In P. Pansu et C. Louche (Eds.), *La psychologie sociale appliquée à l'analyse de problèmes sociaux* (p. 129-156). Paris : Presses Universitaires de France.

Rosch, E. (1976). Classifications d'objets du monde réel : origines et représentations dans la cognition. *Bulletin de psychologie*, n°spécial *La mémoire sémantique*, 242-250.

Rosch, E. (1978). Principles of categorization. In E. Rosch & B. B. Lloyd (Eds.), *Cognition and categorization* (p. 27-48). Hillsdale, NJ: Erlbaum.

Rosenberg, M. (1989). *Society and the adolescent self-image*. Middletown, CT: Wesleyan University Press.

Rosenthal, R., & Jacobson, L. (1968). *Pygmalion in the classroom*. New York : Holt, Rinehart et Winston.

Roussiau, N., & Bonardie, C. (2001). *Les représentations sociales, Etats des lieux et perspectives*. Bruxelles : Mardaga.

Rushton, J. P., & Jensen, A. R. (2005). Thirty years of research on Black-White differences in cognitive ability. *Psychology, Public Policy, & the Law*, 11, 235-294.

Sachdev, I., & Bourhis, R. Y. (1985). Social categorization and power differentials on minority and majority group relations. *European Journal of Social Psychology*, 15, 415-434.

Sachdev, I., & Bourhis, R. Y. (1987). Status differentials in intergroup behaviour. *European Journal of Social Psychology*, 17, 277-293.

Sachdev, I., & Bourhis, R. Y. (1991). Power and status differentials in minority and majority group relations. *European Journal of Social Psychology*, 21, 1-24.

Sala-Molin, L. (1987). *Le code noir ou le calvaire de Canaan*. Paris : PUF.

Salès-Wuillemin, E. (2005). *Psychologie sociale expérimentale à l'usage du langage : représentation sociales, catégorisation et attitudes : perspectives nouvelles*. Paris : l'Harmattan.

Salès-Wuillemin, E. (2006). *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*. Paris : Dunod.

Salès-Wuillemin, E., Castel, P., & Lacassagne, M.F. (2002). La représentation sociale des maghrébins : effet du mot inducteur sur les éléments activés lors d'une tâche d'association verbale, *European Journal for Semiotic Studies*, 14, 3-4, 643-662.

Salès-Wuillemin, E., & Gilibert, D. (2004) Les indicateurs discursifs de l'explication. In M. Bromberg, A. Trognon (Eds), *Psychologie sociale et communication* (p. 229-244). Paris : Dunod.

Salès-Wuillemin, E., & Specogna, A. (2005). Effet d'une partition d'opinion sur l'apparition des biais perceptifs d'homogénéité, de contraste et de favoritisme. *Bulletin de psychologie*, 58(3), 351-360.

Sarkozy, N., (2007). Allocution du Président de la République, prononcée à l'Université de Dakar.

Sartre, J.P. (1947). [Citation]. Récupérée le 4 avril 2011 sur le site : <http://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9gritude>

Schoelcher, V. (2007). *Esclavage et colonisation*. Paris : Quadrige, PUF.

Sellers, R.M., Rowley, S.A., Chavous, T.M., Shelton, J.N., & Smith, M.A. (1997). Multidimensional Inventory of Black Identity: A preliminary investigation of reliability and construct validity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 73, 805-815.

Sellers, R.M., Smith, M.A., Shelton, J. N., Rowley, S. A., & Chavous, T.M. (1998). Multidimensional Model of Racial Identity: A reconceptualization of African American racial identity. *Personality and Social Psychology Review*, 2, 18-39.

Sellers, R.M., & Shelton, J.N. (2003). The role of racial identity in perceived racial discrimination. *Journal of Personality and Social Psychology*, 84, 1079-1092.

Sepero Adotevi, S. (1972). *Négritude et négrologues*. Paris : Le Castor Astral.

Sheldon, J. P., Jayaratne, T. E., & Petty, E. M. (2007). White Americans' genetic explanations for a perceived race difference in athleticism: The relation to prejudice toward stereotyping of Blacks. *Athletic Insight: The Online Journal of Sport Psychology*, 9 (3).

Shérif, M. (1966). *In common Predicament*. Boston: Houghton Mifflin.

Sigelman, L., & Welch, S. (1994). *Black Americans' Views of Racial Inequality: The Dream Deferred*. New York: Cambridge University Press.

Sigelman, L., & Tuch, S.A. (1997). Metastereotype, Blacks' perceptions of whites' stereotypes of Blacks. *Public Opinion Quarterly*, 61, 87-101.

Silberman, R., Alba, R., & Fournier, I. (2007). Segmented Assimilation in France? Discrimination in the Labour Market against the Second Generation. *Ethnic and Racial Studies*, 30, 1-17.

Silverman, M. (1992). *Deconstructing the Nation. Immigration, Racism and Citizenship in Modern France*. London: Routledge.

Soyinka, W. (1962). [Citation]. Récupérée le 4 avril 2011 sur le site : <http://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9gritude>

Sperber, D., Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris: Editions de minuit.

- Steele, C. M. (1997). A threat in the air: How stereotypes shape intellectual identity and performance. *American Psychologist*, 52(6), 613-629.
- Steele, C. M., & Aronson, J. (1995). Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69, 797-811.
- Steele, S. (1990). *The content of our character*. New York: St. Martin's Press.
- Steiner, D. D., & Bertolino, M. (2006). The contributions of organizational justice theory to combating discrimination. *Cahiers de l'URMIS*, 10-11, 55-63.
- Stone, J., Perry, Z.W., & Darley, J.M. (1997). "White Men Can't Jump": Evidence for the Perceptual Confirmation of Racial Stereotypes Following a Basketball Game. *Basic and Applied Social Psychology*, 79(3), 291-306
- Stryker, S. (1968). Identity salience and role performance: The relevance of symbolic interaction theory for family research. *Journal of Marriage and the Family*, 30, 558-564.
- Stryker, S. (1980). *Symbolic interactionism: A social structural version*. Menlo Park, CA: Benjamin Cummings.
- Stryker, S., & Serpe, R. T. (1982). Commitment, identity salience, and role behavior: theory and research example. In W. Ickes et E. Knowles (Eds.), *Personality, roles, and social behavior* (p. 199-218). New York: Springer.
- Taguieff, P. A. (1998). Le racisme. *Cahier du CEVIPOF*, 20, 4-104.
- Tajfel, H. (1959). Quantitative judgment in social perception. *British Journal of Psychology*, 50, 16-29
- Tajfel, H. (1972). La catégorisation sociale. In S. Moscovici (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale* (pp. 272-302). Paris: Larousse.
- Tajfel, H. (1978). *Differentiation between Social Groups: Studies in the Social Psychology of Intergroups Relations*, London, Academic Press.
- Tajfel, H. (1981). Social stereotypes and social groups. In J. C. Turner & H. Giles (Eds.), *Intergroup behaviour* (p. 144-167). Oxford: Blackwell.
- Tajfel, H., & Wilkes, A.L. (1963). Classification and quantitative judgement. *British Journal of Psychology*, 54, 101-114.
- Tajfel, H., Sheikh, A.A., & Gardner, R.C. (1964). Content of stereotypes and inference of similarity between members of stereotyped groups. *Acta Psychologica*, 22, 191-201.
- Tajfel, H, Flament, C, Billig, M., & Bundy, R.P. (1971). Social categorization and behaviour, *European Journal of Social Psychology*, 1, 149-178.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. In W. G. Austin et S. Worchel (Eds.), *The Social Psychology of Intergroup Relations* (p. 33-53). Monterrey, Ca: Brooks/Cole.

- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel et G. Austin (Eds.), *The psychology of intergroup relations* (p. 7–24). Chicago: Nelson-Hall.
- Taylor, R., Casten, R., Flickinger, S., Roberts, D., & Fulmore, C. (1994). Explaining the school performance of African-American adolescents. *Journal of Research on Adolescence*, 4, 21-44.
- Taylor, S.E, Fiske, S.T., Etcoff, N.L, & Ruderman, A.J. (1978). Categorical and contextual bases of person memory and stereotyping. *Journal of Personality and Social Psychology*, 36, 778–793.
- Trémoulinas, A. (2008). Sport et relations raciales. Le cas des sports américains. *Revue française de sociologie*, 49(1), 169-196.
- Trognon, A., & Larrue, J. (1988). Les représentations dans la conversation. *Connexions*, 51, 51-70.
- Turner, D., & Jones, I. (2007). False Start?: U.K. Sprint Coaches and Black/White Stereotypes. *Journal of Black Studies*, 38(2), 155-176.
- Turner, J.C., (1987). *Rediscovering the social group. A self-categorization theory*. Oxford, UK: Blackwell.
- Turner, J. C. (1991). *Social Influence*. Buckingham: Open University Press.
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D. & Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the Social Group: A Self-Categorization Theory*. Oxford : Blackwell.
- Turner, R. N., & Crisp, R. J. (2010). Imagining intergroup contact reduces implicit prejudice. *British Journal of Social Psychology*, 49, 129-142.
- Van Knippenberg, A. (1989). Strategies of identity management. Dans J. P. van Oudenhoven et T. M. Willemsen (Eds.), *Ethnic minorities: Social-psychological perspectives* (p. 59-76). Amsterdam : Swets & Zeitlinger.
- Vergès, P. (1992). L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. *Bulletin de Psychologie*, 45 (405), 203-209.
- Vergès, P. (1994). Approche du noyau central : propriétés quantitatives et structurales. Dans C. Guimelli (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales* (p. 223-254). Neufchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Verkuyten, M., & Reijerse, A. (2006). Intergroup Structure and Identity Management among Ethnic Minority and Majority Groups: The Interactive Effects of Perceived Stability, Legitimacy, and Permeability. *European Journal of Social Psychology*, 38, 106-127.
- Verkuyten, M., & Brug, P. (2004). Multiculturalism and group status: The role of ethnic identification, group essentialism and protestant ethic. *European Journal of Social Psychology*, 34, 647-661.
- Verkuyten M., (2005). *The social psychology of ethnic identity*. London : Psychology Press.

Vinet, E., & Moliner, P. (2006). Asymétrie de la fonction explicative des représentations intergroupes hommes/femmes. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 69, 47-57.

Vorauer, J.D., Main, K.J., & O'Connel, G.B. (1998). How do individuals expect to be viewed by members of lower status group? Content and implications of meta-stereotypes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 75, 917-937.

Wandert, T., Ochsmann, R., Brug, P., Chybicka, A., Lacassagne, M.F., & Verkuyten, M. (2008a). Empirical Study of Black European Identities: French Metropolitan Sample. *Descriptive Data and Documentation of Scales and Measures*. Mainz, Germany: University of Mainz, Department of Psychology.

Wandert, T., Ochsmann, R., Brug, P., Chybicka, A., Lacassagne, M.F., & Verkuyten, M. (2008b). Empirical Study of Black European Identities: French Antilles Sample. *Descriptive Data and Documentation of Scales and Measures*. Mainz, Germany: University of Mainz, Department of Psychology.

Weber, R., & Crocker, J. (1983). Cognitive processes in the revision of stereotypic beliefs. *Journal of Personality and Social Psychology*, 45, 961-977

Wenzel, M., Mummendey, A., Weber, U., & Waldzus, S. (2003). The ingroup as pars pro toto: Projection from the ingroup onto the inclusive category as a precursor to social discrimination. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 29, 461-473.

Wenzel, M., Mummendey, A., & Waldzus, S. (2007). Superordinate identities and Intergroup conflict: The ingroup projection model. *European Review of Social Psychology*, 18, 331-372.

Wieviorka, M. (1992). *La France Raciste*. Paris: Seuil.

Wieviorka, M. (1998) La Production Institutionnelle du Racisme: Le Racisme à l'œuvre. *Hommes & Migrations*, 1211, 5-15.

Wiggins, D.K. (1989). "Great Speed But Little Stamina": The Historical Debate Over Black Athletic Superiority. *Journal of Sport History*, 16(2), 158-158.

Wilder, D. A. (1978). Reduction of intergroup discrimination through individuation of the out-group. *Journal of Personality and Social Psychology*, 36, 1361-1374.

Wilder, D. A. (1986). Social categorization: Implications for creation and reduction of intergroup bias. *Advances in Experimental Social Psychology*, 19, 293-355.

Williams-Flournoy, D. F. & Anderson, D.L. (1996). The Acculturative Stress Scale: Preliminary Findings. *Handbook of Tests and Measurements for Black Populations*. R. L. Jones. Hampton, VA, Cobb & Henry Publishers. 2: 351 - 359.

Wright, M. (2004). *Becoming Black: Creating Identity in the African Diaspora*. Durham, NC: Duke University Press.

Zavalloni, M. (1967). Psychologie sociale. *L'année psychologique*, 67(1), 334-344.

Zavalloni, M., & Louis-Guerrin, C. (1984). *Identité sociale et conscience*. Montréal : Presse Universitaire de Montréal.

ANNEXES

Identités et relations intergroupes en Europe
--

Madame, Monsieur,

Une enquête concernant les relations intergroupes et interculturelles est actuellement en cours en France, en Allemagne, au Royaume Uni, aux Pays-Bas. Cette enquête est pilotée par des laboratoires d'université dans ces différents pays. Pour notre part, nous nous intéressons à la France et plus particulièrement aux Antilles qui tout en faisant partie de l'Union Européenne en sont éloignées géographiquement.

Des pré-tests ont montré que le questionnaire peut être rempli en **30 minutes**.

En vous remerciant de votre participation, nous vous rappelons que les réponses resteront strictement anonymes. Afin de permettre une exploitation réaliste des réponses fournies, nous vous recommandons de remplir le questionnaire de la manière la plus sincère possible.

Merci encore pour votre participation.

Quelques renseignements sur vous :

A : Sexe : _____

B : Âge : _____ ans

C : Statut matrimonial ou d'association.

☐ Célibataire

☐ Concubin vivant dans le même foyer.

☐ Pacsé

☐ Marié

☐ Séparé

☐ Divorcé

☐ Veuf

☐ Pas de réponse

D : Nombre d'enfants: _____

E : Profession actuelle _____

Où vivez-vous régulièrement ?

☐ France

☐ Sinon indiquez le pays en question : _____

Avez-vous vécu dans un autre pays pendant une longue période ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, vous avez vécu dans quel pays et pendant combien de temps ?

En _____ pendant _____ ans

En _____ pendant _____ ans

En _____ pendant _____ ans

Votre pays de naissance. Dans quel pays êtes-vous né ?

☐ Je suis né en France

☐ Je suis né dans un autre pays. Indiquez le pays en question : _____

À quel âge êtes-vous venu vous installer en France?

Quand j'avais _____ ans.

Lieu de naissance de votre mère

☐ En France.

☐ Dans un autre pays. Indiquez le pays en question : _____

☐ Je ne sais pas.

Lieu de naissance de votre père

☐ En France.

☐ Dans un autre pays. Indiquez le pays en question : _____

☐ Je ne sais pas.

Un de vos ancêtres était-il venu vivre en France ?

☐ Oui.

☐ Non.

☐ Je ne sais pas.

Qui et de quelle nationalité ? (Vous pouvez nommer plusieurs ancêtres)

Mon _____ est de nationalité _____

Mon _____ est de nationalité _____

Mon _____ est de nationalité _____

Mon _____ est de nationalité _____

Votre nationalité

☐ Française

☐ Un pays européen (Membre de l'Union Européenne) : _____

☐ Un pays européen (Non membre de l'Union Européenne) : _____

☐ Un pays africain. Indiquez le pays en question : _____

☐ Un pays d'Amérique. Indiquez le pays en question : _____

☐ Un pays d'Asie. Indiquez le pays en question : _____

☐ Australienne

☐ Autre nationalité. Indiquez le pays en question : _____

Votre statut résidentiel en France?

- ☐ Résident ayant un permis de séjour temporaire
- ☐ Résident ayant un permis de long séjour
- ☐ Résident de nationalité française
- ☐ Résident membre de l'Union Européenne
- ☐ Autre (Préciser) _____

Revenu mensuel net du ménage ou personnel

- ☐ En dessous de 1.000€
- ☐ 1.000 - 1.999€
- ☐ 2.000 – 2.999€
- ☐ 3.000 – 3.999€
- ☐ 4.000 – 4.999€
- ☐ 5.000 – 7.499€
- ☐ 7.500 – 9.999€
- ☐ 10.000 – 15.000€
- ☐ Au-dessus de 15.000€

Pendant combien de temps avez-vous été scolarisé ? _____ans

Quel est, dans la liste suivante, le dernier type d'établissement scolaire fréquenté ?

- ☐ École primaire
- ☐ Collège
- ☐ Lycée
- ☐ Université
- ☐ Autre (Préciser) _____

Avez-vous obtenu des diplômes sanctionnant des études effectuées dans un autre pays que la France?

- ☐ Oui
- ☐ Non

En vous servant de la liste ci-dessous, indiquez le dernier diplôme que vous avez obtenu.

- ☐ Absence de brevet des collèges
- ☐ Brevet des collèges
- ☐ Baccalauréat ou équivalent
- ☐ Deug ou équivalent
- ☐ Licence
- ☐ Maîtrise
- ☐ DESS
- ☐ Doctorat
- ☐ Autre (Préciser) _____

Les gens accordent une importance inégale à leurs différentes identités. Parmi les modèles d'identification de la liste suivante, indiquez pour chacune d'elle la valeur que vous leur accordez.

		Pas du tout important			Très important			
		1	2	3	4	5	6	7
1.	Cosmopolite	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2.	Européen	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3.	Français	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4a.	Régional (Corse, Basque, Breton, Alsacien...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4b	Préciser_____							
5a.	Identité locale (par exemple Parisien, Marseillais...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5b	Préciser_____							
6.	Identité de genre (Homme, Femme)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7.	Identité religieuse (Catholique, Protestant, Musulman....)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8.	Être humain	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
9.	Identité familiale	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
10.	Blanc	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
11.	Noir	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
12.	Asiatique	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
13.	Autre type d'identité. Préciser_____	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
14.	Préciser_____	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
15.	Préciser_____	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une enquête internationale au cours de laquelle on s'intéresse aux expériences et aux points de vue des personnes dans différents pays européens. Dans la mesure où la situation des personnes blanches est différente selon les pays considérés, il est possible que certaines des questions posées vous paraissent étranges ou inadaptées à la situation de votre pays. Essayez néanmoins de répondre à chacune des questions en essayant d'être le plus sincère possible.

Quelle est la fréquence de vos contacts avec des personnes d'origine africaine ou afro-antillaise?

- ☐ Plusieurs fois par jour
- ☐ Plusieurs fois par semaine
- ☐ Plusieurs fois par mois
- ☐ Plusieurs fois par an
- ☐ Presque jamais
- ☐ Aucune réponse

Combien de fois voyez-vous des personnes d'origine africaine ou afro-antillaise?

- ☐ Plusieurs fois par jour
- ☐ Plusieurs fois par semaine
- ☐ Plusieurs fois par mois
- ☐ Plusieurs fois par an
- ☐ Presque jamais
- ☐ Aucune réponse

Les gens vivant en France ont des origines culturelles variées. Les mots pour décrire cette diversité sont eux-mêmes nombreux. Si on prend l'exemple des Etats-Unis, on dénombre les Mexicains, les Hispaniques, les Asiatiques, les Noirs, les Indiens d'Amérique et les Blancs. Chaque personne résidant aux USA appartient au moins à l'un de ces groupes. Mais les gens n'accordent pas la même valeur à leurs différentes appartenances. Les questions suivantes portent sur l'appartenance socioculturelle et sa signification pour vous.

En termes de groupe socioculturel, je considère que je suis _____

Veillez cocher une ou plusieurs cases ci-dessous, vous concernant, concernant votre mère, votre père.

Mon groupe ethnique	Le groupe ethnique de ma mère	Le groupe ethnique de mon père
Africain ☐	☐	☐
Noir de France ☐	☐	☐
Noir d'Ailleurs ☐	☐	☐
Français ☐	☐	☐
Métis (Préciser)		
Autre (Préciser) _____		

Après avoir répondu à la question précédente, pouvez-vous justifier votre réponse vous concernant personnellement ?

Après avoir répondu à la question précédente à propos de votre mère ?

Après avoir répondu à la question précédente à propos de votre père ?

Dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les phrases suivantes.

1- Pas du tout d'accord

3- D'accord

2- Pas d'accord

4- Tout à fait d'accord

		1	2	3	4
AK1.	Une de mes occupations consiste à rechercher des informations concernant mon groupe socioculturel, sa culture, son histoire et ses traditions.	☐	☐	☐	☐
AK2.	On compte beaucoup de gens appartenant à mon groupe socioculturel dans mon secteur socioprofessionnel.	☐	☐	☐	☐
AK3.	Je suis bien conscient de mon appartenance à ce groupe socioculturel et de la signification de cette appartenance.	☐	☐	☐	☐
AK4.	Je pense très souvent à la façon dont mon appartenance socioculturelle intervient dans ma vie	☐	☐	☐	☐
AK5.	Je suis heureux d'appartenir à mon groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK6.	J'ai beaucoup de relations sociales avec des personnes qui appartiennent à d'autres groupes socioculturels	☐	☐	☐	☐
AK7.	J'ai un sentiment fort de mon appartenance à ce groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK8.	Je comprends bien l'importance et la signification de mon adhésion à ce groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK9.	J'ai fait de nombreuses rencontres en vue d'apprendre des choses sur mon groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK10.	Je suis fier de mon groupe socioculturel et des choses qu'il a accomplies	☐	☐	☐	☐
AK11.	J'évite d'avoir des relations amicales avec des personnes qui n'appartiennent pas à mon groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK12.	Je participe aux différentes manifestations culturelles organisées au sein de mon groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK13.	Je suis profondément attaché à mon groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK14.	Je prends beaucoup de plaisir à être entouré par les personnes de mon groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐
AK15.	J'ai une bonne impression de mon groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐

☐ Je me considère exclusivement comme un Africain ou un Afro-antillais.

☐ Selon les circonstances, je me considère comme un Noir ou comme un Blanc ou encore comme un métis

☐ Je me considère comme un métis, mais c'est en tant que Noir que je définis mon rapport au monde

☐ Je me considère exclusivement comme métis (ni Noir, ni Blanc)

☐ Je me considère comme un Blanc (ni Noir, ni métis)

☐ Le groupe d'appartenance ne compte pas. Personnellement, je ne crois pas aux identités socioculturelles

☐ Autre identité de groupe. Préciser : _____

1- Pas du tout d'accord	5- Légèrement d'accord
2- Pas d'accord	6- D'accord
3- Légèrement en désaccord	7- Tout à fait d'accord
4- Ni l'un ni l'autre	

[illegible]

AH10.	Généralement, les membres des autres groupes socioculturels perçoivent positivement les Noirs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH11.	Dans la société, les Noirs sont plutôt déconsidérés.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH12.	Les Noirs devraient s'efforcer de s'intégrer dans le système social et politique en France	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH13.	Les Noirs devraient essayer d'utiliser le système pour accomplir leurs objectifs politiques et économiques.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH14.	Les Noirs devraient s'efforcer d'intégrer toutes les institutions au sein desquelles les minorités ne sont pas représentées.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH15.	Les Noirs devraient se sentir libres de nouer des relations sociales avec les Blancs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH16.	Les Noirs devraient avoir le choix de se marier avec des personnes issues d'autres groupes socioculturels.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH17.	Les Noirs seraient en meilleure situation s'ils se sentaient concernés par les problèmes généraux auxquels la société doit faire face et non pas uniquement par les problèmes concernant les Noirs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH18.	Ce qui compte le plus c'est le fait d'être un individu et non pas le fait d'être un Noir.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH19.	Les Noirs devraient juger les Blancs en tant qu'individus particuliers et non pas en tant que membres d'un groupe socioculturel différent.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH20.	Les gens qui ont opprimé les Noirs sont également les mêmes qui ont opprimé d'autres groupes socioculturels.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH21.	La lutte pour l'émancipation des Noirs en France devrait aller de pair avec la lutte entreprise par d'autres peuples pour leur émancipation.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH22.	Le racisme dont les Noirs sont victimes a les mêmes ressorts que celui subi par d'autres minorités.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

AH23.	Les Noirs n'ont pas le monopole de la souffrance. D'autres groupes socioculturels sont également victimes d'injustices.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH24.	Il est important que les parents noirs initient leurs enfants aux arts et à la culture nègre.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH25.	Les Noirs seraient en meilleure posture s'ils adoptaient les valeurs africaines ou afro-antillaise.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH26.	Le peuple noir y gagnerait beaucoup s'il s'organisait en une force politique autonome.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AH27.	Les Noirs devraient, autant que possible, privilégier les transactions commerciales en faveur des entrepreneurs noirs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AI1.	D'une manière générale, pensez vous que les Blancs peuvent faire confiance aux Noirs en Europe ?	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AI2.	D'une manière générale, pensez vous que les Noirs peuvent faire confiance aux Blancs en Europe ?	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Pour les huit questions suivantes, veuillez indiquer votre réponse en ce qui concerne les Blancs et les Noirs en France (indiquez sur chaque échelle le nombre qui correspond à votre réponse).

Le rôle de la culture sur la façon de se comporter ou d’agir est plus important dans certains groupes au point que les membres de ces groupes changent rarement leur façon d’être.

Selon vous, les Noirs vivant en Europe sont-ils influencés par leur culture ? :

Peu influencés			Moyennement		Très influencés	
1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, les Européens sont-ils influencés par leur culture ? :

Peu influencés			Moyennement		Très influencés	
1	2	3	4	5	6	7

Indépendamment de leurs différences interindividuelles, les membres d’un groupe particulier sont fondamentalement identiques.

Selon vous, les Noirs vivant en Europe sont-ils ? :

Très différents			Moyennement		Très semblables	
1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, les Européens sont-ils ? :

Très différents semblables			Moyennement		Très	
1	2	3	4	5	6	7

Certains groupes semblent plus hétérogènes que d'autres.

Selon vous, les Noirs vivant en Europe sont-ils ? :

Très homogènes			Moyennement	Très hétérogènes		
1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, les Européens sont-ils ? :

Très homogènes			Moyennement	Très hétérogènes		
1	2	3	4	5	6	7

Certains groupes auront toujours les mêmes caractéristiques. Ils ne changeront jamais

Selon vous, les Noirs vivant en Europe seront-ils ? :

Pas toujours les mêmes			Moyennement	Toujours les mêmes		
1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, les Européens sont-il ? :

Pas toujours les mêmes			Moyennement	Toujours les mêmes		
1	2	3	4	5	6	7

Pour chacune des phrases suivantes, indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord.

1- Tout à fait en désaccord

2- Pas d'accord

3- Plutôt en désaccord

4- Sans avis

5- Plutôt d'accord

6- D'accord

7- Tout à fait d'accord

		1	2	3	4	5	6	7
AG1.	Les minorités doivent être encouragées à maintenir leurs pratiques culturelles en France	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG2.	Ce serait une bonne chose pour la France si les minorités ethniques abandonnaient leur culture d'origine	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG3.	Une société favorisant la mixité culturelle est mieux disposée pour affronter les nouveaux problèmes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG4.	L'idée de communauté nationale est affaiblie par la présence des minorités attachées à leurs cultures	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG5.	Si les minorités tiennent tellement à leurs coutumes et traditions, il importe qu'elles les pratiquent en privé	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG6.	Les français "de souche" doivent s'efforcer de comprendre les coutumes et traditions des groupes minoritaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG7.	Les parents issus des minorités devraient encourager leurs enfants à respecter les traditions et les coutumes de leur pays d'origine	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG8.	Les gens qui choisissent de vivre en France devraient adapter leur comportement en fonction des valeurs françaises	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG9.	Les membres des minorités devraient développer aussi souvent que possible des relations avec les français "de souche"	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AG10.	Les français "de souche" devraient aussi souvent que possible établir des relations avec les personnes issues des minorités	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Indiquez également dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacune des phrases suivantes :

1- Pas d'accord

4- Plutôt d'accord

2- Plutôt pas d'accord

5- D'accord

3- Sans avis

		1	2	3	4	5	6	7
AL1.	L'idée de me retrouver isolé dans un groupe composé en majorité de gens qui n'appartiennent pas au même groupe socioculturel que moi me rend anxieux	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AL2.	L'idée d'être approché, accosté par des gens appartenant à un autre groupe socioculturel que le mien me rend anxieux	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AL3.	Je suis facilement mal à l'aise lorsque, au cours d'un rassemblement, il n'y a aucune personne du même groupe socioculturel que moi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AL4.	Les gens appartenant à d'autres groupes socioculturels me parlent et agissent envers moi de manière étrange. Ils ne savent pas comment se comporter avec moi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AL5.	Il est difficile de faire vraiment confiance aux personnes qui n'appartiennent pas au même groupe socioculturel que nous	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AL6.	Mes collègues et connaissances appartenant à d'autres groupes socioculturels ne manifestent pas le désir de me connaître, simplement parce que j'appartiens à un groupe socioculturel différent	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Les questions suivantes concernent les informations que vous auriez pu recevoir pour vous permettre de savoir quelle signification est associée au fait d'être noir et comment gérer les interactions en dehors de votre groupe socioculturel. Examinez les différents cas de figure et indiquez la fréquence avec laquelle les personnes suivantes ont pu vous parler de ce type de problème dans votre jeunesse.

Combien de fois vos parents ou vos tuteurs vous ont-ils parlé de ce que représente le fait d'être Noir et comment interagir avec les gens en dehors de ce groupe ?

Vous diriez

- ☐ très souvent
- ☐ assez souvent
- ☐ parfois
- ☐ rarement
- ☐ jamais

Si on exclut vos parents ou tuteurs, combien de fois les personnes proches (frères, sœurs, oncles, tantes, grands parents) vous ont-ils parlé de ce que représente le fait d'être noir et comment interagir avec les gens en dehors du groupe ?

Vous diriez

- ☐ très souvent
- ☐ assez souvent
- ☐ parfois
- ☐ rarement
- ☐ jamais

Combien de fois vos amis vous en ont-ils parlé ?

Vous direz

- ☐ très souvent
- ☐ assez souvent
- ☐ parfois
- ☐ rarement
- ☐ jamais

Combien de fois d'autres personnes (comme par exemple les camarades de culte, les enseignants, les voisins) vous en ont-ils parlé ?

Vous diriez

- ☐ très souvent
- ☐ assez souvent
- ☐ parfois
- ☐ rarement
- ☐ jamais

A quel âge les différentes personnes évoquées précédemment vous ont-elles parlé de cela ?

À l'âge de _____.

Quand était-ce la dernière fois ?

À l'âge de _____.

En pensant aux informations qui vous ont été transmises sur ce sujet, vous rappelez-vous d'avoir entendu le message suivant ?

Le groupe socioculturel ne compte pas.....Oui [] Non []

En faisant les efforts nécessaires, on peut, malgré son appartenance socioculturel, réussir dans tous les domaines.....Oui [] Non []

Il faut être réaliste.....Oui [] Non []

Il ne faut pas faire confiance aux Blancs.....Oui [] Non []

Il faut être fier d'être noir.....Oui [] Non []

On ne devrait pas faire confiance aux Asiatiques.....Oui [] Non []

Les Arabes et les Noirs ont beaucoup de choses en commun. Oui [] Non []

Les Blancs pensent qu'ils sont meilleurs que les Noirs.Oui [] Non []

Parfois il faut faire comme les Blancs pour progresser..... Oui [] Non []

Vous serez victime de discrimination..... Oui [] Non []

Pour tout autres message reçu, précisez _____

Parmi les différents messages qu'on vous a adressés, quel est celui qui vous a le plus marqué ?

[] **Le groupe socioculturel ne compte pas**

[] **En faisant les efforts nécessaires, on peut, malgré son appartenance socioculturel, réussir dans tous les domaines**

[] **Il faut être réaliste**

[] **Il ne faut pas faire confiance aux Blancs**

[] **Il faut être fier d'être noir**

[] **On ne devrait pas faire confiance aux Asiatiques**

[] **Les Arabes et les Noirs ont beaucoup de choses en commun**

[] **Les Blancs pensent qu'ils sont meilleurs que les Noirs**

[] **Parfois il faut faire comme les Blancs pour progresser**

[] **Vous serez victime de discrimination**

Parmi les messages suivants, lesquels communiquerez-vous à vos enfants pour les aider à prendre la mesure de ce que représente le fait d'être Noir et les aider à interagir en dehors du groupe ?

- ☐ Le groupe socioculturel ne compte pas
- ☐ En faisant les efforts nécessaires, on peut, malgré son appartenance socioculturel, réussir dans tous les domaines
- ☐ Il faut être réaliste
- ☐ Il ne faut pas faire confiance aux Blancs
- ☐ Il faut être fier d'être noir
- ☐ On ne devrait pas faire confiance aux Asiatiques
- ☐ Les Arabes et les Noirs ont beaucoup de choses en commun
- ☐ Les Blancs pensent qu'ils sont meilleurs que les Noirs
- ☐ Parfois il faut faire comme les Blancs pour progresser
- ☐ Vous serez victime de discrimination
- ☐ Autre

Y a-t-il des choses ou des actions spécifiques que les gens ont faites pour vous aider à savoir ce que cela signifie d'être noir et pour savoir comment se conduire envers les gens des autres groupes socioculturels ?

- ☐ Non
- ☐ Oui (donnez un exemple) _____

Nous nous intéressons maintenant à votre expérience des relations avec les membres d'un autre groupe socioculturel (les Blancs, par exemple). Veuillez indiquer la fréquence des incidents que vous avez subis durant la dernière année.

- 1- Jamais ou presque jamais
- 2- Plusieurs fois par an
- 3- Plusieurs fois par mois
- 4- Plusieurs fois par semaine
- 5- Plusieurs fois par jour
- 0- Pas de réponse.

		1	2	3	4	5	0
AN1.	En raison de la couleur de ma peau, on ne me propose que des emplois refusés par tout le monde.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN2.	En raison de la couleur de ma peau, je suis traité de façon moins digne et moins respectueuse que les Blancs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN3.	En raison de la couleur de ma peau, je suis plus surveillé que les autres ouvriers.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN4.	En raison de la couleur de ma peau, je suis plus victime de plaisanteries ou de harcèlement.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN5.	Parce que je suis noir, j'ai l'impression que je dois fournir deux fois plus d'efforts que les autres employés.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

AN6.	Les tâches intellectuelles sont généralement attribuées aux employés blancs alors que les tâches n'exigeant aucune intelligence sont généralement attribuées aux employés noirs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN7.	En raison de la couleur de ma peau, mon employeur m'ignore et ne me prend pas au sérieux.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN8.	Les Blancs sous-estiment souvent le niveau de qualification de mon emploi et me traitent comme un moins que rien.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN9.	Un collègue blanc qui a moins d'expérience et moins de qualifications a obtenu plus rapidement sa promotion que moi.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN10.	J'ai été incité à me sentir mal à l'aise dans une classe composée d'une majorité de Blancs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN11.	Les professeurs et les étudiants supposent que je suis moins intelligent en raison de la couleur de ma peau.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN14.	Parce qu'ils sont noirs, les travaux scolaires des étudiants noirs sont jugés plus sévèrement.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN15.	Bien que je sois aussi bien préparé et actif, je suis moins interrogé en classe que les Blancs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN16.	Quand des Noirs ont de bons résultats scolaires, ils sont considérés comme des exceptions dans leur groupe socioculturel	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN18.	Les Noirs sont pénalisés dans leur évolution scolaire.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN19.	Bien que les Noirs soient aussi intelligents, leurs camarades blancs ne les intègrent pas toujours facilement dans leurs groupes d'études.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN20.	On nous a enseigné à l'école que les Européens sont civilisés alors que les Africains sont primitifs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN21.	Les Noirs sont l'objet d'insultes en raison de la couleur de leur peau.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN22.	Quand je fais des courses, je suis plus souvent observé et surveillé par des agents de sécurité que les autres.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN23.	J'entends généralement des Blancs exprimer leur surprise face à l'intelligence et à la compétence des individus qui sont issus des minorités ethno-raciales.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN24.	Les gens me parlent comme à un enfant parce que je suis noir.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

AN25.	On a refusé de me louer une maison qui a été, par la suite, louée à des Blancs ayant des revenus semblables aux miens.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN26.	Je connais des gens qui ont été agressés (battus, blessés, tués) par des Blancs (individus, gangs, police, groupes extrémistes).	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN27.	J'ai du mal à obtenir un prêt en raison de la couleur de ma peau.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN28.	Les policiers interpellent, contrôlent et arrêtent plus souvent les Noirs que les gens appartenant à d'autres groupes ethno-raciaux.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN29.	Les Noirs sont amenés à réduire leurs prétentions lorsqu'ils sont en interaction avec les Blancs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN30.	Au restaurant, les serveurs et les serveuses ont tendance à ignorer les Noirs et à servir d'abord les Blancs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN31.	Les Blancs déclarent ne pas désirer des relations sérieuses avec les femmes noires.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN32.	Ma maison a été vandalisée en raison de la couleur de ma peau.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AN33.	J'ai dû laisser les Blancs obtenir les bonnes places dans une salle de spectacle.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Dans lequel des secteurs suivants avez-vous été victime de discrimination ?

Le logement ☐

Le mariage ☐

Le travail ☐

L'utilisation des équipements publics ☐

Dans aucun des cas ☐

Si oui, combien de fois ces discriminations se sont elles produites ?

Le logement ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Le mariage ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Le travail ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

L'utilisation des équipements publics ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Dans aucun des cas ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Combien de fois avez-vous été l'objet de remarques désobligeantes en raison de votre appartenance socioculturelle ?

1	2	3	4	5	6
☐	☐	☐	☐	☐	☐

Quand je suis victime de racisme, je me sens généralement :

- 1- Jamais 3- Modérément 5- Tout à fait
2- Pas vraiment 4- Plutôt

	1	2	3	4	5
Fâché	☐	☐	☐	☐	☐
Frustré	☐	☐	☐	☐	☐
Impuissant	☐	☐	☐	☐	☐
Désespéré	☐	☐	☐	☐	☐
Honteux	☐	☐	☐	☐	☐
Conforté	☐	☐	☐	☐	☐
En rébellion.	☐	☐	☐	☐	☐
Agressif	☐	☐	☐	☐	☐

Pour chacune des réponses aux questions suivantes, cochez la (les) case (s) qui exprime (nt) le mieux votre réaction face au racisme :

Quand j'ai été victime de racisme, voici comment j'aurais aimé réagir :

- AN49I [] Protester
AN49II [] Accepter l'attaque
AN49III [] Ignorer l'attaque
AN49IV [] Essayer de changer les choses
AN49V [] Le garder pour moi
AN49VI [] Essayer de montrer à l'auteur de l'agression qu'il a tort
AN49VII [] Faire une prière
AN49VIII [] Essayer d'éviter la situation
AN49IX [] Devenir violent
AN49X [] Essayer d'ignorer la situation
AN49XI [] Autre type de réaction (Précisez) : _____

...et voici comment j'ai effectivement réagi :

- AN50I ☐ Protester
- AN50II ☐ Accepter l'attaque
- AN50III ☐ Ignorer l'attaque
- AN50IV ☐ Essayer de changer les choses
- AN50V ☐ Le garder pour moi
- AN50VI ☐ Essayer de montrer à l'auteur de l'agression qu'il a tort
- AN50VII ☐ Faire une prière
- AN50VIII ☐ Essayer d'éviter la situation
- AN50IX ☐ Devenir violent
- AN50X ☐ Essayer d'ignorer la situation
- AN50XI ☐ Autre type de réaction (Précisez) : _____

Dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les phrases suivantes.

1- Pas du tout d'accord

3- D'accord

2- Pas d'accord

4- Tout à fait d'accord

	1	2	3	4
Globalement, je suis fier de moi.	☐	☐	☐	☐
Parfois, je pense que je ne suis pas bon.	☐	☐	☐	☐
Je pense que j'ai un certain nombre de qualités.	☐	☐	☐	☐
J'ai autant de compétences que les autres.	☐	☐	☐	☐
Je pense ne pas avoir de quoi être fier.	☐	☐	☐	☐
Je me sens parfois inutile.	☐	☐	☐	☐
J'estime avoir autant de valeur que les autres.	☐	☐	☐	☐
Je souhaite pouvoir me respecter.	☐	☐	☐	☐
Au total, j'ai la tentation de croire que je ne suis pas un modèle de réussite.	☐	☐	☐	☐
J'essaie d'avoir une attitude positive.	☐	☐	☐	☐

Indiquez, pour chacune des 5 phrases suivantes, celle qui reflète le mieux votre état d'esprit pendant ces deux dernières semaine

0- Jamais
1- Parfois

2- Moins souvent
3- Plus souvent

4- Très souvent
5- Tout le temps

		5	4	3	2	1	0
AO1.	J'étais joyeux et j'avais bon esprit	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AO2.	J'étais calme et relâché.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AO3.	J'étais actif.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AO4.	En me réveillant, j'étais frais et reposé.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
AO5.	Ma vie quotidienne était remplie par des activités qui m'intéressaient.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Les questions suivantes concernent votre état de santé et vos compétences dans les activités quotidiennes.

De manière générale, diriez-vous que votre santé est :

- 5 excellente
- 4 très bonne
- 3 bonne
- 2 juste
- 1 pas très bonne

Les phrases suivantes concernent vos activités dans une journée type. Votre état de santé vous empêche t-il de réaliser ces activités ?

Des activités simples comme déplacer une table, utiliser un aspirateur, faire du bowling ou du golf.

- 3 Oui, totalement
- 2 Oui, partiellement
- 1 Non, pas du tout.

Monter plusieurs marches d'un escalier.

- 3 Oui, totalement
- 2 Oui, partiellement
- 1 Non, pas du tout.

Durant les 4 dernières semaines, avez-vous eu l'un des problèmes suivants dans votre travail ou dans d'autres activités quotidiennes régulières en raison de votre santé physique ? Vous....

...avez accompli moins que vous auriez souhaité.

1 oui

2 non

...avez été limité dans l'exercice de ce travail ou de ces activités.

1 oui

2 non

Durant les 4 dernières semaines, avez-vous eu l'un des problèmes suivants dans votre travail ou dans d'autres activités quotidiennes régulières en raison de vos problèmes psychologiques (dépression, anxiété...) ? Vous...

...avez accompli moins que vous auriez souhaité.

1 oui

2 non

...n'avez pas effectué votre travail ou votre activité aussi attentivement que d'habitude.

1 oui

2 non

Durant les 4 dernières semaines, votre douleur physique vous a-t-elle empêché d'effectuer votre travail et vos activités domestiques ?

1 Jamais

2 Peu souvent

3 modérément

4 Quelques fois

5 Tout le temps

Durant les 4 dernières semaines :

... Vous êtes vous senti calme et paisible ?

6 Tout le temps.

5 La plupart du temps

4 Quelque fois

3 De temps en temps

2 Peu souvent

1 Jamais

... Vous vous êtes senti plein d'énergie ?

6 Tout le temps.

5 La plupart du temps

4 Quelque fois

3 De temps en temps

2 Peu souvent

1 Jamais

... Vous vous êtes ont senti découragé et triste?

6 Tout le temps.

5 La plupart du temps

4 Quelque fois

3 De temps en temps

2 Peu souvent

1 Jamais

Durant les 4 dernières semaines, votre état de santé physique et psychologique vous a-t-il empêché de réaliser vos activités sociales (comme par exemple, rendre visite aux amis, parents) ?

6 Tout le temps.

5 La plupart du temps

4 Quelque fois

3 De temps en temps

2 Peu souvent

1 Jamais

Nous nous intéressons maintenant aux mots et expressions que les gens qui appartiennent à un groupe socioculturel utilisent pour décrire les gens appartenant à un autre groupe socioculturel. Si on prend le cas particulier de la France, veuillez indiquer les mots ou expressions que les Blancs utilisent souvent pour décrire les Noirs.

NOTE : Il ne s'agit pas de savoir si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec ces descriptions. Nous souhaitons que vous notiez au moins 10 expressions ou mots, même s'ils vous paraissent faux, que les Blancs utilisent souvent pour décrire les Noirs.

AD1	
AD2	
AD3	
AD4	
AD5	
AD6	
AD7	
AD8	
AD9	
AD10	

Vous pensez peut être qu'il y a des mots ou des expressions pour décrire les Noirs en France. Si c'est le cas, proposez une liste d'au moins 7 mots ou expressions qui vous paraissent décrire les Noirs en France.

AE1	
AE2	
AE3	
AE4	
AE5	
AE6	
AE7	
AE8	
AE9	
AE10	

Quelques informations sur votre environnement social. Les réponses ici ont pour but de permettre la constitution des catégories.

F : J'ai grandi principalement dans un (e)

- ☐ Grande ville
- ☐ Ville moyenne
- ☐ Petite ville
- ☐ Village
- ☐ Aucune réponse

G : Maintenant, je vis dans un (e)

- ☐ Grande ville
- ☐ Ville moyenne
- ☐ Petite ville
- ☐ Village
- ☐ Aucune réponse

Qui vivait avec vous à la maison quand vous étiez enfant ? (Cocher toutes les réponses correspondantes)

- | | |
|---|--|
| ☐ La mère | ☐ la (les) soeur (s) |
| ☐ Le père | ☐ le (les) frère (s) |
| ☐ La grand-mère | ☐ le grand-père |
| ☐ Les parents adoptifs | ☐ d'autres personnes (Précisez) _____ |
| ☐ Aucune réponse | |

Combien aviez vous de sœurs à cette époque ? _____ sœurs

Combien aviez vous de frères à cette époque ? _____ frères

O : Qui vit à la maison avec vous actuellement? (Cocher toutes les réponses correspondantes)

- | | |
|---|---|
| ☐ La mère | ☐ la (les) soeur (s) |
| ☐ Le père | ☐ le (les) frère (s) |
| ☐ La grand-mère | ☐ le grand-père |
| ☐ Les parents adoptifs | ☐ d'autres personnes. Préciser _____ |
| ☐ Epoux (se) ou partenaire | ☐ Enfants |
| ☐ Jeunes adultes | |

- O1 : Combien de soeurs vivent à la maison avec vous actuellement ? _____ soeurs
O2 : Combien de frères vivent à la maison avec vous actuellement ? _____ frères
O3 : Combien d'enfants vivent à la maison avec vous actuellement ? _____ enfants
O4 : Combien de grands enfants vivent à la maison avec vous actuellement ? _____ jeunes adultes

Décrivez-vous votre famille comme étant religieuse ou croyante?

- ☐ très religieuse
☐ plutôt religieuse
☐ pas très religieuse
☐ pas du tout religieuse

Vous considérez-vous comme étant religieux ou croyant ?

- ☐ très religieuse
☐ plutôt religieuse
☐ pas très religieuse
☐ pas du tout religieuse

Quelle est votre religion?

- ☐ Bouddhiste
☐ Chrétien
☐ Hindouiste
☐ Juif
☐ Musulman
☐ Autre religion (Précisez svp) _____
☐ Aucune religion

V : Allez vous à la messe ?

- ☐ Oui, plus d'une fois par semaine
☐ Oui, une fois par semaine
☐ Oui, quelques fois par mois (moins d'une fois par semaine)
☐ Oui, mais seulement lors des occasions spéciales (les fêtes religieuses)
☐ Non, pas souvent //pas du tout
☐ Aucune réponse

Quelle (s) langue (s) est (sont) plus souvent parlée (s) chez vous ? (Cocher toutes les réponses correspondantes)

- ☐ Le Français
☐ Une (des) autre(s) langue(s) (Préciser svp) _____

X : Quelle (s) langue (s) parlez-vous mieux ? (Cocher toutes les réponses correspondantes)

- ☐ Le Français
☐ Une (des) autre(s) langue(s) (Préciser svp) _____

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête.

Avant de finir, nous aimerions avoir votre avis sur ce questionnaire. Merci d'avoir participé à cette étude !

Ce questionnaire vous a-t-il paru intéressant ?

Très intéressant

1

2

3

4

Pas du tout intéressant

5

Ce type d'enquête vous paraît-il important ?

Très important

1

2

3

4

Pas du tout important

5

Ce type d'enquête devrait-il être encouragé ?

Très encouragé

1

2

3

4

Pas du tout encouragé

5

Autres remarques :

Annexe 2 : Tableau des corrélations concernant les Français d'origine Afro-antillaise vivant en métropole pour l'étude BEST

	Id. Noire	Centralité	Considération Privée	Considération Publique	Assimilation	Humaniste	Minorités Opprimées	Nationaliste
Id. Noire	1	0,103	-0,004	0,24	-0,172	-,357(*)	-,363(*)	,378(*)
		0,501	0,977	0,113	0,258	0,016	0,014	0,011
	45	45	45	45	45	45	45	45
Centralité	0,103	1	,729(**)	0,126	0,203	0,211	0,106	,373(*)
	0,501		0	0,405	0,176	0,159	0,484	0,011
	45	46	46	46	46	46	46	46
Considération Privée	-0,004	,729(**)	1	0,198	,350(*)	0,202	0,015	,447(**)
	0,977	0		0,188	0,017	0,179	0,92	0,002
	45	46	46	46	46	46	46	46
Considération Publique	0,24	0,126	0,198	1	0,195	-0,009	0,049	,460(**)
	0,113	0,405	0,188		0,195	0,954	0,748	0,001
	45	46	46	46	46	46	46	46
Assimilation	-0,172	0,203	,350(*)	0,195	1	,406(**)	,408(**)	0,286
	0,258	0,176	0,017	0,195		0,005	0,005	0,054
	45	46	46	46	46	46	46	46
Humaniste	-	0,211	0,202	-0,009	,406(**)	1	,427(**)	-0,215
	,357(*)							
	0,016	0,159	0,179	0,954	0,005		0,003	0,151
Minorités Opprimées	45	46	46	46	46	46	46	46
	-	0,106	0,015	0,049	,408(**)	,427(**)	1	-0,076
	,363(*)							
Nationaliste	0,014	0,484	0,92	0,748	0,005	0,003		0,616
	45	46	46	46	46	46	46	46
	,378(*)	,373(*)	,447(**)	,460(**)	0,286	-0,215	-0,076	1
	0,011	0,011	0,002	0,001	0,054	0,151	0,616	
	45	46	46	46	46	46	46	46

Annexe 2 bis: Tableau des corrélations concernant les Français d'origine Afro-antillaise vivant aux Antilles pour l'étude BEST.

	Id. Noire	Centralité	Considération Privée	Considération Publique	Assimilation	Humaniste	Minorités Opprimées	Nationaliste
Id. Noire	1	0,192	0,073	-0,06	0,082	-0,107	0,022	0,182
		0,223	0,646	0,708	0,607	0,501	0,889	0,247
	42	42	42	42	42	42	42	42
Centralité	0,192	1	,593(**)	0,105	,339(*)	0,01	0,134	0,232
	0,223		0	0,487	0,021	0,947	0,376	0,121
	42	46	46	46	46	46	46	46
Considération Privée	0,073	,593(**)	1	0,192	,334(*)	0,122	,307(*)	0,208
	0,646	0		0,201	0,023	0,421	0,038	0,166
	42	46	46	46	46	46	46	46
Considération Publique	-0,06	0,105	0,192	1	0,17	0,22	,310(*)	-0,095
	0,708	0,487	0,201		0,26	0,143	0,036	0,53
	42	46	46	46	46	46	46	46
Assimilation	0,082	,339(*)	,334(*)	0,17	1	,436(**)	,358(*)	-0,094
	0,607	0,021	0,023	0,26		0,002	0,015	0,533
	42	46	46	46	46	46	46	46
Humaniste	-0,107	0,01	0,122	0,22	,436(**)	1	,377(**)	-0,031
	0,501	0,947	0,421	0,143	0,002		0,01	0,84
	42	46	46	46	46	46	46	46
Minorités Opprimées	0,022	0,134	,307(*)	,310(*)	,358(*)	,377(**)	1	0,009
	0,889	0,376	0,038	0,036	0,015	0,01		0,954
	42	46	46	46	46	46	46	46
Nationaliste	0,182	0,232	0,208	-0,095	-0,094	-0,031	0,009	1
	0,247	0,121	0,166	0,53	0,533	0,84	0,954	
	42	46	46	46	46	46	46	46

Bonjour (Madame)/ (Monsieur)

Excusez moi de vous importuner, mais j'aimerais, si cela ne vous dérange pas, que vous répondiez à différentes questions. Ce questionnaire et les réponses obtenues resteront anonymes. Je participe actuellement à une étude internationale sur les représentations des différentes communautés culturelles dans les différents pays européens. La finalité de cette étude est de voir comment les gens se perçoivent entre communauté, respectivement et réciproquement, afin de combattre les discriminations et de désamorcer les conflits. Ainsi, dans chaque pays, nous étudions les représentations des communautés résidant dans le pays en question. Par exemple, en Angleterre, on s'intéresse aux Pakistanais (entendu aux personnes d'origine pakistanaise qui y résident qu'elles soient ou non de nationalité anglaise), aux noirs (résidant qu'ils soient ou non de nationalité anglaise), aux blancs (résidant qu'ils soient ou non de nationalité anglaise), etc....Pour ma part, je suis chargée de l'étude en France. Comme en Angleterre, nous avons choisi 3 des communautés les plus importantes, qui ne sont pas tout à fait les mêmes, en l'occurrence, nous nous intéressons aux Maghrébins, aux Noirs et aux Blancs. En d'autres termes, il s'agit de faire la représentation des blacks, des blancs et des beurs. En ce qui concerne la méthode, nous procédons par association libre. Ainsi, un certain nombre de questions vont vous être posées. Pour chacune d'elles, je souhaiterais que vous écriviez les mots ou groupes de mots qui vous viennent à l'esprit. Ces mots peuvent aussi bien être des noms, des adjectifs ou des verbes.

Pour chaque question, je vous demanderais d'écrire un minimum de 12 mots.

Merci de votre participation.

Tache n°1 :

Ecrivez les 12 premiers mots qui vous viennent à l'esprit.

Tache n°2 :

Classez les mots par ordre d'importance : le mot que vous considérerez comme le plus important sera noté « 1 », et ainsi de suite.

Quels mots associez-vous spontanément à « **BLANC** » ?

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Quels mots associez-vous spontanément à «**BEUR** » ?

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Quels mots associez-vous spontanément à « **BLACK** » ?

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Quels mots pensez vous que les « **BLANCS** » ont associé à « **BEUR** » ?

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Quels mots pensez vous que les « **BLACKS** » ont associé à «**BEUR** » ?

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Fiche signalétique :

• Sexe : **F** **M**

• Age :

• Niveau d'études ? :

• Dans quelle discipline ? :

• exercez-vous une profession ?

Oui

Non

• Si oui, laquelle ? :

• Situation familiale :

Annexe 4 : Questionnaire de la 1^{ère} expérience de l'étude 4 (Traits stéréotypiques chez les sportifs).

CARACTERISTIQUES MENTALES DES SPORTIFS

	Valeur sociale [-5.....+5]	Appréciation personnelle [-5.....+5]
CAPABLE DE DEPASSEMENT		
RESPECTUEUX DES REGLES		
ENERGIQUE		
TRAVAILLEUR		
DETERMINE		
TOLERANT		
FETARD		
ADEPTE DE LA 3 ^{ème} MI-TEMPS		
SUPERSTITIEUX		
RELIGIEUX		
AMBITIEUX		
COURAGEUX		
PRETENTIEUX		
MOTIVE		
TECHNICISTE		
CONCENTRE		
TRICHEUR		
DE MAUVAISE FOI		
VIOLENT		
DISCIPLINE		
BAGARREUR		
ESPRIT D'EQUIPE		
SENS DE L'EFFORT		
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT		
HAINEUX		
COMBATIF		
DORMEUR		
DEFAITISTE		
FAIR PLAY		

Valeur sociale : Indiquez sur une échelle de [-5 à +5] la valeur sociale de chaque caractéristique.

Appréciation personnelle : Indiquez sur une échelle de [-5 à +5] à quel point personnellement, vous appréciez cette caractéristique.

CARACTERISTIQUES MENTALES (suite1)

	% sportifs noirs ayant ce trait [0.....100]	% sportifs blancs ayant ce trait [0.....100]
CAPABLE DE DEPASSEMENT		
RESPECTUEUX DES REGLES		
ENERGIQUE		
TRAVAILLEUR		
DETERMINE		
TOLERANT		
FETARD		
ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS		
SUPERSTITIEUX		
RELIGIEUX		
AMBITIEUX		
COURAGEUX		
PRETENTIEUX		
MOTIVE		
TECHNICISTE		
CONCENTRE		
TRICHEUR		
DE MAUVAISE FOI		
VIOLENT		
DISCIPLINE		
BAGARREUR		
ESPRIT D'EQUIPE		
SENS DE L'EFFORT		
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT		
HAINEUX		
COMBATIF		
DORMEUR		
DEFAITISTE		
FAIR PLAY		
DETERMINE		

Représentativité : indiquez sur une échelle de [0.....100] le pourcentage de sportifs dans les catégories retenues ayant cette caractéristique

CARACTERISTIQUES MENTALES (suite 2)

	A quel point possédez-vous vous même ce trait [0.....100]
CAPABLE DE DEPASSEMENT	
RESPECTUEUX DES REGLES	
ENERGIQUE	
TRAVAILLEUR	
DETERMINE	
TOLERANT	
FETARD	
ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS	
SUPERSTITIEUX	
RELIGIEUX	
AMBITIEUX	
COURAGEUX	
PRETENTIEUX	
MOTIVE	
TECHNICISTE	
CONCENTRE	
TRICHEUR	
DE MAUVAISE FOI	
VIOLENT	
DISCIPLINE	
BAGARREUR	
ESPRIT D'EQUIPE	
SENS DE L'EFFORT	
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT	
HAINEUX	
COMBATIF	
DORMEUR	
DEFAITISTE	
FAIR PLAY	
DETERMINE	

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

	Valeur sociale [-5.....+5]	Appréciation personnelle [-5.....+5]
JEUNE		
GRAND		
FORT		
ATHLETIQUE		
SOUPLE		
RAPIDE		
MUSCLE		
ENDURANT		
EXPLOSIF		
AGILE		
RESISTANT		
PERFORMANT		

Valeur sociale : Indiquez sur une échelle de [-5 à +5] la valeur sociale de chaque caractéristique.

Appréciation personnelle : Indiquez sur une échelle de [-5 à +5] à quel point personnellement, vous appréciez cette caractéristique.

	% sportifs noirs ayant ce trait [0.....100]	% sportifs blancs ayant ce trait [0.....100]
JEUNE		
GRAND		
FORT		
ATHLETIQUE		
SOUPLE		
RAPIDE		
MUSCLE		
ENDURANT		
EXPLOSIF		
AGILE		
RESISTANT		
PERFORMANT		

Représentativité : indiquez sur une échelle de [0.....100] le pourcentage de sportifs dans les catégories retenues ayant cette caractéristique

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES (suite 1)

	A quel point possédez-vous vous même ce trait [0.....100]
JEUNE	
GRAND	
FORT	
ATHLETIQUE	
SOUPLE	
RAPIDE	
MUSCLE	
ENDURANT	
EXPLOSIF	
AGILE	
RESISTANT	
PERFORMANT	

Le renouvellement de contrat

L'entraîneur d'une équipe de foot convoque son milieu offensif, le numéro 7, Mamadou Ba, pour faire le bilan de la saison et renouveler ou non son contrat.

Voilà le début de la conversation : « Tu sais que ton contrat s'est achevé en même temps que la saison et que j'ai décidé de le renouveler ou non. Je vais donc énumérer les points importants de cette saison qui ont pu influencer l'année pour ensuite les analyser et justifier mon choix.

Commençons par les blessures : une seule entorse à la cheville en début de saison

Passons aux matchs : revenons sur deux d'entre eux, match contre les premiers du championnat : tu me fais une passe décisive qui donne la victoire ; tu prends un carton rouge qui pénalise l'équipe fortement dominée jusqu'à la fin du match. Match de reprise : tu contestes l'ensemble des décisions de l'arbitre ; te rendant compte de ton comportement, tu t'excuses auprès de celui-ci à la fin du match.

Venons en au relationnel : après une défaite, tu passes la soirée avec les joueurs de l'équipe adverse. Double réaction de notre équipe : une moitié le perçoit bien, l'autre mal. Au dernier match, on arrache le match nul parce que tu as su remotiver l'équipe menée au score à la mi-temps.

Dernier point : les 20 titularisations sur les 40 matchs joués ».

A quel point, selon vous, Mamadou Ba, possède-t-il les caractéristiques suivantes de 0 (pas du tout) à 10 (énormément) ?

CARACTERISTIQUES MENTALES DE MAMADOU BA [0.....10]

CAPABLE DE DEPASSEMENT	
RESPECTUEUX DES REGLES	
ENERGIQUE	
TRAVAILLEUR	
DETERMINE	
TOLERANT	
FETARD	
ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS	
SUPERSTITIEUX	
RELIGIEUX	
AMBITIEUX	
COURAGEUX	
PRETENTIEUX	
MOTIVE	
TECHNICISTE	
CONCENTRE	
TRICHEUR	
DE MAUVAISE FOI	
VIOLENT	
DISCIPLINE	
BAGARREUR	
ESPRIT D'EQUIPE	
SENS DE L'EFFORT	
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT	
HAINEUX	
COMBATIF	
DORMEUR	
DEFAITISTE	
FAIR PLAY	
DETERMINE	

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE MAMADOU BA [0.....10]

JEUNE	
GRAND	
FORT	
ATHLETIQUE	
SOUPLE	
RAPIDE	
MUSCLE	
ENDURANT	
EXPLOSIF	
AGILE	
RESISTANT	
PERFORMANT	

CARACTERISTIQUES MENTALES DES SPORTIFS

	% sportifs noirs ayant ce trait [0.....100]	% sportifs blancs ayant ce trait [0.....100]
CAPABLE DE DEPASSEMENT		
RESPECTUEUX DES REGLES		
ENERGIQUE		
TRAVAILLEUR		
DETERMINE		
TOLERANT		
FETARD		
ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS		
SUPERSTITIEUX		
RELIGIEUX		
AMBITIEUX		
COURAGEUX		
PRETENTIEUX		
MOTIVE		
TECHNICISTE		
CONCENTRE		
TRICHEUR		
DE MAUVAISE FOI		
VIOLENT		
DISCIPLINE		
BAGARREUR		
ESPRIT D'EQUIPE		
SENS DE L'EFFORT		
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT		
HAINEUX		
COMBATIF		
DORMEUR		
DEFAITISTE		
FAIR PLAY		
DETERMINE		

Représentativité : indiquez sur une échelle de [0.....100] le pourcentage de sportifs dans les catégories retenues ayant cette caractéristique

VOS CARACTERISTIQUES MENTALES

	A quel point possédez-vous vous même ce trait [0.....100]
CAPABLE DE DEPASSEMENT	
RESPECTUEUX DES REGLES	
ENERGIQUE	
TRAVAILLEUR	
DETERMINE	
TOLERANT	
FETARD	
ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS	
SUPERSTITIEUX	
RELIGIEUX	
AMBITIEUX	
COURAGEUX	
PRETENTIEUX	
MOTIVE	
TECHNICISTE	
CONCENTRE	
TRICHEUR	
DE MAUVAISE FOI	
VIOLENT	
DISCIPLINE	
BAGARREUR	
ESPRIT D'EQUIPE	
SENS DE L'EFFORT	
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT	
HAINEUX	
COMBATIF	
DORMEUR	
DEFAITISTE	
FAIR PLAY	
DETERMINE	

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES SPORTIFS

	% sportifs noirs ayant ce trait [0.....100]	% sportifs blancs ayant ce trait [0.....100]
JEUNE		
GRAND		
FORT		
ATHLETIQUE		
SOUPLE		
RAPIDE		
MUSCLE		
ENDURANT		
EXPLOSIF		
AGILE		
RESISTANT		
PERFORMANT		

Représentativité : indiquez sur une échelle de [0.....100] le pourcentage de sportifs dans les catégories retenues ayant cette caractéristique

VOS CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

	A quel point possédez-vous vous même ce trait [0.....100]
JEUNE	
GRAND	
FORT	
ATHLETIQUE	
SOUPLE	
RAPIDE	
MUSCLE	
ENDURANT	
EXPLOSIF	
AGILE	
RESISTANT	
PERFORMANT	

Votre sexe :

Votre âge :

Votre profession :

Pratiquez-vous un sport :

Si oui, lequel :

Annexe 6 : Tableaux concernant l'exploration des caractéristiques pour l'expérience 2 de l'étude 4 (Renouvellement de contrat)

Tableau 31 : Comparaison des représentativités moyennes pour Ba, soi (condition Ba), Moreau, soi (condition Moreau) pour chaque caractéristique physique

Items	Cibles				Traitements statistiques		
	Ba	Soi (Ba)	Moreau	Soi (Moreau)	Student	Student	Student
					Ba/ Moreau (t ; p)	Ba/ Soi (t ; p)	Moreau/ Soi (t ; p)
JEUNE	74,5	75,9	66,7	72,9	1,89 ; NS	0,84 ; NS	1,42 ; NS
GRAND	62,5	64,0	55,8	56,0	1,60 ; NS	0,90 ; NS	0,70 ; NS
FORT	68,6	55,8	56,3	49,4	2,56 ; <.02	3,74 ; <.001	1,48 ; NS
ATHLETIQUE	77,5	55,4	65,0	53,5	3,51 ; <.001	5,03 ; <.001	2,42 ; <.02
SOUPLE	55,0	48,5	38,3	46,5	2,99 ; <.005	1,56 ; NS	1,42 ; NS
RAPIDE	75,0	54,8	62,5	58,1	3,03 ; <.005	4,15 ; <.001	1,15 ; NS
MUSCLE	78,1	55,6	59,2	53,3	4,02 ; <.001	5,11 ; <.001	1,39 ; NS
ENDURANT	80,2	60,7	62,9	57,5	3,74 ; <.001	3,45 ; <.005	1,28 ; NS
EXPLOSIF	76,5	52,8	62,9	58,1	2,70 ; <.01	4,32 ; <.001	1,24 ; NS
AGILE	75,0	62,7	56,7	60,8	3,76 ; <.001	3,08 ; <.005	1,19 ; NS
RESISTANT	74,6	64,5	60,8	64,5	3,18 ; <.005	2,95 ; <.005	1,31 ; NS
PERFORMANT	72,7	64,1	64,6	61,5	2,52 ; <.02	2,69 ; <.01	1,27 ; NS

Tableau 32 : Comparaison des représentativités moyennes pour Ba, soi (condition Ba), Moreau, soi (condition Moreau) pour chaque caractéristique mentale positive

Items	Cibles				Traitements statistiques		
	Ba	Soi (Ba)	Moreau	Soi (Moreau)	Student Ba/ Moreau (t ; p)	Student Ba/ Soi (t ; p)	Student Moreau/ Soi (t ; p)
CAPABLE DE DEPASSEMENT	69,0	68,3	62,6	70,4	2,01 ; <.05	0,83 ; NS	1,84 ; NS
RESPECTUEUX DES REGLES	50,9	83,9	37,9	81,9	2,60 ; <.02	5,20 ; <.001	8,85 ; <.001
ENERGIQUE	73,9	74,5	65,8	76,9	2,20 ; <.05	0,75 ; NS	3,91 ; <.001
TRAVAILLEUR	66,3	68,4	54,6	73,3	2,89 ; <.01	0,84 ; NS	4,34 ; <.001
DETERMINE	72,5	73,9	64,2	78,3	1,97 ; <.06	0,73 ; NS	2,96 ; <.005
TOLERANT	51,3	84,3	45,4	76,7	1,42 ; NS	5,03 ; <.001	4,91 ; <.001
COURAGEUX	65,3	69,1	55,8	67,9	2,04 ; <.05	1,41 ; NS	3,08 ; <.005
MOTIVE	76,5	70,4	66,3	75,3	2,41 ; <.05	1,61 ; NS	2,05 ; <.05
CONCENTRE	59,1	66,4	46,7	67,1	2,40 ; <.05	1,20 ; NS	3,50 ; <.001
DISCIPLINE	45,5	73,3	32,9	69,6	2,50 ; <.02	4,15 ; <.001	6,19 ; <.001
SENS DE L'EFFORT	70,9	74,3	55,4	74,0	3,03 ; <.005	0,94 ; NS	3,94 ; <.001
ASSIDU A L'ENTRAINEMENT	71,3	80,7	59,6	75,6	2,58 ; <.02	2,26 ; <.05	2,73 ; <.01
COMBATIF	73,3	70,8	65,0	66,8	2,14 ; <.05	1,28 ; NS	0,93 ; NS
FAIR PLAY	58,5	78,6	50,4	72,5	1,45 ; NS	3,55 ; <.001	2,76 ; <.01
ESPRIT D'EQUIPE	62,8	80,5	56,7	78,3	1,31 ; NS	2,91 ; <.01	3,27 ; <.005

Tableau 33 : Comparaison des représentativités moyennes pour Ba, soi (condition Ba), Moreau, soi (condition Moreau) pour chaque caractéristique mentale positive

Items	Cibles				Traitements statistiques		
	Ba	Soi (Ba)	Moreau	Soi (Moreau)	Student Ba/ Moreau (t ; p)	Student Ba/ Soi (t ; p)	Student Moreau/ Soi (t ; p)
PRETENTIEUX	59,1	33,2	42,2	26,7	2,52 ; <.02	3,92 ; <.001	3,37 ; <.005
TRICHEUR	39,1	14,1	32,2	19,2	1,40 ; NS	4,33 ; <.001	2,77 ; <.01
DE MAUVAISE FOI	46,5	20,9	56,1	25,8	1,65 ; NS	3,59 ; <.001	3,78 ; <.001
VIOLENT	38,3	12,2	38,3	17,3	0,69 ; NS	4,53 ; <.001	3,23 ; <.005
BAGARREUR	46,8	16,2	28,3	18,8	2,83 ; <.01	5,34 ; <.001	2,01 ; <.05
HAINEUX	39,6	18,6	37,9	15,0	0,83 ; NS	3,88 ; <.001	4,02 ; <.001
DEFAITISTE	26,4	34,8	24,2	28,3	0,91 ; NS	1,54 ; NS	1,18 ; NS

Tableau 34 : Comparaison des représentativités moyennes pour Ba, soi (condition Ba), Moreau, soi (condition Moreau) pour chaque caractéristique mentale autre

Items	Cibles				Traitements statistiques		
	Ba	Soi (Ba)	Moreau	Soi (Moreau)	Student Ba/ Moreau (t ; p)	Student Ba/ Soi (t ; p)	Student Moreau/ Soi (t ; p)
FETARD	78,8	60,5	77,9	64,2	0,80 ; NS	2,96 ; <.005	2,57 ; <.02
ADEPTE DE LA 3ème MI-TEMPS	72,2	54,5	77,5	56,7	1,43 ; NS	3,45 ; <.005	3,28 ; <.005
SUPERSTITIEUX	40,0	38,9	11,7	26,9	3,96 ; <.001	0,73 ; NS	2,47 ; <.02
RELIGIEUX	37,7	22,5	9,1	16,0	4,09 ; <.001	2,21 ; <.05	1,56 ; NS
AMBITIEUX	65,7	63,4	48,3	65,6	3,00 ; <.005	1,07 ; NS	3,43 ; <.005
TECHNICISTE	67,7	68,2	53,3	62,9	2,43 ; <.02	0,72 ; NS	1,76 ; NS
DORMEUR	31,7	59,0	20,8	50,0	2,08 ; <.05	3,95 ; <.001	3,95 ; <.001